



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE L'ÉTOILE ARGENT

(FRANÇAIS)

This publication is available in English as A-CR-CCP-703/PG-001

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE L'ÉTOILE ARGENT

(FRANÇAIS)

This publication is available in English as A-CR-CCP-703/PG-001

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

BPR : D Cad 3 – Officier supérieur d'état-major – Développement des programmes - Jeunesse

2008-07-01

Canada 

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original.....	0	2008-07-01	Mod.....	3
Mod.....	1		Mod.....	4
Mod.....	2		Mod.....	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 447 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture.....	0	3D1-1 à 3D1-2.....	0
Titre.....	0	3E-1 à 3E-2.....	0
A.....	0	3E1-1 à 3E1-2.....	0
i à x.....	0	4-1-1 à 4-1-2.....	0
1-1 à 1-6.....	0	4-2-1 à 4-2-12.....	0
2-1 à 2-6.....	0	4-3-1 à 4-3-6.....	0
2A-1 à 2A-14.....	0	4-4-1 à 4-4-26.....	0
2A1-1 à 2A1-6.....	0	4-5-1 à 4-5-16.....	0
2A2-1 à 2A2-2.....	0	4-6-1 à 4-6-4.....	0
2B-1 à 2B-8.....	0	4-7-1 à 4-7-14.....	0
2C-1 à 2C-8.....	0	4-8-1 à 4-8-12.....	0
2D-1 à 2D-8.....	0	4-9-1 à 4-9-12.....	0
3-1 à 3-6.....	0	4-10-1 à 4-10-26.....	0
3A-1 à 3A-2.....	0	4-11-1 à 4-11-8.....	0
3B-1 à 3B-6.....	0	4-12-1 à 4-12-22.....	0
3B1-1 à 3B1-8.....	0	4-13-1 à 4-13-14.....	0
3B2-1 à 3B2-4.....	0	4-14-1 à 4-14-28.....	0
3B3-1 à 3B3-6.....	0	4-15-1 à 4-15-2.....	0
3B4-1 à 3B4-8.....	0	4-16-1 à 4-16-34.....	0
3B5-1 à 3B5-6.....	0	4-17-1 à 4-17-18.....	0
3B6-1 à 3B6-6.....	0	4-18-1 à 4-18-38.....	0
3B7-1 à 3B7-10.....	0	4A-1 à 4A-8.....	0
3C-1 à 3C-2.....	0		
3D-1 à 3D-4.....	0		

**Personne responsable : D Cad 3-2-5 – Officier d'état-
major de l'élaboration du programme des cadets de l'Armée**

© 2008 DND/MDN Canada

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-703/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément à l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 11-03, *Mandat du programme des cadets*, à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, et à l'OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes d'instruction axée sur le rendement décrits dans le Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes, série A-P9-050, *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation*, avec des modifications pour satisfaire aux besoins des Organisations de cadets du Canada (OCC).
3. **But de la NQP.** Le corps de cadets royaux de l'Armée canadienne doit utiliser cette NQP pour la conduite du programme d'étoile argent, tel qu'énoncé dans l'OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*.
4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document doivent se faire par le biais de la voie hiérarchique habituelle, au Quartier général de la Défense nationale (QGDN), à l'attention de : Officier d'état-major de l'élaboration du programme des cadets de l'Armée (D Cad 3-2-5), ou par courriel à arm.dev@cadets.gc.ca. Les suggestions de modifications doivent être présentées sous la forme d'un tableau à trois colonnes pour indiquer le numéro de la page, le numéro du paragraphe ou du sous-paragraphe et la modification suggérée.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
CHAPITRE 1	GÉNÉRALITÉS	1-1
	BUTS	1-1
	MISSION DU PROGRAMME ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS	1-1
	APERÇU DE L'INSTRUCTION	1-1
	CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
	OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-2
	MÉTHODE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS	1-6
	QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-6
	UTILISATION DE LA NQP	1-6
CHAPITRE 2	DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION	2-1
	ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION	2-1
	DÉTAILS D'INSTRUCTION	2-1
	ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-5
	QUALIFICATION	2-5
	DOCUMENTS CONNEXES	2-5
	INSTRUCTIONS SPÉCIALES	2-5
	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-6
	Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE ARGENT ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
	Appendice 1 – DÉROULEMENT D'UN EXERCICE D'EXPÉDITION	2A1-1
	Appendice 2 – DÉROULEMENT D'UN EEC – BIVOUAC	2A2-1
	Annexe B – EXEMPLE D'HORAIRE D'INSTRUCTION	2B-1
	Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1
	Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1
CHAPITRE 3	ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	OBJET	3-1
	ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS	3-1
	PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC	3-2
	ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU CADET	3-2
	INSTRUMENTS D'ÉVALUATION	3-3
	ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	3-3
	NORME DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ARGENT	3-3
	RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACCRUES	3-3
	CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION	3-4
	DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET	3-4
	CERTIFICAT DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ARGENT	3-5
	CONTRÔLE DU PROGRÈS DU CADET	3-5
	SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-5
	Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS	3A-1
	Annexe B – ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE – ÉTOILE ARGENT	3B-1
	Appendice 1 – COREN 303 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B1-1
	Appendice 2 – COREN 308 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B2-1
	Appendice 3 – COREN 309 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B3-1
	Appendice 4 – COCOM 322.01 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B4-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
Appendice 5 – COREN 322 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B5-1
Appendice 6 – COCOM 324.01/.02/.03/.04 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B6-1
Appendice 7 – COREN 326 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B7-1
Annexe C – DOSSIER DE QUALIFICATION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE ARGENT	3C-1
Annexe D – LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ENTREVUE DE CADET	3D-1
Appendice 1 – FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET	3D1-1
Annexe E – LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E-1
Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3E1-1
CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT	4-1-1
SECTION 1 OBJECTIFS DE RENDEMENT (OREN) ET PLAN D'INSTRUCTION	4-1-1
SECTION 2 OREN 301 – RECONNAÎTRE L'OBJECTIF DES GROUPES DE SERVICE AU CANADA	4-2-1
OCOM M301.01 – DISCUTER DES GROUPES DE SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-2-2
OCOM C301.01 – DISCUTER DES TROIS POUVOIRS DU GOUVERNEMENT DU CANADA	4-2-4
OCOM C301.02 – DISCUTER DES ÉVÉNEMENTS ACTUELS	4-2-7
OCOM C301.03 – VISITER UN GROUPE DE SERVICE COMMUNAUTAIRE LOCAL	4-2-9
OCOM C301.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UN GROUPE DE SERVICE COMMUNAUTAIRE LOCAL	4-2-11
SECTION 3 OREN 302 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-3-1
OCOM M302.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-3-3
SECTION 4 OREN 303 – EXERCER LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE	4-4-1
OCOM M303.01 – DÉFINIR LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE	4-4-3
OCOM M303.02 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT	4-4-7
OCOM M303.03 – PRATIQUER L'AUTO-ÉVALUATION	4-4-9
OCOM M303.04 – COMMUNIQUER À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE	4-4-11
OCOM M303.05 – SUPERVISER LES CADETS	4-4-14
OCOM M303.06 – RÉSOUDRE DES PROBLÈMES	4-4-16
OCOM M303.07 – DIRIGER LES CADETS TOUT AU LONG D'UNE TÂCHE DE LEADERSHIP	4-4-18
OCOM C303.01 – DIRIGER UNE ACTIVITÉ DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE	4-4-22
OCOM C303.02 – DONNER UNE PRÉSENTATION AU SUJET D'UN CHEF	4-4-25
SECTION 5 OREN 304 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL	4-5-1
OCOM M304.01 – DÉCRIRE LES ÉLÉMENTS DE LA CONDITION PHYSIQUE	4-5-2
OCOM M304.02 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS	4-5-5

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
	4-5-7
	4-5-9
	4-5-11
	4-5-13
	4-5-15
SECTION 6	4-6-1
	4-6-2
SECTION 7	4-7-1
	4-7-3
	4-7-6
	4-7-8
	4-7-11
SECTION 8	4-8-1
	4-8-2
	4-8-5
	4-8-7
	4-8-10
	4-8-11
	4-8-12
SECTION 9	4-9-1
	4-9-3
	4-9-6
	4-9-8
	4-9-11
SECTION 10	4-10-1
	4-10-2
	4-10-4

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M309.03 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES D'ART ORATOIRE EFFICACE	4-10-6
OCOM M309.04 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES DE QUESTIONS	4-10-8
OCOM M309.05 – CHOISIR LES AIDES DIDACTIQUES APPROPRIÉES	4-10-10
OCOM M309.06 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-10-13
OCOM M309.07 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES	4-10-16
OCOM C309.01 – DONNER UN EXPOSÉ ORAL D'UNE MINUTE	4-10-17
OCOM C309.02 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-10-19
OCOM C309.03 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES	4-10-21
OCOM C309.04 – IDENTIFIER LES FORMATIONS POUR L'INSTRUCTION D'EXERCICE MILITAIRE	4-10-22
OCOM C309.05 – PLANIFIER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE	4-10-24
OCOM C309.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 15 MINUTES	4-10-26
SECTION 11	
OREN 311 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-11-1
OCOM C311.01 – PRATIQUER LA VISÉE ET LE TIR À LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE	4-11-3
OCOM C311.02 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-11-6
SECTION 12	
OREN 320 – RECONNAÎTRE LA VAILLANCE DES MEMBRES DE L'ARMÉE CANADIENNE	4-12-1
OCOM M320.01 – IDENTIFIER LES LIEUX HISTORIQUES CANADIENS ET DONNER LEUR SIGNIFICATION	4-12-3
OCOM M320.02 – DÉFINIR LA VAILLANCE	4-12-6
OCOM M320.03 – DISCUTER DES FAÇONS DONT LES CITOYENS CANADIENS HONORENT LES MEMBRES DES FORCES CANADIENNES (FC) POUR SERVICE RENDU	4-12-9
OCOM C320.01 – VISIONNER LES <i>MINUTES HISTORICA</i> SUR L'HISTOIRE MILITAIRE CANADIENNE	4-12-12
OCOM C320.02 – IDENTIFIER LES RÉCOMPENSES ET LES DISTINCTIONS DES FORCES CANADIENNES (FC)	4-12-14
OCOM C320.03 – VISITER UN LIEU HISTORIQUE LOCAL ILLUSTRANT LE RÔLE DE L'ARMÉE CANADIENNE	4-12-18
OCOM C320.04 – DISCUTER DES ACTIONS D'UN MILITAIRE DE L'ARMÉE CANADIENNE HONORÉ POUR UN ACTE DE VAILLANCE	4-12-20
SECTION 13	
OREN 321 – EXERCER LES FONCTIONS D'UN CHEF D'ÉQUIPE DANS LE CADRE D'UN EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE – BIVOUAC – LORS D'UNE FIN DE SEMAINE	4-13-1
OCOM M321.01 – EXERCER LES FONCTIONS D'UN CHEF D'ÉQUIPE EN CAMPAGNE	4-13-3
OCOM M321.02 – CONSTRUIRE LES ÉLÉMENTS DE BIVOUAC	4-13-5
OCOM C321.01 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS EN CAMPAGNE	4-13-8

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
	OCOM C321.02 – IDENTIFIER LES MESURES DE SÉCURITÉ À PRENDRE LORSQU'ON SE DÉPLACE SUR LA NEIGE ET LA GLACE 4-13-10
	OCOM C321.03 – CONSTRUIRE DES COMMODITÉS DE CAMPAGNE 4-13-12
SECTION 14	OREN 322 – TRACER UN EMPLACEMENT SUR UNE CARTE TOPOGRAPHIQUE À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR DU SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL (GPS) 4-14-1
	OCOM M322.01 – RÉVISER LA NAVIGATION DE L'ÉTOILE ROUGE 4-14-2
	OCOM M322.02 – CALCULER LA DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE 4-14-6
	OCOM M322.03 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS D'UN SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL 4-14-9
	OCOM M322.04 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES D'UN RÉCEPTEUR GPS 4-14-11
	OCOM M322.05 – ENTRER LES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES DANS LE RÉCEPTEUR GPS 4-14-14
	OCOM M322.06 – IDENTIFIER UN EMPLACEMENT À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR GPS 4-14-17
	OCOM C322.01 – PRATIQUER LA NAVIGATION À TITRE DE MEMBRE D'UN PETIT GROUPE 4-14-19
	OCOM C322.02 – IDENTIFIER LES FACTEURS QUI ONT UNE INCIDENCE SUR LA NAVIGATION EN HIVER 4-14-22
	OCOM C322.03 – IDENTIFIER LES PRINCIPES DE CRÉATION D'UNE CARTE 4-14-25
	OCOM C322.04 – DESSINER LA CARTE D'UN ENDROIT À L'INTÉRIEUR DU LIEU D'INSTRUCTION LOCALE 4-14-27
SECTION 15	OREN 323 – RANDONNÉE EN MONTAGNE 4-15-1
SECTION 16	OREN 324 – SURVIVRE LORSQU'ON EST PERDU 4-16-1
	OCOM M324.01 – CONSTRUIRE UN ABRI IMPROVISÉ 4-16-3
	OCOM M324.02 – RECUEILLIR DE L'EAU POTABLE 4-16-6
	OCOM M324.03 – ALLUMER UN FEU SANS ALLUMETTES 4-16-9
	OCOM M324.04 – PRÉDIRE LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES (MÉTÉO) 4-16-12
	OCOM M324.05 – DÉTERMINER QUAND EFFECTUER UN AUTO- SAUVETAGE 4-16-15
	OCOM C324.01 – IDENTIFIER LES SOURCES DE NOURRITURE À BASE D'ANIMAUX ET D'INSECTES 4-16-18
	OCOM C324.02 – CONSTRUIRE DES COLLETS 4-16-22
	OCOM C324.03 – ATTRAPER UN POISSON 4-16-25
	OCOM C324.04 – RECUEILLIR LES PLANTES COMESTIBLES 4-16-28
	OCOM C324.05 – PRÉPARER UN REPAS À PARTIR DE SOURCES TROUVÉES EN CAMPAGNE 4-16-32
SECTION 17	OREN 325 – IDENTIFIER LES COMPÉTENCES D'UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR 4-17-1
	OCOM M325.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION POUR L'INSTRUCTION SUR LES EXPÉDITIONS DES CADETS DE L'ARMÉE 4-17-2

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M325.02 – ÉNUMÉRER LES COMPÉTENCES D'UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR	4-17-5
OCOM M325.03 – DISCUTER DE LA CONSCIENCE DE SOI ET DE LA CONDUITE PROFESSIONNELLE COMME COMPÉTENCE POUR UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR	4-17-10
OCOM C325.01 – COMMUNIQUER AU COURS D'UNE EXPÉDITION	4-17-13
OCOM C325.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION SUR LE PROGRAMME DU PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG	4-17-17
SECTION 18 OREN 326 – METTRE EN PRATIQUE LES HABILÉTÉS D'EXPÉDITION	4-18-1
OCOM M326.01 – SE PRÉPARER POUR UNE EXPÉDITION	4-18-4
OCOM M326.02a – PAGAYER UN CANOT	4-18-6
OCOM M326.02b – FAIRE UNE RANDONNÉE EN VÉLO DE MONTAGNE	4-18-13
OCOM M326.02c – FAIRE UNE RANDONNÉE PÉDESTRE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE	4-18-20
M326.03 – METTRE EN PRATIQUE LA GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE	4-18-24
OCOM M326.04 – NAVIGUER LE LONG D'UN ITINÉRAIRE EN UTILISANT UNE CARTE ET UNE BOUSSOLE	4-18-27
OCOM M326.05 – UTILISER L'ÉQUIPEMENT D'EXPÉDITION	4-18-30
OCOM M326.06 – RESPECTER LA ROUTINE QUOTIDIENNE	4-18-33
OCOM M326.07 – CONSIGNER DES ENTRÉES DANS UN JOURNAL	4-18-37
Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	4A-1

LISTE DES FIGURES

FIGURE	TITRE	PAGE
3B4-1	Schéma de déclinaison.....	3B4-4
3B4-2	Schéma de déclinaison.....	3B4-5
3B4-3	Schéma de déclinaison.....	3B4-6
3B4-4	Schéma de déclinaison.....	3B4-7

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS

BUTS

1. Le programme des cadets (PC) vise à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership, à promouvoir l'activité physique et à stimuler l'intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes (FC).
2. Le programme de l'étoile argent vise à fournir au cadet de l'Armée les connaissances théoriques de base et une expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités du corps de cadets à titre de chef d'équipe.

MISSION DU PROGRAMME ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS

3. Le programme des cadets a pour mission de favoriser un épanouissement chez les jeunes et de les préparer à faire la transition à l'âge adulte en donnant aux cadets les connaissances nécessaires pour relever les défis d'une société moderne grâce à un programme communautaire dynamique.
4. Les résultats pour les participants du programme des cadets se définissent par les avantages qu'ils en retirent durant et après leur participation au programme et qui sont liés aux connaissances, aux compétences, aux attitudes, aux valeurs, aux comportements, à l'état et au statut. Les cinq résultats du programme des Cadets sont les suivants :
 - a. bien-être émotionnel et physique,
 - b. comportement social,
 - c. compétences cognitives,
 - d. sens civique proactif, et
 - e. compréhension des FC.
5. La mission du programme et les résultats pour les participants sont expliqués plus en détail dans l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*.

APERÇU DE L'INSTRUCTION

6. Le programme des niveaux d'étoiles est un programme dirigé, offert aux corps de cadets, afin de donner à tous les cadets l'instruction et les occasions d'acquérir des connaissances et des compétences dans une variété de domaines d'intérêt, tout en les familiarisant avec des activités spécialisées. Ce programme comprend cinq niveaux d'instruction. Habituellement, un cadet tentera de réussir un seul niveau au cours d'une année d'instruction.
7. Chaque niveau d'étoile se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

CONCEPTION DU PROGRAMME

8. Le programme de l'étoile argent a été conçu :
 - a. en présumant que la majorité des cadets sont âgés de 14 ou 15 ans;
 - b. en présumant que la plupart des cadets ont réussi l'étoile rouge;
 - c. en utilisant des stratégies d'apprentissage correspondant à l'âge;

- d. en utilisant une période de 30 minutes comme norme de période d'instruction;
- e. en prévoyant un mélange de programmation consistant en instruction obligatoire fixe et en instruction complémentaire flexible;
- f. pour inclure de l'instruction expérientielle et fondée sur les compétences en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques; et
- g. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par une combinaison de périodes d'instruction fixes, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

9. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du programme des cadets (alloués aux OREN 301 à 319) et des OREN particuliers au programme de l'étoile argent sont les suivants :

- a. **Civisme.** OREN 301 – Reconnaître l'objectif des groupes de service au Canada (chapitre 4, [section 2](#)) :
 - (1) Le but du cours de civisme de l'étoile argent est de présenter aux cadets les occasions de service bénévole à l'extérieur du PC.
 - (2) Le civisme enseigné durant l'étoile argent contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme et à favoriser le sens civique proactif chez les participants.
- b. **Service communautaire.** OREN 302 – Effectuer un service communautaire (chapitre 4, [section 3](#)) :
 - (1) Le but du service communautaire de l'étoile argent est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à une activité de service communautaire locale à titre de chef d'équipe.
 - (2) Le service communautaire enseigné durant l'étoile argent contribue directement à atteindre les buts du programme qui consistent à développer les qualités de civisme et de leadership et à favoriser le sens civique proactif et le comportement social chez les participants.
- c. **Leadership.** OREN 303 – Exercer le rôle d'un chef d'équipe (chapitre 4, [section 4](#)) :
 - (1) Le but du leadership de l'étoile argent est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre de pratiquer le leadership d'équipe pendant les occasions de leadership qui se présentent naturellement.
 - (2) Le leadership enseigné durant l'étoile argent contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de leadership et à favoriser le bon comportement social et la compétence cognitive chez les participants.
- d. **Bonne forme physique et mode de vie sain.** OREN 304 – Mettre à jour le plan d'activité personnel (chapitre 4, [section 5](#)) :
 - (1) Le but de la bonne forme physique et du mode de vie sain de l'étoile argent est d'encourager les cadets à se fixer et à poursuivre des buts personnels qui contribuent à une vie active et à une bonne santé cardiovasculaire.

- (2) La bonne forme physique et le mode de vie sain enseigné durant l'étoile argent contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique et à favoriser le bien-être physique chez les participants.
- e. **Sports récréatifs.** OREN 305 – Participer à des sports récréatifs (chapitre 4, [section 6](#)) :
- (1) Le but des sports récréatifs de l'étoile argent est d'encourager les cadets à participer activement à des activités de sports récréatifs.
- (2) Les sports récréatifs enseignés durant l'étoile argent contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la forme physique et à favoriser le bien-être physique chez les participants.
- f. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 306 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision (chapitre 4, [section 7](#)) :
- (1) Le but du tir de précision avec la carabine à air comprimé de l'étoile argent est de perfectionner les compétences des cadets en tir de précision en les faisant participer à des activités récréatives de tir de précision.
- (2) Le tir de précision avec la carabine à air comprimé enseigné durant l'étoile argent contribue indirectement à atteindre les buts du programme qui consistent à développer les qualités de civisme et de leadership en utilisant le tir de précision compétitif comme réseau de développement de l'autodiscipline et du travail d'équipe. Il contribue aussi indirectement à favoriser le bien-être émotionnel et physique, chez les participants, en consolidant l'estime de soi et en promouvant un mode de vie actif.
- g. **Connaissance générale des cadets.** OREN 307 – Servir dans un corps de cadets de l'Armée (chapitre 4, [section 8](#)) :
- (1) Le but des connaissances générales des cadets de l'étoile argent est de fournir aux cadets des renseignements sur les occasions inhérentes au programme des cadets de l'Armée et sur le partenariat entre le ministère de la Défense nationale et la Ligue des cadets de l'Armée du Canada.
- (2) Les connaissances générales des cadets enseignées durant l'étoile argent contribuent indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme, à susciter un intérêt pour les activités des FC et à favoriser le sens civique proactif et la compréhension des FC chez les participants.
- h. **Exercice militaire.** OREN 308 – Diriger une escouade avant un rassemblement (chapitre 4, [section 9](#)) :
- (1) Le but de l'exercice militaire de l'étoile argent est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'exercer les fonctions de chef d'équipe en préparant une escouade pour un rassemblement.
- (2) L'exercice militaire enseigné durant l'étoile argent contribue directement à atteindre les buts du programme, qui consistent à développer le leadership, à susciter un intérêt pour les activités terrestres des FC et à favoriser le comportement social et la compétence cognitive chez les participants.
- i. **Techniques d'instruction.** OREN 309 – Enseigner une leçon (chapitre 4, [section 10](#)) :
- (1) Le but des techniques d'instruction enseignées lors de l'étoile argent est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'enseigner une leçon de 15 minutes à leurs pairs.

- (2) Les techniques d’instruction enseignées lors de l’étoile argent contribuent indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme par la capacité d’exprimer ses pensées et ses idées, et à favoriser le comportement social chez les participants grâce aux compétences en communication interpersonnelle efficace.
- j. **Biathlon.** OREN 311 – Participer à une activité récréative de biathlon d’été (chapitre 4, [section 11](#)) :
- (1) Le but du biathlon enseigné durant l’étoile argent est de donner l’occasion aux cadets de perfectionner leurs compétences individuelles en tir de précision et leur bonne forme physique en participant à un biathlon.
- (2) Le biathlon enseigné durant l’étoile argent contribue directement à atteindre le but du programme, qui consiste à promouvoir la bonne forme physique, et à favoriser le bien-être physique chez les participants.
- k. **Familiarisation avec les FC :** OREN 320 – Reconnaître la vaillance des membres de l’Armée canadienne (chapitre 4, [section 12](#)) :
- (1) Le but de la familiarisation avec les FC de l’étoile argent est de présenter aux cadets les façons dont les citoyens reconnaissent les contributions des membres de l’Armée canadienne.
- (2) La familiarisation avec les FC enseignée durant l’étoile argent contribue directement à atteindre le but du programme, qui consiste à susciter un intérêt pour les activités terrestres des FC, et à favoriser la compréhension des FC pour les participants.
- l. **Entraînement en campagne.** OREN 321 – Exercer les fonctions d’un chef d’équipe dans le cadre d’un exercice d’entraînement en campagne – bivouac – lors d’une fin de semaine (chapitre 4, [section 13](#)) :
- (1) Le but de l’entraînement en campagne de l’étoile argent est d’appuyer l’OREN 303 (Exercer le rôle d’un chef d’équipe, chapitre 4, [section 4](#)) en fournissant aux cadets les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer les fonctions de chef d’équipe dans le cadre d’un exercice d’entraînement en campagne – bivouac – lors d’une fin de semaine.
- (2) L’entraînement en campagne de l’étoile argent appuie l’OREN 303 (Exercer le rôle d’un chef d’équipe, chapitre 4, [section 4](#)) et contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de leadership et à favoriser le comportement social et la compétence cognitive comme résultats pour les participants.
- m. **Navigation.** OREN 322 – Tracer un emplacement sur une carte topographique à l’aide d’un récepteur du système de positionnement global (GPS) (chapitre 4, [section 14](#)) :
- (1) Le but de la navigation de l’étoile argent est de présenter aux cadets l’utilisation d’un récepteur GPS pour calculer une coordonnée de quadrillage et pour tracer cette coordonnée sur une carte topographique.
- (2) La navigation de l’étoile argent appuie les expéditions des cadets de l’Armée par le perfectionnement des compétences en navigation à utiliser en conjonction avec les moyens de transport dynamiques. L’instruction sur les expéditions des cadets de l’Armée vise à perfectionner les compétences de leadership, tout en rehaussant les concepts de soi, tels que la confiance en soi, l’autonomie, l’estime de soi et l’autodiscipline. Ce perfectionnement est réalisé grâce à des activités d’expédition, telles que définies dans l’OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l’Armée*. Les expéditions des cadets de l’Armée contribuent

directement à atteindre le but du programme, qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à la promotion de la forme physique et du bien-être émotionnel et physique, d'un comportement social, des compétences cognitives ainsi que d'un sens civique proactif pour les participants.

- n. **Survie en milieu sauvage.** OREN 324 – Survivre lorsqu'on est perdu (chapitre 4, [section 16](#)) :
- (1) Le but de la survie en milieu sauvage de l'étoile argent est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour utiliser une trousse de survie afin de survivre dans un milieu sauvage lorsque le sauvetage immédiat est incertain.
 - (2) La survie en milieu sauvage de l'étoile argent appuie indirectement les expéditions des cadets de l'Armée par le perfectionnement des compétences pour permettre aux cadets de survivre en milieu sauvage, dans une situation d'urgence, et d'aider le personnel de recherche et sauvetage à déterminer leur emplacement. L'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée vise à perfectionner les compétences de leadership, tout en rehaussant les concepts de soi, tels que la confiance en soi, l'autonomie, l'estime de soi et l'autodiscipline. Ce perfectionnement est réalisé grâce à des activités d'expédition, telles que définies dans l'OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Les expéditions des cadets de l'Armée contribuent directement à atteindre le but du programme, qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à la promotion de la forme physique et du bien-être émotionnel et physique, d'un comportement social, des compétences cognitives ainsi que d'un sens civique proactif pour les participants.
- o. **Leadership lors d'activités en plein air.** OREN 325 – Identifier les compétences d'un chef d'activités en plein air (chapitre 4, [section 17](#)) :
- (1) Le but du leadership lors d'activités en plein air de l'étoile argent est de fournir aux cadets des connaissances de base sur les compétences techniques de leadership qui sont particulières au leadership lors d'activités en plein air.
 - (2) Le leadership lors d'activités en plein air de l'étoile argent appuie les expéditions des cadets de l'Armée par le perfectionnement des connaissances et des compétences de leadership lors d'activités en plein air, plus particulièrement pour appuyer le déroulement des expéditions. L'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée vise à perfectionner les compétences de leadership, tout en rehaussant les concepts de soi, tels que la confiance en soi, l'autonomie, l'estime de soi et l'autodiscipline. Ce perfectionnement est réalisé grâce à des activités d'expédition, telles que définies dans l'OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Les expéditions des cadets de l'Armée contribuent directement à atteindre le but du programme, qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à promouvoir la forme physique, à développer les qualités de leadership et à favoriser le bien-être émotionnel et physique, le comportement social, la compétence cognitive et le sens civique proactif pour les participants.
- p. **Expédition.** OREN 326 – Mettre en pratique les habiletés d'expédition (chapitre 4, [section 18](#)) :
- (1) Le but de l'expédition de l'étoile argent est de rassembler la matière englobant l'entraînement en campagne, la navigation et la randonnée en montagne avec un moyen de transport dynamique (deux des suivants : la randonnée en montagne de catégorie 3, le canotage ou la randonnée en vélo de montagne) pendant une expédition de fin de semaine.
 - (2) L'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée vise à perfectionner les compétences de leadership, tout en rehaussant les concepts de soi, tels que la confiance en soi, l'autonomie, l'estime de soi et l'autodiscipline. Ce perfectionnement est réalisé grâce

à des activités d'expédition, telles que définies dans l'OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Les expéditions des cadets de l'Armée contribuent directement à atteindre le but du programme, qui consiste à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership. Elles contribuent également à la promotion de la forme physique et du bien-être émotionnel et physique, d'un comportement social, des compétences cognitives ainsi que d'un sens civique proactif pour les participants.

MÉTHODE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

10. La majorité des OREN de l'étoile argent sont liés aux compétences. L'acquisition de compétences se fait grâce aux périodes pratiques d'instruction et à la pratique. Afin d'atteindre ces OREN, une approche d'apprentissage pratique est primordiale. Les conseils suivants peuvent aider à la mise en œuvre de l'étoile argent :

- a. Pour des raisons de sécurité, un peu de théorie est nécessaire pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide d'expériences pratiques.
- b. S'assurer que les séances d'instruction sont bien organisées et planifiées afin de donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions des leçons et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction, s'il y a lieu.
- c. Planifier l'instruction de façon à que la matière soit présentée de manière à assurer un passage en douceur d'une activité à la prochaine.
- d. Prendre suffisamment de temps pour discuter des activités d'instruction expérientielle et d'en faire une récapitulation afin de s'assurer que les cadets ont compris la façon dont cette expérience peut être utilisée dans le futur.

QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

11. Pour participer au programme de l'étoile argent, les jeunes doivent être membres d'un corps de cadets, tel que précisé à l'A-CR-CCP-950/PT-001, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, article 4.01.

UTILISATION DE LA NQP

12. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification d'un cadet au niveau de l'étoile argent. De plus, elle doit servir de document de référence principal à la Direction - Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) pour la validation de l'instruction de qualification de l'étoile argent.

13. Le programme de l'étoile argent doit être enseigné en se servant de cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec l'A-CR-CCP-703/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Guides pédagogiques de l'étoile argent*.

CHAPITRE 2

DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du programme des niveaux d'étoiles des cadets de l'Armée est le D Cad et RJC. Les unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables pour l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. En voici quelques-uns :

- a. le corps des cadets royaux de l'Armée canadienne (CCRAC); et
- b. les établissements d'instruction technique, tels que :
 - (1) les centres d'expédition, et
 - (2) d'autres zones, détachements ou EI régionaux, autorisés par le commandant (cmdt) de l'URSC.

DÉTAILS D'INSTRUCTION

2. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, et l'OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*, le programme des niveaux d'étoiles se déroule entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise d'une combinaison de séances d'instruction avec des journées et des fins de semaine d'instruction avec support. Le programme des niveaux d'étoiles est divisé en deux éléments d'instruction obligatoires que tous les cadets doivent suivre. Ces éléments sont les suivants :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est composée d'un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent donner et auxquelles les cadets doivent participer afin de compléter le programme des niveaux d'étoiles.
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est composée d'un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent donner et auxquelles les cadets doivent participer afin de terminer le programme des niveaux d'étoiles. Ces activités complètent les activités obligatoires et font partie intégrante du programme des niveaux d'étoiles. Les cmdt ont la possibilité de choisir les activités parmi un éventail de choix, ce qui leur permet de modifier le programme des niveaux d'étoiles selon les intérêts et les ressources des corps de cadets.

3. **Énoncé d'instruction de l'étoile argent.** La répartition de l'instruction obligatoire et de l'instruction complémentaire de l'étoile argent est la suivante :

- a. **Instruction obligatoire :**
 - (1) 60 périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les 20 séances d'instruction (trois périodes par séance);
 - (2) 18 périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les deux jours d'instruction obligatoires (neuf périodes par jour) pour un total de deux jours;
 - (3) 18 périodes d'instruction qui doivent se dérouler dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne (EEC) – bivouac – lors d'une fin de semaine; et
 - (4) 18 périodes d'instruction qui doivent se dérouler dans le cadre d'un exercice d'expédition de fin de semaine à un centre d'expédition régional.

b. **Instruction complémentaire :**

- (1) 30 périodes d’instruction qui doivent se dérouler pendant les 10 séances d’instruction (trois périodes par séance);
- (2) 18 périodes d’instruction qui doivent se dérouler pendant les deux jours d’instruction complémentaires (neuf périodes par jour) pour un total de deux jours; et
- (3) Un exercice d’activités d’instruction par l’aventure des cadets de l’Armée de fin de semaine (C123.01, A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l’Armée canadienne – Normes de sécurité de l’entraînement par l’aventure*) ou un exercice d’entraînement par temps froid lors d’une fin de semaine (C121.05, A-CR-CCP-107/PT-002, *Cadets royaux de l’Armée canadienne, Plan de cours – Programme d’instruction, Initiation pratique à l’entraînement d’hiver*).

4. **Répartition des périodes d’instruction.** Les périodes sont de 30 minutes avec l’enseignement de certaines périodes prévu dans un environnement de campagne pendant les fins de semaine d’instruction assistée. Une répartition détaillée des périodes d’instruction se trouve à l’[annexe A](#). La répartition totale des périodes d’instruction par OREN est la suivante :

Sujet	OREN	Objectif de rendement	Périodes d’instruction obligatoires	Instruction en campagne obligatoire	Périodes d’instruction obligatoires	Instruction en campagne complémentaire
Civisme	301	Reconnaître l’objectif des groupes de service au Canada	1	-	8	-
Service communautaire	302	Effectuer un service communautaire	9	-	12	-
Leadership	303	Exercer le rôle d’un chef d’équipe	12	-	15	-
Bonne forme physique et mode de vie sain	304	Mettre à jour le plan d’activité personnel	5	-	5	-
Sports récréatifs	305	Participer à des sports récréatifs	9	-	27	-
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	306	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	3	-	15	-
Connaissance générale des cadets	307	Servir dans un corps de cadets de l’Armée	3	-	6	-
Exercice militaire	308	Diriger une escouade avant un rassemblement	4	-	15	-
Techniques d’instruction	309	Enseigner une leçon	13	-	13	-
Biathlon	311	Participer à une activité récréative de biathlon d’été	0	-	27	-
Familiarisation avec les FC	320	Reconnaître la vaillance des membres de l’Armée canadienne	4	-	25	-
Entraînement en campagne	321	Exercer les fonctions d’un chef d’équipe dans le cadre d’un exercice d’entraînement en campagne – bivouac – lors d’une fin de semaine	1	3	13	18
Navigation	322	Tracer un emplacement sur une carte topographique à l’aide d’un récepteur GPS	6	5	15	-
Randonnée en montagne	323	(Instruction complémentaire seulement)	-	-	10	18
Survie en milieu sauvage	324	Survivre lorsqu’on est perdu	-	10	20	-
Leadership lors d’activités en plein air	325	Identifier les compétences d’un chef d’activités en plein air	4	-	7	-

Sujet	OREN	Objectif de rendement	Périodes d'instruction obligatoires	Instruction en campagne obligatoire	Périodes d'instruction obligatoires	Instruction en campagne complémentaire
Expédition	326	Mettre en pratique les habiletés d'expédition	1	18	-	-
Cérémonie de la revue annuelle	S.O.	S.O.	3	-	-	-
Total			78	36	235	36

5. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité du corps de cadets à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et, dans certains cas, aux normes de rendement établies.

6. **Besoins en personnel d'instruction**

a. Officier d'instruction du corps (O Instr) :

Grade	ID SGPM	Chiffre	Qualification
Lt/Capt	00232-02	1	Minimum : Qualification de capitaine, ou Officier subalterne EP2 du CIC Qualification. Préférable : Cours d'instructeur sénior, et Cours d'officier d'instruction du CIC.

b. Officier du niveau de l'étoile argent :

Grade	ID SGPM	Chiffre	Qualification
Lt/Slt	00232-02	1	Minimum : Qualification élémentaire d'officier ou Qualification élémentaire d'officier militaire (CIC commun). Préférable : Cours de développement professionnel (Terre), ou Qualification élémentaire d'officier militaire (CIC – Terre).
Nota : Un élof peut remplir ce poste si les circonstances le justifient.			

c. Instructeurs :

Grade	ID SGPM	Chiffre	Qualification
Cadet-sergent et grades supérieurs	S.O.	1 par 10 cadets	<p>Minimum :</p> <p>Réussite du programme de l'étoile.</p> <p>Préférable :</p> <p>Les spécialités du Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC) répondant aux exigences de chaque activité (p. ex. un instructeur de tir de précision à la carabine à air comprimé pour donner le cours de tir de précision, OREN 306 [chapitre 4, section 7]).</p>

7. **Instructeurs spécialisés.** Les instructeurs spécialisés possèdent des qualifications spécialisées précises. Le nombre d'instructeurs spécialisés nécessaire est influencé par le document de directives propre à l'activité (p.ex., les OAIC, les ordonnances de sécurité nautique, etc.) et par les circonstances locales, qui auront aussi une influence sur la structure pour les cadres de soutien à l'instruction ou à l'entraînement. Voici une liste des postes d'instructeurs spécialisés nécessaires pour le programme de l'étoile argent :

a. Instructeurs spécialisés :

- (1) un officier de sécurité du champ de tir (OSCT) pour l'OREN 306 (chapitre 4, [section 7](#)) et l'OREN 311 (chapitre 4, [section 11](#)) Biathlon;
- (2) un instructeur d'entraînement par temps froid pour l'OCOM C121.05 (A-CR-CCP-107/PT-002) et l'OCOM C123.03 (A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, [section 12](#)); et
- (3) un ou des instructeurs, tel que décrit dans l'A-CR-CCP-951/PT-003, pour l'OCOM C123.01;

b. Instructeurs de cadets spécialisés :

- (1) un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour l'OREN 304 (chapitre 4, [section 5](#)) et l'OREN 305 (chapitre 4, [section 6](#));
- (2) un ou plusieurs instructeurs de tir de précision avec la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour l'OREN 306 (chapitre 4, [section 7](#)) et l'OREN 311 (chapitre 4, [section 11](#));
- (3) un ou plusieurs instructeurs d'exercice militaire et du cérémonial selon la disponibilité pour l'OREN 308 (chapitre 4, [section 9](#)); et
- (4) un ou plusieurs instructeurs d'expéditions selon la disponibilité pour l'OREN 322 (chapitre 4, [section 14](#)), l'OREN 323 (chapitre 4, [section 15](#)), l'OREN 324 (chapitre 4, [section 16](#)) et l'OREN 326 (chapitre 4, [section 18](#)); et

c. Conférenciers invités, selon les besoins.

8. **Ressources requises.** Les cmdt des URSC sont responsables de s'assurer que les fournitures et l'équipement nécessaires sont disponibles. Une liste détaillée du matériel, de l'équipement audiovisuel et du matériel d'instruction et d'apprentissage nécessaires au déroulement de l'instruction se trouve à l'[annexe C](#).

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

9. **Évaluation des cadets.** Les détails au sujet de l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.
10. **Rapports.** Les O Instr doivent tenir un dossier d'instruction pour chaque cadet afin d'enregistrer son progrès pendant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit consister, au moins, en un dossier de qualification du programme de l'étoile argent (chapitre 3, [annexe C](#)). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires dont on peut se défaire lors de l'adaptation du dossier de qualification du programme de l'étoile argent au dossier personnel du cadet, MDN 2399.

QUALIFICATION

11. Les cadets recevront la qualification de l'étoile argent après avoir réussi les exigences précisées au chapitre 3.

DOCUMENTS CONNEXES

12. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec :
- a. les OAIC, et
 - b. l'A-CR-CCP-703/PF-002.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES

13. **Horaire.** Au moment de préparer l'instruction, les O Instr doivent se familiariser avec les descriptions des leçons indiquées au chapitre 4. Même si un exemple d'horaire se trouve à l'[annexe B](#), il ne tient pas compte des multiples variables auxquelles les corps de cadets font face lors du développement des plans d'instruction annuels. Voici les éléments à prendre en considération au moment d'établir l'horaire d'instruction annuel :
- a. l'environnement d'instruction nécessaire pour chaque activité :
 - (1) certaines activités nécessiteront un environnement extérieur qui demande de tenir compte du climat saisonnier; et
 - (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'installations spécialisées comme un gymnase ou un terrain pour les sports;
 - b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire pour diriger l'activité;
 - c. le regroupement logique et le séquençage des OCOM pour tirer avantage des rapports mutuels qui existent dans les matières d'instruction; et
 - d. la planification de l'instruction pendant les séances par rapport à l'instruction de fin de semaine, par exemple l'identification des OCOM qui doivent être enseignés avant une journée ou une fin de semaine d'instruction afin de préparer les cadets à l'événement.
14. **Journées ou fins de semaine d'instruction :**
- a. Le corps de cadets est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler à l'endroit de rassemblement du corps de cadets ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées pour le rassemblement du corps de cadets.
 - b. Les centres d'expédition sont responsables du déroulement de la fin de semaine d'instruction sur les expéditions. La planification de ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets, l'URSC et les EI techniques applicables.

- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit généralement se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres de l'emplacement de rassemblement du corps de cadets.
- d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC appropriée. Se référer à l'OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*, et aux ordonnances régionales pour obtenir plus d'information sur le soutien offert par les URSC.
- e. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme de l'étoile, à moins d'indication contraire dans la NQP propre au niveau d'étoile.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- 15. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée à l'[annexe D](#).

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE ARGENT ET RÉPARTITION DU TEMPS

RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd	
301	Reconnaître l'objectif des groupes de service au Canada	M301.01	Discuter des groupes de service communautaire	1	
		C301.01	Discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada	2	
		C301.02	Discuter des événements actuels	1	
		C301.03	Visiter un groupe de service communautaire local	3	
		C301.04	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'un groupe de service communautaire local	2	
		OREN 301 – Total des périodes d'instruction obligatoires			1
		OREN 301 – Total des périodes d'instruction complémentaires			8
302	Effectuer un service communautaire	M302.01	Effectuer un service communautaire	9	
		C102.01	Participer à une cérémonie militaire	3	
		C102.02	Effectuer un service communautaire	9	
		OREN 302 – Total des périodes d'instruction obligatoires			9
		OREN 302 – Total des périodes d'instruction complémentaires (max. de 9 pdes permises)			12
303	Exercer le rôle d'un chef d'équipe	M303.01	Définir le rôle de chef d'équipe	2	
		M303.02	Participer à une relation de mentorat	1	
		M303.03	Pratiquer l'auto-évaluation	1	
		M303.04	Communiquer à titre de chef d'équipe	2	
		M303.05	Superviser les cadets	2	
		M303.06	Résoudre des problèmes	2	
		M303.07	Diriger les cadets tout au long d'une tâche de leadership	2	
		303 COREN		0	

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd	
		C303.01	Diriger une activité de promotion du travail d'équipe	3	
		C303.02	Donner une présentation au sujet d'un chef	2	
		C203.01	Consigner des entrées dans un journal réflexif	3	
		C203.02	Utiliser la résolution de problème	2	
		C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef	2	
		C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance	1	
		C203.06	Participer à des activités de résolution de problème	1	
		C103.03	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	1	
		OREN 303 – Total des périodes d'instruction obligatoires			12
		OREN 303 – Total des périodes d'instruction complémentaires (max. de 9 pdes permises)			15
304	Mettre à jour le plan d'activité personnel	M304.01	Décrire les éléments de la condition physique	1	
		M304.02	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	2	
		M304.03	Mettre à jour le plan d'activité personnel	1	
		M304.04	Évaluer le plan d'activité personnel	1	
		C304.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	1	
		C304.02	Évaluer le plan d'activité personnel	1	
		C304.03	Décrire le stress	2	
		C204.02	Élaborer un plan de nutrition personnel	2	
		C104.01	Établir des objectifs d'équipe	1	
		OREN 304 – Total des périodes d'instruction obligatoires			5

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		OREN 304 – Total des périodes d’instruction complémentaires		7
305	Participer à des sports récréatifs	M305.01	Participer à des sports d’équipe récréatifs organisés	9
		C105.01	Participer à une rencontre omnisportive	9
		C105.02	Participer à une activité sportive intramuros organisée	9
		C105.03	Participer à une activité de course d’orientation	9
		OREN 305 – Total des périodes d’instruction obligatoires		9
		OREN 305 – Total des périodes d’instruction complémentaires (max. de 9 pdes permises)		27
306	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M306.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3
		C306.01	Identifier les associations civiles de tir de précision	1
		C306.02	Corriger l’erreur de tir	2
		C306.03	Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets	2
		C206.01	Pratiquer les techniques pour tenir la carabine	1
		C206.02	Pratiquer les techniques de visée	2
		C206.03	Pratiquer les techniques de tir	1
		C106.01	Participer à un exercice de tir récréatif	6
		OREN 306 – Total des périodes d’instruction obligatoires		3
		OREN 306 – Total des périodes d’instruction complémentaires (max. de 10 pdes permises)		15
307	Servir dans un corps de cadets de l’Armée	M307.01	Identifier les occasions d’instruction de l’étoile argent	1
		M307.02	Identifier les occasions d’instruction de troisième année du CIEC	1

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd	
		M307.03	Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (LCAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN)	1	
		C307.01	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets (URSC)	2	
		C307.02	Participer à une présentation donnée par un officier de liaison – cadets (OLC)	2	
		C307.03	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (LCAC)	2	
		OREN 307 – Total des périodes d'instruction obligatoires			3
		OREN 307 – Total des périodes d'instruction complémentaires			6
308	Diriger une escouade avant un rassemblement	M308.01	Préparer une escouade pour le rassemblement	3	
		M308.02	Donner des commandements	1	
		308 COREN		0	
		C308.01	Exécuter l'exercice militaire avec drapeaux	4	
		C308.02	Donner des commandements	2	
		C208.01	S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue	2	
		C208.02	Exécuter des exercices militaires avec armes	7	
		OREN 308 – Total des périodes d'instruction obligatoires			4
OREN 308 – Total des périodes d'instruction complémentaires (max. de 9 pdes permises)			15		
309	Enseigner une leçon	M309.01	Expliquer les principes d'instruction	2	
		M309.02	Identifier les méthodes d'instruction	2	
		M309.03	Décrire les techniques d'art oratoire efficace	1	

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		M309.04	Décrire les techniques de questions	1
		M309.05	Choisir les aides didactiques appropriées	2
		M309.06	Planifier une leçon	2
		M309.07	Enseigner une leçon de 15 minutes	3
		309 COREN		0
		C309.01	Donner un exposé oral d'une minute	2
		C309.02	Planifier une leçon	2
		C309.03	Enseigner une leçon de 15 minutes	3
		C309.04	Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire	1
		C309.05	Planifier une leçon d'exercice militaire	2
		C309.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes	3
		OREN 309 – Total des périodes d'instruction obligatoires		13
		OREN 309 – Total des périodes d'instruction complémentaires		13
311	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.01	Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	3
		C311.02	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		C211.01	Reconnaître les occasions de biathlon civil	1
		C211.02	Courir sur un terrain à géographie différente	1
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique	1
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été	6
		C111.01	Participer à une séance d'information sur le biathlon	1

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		C111.02	Courir des sprints courts	1
		C111.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	1
		C111.04	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		OREN 311 – Total des périodes d'instruction obligatoires		0
		OREN 311 – Total des périodes d'instruction complémentaires (max. de 9 pdes permises)		27
320	Reconnaître la vaillance des membres de l'Armée canadienne	M320.01	Identifier les lieux historiques canadiens et leur signification	2
		M320.02	Définir la vaillance	1
		M320.03	Discuter des façons dont les citoyens canadiens honorent les membres des Forces canadiennes (FC) pour service rendu	1
		C320.01	Visionner les <i>Minutes Historica</i> sur l'histoire militaire canadienne	2
		C320.02	Identifier les récompenses et les distinctions des Forces canadiennes	1
		C320.03	Visiter un lieu historique local illustrant le rôle de l'Armée canadienne	3
		C320.04	Discuter des actions d'un militaire de l'Armée canadienne honoré pour un acte de vaillance	1
		C220.01	Participer à une visite d'une installation des Forces canadiennes	9
		C220.02	Participer à une présentation des Forces canadiennes	9
		OREN 320 – Total des périodes d'instruction obligatoires		4
		OREN 320 – Total des périodes d'instruction complémentaires (max. de 9 pdes permises)		25

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd	
321	Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne – bivouac – lors d'une fin de semaine	M321.01	Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne	1	
		M321.02	Construire les élément de bivouac	3 en campagne	
		C321.01	Identifier les méthodes d'élimination des déchets en campagne	1	
		C321.02	Identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace	2	
		C321.03	Construire des commodités de campagne	6	
		C121.02	Participer à une discussion sur l'exposition au climat froid	1	
		C121.03	Choisir les vêtements pour temps froid	1	
		C121.04	Reconnaître les effets du froid	2	
		C121.05	Participer à l'entraînement par temps froid	18 en campagne	
		OREN 321 – Total des périodes d'instruction obligatoires			1
		OREN 321 – Total des périodes d'instruction obligatoires en campagne			3
		OREN 321 – Total des périodes d'instruction complémentaires			13
		OREN 321 – Total des périodes d'instruction complémentaires en campagne			18
		322	Tracer un emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur GPS	M322.01	Réviser la navigation de l'étoile rouge
M322.02	Calculer la déclinaison magnétique			2	
M322.03	Identifier les éléments d'un système de positionnement global			1	
M322.04	Identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS			1	

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd	
		M322.05	Entrer des données cartographiques dans le récepteur GPS	2	
		M322.06	Identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS	4 en campagne	
		322 COCOM 01		0	
		322 COREN		0 en campagne	
		C322.01	Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe	9	
		C322.02	Identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver	4	
		C322.03	Identifier les principes de création d'une carte	1	
		C322.04	Dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur du lieu d'instruction locale	1	
		OREN 322 – Total des périodes d'instruction obligatoires			6
		OREN 322 – Total des périodes d'instruction obligatoires en campagne			5
		OREN 322 – Total des périodes d'instruction complémentaires			13
		323	Randonnée en montagne (instruction complémentaire seulement)	C123.01	Participer à la formation par l'aventure
C123.02	Se conformer à la discipline de marche			1	
C123.03	Participer à une activité de raquette			9	
OREN 323 – Total des périodes d'instruction complémentaires				10	
OREN 323 – Total des périodes d'instruction complémentaires en campagne				18	
324	Survivre lorsqu'on est perdu	M324.01	Construire un abri improvisé	3 en campagne	

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		M324.02	Recueillir de l'eau potable	1 en campagne
		M324.03	Allumer un feu sans allumettes	4 en campagne
		M324.04	Prédire les conditions météorologiques (météo)	1 en campagne
		M324.05	Déterminer quand effectuer un auto-sauvetage	1 en campagne
		324 COCOM 01		0
		324 COCOM 02		0
		324 COCOM 03		0
		324 COCOM 04		0
		C324.01	Identifier les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes	2
		C324.02	Construire des collets	4
		C324.03	Attraper un poisson	3
		C324.04	Recueillir les plantes comestibles	4
		C324.05	Préparer un repas à partir de sources trouvées en campagne	3
		C224.01	Faire la cuisine en campagne	2
		C224.02	Préparer un feu de signalisation	2
		OREN 324 – Total des périodes d'instruction obligatoires		0
		OREN 324 – Total des périodes d'instruction obligatoires en campagne		10
		OREN 324 – Total des périodes d'instruction complémentaires		20

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd	
325	Identifier les compétences des chefs d'activités en plein air	M325.01	Participer à une discussion pour l'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée	1	
		M325.02	Énumérer les compétences d'un chef d'activités en plein air	2	
		M325.03	Discuter de la conscience de soi et de la conduite professionnelle comme compétence pour un chef d'activités en plein air	1	
		C325.01	Communiquer au cours d'une expédition	6	
		C325.02	Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg	1	
		OREN 325 – Total des périodes d'instruction obligatoires			4
		OREN 325 – Total des périodes d'instruction complémentaires			7
326	Mettre en pratique les habiletés d'expédition (nota 1.)	M326.01	Se préparer pour une expédition	1	
		M326.02a	Pagayer un canot (nota 2.)	5.5 en campagne	
		M326.02b	Faire une randonnée en vélo de montagne (nota 2.)	5.5 en campagne	
		M326.02c	Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire (nota 2.)	5.5 en campagne	
		M326.03	Mettre en pratique la gérance de l'environnement à titre de chef d'équipe	1 en campagne	
		M326.04	Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole	2 en campagne	
		M326.05	Utiliser l'équipement d'expédition	2 en campagne	

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		M326.06	Respecter la routine quotidienne	1 en campagne
		M326.07	Consigner des entrées dans un journal	1 en campagne
		326 COREN		0 en campagne
		OREN 326 – Total des périodes d’instruction obligatoires		1
		OREN 326 – Total des périodes d’instruction obligatoires en campagne		18
		S.O.	Cérémonie de la revue annuelle	3
		Total des périodes d’instruction obligatoires		78
		Total des périodes d’instruction obligatoires en campagne		36
		Total des périodes d’instruction complémentaires (max. de 48 périodes)		235
		Total des périodes d’instruction complémentaires en campagne (max. de 18 périodes)		36

AC – Activité de confirmation

- Nota :**
1. Les OCOM M326.02 (chapitre 4, section 18) à M326.07 (chapitre 4, section 18) et le COREN de l’OREN 326 (chapitre 3, [annexe B, appendice 7](#)) doivent se dérouler à un centre d’expédition dans le cadre de l’exercice d’expédition prévu. Par conséquent, le nombre de périodes pour ces OCOM est une estimation qui correspond aux 18 périodes réglementaires prévues pour une fin de semaine d’instruction. Tous les centres d’expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
 2. Choisir deux des trois activités de l’OCOM M326.02 (chapitre 4, section 18).

RÉPARTITION DES JOURNÉES ET DES FINS DE SEMAINE D'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoires	Dix-huit (18) périodes d'instruction (9 par jour) choisies parmi les OCOM obligatoires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de 9 périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN 302 [Service communautaire, chapitre 4, section 3], OREN 305 [Sports récréatifs, chapitre 4, section 6] ou OREN 306 [Tir de précision avec la carabine à air comprimé, chapitre 4, section 7]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 jours
EEC – bivouac	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte pour permettre au corps de cadets de participer à un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine, comprenant deux journées d'expérience pratique pour appuyer l'OREN 321 (Entraînement en campagne, chapitre 4, section 13) et l'OREN 322 (Navigation, chapitre 4, section 14) et l'OREN 324 (Survie en milieu sauvage, chapitre 4, section 16).	1 fin de semaine
Exercice d'expédition	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte aux cadets de l'étoile argent afin de participer à une fin de semaine d'instruction sur les expéditions dirigée par un centre d'expédition régional dans le but de perfectionner les compétences spécialisées en expédition. Le déroulement de cette fin de semaine est présenté à titre d'information à l' appendice 1 .	1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction obligatoires		6 jours

COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaires	Dix-huit (18) périodes d'instruction (9 par jour) choisies parmi les OCOM complémentaires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de 9 périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN 302 [Service communautaire, chapitre 4, section 3], OREN 305 [Sports récréatifs, chapitre 4, section 6] ou OREN 323 [Randonnée en montagne, chapitre 4, section 15]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM complémentaires qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 jours

Activité	Description	Durée
EEC – Activités de formation par l'aventure des cadets de l'Armée	Une fin de semaine d'instruction assistée complémentaire est offerte pour permettre au corps de cadets de participer à un des suivants : a. un EEC de formation par l'aventure de fin de semaine (OCOM C123.01, Participer à une formation par l'aventure, A-CR-CCP-951/PT-003); ou b. un EEC par temps froid de fin de semaine (OCOM C121.05, Participer à l'entraînement par temps froid, A-CR-CCP-107/PT-002).	1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction complémentaires		4 jours

Nota : Les journées et les fins de semaine d'instruction assistée doivent être planifiées et réalisées de façon à inclure la participation des cadets de tous les niveaux d'étoiles, à moins que la présente NQP indique le contraire.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DÉROULEMENT D'UN EXERCICE D'EXPÉDITION

1. La présente annexe vise à élaborer le chapitre 4 afin de donner des précisions quant au déroulement de l'OREN 326 (Mettre en pratique les habiletés d'expédition, chapitre 4, [section 18](#)).
2. L'instruction offerte au centre d'expédition est destinée à offrir aux cadets de l'étoile argent l'occasion de perfectionner les compétences en expédition dans un environnement structuré sous la supervision et les directives d'un personnel hautement qualifié. Le centre d'expédition aborde l'instruction au moyen d'une approche expérientielle, qui permet aux cadets de perfectionner des compétences comme la randonnée à vélo de montagne et la randonnée pédestre par l'expérience directe, à un niveau personnel. Chaque cadet aura l'occasion de se pencher sur ce qu'il a observé, senti et pensé lors de la fin de semaine et d'évaluer la façon dont cette expérience est liée à ce qu'il a déjà appris de même que son lien avec les expériences en expédition futures.
3. Les corps de cadets sont tenus de donner à tous les cadets, qui suivent une formation à un centre d'expédition, une séance d'information sur leur participation aux activités offerts au centre. L'information qui doit être présentée se trouve dans l'OCOM M326.01 (Se préparer pour une expédition, chapitre 4, section 18) et dans les instructions de ralliement précises du centre d'expédition. On recommande aux officiers d'instruction du corps de cadets de planifier le déroulement de cet OCOM pour deux semaines avant que les cadets arrivent au centre d'expédition afin de leur donner suffisamment de temps pour bien se préparer aux activités. Au cours de cet OCOM, les cadets recevront un formulaire d'évaluation des compétences et de l'expérience en expédition, qui doit être rempli et apporté au centre d'expédition.
4. Les OCOM suivants doivent être enseignés au centre d'expédition :
 - a. l'OCOM M326.03 (Mettre en pratique la gérance de l'environnement à titre de chef d'équipe, chapitre 4, section 18) - 1 période,
 - b. l'OCOM M326.04 (Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole, chapitre 4, section 18) - 2 périodes,
 - c. l'OCOM M326.05 (Utiliser l'équipement d'expédition, chapitre 4, section 18) - 2 périodes,
 - d. l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne, chapitre 4, section 18) - 1 période, et
 - e. l'OCOM M326.07 (Consigner des entrées dans un journal, chapitre 4, section 18) - 1 période.
5. Les centres d'expédition, sous l'autorité des officiers régionaux, choisissent et enseignent au moins deux des moyens de transport dynamiques suivants :
 - a. l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot, chapitre 4, section 18) - 5.5 périodes,
 - b. l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne, chapitre 4, section 18) - 5.5 périodes, ou
 - c. l'OCOM M326.02c (Faire une randonnée pédestre le long d'un itinéraire, chapitre 4, section 18) - 5.5 périodes.
6. Voici les attentes en entraînement de chaque moyen de transport dynamique :
 - a. **Le canotage.** Le cadet doit pagayer un canot à deux en eau calme sur une distance d'au plus 10 km.
 - b. **Randonnée en vélo de montagne.** Le cadet doit faire du vélo de montagne dans des sentiers pour vélo de montagne pour débutants sur une distance d'au plus 40 km.

- c. **La randonnée pédestre.** Le cadet doit faire une randonnée pédestre en suivant un itinéraire qui comprend une combinaison de terrains de catégories 1, 2 et 3 sur une distance d'au plus 10 km. Au moins le tiers de l'itinéraire doit se faire sur un terrain de catégorie 3.

7. Un horaire a été ajouté afin de donner au centre d'expédition un exemple de format à suivre durant la fin de semaine. Le nombre de périodes de tous les OCOM requis est une estimation qui correspond aux 18 périodes réglementaires prévues pour une fin de semaine d'instruction. Le centre d'expédition peut choisir de modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles. Pour élaborer un horaire d'instruction, les centres d'expédition peuvent choisir d'ajouter en plus des activités de formation par l'aventure des cadets de l'Armée (AFACA), telles que décrites dans l'A-CR-CCP-951/PT-003, pourvu que cela ne nuise pas à la capacité des cadets à satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire.

8. Toute l'instruction doit se dérouler selon un modèle de petits groupes. Selon les données recueillies du formulaire d'évaluation des compétences et de l'expérience en expédition, le cadet est placé en équipes d'au plus neuf personnes dès son arrivée le vendredi soir. Un instructeur d'équipe du centre d'expédition est désigné pour chaque équipe et doit demeurer avec l'équipe tout au long de la fin de semaine. Les tailles de ces équipes dépendent des ratios instructeur-cadets et non des qualifications exigées des instructeurs pour les activités de formation par l'aventure à diriger.

9. Lorsqu'on utilise une approche expérientielle en éducation, il est très important d'être conscient des périodes propices à l'apprentissage. Les périodes propices à l'apprentissage sont des situations qui surviennent naturellement au cours de la journée et qui permettent la discussion. Ces périodes renforcent à la fois l'expédition et la matière du programme du corps de cadets et doivent être exploitées tout au long de l'expédition. Le personnel du centre d'expédition doit prendre le temps d'expliquer la matière du programme et de mettre l'accent sur celle-ci au fur et à mesure que l'occasion se présente. Voici quelques-unes des périodes propices à l'enseignement :

- a. la navigation,
- b. le camping écologique,
- c. le soin des pieds,
- d. l'astronomie élémentaire,
- e. la faune,
- f. la prévision des conditions météorologiques,
- g. la routine au site de bivouac, et
- h. l'utilisation de l'équipement, etc.

EXEMPLE D'HORAIRE

Vendredi		
Heures	Tâches/Activité	Observations
	Ramasser les formulaires d'évaluation des compétences et des expériences en expédition	Le personnel du centre d'expédition doit lire et présenter sous forme de tableau les données des équipes de niveaux de compétence variés.
	Distribuer tout l'équipement d'expédition personnel et de groupe	Le personnel du centre d'expédition.
	Aménager le site de bivouac	Le personnel du centre d'expédition doit circuler entre les équipes pour s'assurer que les cadets savent comment dresser les tentes, organiser l'équipement, allumer les fanaux, etc.
	Séance d'information initiale/répartir les cadets en équipes	Doit comprendre : les activités, les attentes, la sécurité, l'horaire, l'habillement, les repas, les règlements, etc. L'instructeur est présenté aux cadets.
	Réviser la navigation	Effectuer au besoin, si le temps le permet.
Samedi		
Heures	Tâches/Activité	Observations
0600	Réveil/ablutions	Les cadets doivent emballer tout leur équipement personnel avant de déjeuner. Le personnel du centre d'expédition doit servir de modèle pour les activités routinières, tel que décrit dans l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne).
0630	Déjeuner	L'officier de la logistique (O Log) doit préparer le déjeuner et le personnel du centre d'expédition doit servir de modèle pour la préparation de l'aire des repas, la collecte des ordures, le nettoyage, etc.
0730	Démonter le site de bivouac	Selon les directives de l'instructeur d'équipe, chaque équipe doit démonter tous les articles du site de bivouac et organiser l'équipement personnel et de groupe pour les transporter au prochain site de bivouac.
0800	Commencer l'expédition	Voir les notas.
	Moyen de transport n° 1	L'instruction initiale portant sur le moyen de transport désigné doit être donnée conformément au GP. Une fois que l'instruction initiale est terminée, les équipes doivent quitter le site de bivouac de base et suivre l'itinéraire établi vers le deuxième bivouac.

Samedi		
Heures	Tâches/Activité	Observations
1200 - 1300	Dîner	Le dîner est prévu à un endroit désigné le long de l'itinéraire établi.
1600	Arrivée au deuxième bivouac	L'instructeur d'équipe doit prendre du temps durant le dîner pour enseigner l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne). Les équipes doivent aménager leur bivouac et l'instructeur d'équipe doit donner de la rétroaction au besoin. L'instructeur d'équipe doit s'assurer que les cadets respectent les principes discutés dans le cadre de l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne).
1730	Souper	La préparation du souper doit faire partie de la routine d'aménagement du site de bivouac des équipes. L'instructeur d'équipe doit prendre du temps durant le souper pour enseigner l'OCOM M326.02 (Utiliser l'équipement d'expédition).
1900	OCOM M326.07 (Consigner des entrées dans un journal)	Les instructeurs doivent s'assurer de choisir un emplacement éloigné des autres équipes pour enseigner cet OCOM. Après la présentation des PE de cet OCOM, toutes les équipes doivent inscrire une entrée au journal de groupe selon les directives de leur instructeur.
2000	Activités en soirée	Voir le nota 9.
1000	Extinction des feux	
Dimanche		
Heures	Tâches/Activité	Observations
0600	Réveil/déjeuner/démontage du site de bivouac	Les équipes doivent effectuer les activités routinières quotidiennes, tel que discuté dans le cadre de l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne). L'instructeur d'équipe ne doit pas donner de directives et doit observer ses équipes pour s'assurer que toutes les tâches sont effectuées.
0800	Moyen de transport n° 2	L'instruction initiale portant sur le moyen de transport désigné doit être donnée conformément au GP. Une fois que l'instruction initiale est terminée, les équipes doivent quitter le site de bivouac de base et suivre l'itinéraire établi vers le point d'arrivée de l'expédition.
1200	Dîner	Le dîner est prévu à un endroit désigné le long de l'itinéraire établi.

Dimanche		
Heures	Tâches/Activité	Observations
1330	Arriver au point d'arrivée de l'activité et fin de l'expédition	À leur arrivée au point d'arrivée de l'activité d'expédition, les équipes doivent retourner l'équipement selon les directives de l'O Log du centre d'expédition.
1430	Rétroaction	Tous les cadets sont tenus de : remplir une critique des activités du centre d'expédition et effectuer une entrée au journal au sujet de leurs expériences au cours de la fin de semaine.
1500	Départ	
<p>Nota :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'horaire de chaque habileté de la section des activités de l'expédition peut varier selon le choix. Bien que de l'instruction initiale soit requise, l'accent doit être mis sur l'exécution de chaque compétence par les cadets par l'entremise d'une activité d'expédition. 2. Les instructeurs sont tenus de donner les instructions de toutes les habiletés pour leur équipe tout au long de l'expédition. Cela donnera un faible ratio instructeur-étudiant, permettant à l'instructeur d'équipe d'offrir un apprentissage assisté plus individuel. 3. Durant l'activité de l'expédition, chaque cadet doit naviguer sur une partie de l'itinéraire, OCOM M326.04 (Naviguer le long d'un itinéraire), à l'aide de l'itinéraire fourni. 4. Les instructeurs d'équipe doivent faire des pauses au cours de l'itinéraire de l'expédition pour discuter des PE de l'OCOM M326.03 (Mettre en pratique la gerance de l'environnement à titre de chef d'équipe). De plus, on les encourage à prendre conscience des périodes propices à l'enseignement et de les utiliser aussitôt qu'elles surviennent. 5. D'autres AFACA peuvent être ajoutées à l'activité de l'expédition. Par exemple : durant la randonnée pédestre, on peut donner l'occasion aux cadets de marcher dans une série de cavernes ou de descendre un rocher en rappel ou d'inclure une randonnée dans un sentier avec le canotage et la randonnée à vélo de montagne pour que les cadets se déplacent d'un emplacement à un autre. Une certaine souplesse est permise en autant que les principaux objectifs des deux moyens de transport choisis sont atteints. 6. Un centre d'expédition peut choisir d'organiser une activité pour l'expédition qui permet aux cadets de participer à un moyen de transport dynamique différent chaque jour de l'expédition. 7. L'instructeur d'équipe doit prendre du temps durant le dîner et le souper pour enseigner l'OCOM M326.05 (Utiliser l'équipement d'expédition) et l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne). 8. Des activités en soirée doivent être prévues et consister en : une révision de navigation, des jeux de promotion du travail d'équipe, une présentation des activités du jour suivant, etc. 9. L'heure de la fin de l'activité de l'expédition peut varier d'un centre d'expédition à l'autre. 		

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DÉROULEMENT D'UN EEC – BIVOUAC

1. Un total de 18 périodes est accordé pour l'EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
2. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant l'EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine et confirmés par des activités pratiques en campagne :
 - a. M321.01 (Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne, chapitre 4, section 13),
 - b. M322.02 (Calculer la déclinaison magnétique, chapitre 4, section 14),
 - c. M322.03 (Identifier les éléments d'un système de positionnement global, chapitre 4, section 14),
 - d. M322.04 (Identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS, chapitre 4, section 14), et
 - e. M322.05 (Entrer les données cartographiques dans le récepteur GPS, chapitre 4, section 14).
3. L'instruction en campagne des OCOM suivants doit être enseignée pendant l'EEC – bivouac - lors d'une fin de semaine :
 - a. M321.02 (Construire les éléments de bivouac, chapitre 4, section 13),
 - b. M322.01 (Réviser la navigation de l'étoile rouge, chapitre 4, section 14),
 - c. M322.06 (Identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS, chapitre 4, section 14),
 - d. M334.01 (Construire un abri improvisé, chapitre 4, section 16),
 - e. M324.02 (Recueillir de l'eau potable, chapitre 4, section 16),
 - f. M324.03 (Allumer un feu sans allumettes, chapitre 4, section 16),
 - g. M324.04 (Prédire les conditions météorologiques (météo), chapitre 4, section 16), et
 - h. M324.05 (Déterminer quand effectuer un auto-sauvetage, chapitre 4, section 16).
4. Les officiers d'instruction des unités sont tenus d'élaborer une instruction d'exercice qui comprend tous les OCOM décrits au paragraphe 4.b.
5. Ressources requises :
 - a. un sac de couchage,
 - b. un matelas gonflable,
 - c. une cuvette,
 - d. un sac à dos,
 - e. un tapis de sol,
 - f. un contenant d'eau,
 - g. un réchaud à deux brûleurs,
 - h. un entonnoir,
 - i. du combustible de naphte,
 - j. un fanal à deux générateurs,
 - k. des manchons,

- l. un ensemble de casseroles,
- m. un extincteur,
- n. une trousse de premiers soins,
- o. une couverture,
- p. une civière,
- q. une trousse de nettoyage de déversement,
- r. des sacs à déchets,
- s. des ustensiles et assiettes nécessaires pour les repas en campagne,
- t. des produits de papier appropriés (papier hygiénique, essuie-tout, etc.) au besoin,
- u. une lampe de poche,
- v. des piles de lampe de poche,
- w. une RIC,
- x. une hache de 4 lb (manche de 36 pouces),
- y. une scie à archet de 24 pouces,
- z. une pelle,
- aa. un seau,
- ab. des allumettes,
- ac. un sifflet,
- ad. un miroir,
- ae. une trousse de survie,
- af. une pierre à feu,
- ag. de l'acier,
- ah. un couteau de poche,
- ai. une boussole,
- aj. un récepteur du système de positionnement global (GPS), et
- ak. une carte topographique de la région.

EXEMPLE D'HORAIRE D'INSTRUCTION

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 1	OCOM	M307.01 (Identifier les occasions d'instruction de l'étoile argent)	M308.02 (Donner des commandements)	M304.01 (Décrire les éléments de la condition physique)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 2	OCOM	M308.01 (Préparer une escouade pour le rassemblement)	M308.01 (Préparer une escouade pour le rassemblement)	M308.01 (Préparer une escouade pour le rassemblement)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 3	OCOM	M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets)	M304.03 (Mettre à jour le plan d'activité personnel)	M305.01 (Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 4	OCOM	M325.01 (Participer à une discussion pour l'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée)	M322.02 (Calculer la déclinaison magnétique)	M322.02 (Calculer la déclinaison magnétique)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 5	OCOM	M303.01 (Définir le rôle d'un chef d'équipe)	M303.01 (Définir le rôle d'un chef d'équipe)	M321.01 (Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 6	OCOM	M306.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision)	M306.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision)	M306.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision)
	Instructeur			
	Endroit			

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 7	OCOM	M303.02 (Participer à une relation de mentorat)	C325.02 (Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg)	M303.03 (Pratiquer l'auto-évaluation)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 8	OCOM	M320.02 (Définir la vaillance)	C320.04 (Discuter des actions d'un militaire de l'Armée canadienne honoré pour un acte de vaillance)	M320.03 (Discuter des façons dont les citoyens canadiens honorent les membres des Forces canadiennes pour service rendu)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 9	OCOM	M305.01 (Participer à des sports d'équipe organisés)	M305.01 (Participer à des sports d'équipe organisés)	M305.01 (Participer à des sports d'équipe organisés)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 10	OCOM	C321.02 (Identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace)	C321.02 (Identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace)	C121.03 (Choisir les vêtements pour temps froid)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 11	OCOM	C301.01 (Discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada)	C301.01 (Discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada)	M307.02 (Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 12	OCOM	M325.02 (Énumérer les compétences d'un chef d'activités en plein air)	M325.02 (Énumérer les compétences d'un chef d'activités en plein air)	M325.03 (Discuter de la conscience de soi et de la conduite professionnelle comme compétence pour un chef d'activités en plein air)
	Instructeur			
	Endroit			

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 13	OCOM	M303.07 (Diriger les cadets tout au long d'une activité de leadership)	C303.02 (Donner une présentation sur un chef)	C303.02 (Donner une présentation sur un chef)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 14	OCOM	M303.07 (Diriger les cadets tout au long d'une activité de leadership)	M309.01 (Expliquer les principes de l'instruction)	M309.01 (Expliquer les principes de l'instruction)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 15	OCOM	M309.02 (Identifier les méthodes d'instruction)	M309.02 (Identifier les méthodes d'instruction)	M309.03 (Décrire les techniques d'art oratoire efficace)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 16	OCOM	M326.01 (Se préparer pour une expédition)	C304.02 (Évaluer le plan d'activité personnel)	M305.01 (Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 17	OCOM	M303.05 (Superviser les cadets)	M303.05 (Superviser les cadets)	M307.03 (Reconnaître le partenariat entre la LCAC et le MDN)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 18	OCOM	M302.01 (Effectuer un service communautaire)	M302.01 (Effectuer un service communautaire)	M302.01 (Effectuer un service communautaire)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 19	OCOM	M320.01 (Identifier les lieux historiques canadiens et donner leur signification)	M320.01 (Identifier les lieux historiques canadiens et donner leur signification)	M309.04 (Décrire les techniques de questions)
	Instructeur			
	Endroit			

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 20	OCOM	M309.05 (Choisir les aides didactiques appropriées)	M309.05 (Choisir les aides didactiques appropriées)	C306.01 (Identifier les organismes civils de tir de précision)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 21	OCOM	M305.01 (Participer à des sports d'équipe organisés)	M305.01 (Participer à des sports d'équipe organisés)	M305.01 (Participer à des sports d'équipe organisés)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 22	OCOM	M309.06 (Planifier une leçon)	M309.06 (Planifier une leçon)	C309.02 (Planifier une leçon)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 23	OCOM	C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets)	C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets)	C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 24	OCOM	M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes)	M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes)	C301.02 (Discuter des événements actuels)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 25	OCOM	M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes)	C308.01 (Exécuter l'exercice militaire avec drapeaux)	C308.01 (Exécuter l'exercice militaire avec drapeaux)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 26	OCOM	C320.02 (Identifier les récompenses et les distinctions des Forces canadiennes)	C308.01 (Exécuter l'exercice militaire avec drapeaux)	C308.01 (Exécuter l'exercice militaire avec drapeaux)
	Instructeur			
	Endroit			

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 27	OCOM	C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes)	C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes)	C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 28	OCOM	M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets)	M304.04 (Évaluer le plan d'activité personnel)	M305.01 (Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 29	OCOM	C322.03 (Identifier les principes de création d'une carte)	C322.04 (Dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur du lieu d'instruction locale)	C321.01 (Identifier les méthodes d'élimination des déchets en campagne)
	Instructeur			
	Endroit			
Séance 30	OCOM	C320.01 (Visionner les <i>Minutes Historica</i> sur l'histoire militaire canadienne)	C208.01 (S'exercer à la prise d'armes dans le cadre d'une revue)	C208.01 (S'exercer à la prise d'armes dans le cadre d'une revue)
	Instructeur			
	Endroit			

JOURNÉES D'INSTRUCTION OCOM obligatoires (répartition des périodes d'instruction)	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	Période 7	Période 8	Période 9
Jour 1	OCOM M301.01 (Discuter des groupes de service communau- taire)	M303.04 (Communiquer à titre de chef d'équipe)	M302.01 (Effectuer un service communautaire)						
	Instructeur								
	Location								
Jour 2	OCOM M322.02 (Calculer la déclinaison magnétique)	M322.03 (Identifier les éléments d'un système de position- nement global)	M322.04 (Identifier les caracté- ristiques d'un récepteur GPS)	M322.05 (Entrer les données cartographiques dans un récepteur GPS)	M303.06 (Résoudre des problèmes)	C304.01 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets)			
	Instructeur								
	Location								

JOURNÉES D'INSTRUCTION EEC – bivouac (répartition des périodes d'instruction)		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	Période 7	Période 8	Période 9
Jour 1 de la fin de semaine	OCOM	M321.02 (Construire les éléments d'un site de bivouac)		M324.01 (Construire un abri improvisé)		M324.04 Prédire les conditions météoro- logiques (météo)		M324.03 (Allumer un feu sans allumettes)	M324.05 (Déterminer quand effectuer un auto- sauvetage)	
	Instructeur									
Jour 2 de la fin de semaine	Location									
	OCOM	M322.01 (Réviser la navigation de l'étoile rouge)	M324.02 (Recueillir de l'eau potable)	M322.06 (Identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS)		M324.03 (Allumer un feu sans allumettes)				
	Instructeur									
	Location									

JOURNÉES D'INSTRUCTION OCOM complémentaires (répartition des périodes d'instruction)	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	Période 7	Période 8	Période 9
	OCOM	C324.01 (Identifier les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes)	C324.02 (Construire des collets)	C324.05 (Préparer un repas à partir de sources trouvées en campagne)					
Instructeur									
Location									
OCOM	C224.02 (Préparer un feu de signalisation)	C123.03 (Participer à une activité de raquette)	C322.02 (Identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver)	C322.01 (Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe)					
Instructeur									
Location									
Jour 1									
Jour 2									

RESSOURCES REQUISES

Nota : L'équipement de sport requis dépendra des sports choisis par le corps.

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Article	Qté	OREN/OCOM
Lecteur DVD	1	M304.01
Trousse d'épreuve autonome Fitnessgram 8.0	1	M304.01
Téléviseur	1	M304.01
Règle de 30 cm (12 pouces)	10	M304.01, M304.02
Lecteur de disques compacts	1	M304.01, M304.02
Tapis d'exercice	5	M304.01, M304.02
Petite boîte en carton	6	M304.01, M304.02
Ruban à mesurer	2	M304.01, M304.02, M321.02, M322.01
Cônes	20	M304.01, M305.01, M321.02
Balles de base-ball	3	M305.01
But de base-ball	4	M305.01
Bâton de base-ball	2	M305.01
Gant de base-ball (pour droitier et gaucher)	12	M305.01
Ballons de basket-ball	2	M305.01
Filet de basket-ball	2	M305.01
Casque de frappeur	2	M305.01
Bâtons de crosse pour joueurs	24	M305.01
Trousse de premiers soins	1	M305.01, M321 ACA, OREN 326, M326.02a, M326.02b, M326.02c
Drapeaux ou ruban	18	M305.01
Ballons de football	2	M305.01
Équipement de gardien de but	2 ensembles	M305.01
Bâton de gardien de but	2	M305.01
Bâton de jeu de crosse pour gardien de but	2	M305.01

Article	Qté	OREN/OCOM
Masque de gardien de but (crosse)	2	M305.01
Masque de gardien de but (ringuette)	2	M305.01
Casque de gardien de but (crosse)	2	M305.01
Bâton de gardien de but (ringuette)	2	M305.01
Protège-gorge et plastron de gardien de but (crosse)	2	M305.01
Filet de hockey	2	M305.01
Balle de hockey	2	M305.01
Bâtons de hockey	12	M305.01
Balle de crosse	2	M305.01
Filet de crosse	2	M305.01
Protège-dents	1 par cadet	M305.01
Disque de plastique (disque volant)	2	M305.01
Filet de ringuette	2	M305.01
Anneau en caoutchouc (ringuette)	2	M305.01
Ballon de soccer	2	M305.01
Filet de soccer	2	M305.01
Balle molle	3	M305.01
Ballons de volley-ball	2	M305.01
Filet de volley-ball	1	M305.01
Plombs à carabine à air comprimé	50 par cadet	M306.01
Carabine à air comprimé des cadets	1 par couloir	M306.01
Bretelle pour carabine à air comprimé des cadets	1 par carabine à air comprimé	M306.01
Lunettes de sécurité	2 par carabine à air comprimé	M306.01
Bloc-notes	1 par cadet	M320.01, M320.02, M325.02, M325.03
Couverture	2	M321 ACA

Article	Qté	OREN/OCOM
Ustensiles et assiettes	5 par cadet	M321 ACA
Trousse de nettoyage pour les déversements	1	M321 ACA
Extincteur	1	M321 ACA
Entonnoir	1 par réchaud	M321 ACA
RIC	1 par cadet	M321 ACA
Allumettes	1 paquet par groupe	M321 ACA
Miroir	1	M321 ACA
Produits de papier (p. ex., essuie-tout, papier hygiénique, etc.)	Selon les besoins	M321 ACA
Manchon de rechange	1 par fanal	M321 ACA
Civière	1	M321 ACA
Réchaud Coleman à deux brûleurs	1 par groupe	M321 ACA
Fanal à deux manchons	1 par groupe	M321 ACA
Cuvette	1 par cadet	M321 ACA
Boussole	1 par groupe	M321 CA, M322.01, M322.02, M322.06, OREN 326, M326.02a, M326.02b, M326.02c, M326.04
Récepteur GPS	1 par 4 cadets	M321 CA, M322.03, M322.04, M322.05, M322.06, C322.01, M326.02a, M326.02b, M326.02c
Tapis de sol	1 par cadet	M321 ACA, M324.01
Trousse de survie	1	M321 ACA, M324.01, M324.02, M324.05
Couteau de poche/outil polyvalent	1 par groupe	M321 ACA, M324.01, OREN 326, M326.05
Seau	1 par groupe	M321 ACA, M324.02, M324.03
Pelle	1	M321 ACA, M324.02, M324.03

Article	Qté	OREN/OCOM
Hache	1 par 4 cadets	M321 ACA, M324.03
Scie à archet	1 par 4 cadets	M321 ACA, M324.03
Pierre à feu et pièce de métal	1 par 2 cadets	M321 ACA, M324.03
Piles	6 par radio	M321 ACA, M326.02a, M326.02b, M326.02c
Sifflet	1 par cadet	M321 ACA, M326.02a, M326.02b, M326.02c
Matelas gonflable	1 par cadet	M321 ACA, OREN 326
Sac à dos d'expédition	1 par cadet	M321 ACA, OREN 326
Sacs à déchets	2 par cadet	M321 ACA, OREN 326
Ensemble de casseroles	1 par réchaud	M321 ACA, OREN 326
Sac de couchage	1 par cadet	M321 ACA, OREN 326
Lampe frontale/lampe de poche	1 par cadet	M321 ACA, OREN 326, M326.05
Combustible de naphte	4 l par groupe	M321 ACA, OREN 326, M326.05
Carton bristol	5	M321.02
Marqueurs	4	M321.02
Tresse blanche	1	M321.02
Ficelle	1 rouleau par groupe	M324.01
Sacs en plastique transparent	10	M324.02
Verre	1	M324.03
Petit bois	Selon les besoins	M324.03
Amadou	Selon les besoins	M324.03
Ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m	1 par canot	M326.02a
Écope	1 par canot	M326.02a
Pagaie	3 par canot	M326.02a
Amarres (avant et arrière)	2 par canot	M326.02a
Vêtement de flottaison individuel (V.F.I.)	1 par cadet	M326.02a

Article	Qté	OREN/OCOM
Canot à deux	1 par 2 cadets	M326.02a
Dispositif de communication	1 par 4 cadets	M326.02a, M326.02b, M326.02c
Clochette ou klaxon	1 par vélo de montagne	M326.02b
Outil pour l'entretien des vélos	1 par groupe	M326.02b
Pompe à vélo	1 par groupe	M326.02b
Ruban pour équipement/ruban-cache	3 rouleaux	M326.02b
Casque	1 par vélo de montagne	M326.02b
Feux et réflecteurs	1 par vélo de montagne	M326.02b
Lubrifiant	1	M326.02b
Vélo de montagne	1 par cadet	M326.02b
Sac à dos pour une journée	1 par cadet	M326.02b, M326.02c
Bottes de randonnée	1 par cadet	M326.02c
Bâtons de randonnée	2 par cadet	M326.02c
Carte topographique de la région utilisée	1 par groupe	M326.02c, M321 CA, M322.01, M322.02, M322.05, M322.06, OREN 326, M326.02a. M326.02b, M326.04
Trousse de réparation du sac à dos d'expédition	1	OREN 326
Scie pliante	2	OREN 326
Bâtons lumineux	10	OREN 326
Radio portative	1 par 4 cadets	OREN 326
Vêtements contre la pluie	1 par cadet	OREN 326
Sacs en plastique refermables (petits et grands)	4 par cadet	OREN 326
Tente	1 par 2 cadets	OREN 326
Sac de compression/sac imperméable	1 par cadet	OREN 326
Sac de compression imperméable	1 par cadet	OREN 326
Récipient d'eau	1 par cadet	OREN 326, M326.02a, M326.02b, M326.02c, M321 ACA

Article	Qté	OREN/OCOM
Mousqueton	1 par cadet	OREN 326, M326.05
Bouteille de combustible	1 par réchaud	OREN 326, M326.05
Corde	Selon les besoins	OREN 326, M326.05
Réchaud à brûleur unique	1 par groupe	OREN 326, M326.05
Filtre à eau	1 par groupe	OREN 326, M326.05

INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE

Article	Qté	OREN/OCOM
Règle de 30 cm (12 pouces)	10	C304.02
Cibles de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART)	1 par couloir de tir	C311.01
Carabine à air comprimé des cadets	1 par couloir	M306.01, C306.02, C306.03, C311.01
Lecteur de disques compacts	1	C304.02
Pièces de monnaie	1 par couloir de tir	C311.01
Brayer de porte-drapeau consacré	1 par cadet	C308.01
Drapeau avec une hampe	1 par cadet	C308.01
Tapis d'exercices	5	C304.02
Ruban à mesurer	1	C304.02, C322.04
Cônes	20	C304.02, C321.03
Plate-forme surélevée pour les cibles	1 par couloir	C306.03
Support à carabine	1 par couloir	C306.03
Lunettes de sécurité	2 par carabine à air comprimé	C306.03, C311.01
Tapis de tir	2 par couloir de tir	C311.01
Table de six pieds	1 par couloir	C306.03
Petite boîte en carton	6	C304.02
Cible appropriée	10	C306.03
Cadre de cible	1 par couloir	C306.03
Lecteur DVD	1	C320.01

Article	Qté	OREN/OCOM
Vidéo Minutes Historica	1	C320.01
Téléviseur	1	C320.01
Bloc-notes	1 par cadet	C320.04, C322.03, C322.04, C322.04
Scie à archet	1 par 4 cadets	C321.03
Corde de nylon	Selon les besoins	C321.03
Hache	1	C321.03, M324.03
Récepteur GPS	1 par groupe	C322.01
Boussole	1 par groupe	C322.01, C322.02
Carte topographique de la région utilisée	1 par groupe	C322.01, C322.02
Exemples de cartes	1	C322.03, C322.04
Marqueurs et crayons	4	C322.04
Règle	1 par groupe	C322.04
Fil métallique non ferreux	2 par groupe	C324.02
Appât simulé	1	C324.02
Ficelle	1 rouleau par groupe	C324.02, C321.03
Couteau de poche	1 par groupe	C324.02, C324.03, C324.05
Ligne de pêche	1 par cadet	C324.03
Hameçon	1 par cadet	C324.03
Épingle de sûreté	10	C324.03
Poisson	1	C324.05
Allumettes	1 pochette par groupe	C324.05
Lapin	1	C324.05
Pelle	1	C324.05
Papier d'aluminium	Rouleau de 75 pieds	C324.05
Piles	6 par radio	C325.01
Lampe de poche	1 par 4 cadets	C325.01
Radio portative	1 par 4 cadets	C325.01

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

DOCUMENTS DISPONIBLES AUPRÈS DU CORPS DE CADETS

- A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHH 3-2 (2003). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-096 Directeur - Cadets 3 (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A0-107 Directeur - Cadets 3 (2007). OAIC 14-31, *Programme de sécurité générale - Directeur - Cadets et Rangers junior canadiens*. Ottawa, MDN.
- A1-010 A-CR-CCP-030/PT-001 D Cad 4 (2005). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES AUXQUELS IL EST FAIT RÉFÉRENCE PENDANT LE DÉVELOPPEMENT

- A0-010 D Cad (2006). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-031 A-PD-202-001/FP-000 DC (1993). *Les Musiques et marches militaires des Forces canadiennes, Volume 1, Instructions sur les musiques*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-033 D Cad (2004). OAIC 14-21, *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-036 Cadets Canada (sans date). *Mouvement des cadets du Canada, Série de championnats du biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-039 D Cad 3 (1997). OAIC 11-08, *Protection et gérance de l'environnement*. Ottawa, D Cad 3.
- A0-040 2005-113124 D Cad (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-041 D Cad (2005). OAIC 14-41, *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation (2001). *Manuel d'instruction et d'éducation individuelle des Forces canadiennes (vol. 6)*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation (2002). *Manuel d'instruction et d'éducation individuelle des Forces canadiennes (vol. 6)*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A0-056 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.
- A0-058 A-P9-050-000/PT-004 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation (1999). *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation (vol. 4)*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.

- A2-030 D Cad 4 (2005). OAIC 40-03, *Grades des cadets de l'Armée et effectifs des corps de cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-031 D Cad (2003). OAIC 40-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-034 ACP 125 CANSUP-1(B) QGDN (1984). *Procédure radiotéléphonique à l'intention des Forces canadiennes (Élément terre)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-035 D Cad 4 (2006). OAIC 41-05, *Programme des expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-036 A-CR-CCP-121/PT-002 D Cad (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-041 B-GL-382-005-PT-001 Forces canadiennes (2006). *Cartes, dessins topographiques et le système de positionnement global*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-046 B-GA-217-001/PT-002 MDN (sans date). *La survie sous tous les climats*, Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale.
- A2-063 A-CR-CCP-107/PT-002 Directeur - Cadets 3. (1978). *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Plan de cours – Programme d'instruction, Initiation pratique à l'entraînement d'hiver*. Ottawa, Ontario, MDN.
- A2-064 A-AD-200-000/JD-001 MDN (2005). *Distinctions honorifiques canadiennes conférées aux membres des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, MDN.
- A2-066 (ISBN 0-662-62281-9) Anciens combattants Canada. (1996). *À cœur vaillant : À la mémoire des seize militaires canadiens récipiendaires de la Croix de Victoria pour leur bravoure au cours de la Seconde Guerre mondiale 1939-1945*. Ottawa, Ontario, TPSGC.
- C1-003 (ISBN II 770973 5) Marine royale (1972). *Admiralty Manual of Seamanship 1964, Volume 1*. Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
- C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- C2-007 (ISBN 0-7858-1446-9) Pawson, D. (2001). *Pocket Guide to Knots and Splices*. Edison, New Jersey, Chartwell Books, Inc.
- C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, Harper Collins Publishers.
- C2-009 (ISBN 0-684-85909-2) Harvey, M. (1999). *The National Outdoor Leadership School's Wilderness Guide*. New York, New York, Fireside.
- C2-011 (ISBN 0-89886-910-2) McGivney, A. (2003). *Leave No Trace, A Guide to the New Wilderness Etiquette*. Seattle, Washington, Mountaineers Books.
- C2-012 (ISBN 0-89886-643-X) Weiss, H. (1988). *Secrets of Warmth for Comfort or Survival*. Seattle, Washington, The Mountaineers.
- C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual : A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, New York, Three Rivers Press.

- C2-030 (ISBN 0-7710-8250-9) Merry, W. (1994). *St. John Ambulance The Official First aid Guide*. Toronto, Ontario, McClelland & Stewart Inc.
- C2-034 (ISBN 0-87322-637-2) Priest, S., & Gass, M. (2005). *Effective Leadership in Adventure Programming* (2^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics Publishing Inc.
- C2-038 (ISBN 0-78722-459-6) Mary Henton (1996). *Adventure in the Classroom: Using Adventure to Strengthen Learning and Build a Community of Life-Long Learners*. Dubuque, Iowa, Kendall Hunt Publishing.
- C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, David, & Cleveland, Paul (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
- C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, Karen (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Chris Bagshaw (2006). *The Ultimate Hiking Skills Manual*. Cincinnati, Ohio, David & Charles.
- C2-066 (ISBN 1-4000-5309-9) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual : A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, New York, Three Rivers Press.
- C2-076 (ISBN 0-87322-443-4) Laurie Gullion (1994). *Outdoor Pursuits Series: Canoeing*. Champaign, Illinois, publié par Human Kinetics Publishers.
- C2-077 (ISBN 1-55013-654-2) Bill Mason (1995). *Path of the Paddle: An Illustrated Guide to the Art of Canoeing*. Toronto, Ontario, Key Porter Books.
- C2-078 (ISBN 1-55013-079-X) Bill Mason (1988). *Song of the Paddle: An Illustrated Guide to Wilderness Camping*. Toronto, Ontario, Key Porter Books.
- C2-082 (ISBN 1-57954-883-0) Todd Downs (2005). *Bicycle Maintenance and Repair for Road and Mountain Bikes* (5^e éd.), Rodale Inc.
- C2-083 (ISBN 0-07-149390-5) Tim Brink (2007). *The Complete Mountain Biking Manual*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
- C2-084 (ISBN 1-55297-734-X) Mel Alwood (2004). *Mountain Bike Maintenance: The Illustrated Manual*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books Ltd.
- C2-087 Mike Badyk, Ken Buck, Natalie Sahl, Rob Schultz & Don Vrooman (1998). *Learn to Mountain Bike Clinic Workbook* (2^e éd.), The Ontario Cycling Association & Ontario Recreational Mountain Biking Alliance.
- C2-088 (ISBN 1-55297-653-X) Nicky Crowther (2002). *The Ultimate Mountain Bike Book*. Toronto, Ontario, Firefly Books Ltd.
- C2-097 Ontario Rifle Association (2003). *Ontario Rifle Association: Handbook for New Members*. Haliburton, Ontario. Milcun Marksmanship Complex and Ontario Rifle Association.
- C2-098 Constantine, R. (1998). *Modern Highpower Competition: From Beginner to Master*. Manchester, Connecticut, Precision Shooting Inc.
- C2-103 (ISBN 0-89886-427-5) Don Graydon & Curt Hanson (éd.) (2001). *Mountaineering: The Freedom of the Hills* (6^e éd.), Seattle, Washington The Mountaineers.

- C2-106 (ISBN 0-900082-04-6) Ray Rowe (1997). *Canoeing Handbook (2^e éd.)*. Guildfrid, Royaume-Uni, Biddles Ltd.
- C2-109 (ISBN 0-7872-6561-6) Deborah A. Sugerman, Kathryn L. Doherty, Daniel E. Garvey, & Michael A. Gass (2000). *Reflective Learning: Theory and Practice*. Dubuque, Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.
- C2-112 (ISBN 1-55046-377-2) Gary McGuffin, & Joanie McGuffin (2005). *Paddle Your Own Canoe: An Illustrated Guide to the Art of Paddling*. Richmond Hill, Ontario, Boston Mills Press.
- C2-142 (ISBN 0-7645-6933-3) McNamara, J. (2004). *GPS for Dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.
- C2-143 (ISBN 1-58923-145-7) Featherstone, S. (2004). *Outdoor Guide to Using Your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.
- C2-144 (ISBN 0-07-223171-8) Broida, R. (2004). *How to do Everything With Your GPS*. Emerville, Californie, McGraw-Hill.
- C2-146 (ISBN 0-9655780-0-3) Pullman, B., & Hanenkrat, F. (1997). *The New Position Rifle Shooting: A Comprehensive Guide to Better Target Shooting*. Oak Harbor, Ohio, Target Sport Education Center.
- C2-148 (ISBN 978-0-8117-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.
- C2-150 (ISBN 0-89886-502-6) Graham, J. (1997). *Outdoor Leadership: Techniques, Common Sense and Self-Confidence*. Seattle, Washington, The Mountaineers.
- C2-151 (ISBN 0-7360-4709-3) Gilbertson, K., Bates, T., McLaughlin, T., & Ewert, A. (2006). *Outdoor Education: Methods and Strategies*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C2-152 (ISBN 1-898555-09-5) Ogilvie, K. (1993). *Leading and Managing Groups in the Outdoors: New Revised Edition*. Cumbria, Angleterre, The Institute for Outdoor Learning.
- C2-153 (ISBN 0-7360-5731-5) Martiun, B., Cashel, C., Wagstaff, M., & Breunig, M. (2006). *Outdoor Leadership: Theory and Practice*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- C2-155 (ISBN 978-1-58574-556-2) The Lyons Press. (2002). *U.S. Army Survival*. Guilford, Connecticut, The Lyons Press.
- C2-156 (ISBN 0-89815-627-0) Meyer, K. (1994). *How to Shit in the Woods*. Berkley, Californie, Ten Speed Press.
- C2-158 (ISBN 0-07-136417-X) Conover, G., & A. Conover (2001). *The Winter Wilderness Companion: Traditional and Native American Skills for the Undiscovered Season*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
- C2-160 (ISBN 0-89886-947-1) Lanza, M. (2003). *Winter Hiking and Camping: Managing for Comfort and Safety*. Emmaus, Pennsylvanie, The Mountaineers Books.
- C2-161 (ISBN 1-878239-09-0) Gorman, S. (1991). *AMC Guide to Winter Camping: Wilderness Travel and Adventure in the Cold-Weather Months*. Boston, Massachusett, Appalachian Mountain Club Books.
- C2-170 S.O. Gorman, J., & Morris, M. (1998). *You Are Here. The Backpacker*.

- C2-172 (ISBN 1-84342-262-X) Hurst, S. (1929). *The Silent Cities: An Illustrated Guide to the War Cemeteries and Memorials to the 'Missing' in France and Flanders: 1914–1918 Containing 959 Illustrations and 31 Maps*. Londres, Angleterre, Methuen & Co. Ltd.
- C2-173 (ISBN 0-7509-3696-9) Glanfield, J. (2005). *Bravest of the Brave: The Story of the Victoria Cross*. Gloucestershire, Angleterre, Sutton Publishing Limited.
- C2-174 (ISBN 0-7478-0635-7) Duckers, P. (2005). *The Victoria Cross*. Buckinghamshire, Angleterre, Shire Publications Ltd.
- C2-175 (ISBN 1-55439-57-5) Douglas, T. (2005). *Great Canadian War Heroes: Victoria Cross Recipients of World War II*. Canmore, Alberta, Altitude Publishing.
- C2-176 (ISBN 1-84342-091-0) Creagh, O., & Humphris, E. (1920). *The V.C. and D.S.O. Book: The Victoria Cross 1856-1920*. Paternoster House, Paternoster Row, Angleterre, The Standard Art Book Co. Ltd.
- C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Londres, HarperCollins Publishers.
- C3-150 (ISBN 13: 978-0-8117-3292-5) Gregory Davenport (2006). *Wilderness Survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.

SITES WEB

- A1-001 *Anciens Combattants Canada*. (2006). Extrait le 24 mars 2006 du site www.vac-acc.gc.ca.
- A2-043 *Opérations courantes*. (2006). Extrait le 23 février 2007 du site www.forces.gc.ca/site/Operations/current_ops_f.asp.
- A2-061 *Appuyons nos troupes*. (2006). Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.cfpsa.com/supportourtroops/>.
- A2-062 *Le Canada se souvient*. (2006). Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.vac-acc.gc.ca/remembers%5Ff/>.
- C0-014 *La Légion royale canadienne : Répondre aux besoins des communautés canadiennes*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp.
- C0-015 *Découvrir Kiwanis*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.kiwanis.org/>.
- C0-016 *Histoire du Lions Clubs International*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.lionsclubs.org/FR/index.shtml>.
- C0-017 *À propos du Rotary*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.rotary.org/fr/AboutUs/Pages/ridefault.aspx>.
- C0-031 *What Is Ultimate - The Game*. (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html.
- C0-031 *What Is Ultimate Frisbee?* (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.whatisultimate.com.
- C0-034 *About Ultimate*. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.upa.org/ultimate.
- C0-044 *Commission canadienne pour l'UNESCO*. (2006). Extrait le 16 août 2006 du site <http://www.unesco.ca>.

- C0-046 *Winnie the Pooh (Winnie l'ourson)* (2006). Extrait le 5 mai 2006 du site http://en.wikipedia.org/wiki/Winnie_the_pooh.
- C0-196 *Le prix.* (2006). Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.lpde.org/Award.htm>.
- C0-241 *Posture and Breathing.* (2006). Extrait le 12 février 2008 du site <http://breathing.com/articles/posture.htm>.
- C1-084 *Réconciliation : Monument au maintien de la paix.* (2006). Extrait le 29 juin 1905 du site http://www.canadacapital.gc.ca/bins/ncc_web_content_page.asp?cid=16297-24563-24552&lang=2&bhcp=1.
- C1-089 *One Street, Three Great Men.* (2006). Extrait le 28 février 2007 du site <http://forums.army.ca/forums/index.php?topic=30220.0;all>.
- C2-044 *Manuel d'information aéronautique.* (2006). Extrait le 2 octobre 2007 du site <http://tc.gc.ca/publications/EN/TP14371/PDF/HR/TP14371E.PDF>.
- C2-046 *PioneeringProjects.org.* (2006). Extrait le 20 février 2007 du site <http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm>.
- C2-086 *History.* (2006). Extrait le 4 octobre 2007 du site <http://www.dkra.ca/welcome.htm>.
- C2-089 *Guide du jeune cycliste.* (2006). Extrait le 5 octobre 2007 du site <http://www.mto.gov.on.ca/french/safety/cycling/youngcyclist.htm>.
- C2-090 *Trail Difficulty.* (2006). Extrait le 10 octobre 2007 du site http://www.imba.com/resources/trail_building/itn_17_4_trail_difficulty.html.
- C2-092 *L'art du cyclisme.* (2006). Extrait le 5 octobre 2007 du site <http://www.mto.gov.on.ca/french/pubs/cycling/index.shtml>.
- C2-157 *Cricket Chirps to Temperature.* (2006). Extrait le 1^{er} février 2008 du site <http://www.almanac.com/outdoors/crickets.php>.
- C2-162 *Weather Lore.* (2006). Extrait le 1^{er} février 2008 du site <http://www.rcn27.dial.pipex.com/cloudsrus/lore.html>.
- C2-165 *Manuel de référence.* (2006). Extrait le 26 février 2008 du site <http://armycadetleague.ca/Templates/refMan.htm>.
- C2-166 *Cartography.* (2006). Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.geomaticssyukpn.ca/kids/cartography1.html>.
- C2-168 *A Student's Guide to Mapmaking.* (2006). Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.edgate.com/lewisandclark/cartography.html>.
- C2-169 *What Is Outward Bound?* (2006). Extrait le 3 mars 2008 du site www.outwardbound.ca.
- C2-177 *Communiqués - distinctions honorifiques.* (2006). Extrait le 7 mars 2008 du site http://www.gg.ca/media/index_f.asp?typeID=2.
- C2-178 *Family History.* (2006). Extrait le 10 mars 2008 du site <http://ukniwm.org.uk/srever/show/ConWebDoc.22/setPaginate/No>.

- C2-181 *Canada and the Victoria Cross.* (2006). Extrait le 1^{er} avril 2008 du site <http://www.legionmagazine.com/en/index.php/category/features/canada-and-the-victoria-cross/>.
- C2-182 *Backgrounder: Francis Scrimger, V.C.* (2006). Extrait le 1^{er} avril 2008 du site http://www.civilization.ca/cwm/media/bg_scrimger_f.html.
- C2-183 *The Gallantry of Lance-Corporal Fisher of the 13th Canadian Battalion.* (2006). Extrait le 1^{er} avril 2008 du site <http://www.grestwar.co.uk/westfront/ypsalient/secondypres/gravenstafel/fisher.html>.
- C2-184 *World War One Roll of Honour: Private (Piper) James Cleland Richardson V.C.* (2006). Extrait le 1^{er} avril 2008 du site http://Chilliwack.museum.bc.ca/WWI_R_names.html.
- C2-185 *Military History of Saskatchewan.* (2006). Extrait le 1^{er} avril 2008 du site http://esask.uregina.ca/entry/military_history_of_saskatchewan.html.
- C2-186 *Today's Forests - Promoting Sustainability.* (2006). Extrait le 25 mars 2008 du site <http://ontarioforests.mnr.gov.on.ca/spectrasites/viewers/showArticle.cfm?objectid=551DC374-4876-4590-A4F564FD9E79093B&method=DISPLAYFULLBARNOTITLEWITHRELATED&id=551DC374-4876-4590-A4F564FD9E79093B>.
- C2-187 *De la source au robinet : protéger la qualité de notre eau.* (2006). Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.ec.gc.ca/EnviroZine/french/issues/22/feature1_f.cfm.
- C2-188 *L'eau : pas de temps à perdre (Les mythes et les faits).* (2006). Extrait le 25 mars 2008 du site http://ec.gc.ca/water/fr/info/pubs/nttw/f_nttw8a.htm.
- C2-189 *Aménagement forestier durable.* (2006). Extrait le 26 mars 2008 du site http://foretscanada.mcan.gc.ca/articlesujet/top_suj/4.
- C2-190 *Digital Pamphlet: Careers in Cartography.* (2006). Extrait le 3 avril 2008 du site <http://www.cca-acc-org/careers.asp>.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des exigences d'évaluation spécifiques pour obtenir la qualification de l'étoile argent.

ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. L'A-P9-050-000/PT-Z01, *Manuel de l'instruction et de l'éducation, volume 1*, définit « l'évaluation de l'apprenant comme étant l'évaluation du progrès du participant pendant un programme d'instruction (évaluation formative) et de celle de ses réalisations à la fin du programme (évaluation sommative) ».

3. L'évaluation formative, ou l'évaluation **pour** l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Pendant l'évaluation formative, l'instructeur peut identifier le moment où une mesure corrective est requise, planifier les étapes suivantes de l'instruction, formuler des commentaires aux cadets pour qu'ils puissent s'améliorer et renforcer l'apprentissage pour aider le cadet à retenir l'information. L'évaluation formative peut également comprendre des occasions qui permettent aux cadets de se pratiquer par l'entremise de contrôles de rendement (COREN) qui sont utilisés dans le cadre de l'évaluation sommative. Les détails pour l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans les descriptions de leçons pertinentes qui se trouvent au chapitre 4.

4. L'évaluation sommative, ou l'évaluation **de** l'apprentissage, se déroule afin de déterminer si les apprenants ont atteint les objectifs de rendement (OREN) ou les objectifs de compétence (OCOM) essentiels (ceux qui font partie des conditions préalables en vue de poursuivre l'instruction individuelle et l'éducation) et elle est utilisée à la fin d'une phase d'instruction. Les détails de l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans le présent chapitre.

CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

5. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein des Organisations de cadets du Canada (OCC).

6. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

7. Les principes d'évaluation fondamentaux suivants doivent orienter la conduite des activités d'évaluation de l'étoile argent :

- a. avant l'instruction, l'instructeur doit communiquer au cadet les OREN et les OCOM connexes à la qualification;
- b. avant l'instruction, l'instructeur doit informer le cadet du plan d'évaluation pour la qualification et donner l'occasion au cadet de réviser les formulaires pertinents qui servent à l'évaluation;
- c. l'instructeur et le cadet doivent partager l'information de l'évaluation et s'en servir pour réviser et orienter l'instruction et l'apprentissage;
- d. l'instructeur doit fournir une rétroaction descriptive, constructive, fréquente et opportune afin d'aider le cadet à identifier ses forces et les domaines à améliorer;

- e. le cadet doit participer activement, continuellement et efficacement à l'évaluation, y compris apprendre à gérer son apprentissage par l'entremise des compétences en auto-évaluation; et
- f. le cadet doit être encouragé à communiquer activement, continuellement et efficacement avec les autres au sujet de son progrès d'apprentissage.

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC

8. Le PC s'applique aux PD des adolescents, qui sont adaptées de façon à convenir à la clientèle cible du PC. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

9. Une PD est une phase, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient les objectifs du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

10. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants, en s'assurant que l'instruction est pertinente, atteignable et axée sur l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être effectués d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

11. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve à l'[annexe A](#).

ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE DU CADET

12. L'évaluation du plan d'apprentissage, qui se trouve à l'[annexe B](#), fournit une stratégie globale d'utilisation des activités d'évaluation qui permet de déterminer si le cadet satisfait aux exigences de la qualification de l'étoile argent. L'évaluation du plan d'apprentissage :

- a. donne un aperçu de chaque évaluation de l'activité d'apprentissage, y compris l'objectif, la date de celle-ci, et décrit en détail le ou les instruments d'évaluation qui servent à appuyer l'évaluation des cadets;
- b. identifie la ou les cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM en cours d'évaluation, y compris :
 - (1) **Maîtrise des connaissances.** Les faits, les concepts et la théorie qu'un cadet doit connaître.
 - (2) **Habilité liée au raisonnement.** Un cadet se sert de ses connaissances pour régler un problème, prendre une décision, élaborer un plan, penser de façon éclairée, établir des objectifs ou s'évaluer.
 - (3) **Habilités.** La méthode par démonstration et exécution signifie que le cadet démontre sa capacité à exécuter une compétence. Pour l'évaluation, le cadet doit démontrer ces habiletés qui doivent être observées par un évaluateur.
 - (4) **Capacité à produire des résultats.** Un cadet se sert de ses connaissances, de son raisonnement et de ses habiletés pour créer un résultat concret.
 - (5) **Changements dans les attitudes et la disposition.** L'attitude d'un cadet à l'égard de l'apprentissage, de la sécurité, du comportement, etc. Les cibles dans ce domaine reflètent les comportements et les sentiments. Ils représentent des objectifs affectifs

importants retenus comme sous-produits de l'expérience du cadet au PC et ne sont donc habituellement pas évalués aux fins de l'obtention d'une qualification.

- c. identifie la ou les méthodes d'évaluation qui correspondent le mieux aux cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM, y compris :
- (1) **Choix de réponse.** Un cadet choisit la réponse correcte ou la meilleure réponse à partir d'une liste fournie. Les types de questions sont celles à choix multiples, vrai ou faux, à correspondances, à réponse courte et à trous. Bien que les questions à réponse courte et à trous nécessitent que le cadet rédige une réponse, elles n'exigent qu'une réponse très brève qui est correcte ou incorrecte; c'est pourquoi elles font partie de la catégorie Choix de réponse.
 - (2) **Réponse élaborée écrite.** Un cadet doit rédiger une réponse écrite à une question ou à une tâche plutôt que de sélectionner une réponse à partir d'une liste. Une réponse élaborée écrite est une réponse qui comprend au moins plusieurs phrases.
 - (3) **Évaluation du rendement.** Cette méthode d'évaluation est fondée sur l'observation et le jugement. On examine le rendement ou le résultat et une décision est rendue sur sa qualité.
 - (4) **Communication personnelle.** En recueillant des renseignements au sujet d'un cadet par l'entremise de la communication personnelle, l'apprentissage est évalué en interagissant avec lui.

INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

13. Des instruments d'évaluation particuliers ont été conçus pour appuyer chacune des activités d'évaluation qui font partie de l'évaluation du plan d'apprentissage. Ces instruments visent à normaliser les activités d'évaluation et l'évaluation de tous les cadets qui tentent d'atteindre la qualification. Les instruments d'évaluation se trouvent à l'[annexe B, appendices 1 à 7](#).

ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

14. Aucune évaluation supplémentaire du cadet, telle que des examens théoriques ou des contrôles de rendement, ne doit être utilisée pour déterminer l'éligibilité à la qualification à l'étoile argent. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales supplémentaires.

NORME DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ARGENT

15. La norme minimale de qualification de l'étoile argent est :
- a. une présence globale de 60 pour cent à toutes les séances d'instruction obligatoire et complémentaire prévues, telles que calculées par le corps de cadets; et
 - b. une réussite à chaque OREN telle qu'énoncée dans le dossier de qualification du programme étoile argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACCRUES

16. Certains OREN faisant partie de l'évaluation du plan d'apprentissage permettent la reconnaissance des compétences accrues. Les instructions d'évaluation des COREN pertinents décrivent les niveaux de compétence réalisés et inscrits au dossier de qualification. Cette information met en évidence les forces d'un cadet pour obtenir la qualification. Les définitions suivantes établissent la différence entre les niveaux d'atteinte des compétences de base et des compétences accrues :

- a. **Compétence de base.** Un cadet atteint une compétence de base en satisfaisant la norme de rendement décrit dans l'OREN pertinent; et

- b. **Compétence accrue.** Un cadet atteint une compétence accrue en dépassant la norme de rendement décrit dans l'OREN pertinent.

CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION

17. Un cadet qui ne satisfait pas à la norme de qualification d'un des OREN doit obtenir des occasions raisonnables pour atteindre la norme. Sauf indication contraire précisée dans l'évaluation du plan d'apprentissage et les instruments d'évaluation connexes, il n'y a aucune limite quant au nombre d'occasions supplémentaires qui peuvent être accordées au cadet, à la condition que celles-ci se déroulent à l'intérieur des ressources du corps de cadets. Si, à la fin de l'année d'instruction, un cadet qui détient la qualification étoile rouge n'a pas réussi un des OREN, le commandant du corps de cadets peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge aux exigences d'un des OREN, le commandant du corps de cadets doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison du cadet pour avoir échoué d'atteindre l'OREN;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire; et
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

18. Tout cadet pour lequel une dérogation a été émise ne se verra pas accordé la qualification de l'étoile argent. Cependant, le cadet passera à l'étoile or lors de sa quatrième année de participation au corps de cadets. Si le commandant n'accorde pas de dérogation au cadet, le cadet peut être tenu de reprendre l'instruction de l'étoile argent.

19. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation à la norme de qualification minimale de l'étoile argent et qui ont progressé à l'étoile or à leur quatrième année de participation au corps de cadets doivent atteindre les exigences manquantes des OREN de l'étoile argent. Pour faciliter cette progression, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités réalisées de l'étoile or qui font aussi partie de l'étoile argent.

20. Nonobstant l'orientation générale énoncée aux paragraphes 18 à 20, les restrictions suivantes s'appliquent :

- a. seulement les cadets qui ont atteint la qualification de l'étoile rouge peuvent se voir accorder une dérogation; et
- b. compte tenu des ressources et des incidences en terme de disponibilité des centres d'expédition pour que les cadets puissent participer aux activités de l'étoile or sans détenir l'instruction sur les compétences préalables donnée de l'étoile argent, les cadets ne peuvent obtenir que la dérogation à l'OREN 326 (Mettre en pratique les habiletés d'expédition, chapitre 4, [section 18](#)) autorisée par un représentant désigné de l'URSC. Le commandant du corps de cadets doit en faire la demande auprès du représentant désigné de l'URSC en passant par la voie hiérarchique. Lorsqu'il doit évaluer une dérogation du cadet à l'OREN 326 (chapitre 4, [section 18](#)), le personnel de l'URSC doit tenir compte de l'instruction équivalente acquise précédemment, y compris celle reçue dans le programme du CIEC et celle obtenue à l'extérieur du PC. Lorsqu'un cadet ne possède pas l'instruction équivalente appropriée, l'URSC peut accorder une dérogation à l'OREN tout en exigeant que le cadet termine l'OREN 326 (chapitre 4, [section 18](#)) durant son année de l'étoile or avant d'être éligible à participer à l'OREN 426.

DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET

21. Le progrès de chaque cadet doit être consigné dans le dossier de qualification du programme de l'étoile argent qui se trouve à l'[annexe C](#), lequel sert également à déterminer la réussite à la qualification de l'étoile

argent. Les commandants sont responsables de s'assurer que les résultats sont inscrits sur le formulaire DND 2399, *Dossier personnel du cadet*, de chaque cadet.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE ARGENT

22. Chaque cadet recevra le *Brevet d'aptitude de cadet*, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir réussi la qualification de l'étoile argent.

CONTRÔLE DU PROGRÈS DU CADET

23. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite auxquelles on s'attend de tous les cadets. L'officier du cours doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets.

24. L'officier du cours est encouragé à rencontrer le cadet de façons formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter du progrès du cadet en vue de l'obtention de sa qualification de l'étoile argent (évaluation de l'apprentissage) et pour lui faire part de ses commentaires sur son rendement général. Il est attendu que l'officier du cours rencontrera chaque cadet au moins une fois à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le document rempli de l'[annexe C](#), *Dossier de qualification du programme de l'étoile argent*. Les directives pour la conduite des entrevues se trouvent à l'[annexe D](#).

25. Les absences fréquentes à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire, qui feraient en sorte que le cadet ne satisfasse pas à la norme minimale de qualification de l'étoile argent, doivent être traitées conformément aux ordonnances de l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

26. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser vers l'obtention de la qualification de l'étoile argent et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'enseignement correctif. Ces séances de counselling sont axées sur les problèmes d'instruction. L'O Instr a la responsabilité de mener ces séances de counselling pour l'instruction. Les lignes directrices sur la façon de mener des séances de counselling pour l'instruction se trouvent à l'[annexe E](#), et le Formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve à l'[annexe E, appendice 1](#).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS

Période de développement (PD)	Période de développement 1 (PD1)		Période de développement 2 (PD2)		Période de développement 3 (PD3)
Âges	12 à 14		15 et 16		17 et 18
Années	A1	A2	A3	A4	A5+
Aperçu de la PD	L'apprentissage dans le PC est conçu en fonction de trois périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD axées sur l'âge. Le cadet se développe et perfectionne sa capacité de raisonnement de plus haut niveau (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse vers chaque PD.				
Apprentissage axé sur l'âge	Expérience		Développement		
Description de la PD	Le cadet a un automatisme bien développé, mais la partie du cerveau qui fait appel au raisonnement supérieur n'est pas encore à maturité. L'apprentissage efficace est actif et interactif avec beaucoup d'expériences pratiques.		Le cadet commence à développer une capacité de raisonnement supérieur, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. L'apprentissage efficace est interactif et pratique, cela permet aux cadets de prendre des décisions dans leur processus d'apprentissage.		
Attente liée à l'évaluation	Participation		Compétence de base		
But de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC <p>Nota : L'initiation du cadet à une variété d'activités d'instruction et d'occasions d'apprentissage, dont l'attente liée à l'évaluation est axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences <p>Nota : Les cours d'été 2 du CIEC commenceront à initier les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers, qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une base de connaissances vase et d'un ensemble de compétences, ainsi que l'introduction à la compétence liée au raisonnement Détermination et développement constants des domaines d'intérêt spécialisés particuliers et de l'aptitude Reconnaissance de l'atteinte de la compétence accrue Stimulation et maintien constant d'un intérêt marqué pour le PC 		
	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une connaissance accrue, d'un raisonnement ou d'une compétence dans un domaine de spécialisation ciblé lié aux intérêts, à la capacité et aux exigences du PC Développement continu d'une vaste base de connaissances, d'un ensemble de compétences et d'une capacité de raisonnement Reconnaissance continue des compétences accrues Stimulation et maintien constant d'un intérêt marqué pour le PC 		Compétence accrue		

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE – ÉTOILE ARGENT

COCOM/ COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 301 – Reconnaître l'objectif des groupes de service au Canada								
S.O.								
OREN 302 – Effectuer un service communautaire								
S.O.								
OREN 303 – Exercer le rôle d'un chef d'équipe								
COREN 303	OREN 303	L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à tenir le rôle de chef d'équipe.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation de rendement et communication personnelle	Le cadet est observé lorsqu'il exerce le rôle de chef d'équipe. Le rendement est ensuite discuté avec le cadet.	Une fois que les leçons liées à l'OCOM M303.07 sont terminées et durant toute l'année d'instruction.	Liste de contrôle de l'appendice 1 et rubrique connexe.	S.O.
OREN 304 – Mettre à jour le plan d'activité personnel								
S.O.								
OREN 305 – Participer à des sports récréatifs								
S.O.								
OREN 306 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision								
S.O.								
OREN 307 – Servir dans un corps de cadets de l'Armée								
S.O.								

COCOM/ COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 308 – Diriger une escouade avant un rassemblement								
COREN 308	OREN 308	Évaluer l'habileté du cadet à préparer une escouade pour le rassemblement.	Compétences	Évaluation de rendement	Le cadet est observé lorsqu'il prépare une escouade au rassemblement en : la formant, l'alignant selon la taille, l'alignant, l'inspectant et faisant l'appel.	Durant la préparation des rassemblements d'ouverture et de fermeture du corps de cadets.	Liste de contrôle de l'appendice 2.	S.O.
OREN 309 – Enseigner une leçon								
COREN 309	OREN 309	Évaluer la capacité du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit, de méthodes d'instruction et de matériel didactique appropriés.	Capacité à créer un document et à raisonner de façon compétente	Évaluation de rendement	Le plan de leçon du cadet est révisé et le cadet est observé pendant une instruction de 15 minutes.	Régulièrement pendant l'instruction de l'OCOM M309.07.	Liste de contrôle et rubrique de l'appendice 3.	Aucune aide n'est permise.
OREN 320 – Reconnaître la vaillance des membres de l'Armée canadienne								
S.O.								
OREN 321 – Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne – bivouac — lors d'une fin de semaine								
S.O.								

COCOM/ COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 322 – Tracer un emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur GPS								
322 COCOM 01	OCOM M322.02	Évaluer la capacité du cadet à calculer la déclinaison magnétique à partir de l'information fournie sur une carte topographique.	Compétence en raisonnement	Réponse élaborée écrite	Le cadet reçoit une carte topographique et on lui demande de calculer correctement la déclinaison magnétique actuelle en degrés.	Confirmation de l'OCOM M322.02.	Feuille de calcul de l'appendice 4.	S.O.
COREN 322	OREN 322	Évaluer la capacité du cadet à tracer sa position sur une carte topographique avec les coordonnées de quadrillage calculées par une unité GPS.	Compétence en raisonnement	Évaluation de rendement	Le cadet doit identifier ses coordonnées de quadrillage à partir des données fournies par une unité GPS puis tracer sa position sur une carte topographique avec une précision inférieure à 100 m.	Pendant l'OREN M322.06.	Liste de contrôle de l'appendice 5.	S.O.
OREN 324 – Survivre lorsqu'on est perdu								
324 COCOM 01	OCOM M324.01	Évaluer la capacité du cadet à construire un abri improvisé en situation de survie.	Habilité à créer des objets	Évaluation de rendement	Les abris fabriqués par les cadets en pairs doivent être évalués pour s'assurer qu'ils fournissent une protection adéquate contre les éléments en situation de survie.	Pendant l'exercice d'entraînement en campagne.	Liste de contrôle de l'appendice 6.	Pour limiter les conséquences sur l'environnement, le cadet doit utiliser un demi-abri (un tapis de sol) au lieu des branches.

COCOM/ COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
324 COCOM 02	OCOM M324.02	Évaluer la capacité du cadet à recueillir de l'eau en situation de survie.	Compétences	Évaluation de rendement	Le cadet doit fabriquer un dispositif et recueillir de l'eau d'une source de récupération d'eau improvisée.	Pendant l'exercice de bivouac.	Liste de contrôle de l'appendice 6.	Pour limiter les conséquences environnementales, le cadet doit remettre l'environnement à son état naturel (p. ex., remplir les trous) à la suite du COCOM.
324 COCOM 03	OCOM M324.03	Évaluer la capacité du cadet à allumer un feu sans allumettes ni briquet en situation de survie.	Habilité à créer des objets	Évaluation de rendement	Le cadet doit être évalué sur l'utilisation de la procédure appropriée pour allumer un feu à l'aide d'une des méthodes suivantes : pierre à feu et acier, archet et foret, scie à feu ou soleil et loupe.	Pendant l'exercice de bivouac.	Liste de contrôle de l'appendice 6.	Pour limiter les conséquences sur l'environnement, le cadet doit limiter les évaluations simultanées qui doivent avoir lieu. Le cadet est évalué sur la procédure utilisée et non sur la réussite à allumer un feu.
324 COCOM 04	OCOM M324.04	Évaluer la capacité du cadet à prédire les conditions météorologiques en observant les formations nuageuses et les situations météorologiques.	Compétence en raisonnement	Communications personnelles	On doit demander au cadet d'observer les conditions environnementales et de prédire les conditions météorologiques selon ses observations. Des questions de suivi supplémentaires peuvent être posées pour sonder l'habileté à raisonner du cadet.	Pendant l'exercice de bivouac.	Liste de contrôle de l'appendice 6.	Le cadet doit être évalué sur la procédure utilisée et non sur l' exactitude de ses prédictions météorologiques.

COCOM/ COREN	Portée	Objectif	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 325 – Identifier les compétences d'un chef d'activités en plein air								
S.O.								
OREN 326 – Mettre en pratique les habiletés d'expédition								
COREN 326	OREN 326	Évaluer l'habileté du cadet à exécuter les compétences en expédition.	Compétences	Évaluation de rendement	Les cadets sont observés pour s'assurer qu'ils exécutent les compétences en expédition, y compris : l'emploi de deux méthodes de transport, la supervision de la gérance environnementale, la navigation le long de l'itinéraire, l'utilisation de l'équipement d'expédition, le suivi de la routine quotidienne et la consignation des entrées dans un journal de bord.	Pendant l'OREN 326, l'exercice au centre d'expédition.	Liste de contrôle de l'appendice 7 et rubrique connexe.	S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN 303 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la rubrique d'évaluation du COREN 303 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Il n'y a pas de temps de prévu pour le COREN 303. Il doit être administré à tout moment et en tout lieu où les cadets de l'étoile argent dirigent des cadets dans une tâche de leadership.

Le cadet a droit à au moins une pratique à titre de leadership qui sera évaluée à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 303. Le cadet commentera et auto-évaluera sa pratique à titre de leadership à l'aide de la même rubrique. La pratique de la tâche de leadership ne sera pas inscrite au dossier de qualification du cadet.

La tâche formelle de leadership sera exécutée et évaluée à l'aide de la rubrique d'évaluation du COREN 303. Le cadet commentera et auto-évaluera sa tâche de leadership à l'aide de la même rubrique. La tâche de leadership doit être inscrite au dossier de qualification du cadet.

Si le cadet ne satisfait pas à la norme de rendement, des tâches de leadership supplémentaires lui seront données jusqu'à ce qu'il satisfasse la norme de rendement.

Faire deux photocopies de la rubrique d'évaluation du COREN 303 pour chaque tâche de leadership donnée.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Le cadet doit réviser la rubrique d'évaluation du COREN 303 et se familiariser avec les critères d'évaluation avant d'exécuter la tâche de leadership.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les méthodes d'évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies parce qu'elles permettent à l'évaluateur d'observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et de porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer la capacité du cadet à aider à diriger les cadets dans une tâche de leadership attribuée.

RESSOURCES

- deux copies des rubriques d'évaluation du COREN 303, et
- selon la tâche de leadership attribuée.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Selon la tâche de leadership attribuée.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



En observant le cadet diriger les cadets dans une tâche de leadership, évaluer la qualité d'exécution de chaque critère en indiquant (p. ex., mettre en évidence, encercler, prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation l'énoncé descriptif qui représente le mieux le jugement à porter. Les critères d'exécution d'une tâche de leadership sont évalués de la façon suivante :

- **Non réalisée;**
- **Réalisée avec difficulté;**
- **Réalisée sans difficulté; ou**
- **Norme dépassée.**

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive après l'évaluation.

1. Communiquer verbalement ou par écrit au cadet sa tâche de leadership.
2. S'assurer que le cadet comprend la tâche de leadership.
3. Distribuer la rubrique d'évaluation au cadet aux fins d'auto-évaluation.
4. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.
5. Demander au cadet d'exécuter la tâche de leadership.
6. Évaluer en l'observant l'habileté de leadership du cadet. Inscrire le résultat pour chaque critère (p. ex., mettre en évidence, encercler ou prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation.



L'évaluation des habiletés de leadership est subjective; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

7. Demander aux cadets d'évaluer leur rendement sur la rubrique d'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement.
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté.
 - d. **Norme dépassée.** En général, le cadet a dépassé la norme de rendement.

2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction de la liste de contrôle d'évaluation de l'évaluateur.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Discuter de l'auto-évaluation de son rendement.

Demander au cadet ce qui a bien été pendant l'évaluation de la tâche de leadership, ce qui n'a pas bien fonctionné et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si la tâche de leadership lui était donnée de nouveau.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement général et lui remettre une copie de la rubrique remplie.

COREN 303 – RUBRIQUE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

Date : _____

Peloton : _____

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Communiquer à titre de chef d'équipe	N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.	A communiqué occasionnellement avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.	A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.	A communiqué avec les membres de son équipe pendant toute la durée de sa tâche de leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.
Superviser les cadets	N'a pas supervisé les cadets.	N'a supervisé les cadets qu'au début ou à la fin de la tâche de leadership.	A supervisé les cadets durant toute la tâche de leadership en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.	A supervisé les cadets durant toute la tâche de leadership en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.
Résoudre des problèmes	N'a pas résolu les problèmes.		A résolu les problèmes.	
Terminer la tâche de leadership	N'a pas réalisé la tâche de leadership.		A réalisé la tâche de leadership.	
Effectuer une auto-évaluation	N'a pas réalisé son auto-évaluation.		A réalisé son auto-évaluation.	

Ce formulaire doit être reproduit localement.

Rétroaction de l'évaluateur (des commentaires supplémentaires peuvent être écrits sur une feuille de papier distincte) :

Efficacité à résoudre des problèmes (décrire comment le chef a utilisé l'équipe, les ressources et le temps accordé, etc.).

Efficacité dans la tâche de leadership (décrire comment le chef a utilisé l'équipe, les ressources et le temps accordé, etc.).

OREN 303 – ÉVALUATION GLOBALE							
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée
Rendement général	En général, le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement.		En général, le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté.		En général, le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté.		En général, le cadet a dépassé la norme de rendement.

Nom de l'évaluateur :	Poste:
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

TÂCHES DE LEADERSHIP COMMUNES POSSIBLES LORS DE LA TROISIÈME ANNÉE

TÂCHES RELATIVES AU TIR DE PRÉCISION RÉCRÉATIF

- Monter un champ de tir pour une activité de tir de précision récréatif.
- Organiser des relèves pour l'activité le tir de précision récréatif.
- Contrôler les plombs et donner des cibles pour l'activité de tir de précision récréatif.
- Diriger des activités simultanées pendant l'activité de tir de précision récréatif.
- Démonter un champ de tir après une activité de tir de précision récréatif.

TÂCHES RELATIVES AU BIATHLON D'ÉTÉ

- Monter un champ de tir pour une activité de biathlon d'été.
- Diriger une activité d'échauffement avant la participation à un biathlon d'été.
- Contrôler les plombs lors d'un biathlon d'été.
- Diriger une activité de récupération après la participation à un biathlon d'été.
- Démonter un champ de tir après un biathlon d'été.

TÂCHES RELATIVES AUX SPORTS RÉCRÉATIFS

- Organiser une activité de sports récréatifs.
- Démonter une activité de sports récréatifs.
- Organiser un groupe de sports récréatifs.
- Diriger un échauffement avant des activités de sports récréatifs.
- Diriger une activité simultanée pendant des activités de sports récréatifs.
- Diriger une activité de récupération après des sports récréatifs.

TÂCHES RELATIVES À UN RASSEMBLEMENT HEBDOMADAIRE LORS DE LA SOIRÉE DE CADETS

- Installer des chaises pour un rassemblement.
- Installer le secteur du dais pour un rassemblement.
- Installer les drapeaux et les repères pour un rassemblement.
- Ranger les chaises après un rassemblement.
- Démonter le secteur du dais après un rassemblement.
- Descendre les drapeaux et ranger les repères après un rassemblement.

TÂCHES RELATIVES À UNE SOIRÉE DE CADETS HEBDOMADAIRE

- Aménager l'espace d'une salle de classe.
- Réorganiser l'espace d'une salle de classe.
- Démonter l'espace d'une salle de classe.
- Aménager une cantine.
- Pourvoir la cantine en personnel.
- Démonter la cantine.

- Aménager un secteur de présentation pour un conférencier invité.
- Démonter le secteur de présentation de conférence.
- Aménagement pour une activité extracurriculaires.
- Diriger une activité concomitante.

TÂCHES RELATIVES AU LEADERSHIP DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

- Organiser un groupe pendant une activité de service communautaire.
- Diriger des activités concomitantes pendant l'activité de service communautaire.
- Réaliser une battue pour les déchets.

POSSIBILITÉS D'AUTRES TÂCHES DE LEADERSHIP

- Embarquer et débarquer le personnel des véhicules durant le transport.
- Diriger une inspection des uniformes des cadets de première année.
- Récupérer et disposer les déchets après un rassemblement hebdomadaire.
- Récupérer, trier et disposer des articles recyclables après un rassemblement hebdomadaire.
- Fermer les lumières et les fenêtres après un rassemblement hebdomadaire.

TÂCHES DE LEADERSHIP LORS D'UN ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE DES CADETS DE L'ARMÉE

Avant un EEC

- Distribuer l'équipement personnel.
- Charger l'équipement et les fournitures de groupe pour un EEC.

Montage du site de bivouac

- Créer un plan d'aménagement d'un campement.
- Décharger l'équipement et les fournitures pour un EEC.
- Fabriquer un pendoir à provisions.
- Installer le PHL, le poste de premiers soins et le site de feu.
- Monter l'aire de coucher pour les femmes.
- Monter l'aire de coucher pour les hommes.
- Faire un plan de la disposition du bivouac.

Tâches routinières durant un EEC

- Préparer le repas pour une section.
- Nettoyer le site après un repas.
- Préparer le campement pour la nuit.
- Organiser l'extinction des feux pour les cadettes.
- Organiser l'extinction des feux pour les cadets.

Démontage du bivouac

- Démontage de l'aire de coucher pour les femmes.
- Démontage de l'aire de coucher pour les hommes.
- Démontage du PHL, du poste de premiers soins et du site de feu.
- Démontage du pendoir à provisions et élimination des déchets.
- Charger l'équipement et les fournitures de groupe après un EEC.
- Éliminer les signes d'occupation et réaliser un balayage final des déchets.

Après l'EEC

- Décharger l'équipement et les fournitures après un EEC.
- Cueillir l'équipement personnel.

COREN 308 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation du COREN 308 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d'évaluation pour chaque cadet.

S'assurer que chaque cadet a reçu une fiche d'aide-mémoire énumérant la séquence d'exercices militaires requis.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander aux cadets de réviser la liste de contrôle d'évaluation et de se familiariser avec la matière avant l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour observer et évaluer l'habileté des cadets à diriger une escouade avant un rassemblement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à diriger une escouade avant un rassemblement.

RESSOURCES

COREN 308 – Liste de contrôle d'évaluation.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Cette évaluation doit être effectuée dans une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air et dans des conditions météorologiques favorables.

Les évaluations sont effectuées durant toute l'année lors des rassemblements d'ouverture ou de fermeture.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Le cadet peut recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions dirigées).



Après avoir observé chaque compétence exécutée, porter un jugement et indiquer sur la liste de contrôle d'évaluation si la tâche est :

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** La compétence a été réalisée avec quelques difficultés, avec un peu d'aide ou à l'aide de la fiche d'aide-mémoire. Le cadet a conduit l'escouade mais a échoué à donner correctement les commandements ou le cadet articulait mal les commandements.
- **Réalisée sans difficulté.** La compétence a été réalisée sans difficulté, sans aide ou sans l'aide de la fiche d'aide-mémoire. Le cadet a maintenu une bonne articulation et a correctement et clairement donné les commandements.

Prendre des notes ou indiquer des remarques afin d'offrir une rétroaction descriptive après l'évaluation.

1. Évaluer le rendement du cadet pour chaque compétence et inscrire les résultats sur la Liste de vérification de l'évaluation.
2. On peut accorder aux cadets un nombre illimité d'essais, en tenant compte des ressources du corps de cadets, afin de satisfaire à la norme de chacune des compétences. Si le temps le permet, les cadets peuvent être testés de nouveau pour améliorer leurs résultats afin d'obtenir la mention **Réalisée sans difficulté**.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des domaines requis.
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.
2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Discuter des résultats du rendement général et remettre au cadet une copie de la liste de contrôle d'évaluation du rendement.

COREN 308 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT

Nom du cadet : _____

Date : _____

Évaluation analytique du rendement :

Diriger une escouade avant un rassemblement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Rassembler une escouade.			
Faire l'appel.			
Aligner par taille sur un rang puis revenir sur trois (deux) rangs.			
Aligner une escouade.			
Inspecter une escouade.			
Remettre le commandement d'une escouade.			

Rétroaction de l'évaluateur :

OREN 308 – ÉVALUATION GLOBALE				
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	
Rendement général	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN 309 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle du COREN 309 et se familiariser avec la matière avant de faire l'évaluation.

Photocopier le COREN 309 – Liste de contrôle.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Chaque cadet doit planifier une leçon de 15 minutes pour l'instruction conformément aux instructions de l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, section 10). Chaque cadet doit préparer un plan de leçon écrit et du matériel didactique approprié à utiliser pendant l'instruction de cette leçon.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie parce qu'elle permet à l'évaluateur d'observer le rendement du cadet à instruire et à produire leur plan de leçon et de porter un jugement sur sa qualité.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de cette évaluation est d'évaluer l'habileté du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit, de méthodes d'instruction et de matériel didactique appropriés.

RESSOURCES

Conformément aux instructions de l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, section 10) et de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10).

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

Ce COREN est évalué pendant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10).

La liste de contrôle d'évaluation du COREN doit être utilisée conjointement avec le *Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction* utilisé pour l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10) et qui se trouve dans l'A-CR-CCP-703/PF-002, chapitre 9, section 7.



Les critères d'évaluation de l'habileté du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit, de méthodes d'instruction et de matériel didactique appropriés sont les suivants :

- **Non réalisée.** Si l'instruction de la leçon n'a pas eu lieu, si l'instruction n'est pas terminée, si aucun plan de leçon n'a été soumis ou si aucun matériel didactique n'a été utilisé.
- **Réalisée avec difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée mais que le cadet a eu de la difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées ou à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
- **Réalisée sans difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée et que le cadet n'a eu aucune difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées et à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive postérieure à l'évaluation.

Avant de commencer l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10), chaque cadet doit :

- planifier une leçon de 15 minutes conformément aux instructions de l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, section 10);
- élaborer un plan de leçon écrit; et
- élaborer du matériel didactique approprié.

Chaque cadet doit arriver préparé à enseigner une leçon durant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10). Durant le temps alloué à cette leçon, chaque cadet :

- remettra une copie de son plan de leçon à l'évaluateur;
- préparera la salle de classe ou le secteur d'entraînement pour sa leçon;
- enseignera une leçon de 15 minutes en se servant :
 - d'une ou de plusieurs méthodes d'instruction appropriées; et
 - du matériel didactique approprié; et
- participera à une brève séance de rétroaction avec l'évaluateur une fois la leçon terminée.

Chaque candidat devra réaliser cette activité sans aide.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Lorsque chaque cadet enseigne une leçon de 15 minutes, inscrire son rendement sur la liste de contrôle d'évaluation de la façon suivante :
 - a. **Non réalisée.** Si l'instruction de la leçon n'a pas eu lieu, si l'instruction n'est pas terminée, si aucun plan de leçon n'a été soumis ou si aucun matériel didactique n'a été utilisé.

- b. **Réalisée avec difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée mais que le cadet a eu de la difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées ou à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée et que le cadet n'a eu aucune difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées et à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
 - d. **Norme dépassée.** Si l'enseignement de la leçon a été réalisé au-delà de ce qui est attendu d'un cadet de niveau de l'étoile argent. En plus de satisfaire aux exigences de l'évaluation *Réalisée sans difficulté*, le cadet a démontré de façon constante d'autres techniques d'instruction conformes au *Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction*.
2. Incrire les notes dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
 3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
 4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation du rendement est jointe au dossier d'instruction du cadet.
 5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Cette évaluation est réalisée par une rétroaction directe et immédiate avec le cadet une fois la période d'instruction terminée. L'évaluateur doit faire part de ses commentaires et de ses suggestions pour que le cadet puisse s'améliorer en se fondant sur le contenu du Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction et de la Liste de contrôle d'évaluation du COREN 309.

Les sections grises du Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction sont celles qui s'appliquent au COREN 309 (p. ex., la norme pour réussir l'OREN 309). Les autres sections du formulaire ne servent qu'aux fins de l'évaluation de l'apprentissage et à donner des commentaires au cadet pour qu'il puisse améliorer ses compétences.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement globaux et lui remettre une copie de la liste de contrôle remplie.

COREN 309 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

Date : _____

Peloton : _____

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
	L'élément n'a pas été essayé ou réalisé.	L'élément a été réalisé avec quelques difficultés ou un peu d'aide.	L'élément a été réalisé sans difficulté ou sans aide.
Plan de leçon			
Introduction			
Corps de la leçon			
Confirmation d'apprentissage de fin de leçon			
Conclusion			
Évaluation du plan de leçon (Cochez un seul niveau de rendement)			
Méthodes d'instruction			
Les méthodes choisies étaient appropriées au contenu de la leçon.			
Les méthodes ont été utilisées correctement durant l'enseignement de la leçon.			
Méthodes d'instruction (Cochez un seul niveau de rendement)			
Matériel didactique			
Pertinence			
Facile à utiliser			
Matériel didactique (Cochez un seul niveau de rendement)			

Rétroaction de l'évaluateur :

OREN 309 – ÉVALUATION GLOBALE							
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée
Rendement général	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.		Le cadet a satisfait à la norme de rendement si en plus de satisfaire aux exigences de l'évaluation Réalisée sans difficulté; il a démontré de façon constante d'autres techniques d'instruction conformes au Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COCOM 322.01 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation ainsi que les fiches d'évaluation du COCOM 322.01 et la matière avant la conduite de l'évaluation.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l'évaluation.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser la fiche d'évaluation du COCOM 322.01, les instructions et la matière, avant de participer à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

La méthode d'évaluation par réponse élaborée écrite a été choisie pour permettre à l'instructeur d'évaluer l'habileté du cadet à calculer la déclinaison magnétique.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COCOM est d'évaluer l'habileté du cadet à calculer la déclinaison magnétique à partir de l'information fournie sur une carte topographique.

RESSOURCES

- des feuilles de calcul A et B du COCOM 322.01,
- un crayon, et
- une calculatrice.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

1. Disposer les pupitres en laissant suffisamment d'espace entre les cadets.
2. L'évaluation a lieu dans une salle de classe ou dans un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. Déposer un crayon et une gomme à effacer sur chaque pupitre.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions orientées) et peuvent utiliser une calculatrice.



L'outil d'évaluation pour le COCOM 322.01 est une évaluation écrite qui servira à déterminer l'habileté du cadet à calculer la déclinaison magnétique. Une feuille de calcul servira à évaluer l'habileté du cadet à calculer la déclinaison magnétique.

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a correctement répondu à au moins une question. La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.
- **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a correctement répondu aux deux questions sans difficulté importante ou n'a requis qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.
- **Norme dépassée.** La feuille de calcul a été remplie sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive postérieure à l'évaluation.

1. Demander aux cadets d'entrer dans le secteur de l'évaluation et de s'asseoir à un pupitre.
2. Dire aux cadets combien de temps ils auront pour compléter l'évaluation.
3. Distribuer une feuille de calcul à chaque cadet.
4. Demander aux cadets d'inscrire leurs renseignements personnels au haut de l'évaluation.
5. Demander aux cadets de commencer l'évaluation.
6. Se déplacer dans la salle de classe pour surveiller l'évaluation et pour répondre aux questions des cadets s'ils en ont.
7. Une fois leur évaluation terminée, demander aux cadets de remettre leur évaluation, de demeurer assis et d'attendre que tout le monde ait terminé.
8. Une fois que toutes les évaluations ont été remises, se servir du corrigé pour noter l'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas tenté de remplir la feuille de calcul ou n'a pas répondu correctement à au moins une question.
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu à l'une des deux questions. La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu aux questions sans difficulté importante ou n'a requis qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.
 - d. **Norme dépassée.** Dans l'ensemble, la tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.
2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.

3. Signer et dater de la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Discuter avec le cadet des résultats de rendement qui sont sur la fiche d'évaluation.

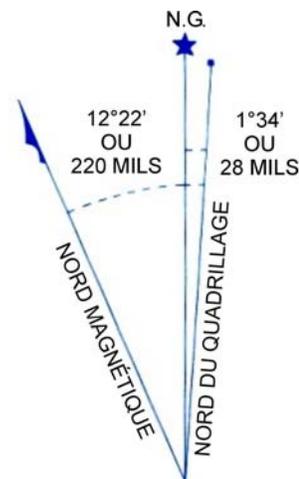
COCOM 322.01
FEUILLE DE CALCUL A
Calculer la déclinaison magnétique

Nom :	Repère :
Évaluateur :	Date (jj/mm/aa) :
Signature de l'évaluateur :	



1. Remplir la section sur l'information personnelle située dans la partie supérieure de la page.
2. Calculer la déclinaison magnétique des deux figures et inscrire la réponse dans l'espace fourni et indiquer s'il s'agit d'une déclinaison à l'est ou à l'ouest.
3. Inscrire sa démarche dans l'espace prévu à cette fin.
4. Remettre la feuille de calcul une fois qu'elle est remplie.

1. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte tel qu'illustré à la figure 3B4-1?



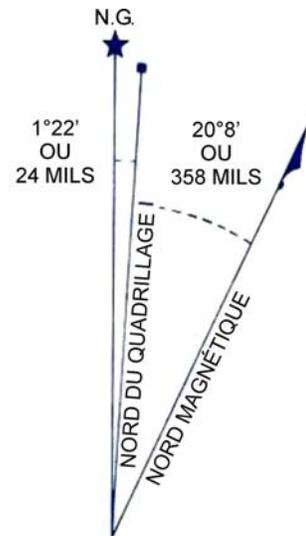
N'utiliser le diagramme que pour obtenir les valeurs numériques
DÉCLINAISON MOYENNE APPROXIMATIVE
AU CENTRE DE LA CARTE EN 1988
Variation annuelle croissante 10.0'

Centre canadien de cartographie, Scugog, Carte topographique de l'Ontario, Énergie, Mines et Ressources Canada

Figure 3B4-1 Schéma de déclinaison

Réponse : _____ est/ouest
(encercler une seule direction).

2. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte tel qu'illustré à la figure 3B4-2?



N'utiliser le diagramme que pour obtenir les valeurs numériques
 DÉCLINAISON MOYENNE APPROXIMATIVE
 AU CENTRE DE LA CARTE EN 1980
 Variation annuelle croissante 10.8'

Centre canadien de cartographie, Canmore, Carte topographique de l'Alberta, Énergie, Mines et Ressources Canada

Réponse : _____ est/ouest
 (encercler une seule direction).

Figure 3B4-2 Schéma de déclinaison

COCOM 322.01 – ÉVALUATION								
Général (Cocher une des cases)	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée	
	Le cadet n'a pas tenté de terminer la feuille de calcul ou n'a pas répondu correctement à au moins une question.		Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu à l'une des deux questions. La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.		Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu aux questions sans difficulté importante ou n'a requis qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.		Dans l'ensemble, la tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.	

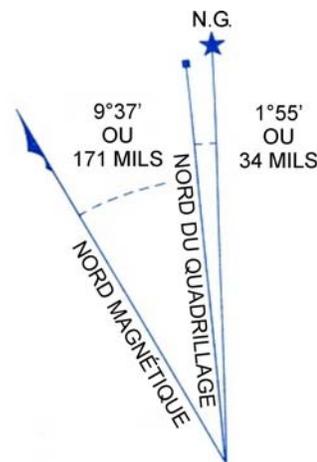
COCOM 322.01
FEUILLE DE CALCUL B
Calculer la déclinaison magnétique

Nom :	Repère :
Évaluateur :	Date (jj/mm/aa) :
Signature de l'évaluateur :	



1. Remplir la section sur l'information personnelle située dans la partie supérieure de la page.
2. Calculer la déclinaison magnétique des deux figures et inscrire la réponse dans l'espace fourni et indiquer s'il s'agit d'une déclinaison à l'est ou à l'ouest.
3. Inscrire sa démarche dans l'espace prévu à cette fin.
4. Remettre la feuille de calcul une fois qu'elle est remplie.

1. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte tel qu'illustré à la figure 3B4-3?



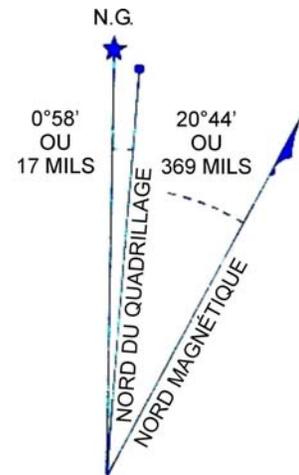
N'utiliser le diagramme que pour obtenir les valeurs numériques
DÉCLINAISON MOYENNE APPROXIMATIVE
AU CENTRE DE LA CARTE EN 1990
Variation annuelle croissante 4.1'

Centre canadien de cartographie, Trenton, Carte topographique de l'Ontario, Énergie, Mines et Ressources Canada

Figure 3B4-3 Schéma de déclinaison

Réponse : _____ est/ouest
(encercler une seule direction).

2. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte tel qu'illustré à la figure 3B4-4?



N'utiliser le diagramme que pour obtenir les valeurs numériques
 DÉCLINAISON MOYENNE APPROXIMATIVE
 AU CENTRE DE LA CARTE EN 1980
 Variation annuelle croissante 10.6'

Centre canadien de cartographie, Banff, Carte topographique de l'Alberta, Énergie, Mines et Ressources Canada

Réponse : _____ est/ouest
 (encercler une seule direction).

Figure 3B4-4 Schéma de déclinaison

COCOM 322.01 – ÉVALUATION								
Général (Cocher une des cases)	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée	
	Le cadet n'a pas tenté de terminer la feuille de calcul ou n'a pas répondu correctement à au moins une question.		Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu à l'une des deux questions. La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.		Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu aux questions sans difficulté importante ou n'a requis qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.		Dans l'ensemble, la tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.	

COCOM 322.01
CORRIGÉ DE LA FEUILLE DE CALCUL
Calculer la déclinaison magnétique

CORRIGÉ POUR LES FEUILLES DE CALCUL A ET B

FEUILLE DE CALCUL A				
1. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte tel qu'illustré à la figure 3B4-1? Réponse : 15°52' O	$\begin{array}{r} 2009 \\ -1980 \\ \hline = 21 \end{array}$	$\begin{array}{r} 21 \\ \times 10'(\text{augmentation}) \\ \hline = 3^{\circ}30' \end{array}$	$\begin{array}{r} 12^{\circ}22' \\ +3^{\circ}30' \\ \hline =15^{\circ}52' \end{array}$	15°52' O
2. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte tel qu'illustré à la figure 3B4-2? Réponse : 14°54.8' E (arrondie à 14°55' E)	$\begin{array}{r} 2009 \\ -1980 \\ \hline = 29 \end{array}$	$\begin{array}{r} 29 \\ \times 10.8'(\text{diminution}) \\ \hline = 5^{\circ}13.2' \end{array}$	$\begin{array}{r} 20^{\circ}8' \\ -5^{\circ}13.2' \\ \hline =14^{\circ}54.8' \end{array}$	14°54.8' E
FEUILLE DE CALCUL B				
1. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte tel qu'illustré à la figure 3B4-3? Réponse : 10°54.9' O (arrondie à 10°55')	$\begin{array}{r} 2009 \\ -1980 \\ \hline = 19 \end{array}$	$\begin{array}{r} 19 \\ \times 4.1'(\text{augmentation}) \\ \hline = 77.9' \text{ ou } 1^{\circ}17.9' \end{array}$	$\begin{array}{r} 9^{\circ}37' \\ +1^{\circ}17.9' \\ \hline =10^{\circ}54.9' \end{array}$	10°54.9' O
2. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte tel qu'illustré à la figure 3B4-4? Réponse : 15°36.6' E (arrondie à 15°37')	$\begin{array}{r} 2009 \\ -1980 \\ \hline = 29 \end{array}$	$\begin{array}{r} 29 \\ \times 10.6'(\text{diminution}) \\ \hline = 307.4' \text{ ou } 5^{\circ}7.4' \end{array}$	$\begin{array}{r} 20^{\circ}44' \\ -5^{\circ}36.6' \\ \hline = 15^{\circ}36.6' \end{array}$	15°36.6' E

COREN 322 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation et se familiariser avec la matière avant d'effectuer l'évaluation.

Préparer un itinéraire de navigation en six étapes conformément aux instructions préalables à la leçon du guide pédagogique de l'OCOM M322.06 (Identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS, A-CR-CCP-703/PF-002, chapitre 9, section 6).

S'assurer que les batteries des récepteurs du système de positionnement global (GPS) sont complètement rechargées.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l'évaluation.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l'activité d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation pour se familiariser avec la matière avant de participer à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour observer l'habileté du cadet à exécuter les compétences requises et pour porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'évaluer l'habileté du cadet à tracer sa position sur une carte topographique avec les coordonnées de quadrillage (coord) déterminées par un récepteur GPS.

RESSOURCES

- COREN 322 – Liste de contrôle d'évaluation,
- un récepteur GPS,
- une carte topographique, et
- un crayon.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Après avoir observé le rendement pour chaque compétence, porter un jugement et indiquer sur la liste de contrôle d'évaluation si la tâche est :

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** La compétence a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.
- **Réalisée sans difficulté.** La tâche a été réalisée sans difficulté ou n'a nécessité qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.
- **Norme dépassée.** La tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive postérieure à l'évaluation.

1. Observer le cadet pendant l'exécution d'une activité pratique et se servir de la liste de contrôle pour évaluer son rendement.
2. Configurer le GPS. Régler les données de sorte qu'elles soient différentes de celles de la carte topographique utilisée (WGS-84 ou NAD-27 ou NAD-83) et régler le système des coordonnées à UTM plutôt qu'à MGRS.
3. Diviser les cadets en groupes d'au plus six personnes.
4. Attribuer à chaque cadet du groupe l'un des six points de contrôle.
5. Demander à chaque cadet de diriger le groupe vers le point de contrôle qui lui est attribué en naviguant avec une carte topographique.
6. Au point de contrôle, demander au cadet d'identifier la position à l'aide d'un récepteur GPS, y compris :
 - a. confirmer que les données cartographiques exactes sont réglées sur le récepteur GPS;



La procédure que le cadet doit suivre pour confirmer si les données cartographiques exactes sont réglées sur le récepteur GPS est la suivante :

1. Identifier les données cartographiques de la carte topographique utilisée comme données de référence.
2. Avec le GPS, parcourir le menu « réglage », puis le menu « navigation », et enfin le menu « système » ou « unités ».
3. Mettre en évidence la boîte de données de la carte.
4. Faire défiler la liste des données et trouver les données de la carte qui est utilisée.
5. Régler les données exactes.

- b. localiser la page de la position géographique sur le récepteur GPS et confirmer :
 - (1) que la zone de quadrillage est la même que celle imprimée sur la carte topographique; et
 - (2) que les identificateurs carrés de 100 000 m sont les mêmes;



La procédure que le cadet doit suivre pour confirmer la zone de quadrillage et les identificateurs carrés sont les mêmes :

1. Lire les coordonnées sur la page de la position géographique et identifier la désignation de la zone de quadrillage et l'identificateur carré de 100 000 m.
2. Se servir de l'information en marge des cartes topographiques et localiser la boîte de désignation de la zone de quadrillage.
3. Confirmer que la désignation de la zone de quadrillage et l'identificateur carré de 100 000 m correspondent aux coordonnées affichées sur le GPS.

- c. lire les coordonnées de quadrillage courantes à dix chiffres et extraire les coordonnées de quadrillage à six chiffres; et



La procédure que le cadet doit suivre pour lire les coordonnées de quadrillage à dix chiffres sur le récepteur GPS et extraire les coordonnées de quadrillage à six chiffres est la suivante :

1. Identifier les coordonnées de quadrillage à dix chiffres.
2. Dans les coordonnées de quadrillage à dix chiffres, identifier la partie qui désigne l'est (les cinq premiers chiffres) et en extraire les trois premiers.
3. Dans les coordonnées de quadrillage à dix chiffres, identifier la partie qui désigne le nord (les cinq derniers chiffres) et en extraire les trois premiers.
4. Les six chiffres extraits donnent les coordonnées de quadrillage à six chiffres.

- d. tracer les coordonnées de quadrillage à six chiffres sur la carte topographique du secteur.

7. Demander au cadet de confirmer si les coordonnées de quadrillage à six chiffres tracées correspondent au point de contrôle attribué.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Indiquer l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Si le cadet n'a pas satisfait à la norme en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Si toutes les compétences de la liste de contrôle ont été réalisées mais que moins de 60 pour cent (4 ou moins sur les 7) ou mieux ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Si toutes les compétences de la liste de contrôle ont été réalisées avec 60 pour cent (5 ou plus sur les 7) ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.
 - d. **Norme dépassée.** Si toutes les compétences de la liste de contrôle ont été réalisées sans difficulté importante ou sans aide. Cela comprend les compétences cochées « réalisée sans difficulté » et « norme dépassée ».

2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Des rétroactions devraient être données aux cadets après que l'évaluation du COREN est terminée pour les informer de leur progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate immédiatement après l'évaluation pratique, lors de séances d'information en groupe à la fin de la journée d'instruction et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

Discuter avec le cadet des résultats du rendement de chaque section de la liste de contrôle d'évaluation et des résultats d'ensemble du rendement et lui remettre une copie de la liste de contrôle remplie.

COREN 322 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

Évaluation analytique du rendement :

Tracer la position sur une carte topographique avec les coordonnées de quadrillage calculées par un récepteur GPS.	Évaluation			
	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Le cadet a confirmé que les données cartographiques exactes sont réglées sur le récepteur GPS.				
Le cadet a localisé la page de la position géographique sur le récepteur GPS et a confirmé que la zone de quadrillage était le même que celle imprimée sur la carte topographique.				
Le cadet a localisé la page de la position géographique sur le récepteur GPS et a confirmé que les identificateurs carrés de 100 000 m sont les mêmes.				
Le cadet a lu les coordonnées de quadrillage courantes à dix chiffres et en a extrait les coordonnées de quadrillage à six chiffres.				
Le cadet a tracé les coordonnées de quadrillage à six chiffres sur la carte topographique du secteur.				
Le cadet a confirmé que les coordonnées de quadrillage à six chiffres tracées correspondent au point de contrôle attribué.				

Rétroaction de l'évaluateur :

COCOM 322.01 – ÉVALUATION							
Général (Cocher une des cases)	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée
	Dans l'ensemble, le cadet n'a pas tenté de remplir la feuille de calcul ou n'a pas répondu correctement à au moins une question.		Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu à l'une des deux questions. La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.		Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu aux questions sans difficulté ou n'a requis qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.		Dans l'ensemble, la tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.

OREN 322 – EVALUATION GLOBALE							
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée
Rendement général	Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.		Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme en réalisant toutes les compétences mais moins de 60 pour cent (4 ou moins sur les 7) ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.		Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme en réalisant toutes les compétences dont 60 pour cent (5 ou plus sur les 7) ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.		Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme en réalisant toutes les compétences sans difficulté et sans aide.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

COCOM 324.01/.02/.03/.04 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la rubrique d'évaluation et se familiariser avec la matière avant d'effectuer l'évaluation.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l'évaluation.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l'activité d'évaluation et la rubrique d'évaluation pour se familiariser avec la matière avant de participer à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour observer comment le cadet exécute les compétences requises et pour porter un jugement sur la qualité du rendement et le résultat produit.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ces COCOM est d'évaluer l'habileté du cadet à :

- construire un abri improvisé dans une situation de survie;
- recueillir de l'eau dans une situation de survie;
- allumer un feu sans allumettes ni briquet en situation de survie; et
- prédire les conditions météorologiques en observant les formations nuageuses et les situations météorologiques.

RESSOURCES

- rubriques d'évaluation des COCOM 324.01/.02/.03/.04,
- une trousse de survie,
- un tapis de sol,
- une pierre à feu et une pièce de métal,
- un verre,
- une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces),
- une scie à archet de 60 cm (24 pouces),
- une pelle,
- un seau rempli d'eau ou de sable,
- de l'amadou,
- du petit bois,
- de la ficelle,

- une tasse ou un seau, et
- des sacs en plastique transparent.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation a lieu en campagne pendant l'EEC – bivouac dans un espace contrôlé durant le jour.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions dirigées).



L'outil d'évaluation des COCOM 324.01/.02/.03/.04 est réparti en deux sections. Une rubrique sert à évaluer le rendement du cadet sur les éléments suivants : recueillir de l'eau, prédire les conditions météorologiques, construire un abri improvisé et allumer un feu sans allumettes.

Le rendement est évalué de la façon suivante :

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.
- **Réalisée sans difficulté.** La tâche a été réalisée sans difficulté importante ou n'a nécessité qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.
- **Norme dépassée.** La tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive postérieure à l'évaluation.



Pour assurer un environnement sécuritaire, seulement deux avertissements liés à la sécurité seront donnés aux cadets pendant l'EEC de bivouac. Si un troisième avertissement est donné, le cadet recevra la mention « non réalisée » pour l'OREN et une note sera indiquée dans la section rétroaction. Les avertissements doivent être donnés pour un manquement important aux principes de sécurité enseignés dans le cadre de l'OCOM. Lorsqu'un avertissement est donné, l'instructeur doit identifier clairement ce que le cadet a fait incorrectement, les étapes à prendre pour corriger l'erreur et les mesures à prendre dorénavant pour éviter de faire la même erreur.

Ces COCOM ont lieu durant toute la durée de l'EEC – bivouac. L'instructeur devra observer les cadets pendant l'exécution des activités pratiques et se servir de la rubrique qui se trouve dans le présent appendice pour surveiller leur rendement.

Puisque les COCOM sont continus et qu'ils concernent le développement progressif des compétences, la pratique limitant le nombre de tentatives qu'un cadet peut faire pour réaliser ces COCOM ne s'applique pas. Cependant, les tentatives sont limitées en fonction du temps disponible pendant la fin de semaine de l'EEC – bivouac.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Si l'une ou l'autre des tâches de la rubrique n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Si toutes les tâches de la rubrique ont été réalisées mais que moins de 60 pour cent (8 ou moins sur les 13) ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Si toutes les tâches de la rubrique ont été réalisées avec 60 pour cent ou plus de tâches réalisées sans difficulté ou sans aide.
 - d. **Norme dépassée.** Si toutes les tâches de la rubrique ont été réalisées sans difficulté ou sans aide. Ceci comprend les tâches cochées « réalisées sans difficulté » et « en dépassant la norme ».
2. Incrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Puisque ces COCOM sont continus, des rétroactions devraient être données régulièrement aux cadets pour les informer de leurs progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate durant les activités pratiques de survie, lors de séances d'information en groupe à la fin de la journée d'instruction et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

Discuter avec le cadet des résultats du rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation et des résultats d'ensemble du rendement et lui remettre une copie de la rubrique réalisée.

COCOM 324.01/.02/.03/.04 – RUBRIQUES D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

RUBRIQUES D'ÉVALUATION DES COCOM 324.01/.02/.03/.04

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Construire un abri improvisé	Le cadet n'a pas fabriqué un abri improvisé.	Dans l'ensemble, le cadet a eu de la difficulté à construire un abri improvisé ou a eu besoin d'aide.	Dans l'ensemble, le cadet a fabriqué un abri improvisé. Le cadet a tenu compte de certains de ces facteurs : la taille, l'élévation, l'eau, les sources d'eau, les sources de combustible et la visibilité du haut des airs.	Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme pour construire un abri improvisé en tenant compte de la taille, de l'élévation, de l'eau, des sources d'eau, des sources de combustible et de la visibilité du haut des airs.
Recueillir de l'eau potable	Le cadet n'a pas recueilli d'eau potable à partir d'un appareil assemblé capable de recueillir de l'eau potable.	Dans l'ensemble, le cadet a eu de la difficulté à recueillir de l'eau potable. Le cadet n'a pas utilisé les méthodes ou n'a pas demandé d'aide.	Dans l'ensemble, le cadet a recueilli de l'eau potable. Le cadet a utilisé les méthodes et les endroits appropriés.	Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme pour recueillir de l'eau en utilisant un appareil de cueillette d'eau bien fabriqué et fiable.
Allumer un feu sans allumettes	Le cadet n'a pas suivi la procédure pour allumer un feu sans allumettes.	Dans l'ensemble, le cadet a eu de la difficulté à utiliser une méthode recommandée pour allumer un feu sans allumettes ou a eu besoin d'aide pour la procédure.	Dans l'ensemble, le cadet a suivi la procédure pour allumer un feu sans allumettes.	Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme pour allumer un feu sans allumettes.
Prédire les conditions météorologiques (météo)	Dans l'ensemble, le cadet n'a pas prédit les conditions météorologiques. Le cadet n'a pas suivi les nuages ou n'a pas utilisé les principes météorologiques.	Dans l'ensemble, le cadet a eu de la difficulté à suivre les formations nuageuses ou à se servir des principes météorologiques ou a eu besoin d'aide pour la procédure.	Dans l'ensemble, le cadet a prédit les conditions météorologiques à l'aide des formations nuageuses et des principes météorologiques.	Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme en se servant des formations nuageuses et des principes météorologiques pour prédire correctement les conditions météorologiques pour la prochaine période de 24 heures.

Rétroaction de l'évaluateur :

Rétroaction globale de l'évaluateur :

OREN 324 – ÉVALUATION GLOBALE							
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée
Rendement général	Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.		Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme en réalisant toutes les compétences mais moins de 60 pour cent (8 sur les 13) ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.		Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme en réalisant toutes les compétences dont 60 pour cent (8 sur les 13) ou plus ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.		Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme en réalisant toutes les compétences sans difficulté et sans aide.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN 326 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation et se familiariser avec la matière avant d'effectuer l'évaluation.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l'évaluation.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l'activité d'évaluation et la liste de contrôle d'évaluation pour se familiariser avec la matière avant de participer à l'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour observer comment le cadet exécute les compétences requises et pour porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de cette évaluation est d'évaluer l'habileté du cadet à exécuter les compétences liées à l'expédition.

RESSOURCES

- COREN 326 – Liste de contrôle d'évaluation,
- un canot à deux,
- une pagaie,
- des V.F.I.,
- de l'équipement de sécurité en canot,
- un vélo de montagne,
- des casques,
- des bâtons de marche,
- un filtre à eau,
- une boussole,
- une carte topographique ou des sentiers du secteur,
- l'équipement d'expédition personnel, et
- l'équipement d'expédition de groupe.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation se déroulera au centre d'expédition pendant l'exercice d'expédition de jour et pendant le jour.

Toutes les activités seront exercées conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-951/PT-003.

Les trois modes de transport seront utilisés dans des conditions météorologiques favorables et dans les conditions suivantes :

- L'évaluation du canotage aura lieu en eau calme.
- L'évaluation de l'exercice en vélo de montagne aura lieu sur des pistes pour vélo de montagne aménagées pour les novices.
- L'évaluation en randonnée pédestre aura lieu sur un terrain de randonnée pédestre de classe 3.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions dirigées).



L'outil d'évaluation du COREN 326 comprend une série de listes de contrôle qui serviront à évaluer le rendement du cadet dans les domaines suivants : la pratique de la gérance environnementale, la navigation le long de l'itinéraire, l'utilisation de l'équipement d'expédition, le suivi de la routine quotidienne et la consignation des entrées dans un journal de bord. Une liste de contrôle servira à évaluer le rendement du cadet dans deux des trois modes de transport : le canotage, le vélo de montagne et la randonnée pédestre.

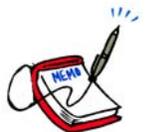
Après avoir observé chaque compétence réalisée, rendre un jugement et indiquer sur la liste de contrôle de l'évaluation (en cochant la case pertinente) si la compétence est :

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou la compétence n'a pas été réalisée, même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** La compétence a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.
- **Réalisée sans difficulté.** La compétence a été réalisée sans difficulté importante ou n'a nécessité qu'une aide minimale de la part de l'évaluateur.
- **Norme dépassée.** La compétence a été réalisée sans difficulté ou aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive postérieure à l'évaluation.



Il n'y a que quelques compétences qui peuvent recevoir la mention « norme dépassée ».



Pour assurer un environnement sécuritaire, les cadets auront droit à seulement deux avertissements liés à la sécurité pendant la fin de semaine d'expédition de l'étoile argent. Si un troisième avertissement est donné pour un incident semblable, le cadet recevra la mention « Non réalisée » pour l'OREN et une note sera indiquée dans la section de rétroaction. Les avertissements doivent être donnés pour un manquement important aux principes de sécurité enseignés dans le cadre de l'OCOM. Lorsqu'un avertissement est donné, l'instructeur doit identifier clairement ce que le cadet a fait incorrectement, les étapes à prendre pour corriger l'erreur et les mesures à prendre dorénavant pour éviter de faire la même erreur.

Ce COREN est continu tout au long de la fin de semaine d'expédition. L'évaluateur devra observer les cadets en équipe pendant l'exécution de l'activité pratique de l'expédition et se servir de la liste de contrôle d'évaluation qui se trouve dans le présent appendice pour surveiller leur rendement.

Puisque le COREN est continue et qu'il concerne le développement progressif des compétences, la pratique limitant le nombre de tentatives qu'un cadet peut faire pour terminer ce COREN ne s'applique pas. Cependant, les tentatives sont limitées en fonction du temps disponible pendant la fin de semaine d'instruction de l'expédition.

En cas de conditions météorologiques défavorable limitant certains aspects de l'évaluation, une URSC peut accorder une compétence de base fondée sur des observations incomplètes. Cependant, de telles circonstances doivent être inscrites dans la section de rétroaction globale.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - a. **Non réalisée.** Si l'une ou l'autre des compétences de la liste de contrôle n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
 - b. **Réalisée avec difficulté.** Si toutes les compétences de la liste de contrôle ont été réalisées mais que moins de 60 pour cent (15 sur les 24) ont été réalisées sans difficulté importante ou sans aide.
 - c. **Réalisée sans difficulté.** Si toutes les compétences de la liste de contrôle ont été réalisées avec 60 pour cent, soit 15 ou plus ont été réalisées sans difficulté importante ou sans aide.
 - d. **Norme dépassée.** Si toutes les compétences de la liste de contrôle ont été réalisées sans difficulté importante ou sans aide. Cela comprend les compétences cochées « réalisée sans difficulté » et « norme dépassée ».
2. Incrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. Faire parvenir la liste de contrôle d'évaluation à l'unité d'appartenance du cadet.
5. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
6. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Puisque ce COREN est continu, des rétroactions devraient être données régulièrement aux cadets pour les informer de leurs progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate durant les activités pratiques de l'expédition, lors de séances d'information en groupe à la fin de la journée d'instruction et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

Discuter avec le cadet des résultats du rendement de chaque section de la liste de contrôle d'évaluation et des résultats d'ensemble du rendement et lui remettre une copie de la liste de contrôle remplie.

OREN 326 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

Évaluation analytique du rendement :

Pratiquer la gérance environnementale	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Le cadet a pris les mesures appropriées pour respecter les principes du camping écologique pendant l'activité pratique de l'expédition.				
Consigner des entrées dans un journal				
Le cadet a consigné deux entrées dans le journal d'expédition.				

Rétroaction de l'évaluateur :

Naviguer le long d'un itinéraire	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Le cadet a orienté la carte en utilisant une boussole.				
Le cadet détermine un point d'arrivée précis sur la carte.				
Le cadet a choisi un itinéraire entre les points de départ et d'arrivée sur la carte.				
Le cadet a dirigé son équipe le long d'un itinéraire.				

Rétroaction de l'évaluateur :

Utiliser l'équipement d'expédition	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
À l'aide d'un filtre à eau en céramique, le cadet a purifié 500 ml d'eau et a démontré une maîtrise des techniques appropriées de pompage, de démontage, de nettoyage et de rangement.				
Le cadet a allumé un réchaud à brûleur unique et l'a surveillé pendant qu'il a fait chauffer les repas de l'équipe.				

Rétroaction de l'évaluateur :

Respecter la routine quotidienne	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Le cadet a monté et démonté une tente et fait la démonstration des procédures appropriées d'érection, de pliage et d'emballage.				
Le cadet a installé l'une des commodités de site de bivouac suivantes : un pendoir à provision, une corde à linge ou une aire de cuisson.				
Le cadet a fait la démonstration de la routine appropriée pour le départ de la campagne.				

Rétroaction de l'évaluateur :

Pagayer un canot	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Le cadet a équipé un canot d'équipement de sécurité.				
Le cadet mis à l'eau et accosté son canot au rivage ou à un quai.				
Le cadet a propulsé son canot en ligne droite (+/- 10 m) sur une distance de 100 m en se servant des techniques de pagaie appropriées.				
De la position arrêtée, le cadet a viré le canot de 180 degrés en se servant de la ou des techniques de pagaie appropriées.				
Le cadet a arrêté le canot en utilisant le coup d'arrêt.				

Rétroaction de l'évaluateur :

Monter un vélo de montagne	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Le cadet a choisi et ajusté un vélo de montagne.				
Le cadet a correctement changé les vitesses en préparation à la montée ou la descente d'une colline.				
Le cadet a monté une colline en utilisant la technique appropriée.				
Le cadet a descendu une colline en utilisant la technique appropriée.				
Le cadet a correctement appliqué les techniques de freinage avec le frein avant et le frein arrière en descendant une colline.				

Rétroaction de l'évaluateur :

Faire une randonnée pédestre le long d'un itinéraire	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Le cadet a employé les techniques appropriées pour traverser les obstacles en randonnée pédestre sur un terrain de classe 3.				
Le cadet a exécuté les procédures appropriées pour traverser les obstacles d'eau.				
Le cadet a employé le pas de repos en randonnée pédestre sur un terrain de classe 3.				

Rétroaction de l'évaluateur :

Rétroaction globale de l'évaluateur :

JOURNAL DE BORD DU TRANSPORT EN EXPEDITION

Moyen de transport	Distance parcourue	Durée de l'activité	Classe ou niveau de l'activité

OREN 326 – ÉVALUATION GLOBALE								
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée	
Rendement général	Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.		Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme en réalisant toutes les compétences mais moins de 60 pour cent ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.		Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme en réalisant toutes les compétences dont 60 pour cent ou plus ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.		Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme en atteignant toutes les compétences sans difficulté et sans aide.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DOSSIER DE QUALIFICATION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE ARGENT

Nom du cadet : _____ Corps de cadets : _____

Les OREN dont la mention est « Non réalisée » ou « Réalisée » :

Sujet	OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN	
			Non réalisée	Réalisée
Civisme	301	Reconnaître l'objectif des groupes de service au Canada		
Service communautaire	302	Effectuer un service communautaire		
Bonne forme physique et mode de vie sain	304	Mettre à jour le plan d'activité personnel		
Sports récréatifs	305	Participer à des sports récréatifs		
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	306	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision		
Connaissance générale des cadets	307	Servir dans un corps de cadets de l'Armée		
Familiarisation avec les Forces canadiennes	320	Reconnaître la vaillance des membres de l'Armée canadienne		
Entraînement en campagne	321	Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne – bivouac lors d'une fin de semaine		
Leadership lors d'activités en plein air	325	Identifier les compétences d'un chef d'activités en plein air		

Les OREN qui reconnaissent la réalisation des niveaux de compétence :

Sujet	OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN			
			Compétence de base		Compétence accrue	
			Ne satisfait pas à la norme	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Leadership	303	Exercer le rôle d'un chef d'équipe				
Exercice militaire	308	Diriger une escouade avant un rassemblement				
Techniques d'instruction	309	Enseigner une leçon				
Navigation	322	Tracer un emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur GPS				
Survie en milieu sauvage	324	Survivre lorsqu'on est perdu				
Expédition	326	Mettre en pratique les habiletés d'expédition				

Qualification obtenue	Oui	O Instr Signature :	Date :
-----------------------	-----	---------------------	--------

Ce formulaire doit être reproduit localement.

LIGNES DIRECTRICES POUR UNE ENTREVUE DE CADET

PRÉPARATION À L'ENTREVUE SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Réviser les lignes directrices pour une entrevue et le Formulaire d'entrevue du cadet qui se trouvent à l'[appendice 1](#), et se familiariser avec la matière avant de mener l'entrevue.

Lorsque la discussion est orientée vers des domaines spécifiques, s'assurer que tous les documents d'accompagnement sont préparés à l'avance et remis au cadet pour qu'il les révise. Ceci peut comprendre : les horaires d'instruction, l'évaluation du plan d'apprentissage ([annexe B](#)), les outils d'évaluation du COREN, etc.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ENTREVUE

Demander au cadet de réviser tous les documents d'accompagnement de sorte qu'il soit prêt, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques autant que de ses attentes et de ses objectifs personnels.

CONDUITE D'UNE ENTREVUE SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS

OBJET

L'objet de la conduite d'une entrevue sur les progrès réalisés est de discuter des progrès de l'apprentissage du cadet par rapport à sa qualification (évaluation de l'apprentissage) et de lui fournir une rétroaction sur son rendement global.

RESSOURCES

- du papier pour prendre de notes,
- des crayons et des stylos, et
- le formulaire d'entrevue du cadet.

DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ENTREVUE

Aménager l'emplacement de l'entrevue de façon à ce que l'intervieweur et le cadet soient à l'aise.

INSTRUCTIONS SUR L'ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Demander au cadet d'entrer dans le lieu de l'entrevue.
2. Demander au cadet comment il perçoit ses progrès au niveau de l'étoile.

3. Donner au cadet une rétroaction sur ses progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et les observations de l'officier.
4. Aider le cadet à élaborer un plan d'action qui tient compte des objectifs du cadet et des exigences de la qualification. Les plans d'action doivent être réalistes et réalisables et rédigés de façon positive.



Le plan d'action est un ensemble d'étapes négociées que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. L'officier ne doit pas dicter les étapes ou les objectifs mais doit guider le cadet vers un plan d'action sur lequel il y a un accord mutuel qui satisfait à la fois les besoins du cadet et ceux du PC. Le plan d'action doit être réalisable par le cadet, doit lui donner les lignes directrices par rapport aux mesures à prendre réussir et doit être rédigé de façon positive.

5. Demander au cadet de signer à la section 2 du formulaire d'entrevue du cadet.
6. Signer à la section 2 du formulaire d'entrevue du cadet.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

Rencontrer le cadet tout au long de l'année d'instruction pour discuter de ses progrès par rapport à la réalisation de la qualification et pour réviser son plan d'action.

PRÉPARATION À L'ENTREVUE FINALE

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Réviser les lignes directrices de l'entrevue et le formulaire d'entrevue du cadet et se familiariser avec la matière avant la conduite de l'entrevue.

Réviser le dossier de qualification rempli par le cadet et les instruments d'évaluation correspondants, ainsi que les sections 1 et 2 remplies pour tous les formulaires d'entrevue du cadet.

Prévoir des entrevues de façon à allouer environ 10 à 15 minutes par cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ENTREVUE

Demander au cadet de réviser les objectifs personnels qu'il s'est fixé au début de l'année d'instruction et tous les plans d'action, et de se présenter à l'entrevue prêt à discuter de sa réussite pour atteindre ces objectifs. Demander au cadet de réfléchir à ses objectifs personnels pour l'été et pour l'année d'instruction suivante.

CONDUITE DE L'ENTREVUE FINALE

OBJET

L'objet de l'entrevue finale est de discuter du dossier de qualification rempli, des objectifs du cadet qui ont été établis pendant l'entrevue initiale et des nouveaux objectifs pour l'été et l'année d'instruction suivante.

RESSOURCES

- le formulaire d'entrevue du cadet, et
- un stylo et un crayon,

DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT DE L'ENTREVUE

Aménager l'emplacement de l'entrevue de façon à ce que le cadet et l'intervieweur soient à l'aise.

INSTRUCTIONS SUR L'ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Poser au cadet les questions de la section 3 du formulaire d'entrevue du cadet.
2. Donner au cadet une copie de leur dossier de qualification rempli et discuter de leurs progrès d'apprentissage en rapport avec les objectifs du cours. Lorsqu'un cadet s'est vu accorder une dérogation, lui expliquer ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.
3. Poser au cadet les autres questions du formulaire.
4. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue finale.
5. Signer le formulaire d'entrevue finale.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

S'assurer que le *Brevet d'aptitude de cadet*, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) est remis au cadet qui a réussi la qualification. Ceci doit être fait de façon à mettre en évidence la réalisation du cadet, par exemple, lors de la revue annuelle ou d'un autre événement officiel.

S'assurer que le dossier de qualification rempli par chaque cadet est joint au *Dossier personnel du cadet*, DND 2399.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU CADET		
Nom :	Prénom :	
Niveau de l'étoile :	Peloton :	Grade :
SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT		
Réponses du cadet	Remarques de l'officier	
1. Comment percevez-vous vos progrès dans le niveau de l'étoile? Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?	Noter tous les écarts entre la perception qu'a le cadet de son rendement et le rendement observé.	
2. Indiquez certains domaines dans lesquels vous aimeriez vous améliorer pendant l'année d'instruction. Quels objectifs personnels aimeriez-vous établir pour le niveau de l'étoile?	Travailler avec le cadet pour élaborer un plan d'action en énumérant les étapes qui l'aideront à la fois à atteindre les exigences de l'instruction et ses objectifs personnels. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8.	
Signature du cadet :		
Signature de l'officier du cours :		Date :

SECTION 3 – ENTREVUE FINALE

1. Comment avez-vous aimé le niveau de l'étoile?

Commentaires supplémentaires

2. Quels éléments avez-vous aimé ou non dans les activités d'instruction?

Ce que vous avez aimé :

Ce que vous n'avez pas aimé :

3. Comment pouvez-vous appliquer dans le futur ce que vous avez appris lors de cette année d'instruction, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du corps de cadets?

4. Quels sont les nouveaux objectifs personnels que vous désirez établir pour votre instruction au CIEC (s'il y a lieu) ou lors de la prochaine année d'instruction?

5. Quelles sont les occasions d'instruction qui vous intéressent pour la prochaine année d'instruction?

Signature du cadet :

Signature de l'officier du cours :

Date :

LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Réviser les instructions sur le counselling et le formulaire de séance de counselling pour l'instruction et se familiariser avec la matière avant la conduite de la séance de counselling pour l'instruction.

CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

OBJET

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à conserver des résultats conformes aux normes de la qualification et à établir un plan d'action pour l'aider.

RESSOURCES

- un formulaire de séance de counselling pour l'instruction, et
- des crayons et des stylos.

DISPOSITION DE L'EMPLACEMENT D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING

Installer une table et des chaises pour le cadet, l'officier du cours et l'officier de l'instruction.

INSTRUCTIONS SUR LA SÉANCE DE COUNSELLING



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion. En d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne déborde pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Donner du temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Demander au cadet d'entrer dans la salle de counselling.
2. Informer le cadet de la situation : le cadet n'obtient pas ou ne conserve pas des résultats conformes aux normes de la qualification.
3. Définir les éléments suivants :
 - a. la gravité de l'échec,
 - b. les domaines où des difficultés sont éprouvées,
 - c. les circonstances exceptionnelles qui nuisent à l'avancement dans l'instruction,
 - d. le comportement du cadet,
 - e. l'effort et la motivation du cadet, et
 - f. si le soutien apporté à l'instruction a été suffisant ou non.

4. Créer, avec le cadet, un plan d'action qui prend en considération les raisons de l'échec et définit les mesures que le cadet doit prendre pour réussir.



Le plan d'action doit être réalisable par le cadet, aborder les raisons de l'échec et donner au cadet des conseils sur les mesures qu'il doit prendre pour réussir.

5. Mettre le cadet au courant des conséquences s'il n'y a pas d'amélioration.
6. Demander au cadet de signer le formulaire de counselling pour l'instruction.
7. Signer le formulaire de counselling pour l'instruction.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES AU COUNSELLING

L'objectif de mener une séance de counselling pour l'instruction est d'orienter un cadet vers la réussite dans le PC. À la suite de la séance de counselling pour l'instruction, l'officier de l'instruction doit rencontrer le commandant pour discuter des suites à donner à la séance et de toute autre étape requise.

Le commandant doit communiquer avec les parents pour ouvrir un dialogue et les inclure dans le plan d'action.

FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU CADET	
Nom :	Prénom :
Peloton :	Niveau de l'étoile :
Circonstances justifiant une convocation à une SCI :	
SECTION 3 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE	
(Doit comprendre l'évaluation du rendement à ce jour, l'effort et la motivation du cadet, l'aide pédagogique fournie, les circonstances exceptionnelles, etc.)	
Gravité de l'échec :	
Rendement aux OREN connexes :	
Difficultés précédentes et mesures prises :	
Rendement général au cours :	
Circonstances exceptionnelles nuisant à l'avancement dans l'instruction :	
Comportement du cadet :	

SECTION 4 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D’ACTION)

Signature du cadet :

Signature de l’officier de l’instruction :

Date :

SECTION 5 – REVISION DU COMMANDANT

Consigner toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.

Signature du commandant :

Date :

CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT

SECTION 1

OBJECTIFS DE RENDEMENT (OREN) ET PLAN D'INSTRUCTION

OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des OREN particuliers correspondants à la qualification de l'étoile argent.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

2. Les OREN sont une description des capacités du cadet après que l'instruction est terminée. Ils incluent une description de ce que le cadet doit faire en fonction du rendement, les conditions selon lesquelles le rendement doit être effectué et les normes auxquelles doit se conformer le rendement. On définit respectivement ces trois éléments par :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions, et
- c. la norme.

3. Ce chapitre décrit également le plan d'instruction conçu afin d'aider les cadets à atteindre les OREN nécessaires à l'aide d'OCOM et de descriptions de leçon (DL) qui sont les références principales à l'élaboration de l'A-CR-CCP-703/PF-002.

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE

4. Les OCOM sont une description des capacités du cadet une fois que chaque unité d'apprentissage est terminée et constituent une étape majeure à la réussite de l'OREN. Les OCOM peuvent correspondre aux composantes principales énoncées à la première étape de déconstruction des OREN ou ils peuvent provenir de regroupement de plusieurs composantes reliées. Ils sont formés de trois parties essentielles :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions, et
- c. la norme.

DESCRIPTIONS DE LEÇON

5. Les DL décrivent une stratégie d'instruction à appliquer à chaque OCOM et comprennent :

- a. le soutien des points d'enseignements;
- b. les documents de référence;
- c. les activités d'apprentissage (méthodes, aides et environnement);
- d. les horaires approximatifs;
- e. les directives d'évaluation; et
- f. toute remarque qui clarifierait l'intention du concept.

ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE

6. L'évaluation formative, ou l'évaluation pour l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Ces évaluations peuvent également donner aux cadets l'occasion de pratiquer les COREN. Cela aide à évaluer les besoins des cadets, comme la mesure correctrice ou l'enseignement correctif, à planifier les prochaines étapes d'instruction et à donner aux cadets des rétroactions qui peuvent les aider à s'améliorer. L'évaluation formative renforce aussi l'apprentissage de façon à ce que le cadet le retienne plus longtemps. Les détails pour l'évaluation de l'étoile argent sont présentés dans les descriptions de leçons pertinentes qui se trouvent au chapitre 4.

SECTION 2**OREN 301 – RECONNAÎTRE L’OBJECTIF DES GROUPES DE SERVICE AU CANADA**

1. **Rendement.** Reconnaître l’objectif des groupes de service au Canada.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître l’objectif des groupes de service au Canada, y compris :
 - a. développer le sentiment d’appartenance pour chaque membre;
 - b. aider les autres membres de la communauté; et
 - c. représenter les intérêts particuliers du groupe.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l’OREN 301 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur le civisme, y compris :
 - a. l’OCOM C301.01 (Discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada),
 - b. l’OCOM C301.02 (Discuter des événements actuels),
 - c. l’OCOM C301.03 (Visiter un groupe de service communautaire local), et
 - d. l’OCOM C301.04 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d’un groupe de service communautaire local).

OCOM M301.01 – DISCUTER DES GROUPES DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement.** Discuter des groupes de service communautaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des groupes de service communautaire, y compris :
 - a. les types, et
 - b. les objectifs.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des groupes de service communautaire en : <ol style="list-style-type: none"> a. effectuant un remue-méninges sur les types de groupes de service communautaire; b. effectuant un remue-méninges sur le rôle de ces groupes; et c. créant une définition d'un groupe de service communautaire. 	Discussion de groupe	10 min	
PE2	Discuter des rôles des groupes de service communautaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. offrir un service communautaire; b. former de bons citoyens; et c. développer un sentiment d'appartenance et d'acceptation. 	Exposé interactif	5 min	
PE3	Décrire les types de groupes de service communautaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. mettre l'accent sur : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'âge, (2) le financement, (3) l'intérêt, (4) la religion, (5) le service, et (6) le besoin particulier; et 	Exposé interactif	10 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. la sphère d'influence, y compris : (1) locale, y compris : (a) l'école, (b) le corps de cadets, et (c) la communauté; (2) régionale, (3) nationale, et (4) internationale.			

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Discussion de groupe :	10 min
c.	Exposé interactif :	15 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification**

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs expériences sur les groupes de service communautaire. Cela aide à établir de bons rapports en permettant à l'instructeur d'évaluer les réponses des cadets d'une façon non menaçante tout en aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide également les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer comme membre d'une équipe.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 et 3 afin de donner un aperçu des groupes de service communautaire.

7. **Documents de référence.** S.O.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C301.01 – DISCUTER DES TROIS POUVOIRS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

1. **Rendement.** Discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) document de cours portant sur les trois pouvoirs du gouvernement du Canada,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada, y compris :
 - a. le pouvoir judiciaire,
 - b. le pouvoir exécutif, et
 - c. le pouvoir législatif.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du pouvoir judiciaire du gouvernement du Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le rôle, b. les responsabilités, et c. les composantes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les tribunaux, et (2) les juges. 	Exposé interactif	10 min	C3-042 (p. 32, 33, 35)
PE2	Discuter du pouvoir exécutif du gouvernement du Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le rôle, b. les responsabilités, et c. les composantes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la Reine (le Roi), (2) le gouverneur général, (3) le premier ministre, et (4) le cabinet. 	Exposé interactif	10 min	C3-042 (p. 5 et 6, 34 et 35, 38 à 41)
PE3	Discuter du pouvoir législatif du gouvernement du Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le rôle, 	Exposé interactif	10 min	C3-042 (p. 34 à 37)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. les responsabilités, et c. les composantes, y compris : (1) le Sénat, et (2) la Chambre des communes.			
PE4	Les cadets doivent participer à l'activité <i>Le jeu de puissance politique</i> .	Activité en classe	20 min	C3-250

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 30 min |
| c. | Activité en classe : | 20 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. Justification

- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 pour présenter les trois pouvoirs du gouvernement du Canada.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de promouvoir les trois pouvoirs du gouvernement du Canada et de confirmer que les cadets ont saisi la matière.

7. Documents de référence

- C3-042 Forsey, E. (2005). *Les Canadiens et leur système de gouvernement*. Extrait le 20 novembre 2006 du site http://www.parl.gc.ca/information/library/idb/forsey/PDFs/Les_Canadiens_et_leur_systeme-6ed.pdf.
- C3-250 Patrimoine canadien. (2008). *Activité 7 Le jeu de puissance politique*. Extrait le 14 février 2008 du site http://www.pch.gc.ca/special/gouv-gov/section2/activ7_f.pdf.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- le document de cours portant sur les trois divisions du gouvernement du Canada, et
- l'activité *Le jeu de puissance politique*, y compris :
 - les directives,
 - une feuille de travail, et
 - le corrigé.

9. Matériel d'apprentissage

- le document de cours portant sur les trois pouvoirs du gouvernement du Canada, et
- une feuille de travail pour l'activité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** La feuille de travail pour l'activité peut être utilisée telle quelle ou faire partie d'une activité plus approfondie conformément au document de référence C3-250.

OCOM C301.02 – DISCUTER DES ÉVÉNEMENTS ACTUELS

1. **Rendement.** Discuter des événements actuels.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des articles de nouvelle,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des événements actuels en tant que membre d'un groupe, y compris :
 - a. analyser les détails dans les articles de nouvelle, y compris :
 - (1) le type de chaque événement,
 - (2) la portée de chaque événement, et
 - (3) les conséquences possibles résultant de chaque événement; et
 - b. réfléchir sur la pertinence de chaque événement.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander au cadet, en tant que membre d'un groupe, d'analyser les détails de deux articles de nouvelle, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le type de chaque événement, b. la portée de chaque événement, et c. les conséquences possibles résultant de chaque événement. 	Discussion de groupe	10 min	
PE2	Demander au cadet de réfléchir sur la pertinence (personnelle) de chaque événement analysé et de discuter des idées proposées.	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Discussion de groupe : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments à propos des événements actuels. Cela aide à établir de bons rapports en permettant à

l'instructeur d'évaluer les réponses des cadets d'une façon non menaçante tout en aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide également les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer comme membre d'une équipe.

7. **Documents de référence.** S.O.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. articles de nouvelle.

9. **Matériel d'apprentissage.** Articles de nouvelle.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Au PE 1, les cadets doivent être divisés en groupes de trois à six personnes.
- b. Au PE 2, les cadets doivent être un seul groupe.
- c. Deux articles de nouvelle actuels doivent être choisis et chaque groupe doit analyser les mêmes articles.
- d. Les articles de nouvelle choisis doivent être courts et représentés un niveau de pertinence variable pour les cadets.
- e. Les sujets traités dans les articles de nouvelle ne doivent pas se pencher sur une association politique partisane, promouvoir ou appuyer toute confession religieuse ou tout système de croyances particulier ou prêter à la controverse, car ceux-ci pourraient interrompre la leçon.

OCOM C301.03 – VISITER UN GROUPE DE SERVICE COMMUNAUTAIRE LOCAL

1. **Rendement.** Visiter un groupe de service communautaire local.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant du corps de cadets doit déterminer les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter un groupe de service communautaire local afin de prendre conscience du rôle de ces groupes dans leur communauté.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide de visite ou au membre du groupe de service communautaire de :
 - a. décrire le groupe de service communautaire dont il fait partie, y compris :
 - (1) l'histoire,
 - (2) les critères d'adhésion,
 - (3) comment les citoyens peuvent y participer,
 - (4) l'organisme,
 - (5) le rôle au sein de la communauté,
 - (6) les exemples d'activités entreprises, et
 - (7) les activités à venir; et
 - b. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances du cadet sur la matière enseignée précédemment à l'OCOM M301.01 (Discuter des groupes de service communautaire) par l'entremise de sa participation à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Voici des exemples de visites possibles :
- (1) la Société Alzheimer du Canada,
 - (2) la Société d'arthrite du Canada,
 - (3) les Grands frères et les Grandes sœurs,
 - (4) la Société canadienne du cancer,
 - (5) la Société canadienne de la Croix-rouge,
 - (6) des comités d'hôpitaux,
 - (7) le Lions Clubs International,
 - (8) des groupes environnementaux locaux,
 - (9) les banques d'alimentation locales,
 - (10) des groupes religieux,
 - (11) la Fondation canadienne Rêves d'Enfants,
 - (12) le Kinsmen Club,
 - (13) le Kiwanis Club,
 - (14) le Rotary Club,
 - (15) la Légion royale canadienne, et
 - (16) Centraide Canada.
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C301.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UN GROUPE DE SERVICE COMMUNAUTAIRE LOCAL

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'un groupe de service communautaire local.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'un groupe de service communautaire local.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité d'un groupe de service communautaire de :
 - a. décrire le groupe de service communautaire dont il fait partie, y compris :
 - (1) l'histoire,
 - (2) les critères d'adhésion,
 - (3) comment les citoyens peuvent y participer,
 - (4) l'organisme,
 - (5) le rôle au sein de la communauté,
 - (6) les exemples d'activités entreprises, et
 - (7) les activités à venir;
 - b. décrire leurs fonctions au sein du groupe; et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 3

OREN 302 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement.** Effectuer un service communautaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité de service communautaire qui :
 - a. donne un avantage direct à la communauté (p. ex., appuyer une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, nettoyer la communauté, faire un projet d'entretien des sentiers); et
 - b. favorise le civisme.
4. **Remarques**
 - a. Le service communautaire peut se dérouler sur neuf périodes pendant une journée d'instruction assistée ou sur trois séances de trois périodes chacune.
 - b. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou être reconnue pour appuyer ou promouvoir un seul système de pensée ou une confession religieuse.
 - c. Le corps de cadets devrait consulter leur répondant pour la sélection des activités de service communautaire.
 - d. Le service communautaire choisi ne doit pas être directement bénéfique pour le corps de cadets ou pour le répondant du corps de cadets.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 302 est conçue pour fournir aux cadets les occasions d'effectuer un service communautaire grâce à un éventail d'activités.
 - b. Aucune nouvelle instruction complémentaire ne sera ajoutée au programme d'étoile argent.
 - c. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C102.01 (Participer à une cérémonie militaire, A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Norme de qualification et plan de l'étoile verte*, chapitre 4, section 2), et
 - (2) l'OCOM C102.02 (Effectuer un service communautaire, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 2).
 - d. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

- e. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 302 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Un maximum de trois périodes peut être utilisé pour l'OCOM C102.01 (Participer à une cérémonie militaire, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 2). Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M302.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement.** Effectuer un service communautaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité de service communautaire qui :
 - a. donne un avantage direct à la communauté (p. ex., appuyer une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, nettoyer la communauté, faire un projet d'entretien des sentiers); et
 - b. favorise le civisme.
4. **Points d'enseignement.** Cette activité de service communautaire doit être structurée comme suit :
 - a. Les cadets doivent assister à une séance d'information donnée par l'organisateur de l'activité avant de commencer l'activité. La séance doit être donnée par un représentant du groupe communautaire bénéficiant de l'aide. La séance d'information doit comprendre l'explication :
 - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité;
 - (2) des ressources qui peuvent être nécessaires pour mener à bien l'activité;
 - (3) de l'organisation de l'activité; et
 - (4) de toutes les lignes directrices relatives à la sécurité qui doivent être suivies lors de l'activité.
 - b. Le cadet doit participer à l'activité et, dans la mesure du possible, exercer les fonctions d'un chef d'équipe.
 - c. À la fin de l'activité, une rétroaction doit être donnée aux cadets, préférablement par un représentant du groupe communautaire bénéficiant de l'aide. On doit demander aux cadets :
 - (1) comment ils se sentaient par rapport à l'activité;
 - (2) ce qu'ils croient avoir accompli;
 - (3) quels avantages leur participation a apporté à la communauté; et
 - (4) de quelles façons chaque cadet peut être un citoyen plus actif en s'appuyant sur cette expérience.
 - d. Lorsque les cadets doivent agir en tant que chef d'équipe, ils doivent recevoir une rétroaction au sujet de leur rendement, qui fera partie de l'OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, [section 4](#)).

5. **Durée**

- | | | |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Apprentissage expérientiel : | 80 min |
| c. | Total partiel : | 90 min |
| d. | Total (trois séances) : | 270 min |

6. **Justification.** Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de participer activement à leur communauté et de faire l'expérience de résultats positifs tirés de cette participation. Lorsque cela est nécessaire, les cadets de l'étoile argent doivent exercer les fonctions d'un chef d'équipe pour profiter d'une occasion de leadership, tout en exécutant un service communautaire. Les cadets peuvent ensuite transmettre leurs expériences à un niveau personnel et, grâce à la réflexion sur l'expérience, comprendre comment leurs efforts individuels peuvent faire profiter la communauté lors de projets futurs.

7. **Documents de référence**

- a. A0-010 Directeur - Cadets 2. (2006). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-014 La Légion royale canadienne. (2002). *La Légion royale canadienne, Répondre aux besoins des communautés canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006, du site http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp.
- c. C0-015 Kiwanis International. (2008). *Découvrir Kiwanis*. Extrait le 12 mars 2008 du site <http://www.kiwanis.org/whatwedo/factsaboutkiwanis/tabid/532/default.aspx>.
- d. C0-016 Lions Club International. (2006). *Histoire du Lions Clubs International*. Extrait le 25 mai 2006, du site http://www.lionsclubs.org/FR/content/lions_history.shtml.
- e. C0-017 Rotary International. (2005). *À propos du Rotary*. Extrait le 25 mai 2006, du site <http://www.rotary.org/fr/AboutUs/Pages/ridefault.aspx>.
- f. C0-044 UNESCO. (2006). *Commission canadienne pour l'UNESCO*. Extrait le 16 août 2006, du site <http://www.unesco.ca>.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** Le matériel et l'équipement approprié pour l'activité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Voici un exemple de liste de groupes axés sur la communauté ou de groupes d'orientation communautaire :
 - (1) le Sentier transcanadien,
 - (2) des groupes environnementaux locaux,
 - (3) la Fondation canadienne Rêves d'Enfants,
 - (4) des comités d'hôpitaux,
 - (5) la Société Alzheimer du Canada,

- (6) la Société canadienne du cancer,
 - (7) la Société d'arthrite du Canada,
 - (8) les Grands frères et les Grandes sœurs,
 - (9) la Légion royale canadienne,
 - (10) le Rotary Club,
 - (11) le Kinsmen Club,
 - (12) le Kiwanis Club,
 - (13) le Lions Clubs International,
 - (14) les banques d'alimentation locales,
 - (15) la Société canadienne de la Croix-rouge,
 - (16) Centraide Canada, et
 - (17) l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- b. L'instructeur devrait obtenir de plus amples informations de la part du groupe choisi, afin de l'aider à développer la séance d'information initiale et d'obtenir l'information additionnelle s'il y a lieu, pour des activités spécifiques.
 - c. Cette activité peut se dérouler en une journée (neuf périodes) ou en trois séances de trois périodes chacune, selon les besoins locaux.
 - d. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou être reconnue pour appuyer ou promouvoir un seul système de pensée ou une confession religieuse.
 - e. Le service communautaire choisi ne doit pas être directement bénéfique pour le corps de cadets ou pour le répondant du corps de cadets.
 - f. Pendant l'élaboration du plan d'instruction du corps de cadets, le personnel d'instruction doit réviser les périodes d'instruction semblables de tous les niveaux du programme d'instruction; on encourage le personnel à réunir, dans la mesure du possible, les ressources entre les niveaux d'étoile.
 - g. Bien qu'il ne soit pas requis qu'un cadet de l'étoile argent participe à cet OCOM en tant que chef d'équipe, cette activité donne une occasion d'évaluer l'OCOM 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, [section 4](#)).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 4
OREN 303 – EXERCER LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Exercer le rôle d'un chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme.** Le cadet doit exercer le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - a. définir le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - (1) reconnaître leur position au sein de l'équipe de leadership;
 - (2) décrire les principales qualités de leadership d'un cadet;
 - (3) décrire les principales compétences de leadership; et
 - (4) énumérer les responsabilités d'un chef d'équipe;
 - b. établir des objectifs de leadership pour l'année d'instruction;
 - c. diriger l'équipe qui lui est désignée, y compris :
 - (1) donner un exemple positif;
 - (2) favoriser le travail d'équipe en contribuant à la dynamique positive de l'équipe;
 - (3) communiquer clairement la ou les tâches à accomplir;
 - (4) superviser les cadets;
 - (5) résoudre des problèmes, au besoin;
 - (6) donner une rétroaction à l'équipe; et
 - (7) donner des comptes rendus à ses supérieurs; et
 - d. participer à une relation de mentorat.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 303 est conçue pour améliorer l'habileté du cadet à exercer le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - (1) l'OCOM C303.01 (Diriger une activité de promotion du travail d'équipe), et
 - (2) l'OCOM C303.02 (Donner une présentation au sujet d'un chef).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
- (1) l'OCOM C103.03 (Participer à des activités de promotion du travail d'équipe, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (2) l'OCOM C203.01 (Consigner des entrées dans un journal réflexif, A-CR-CCP-702/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Norme de qualification et plan de l'étoile rouge*, chapitre 4, section 3),
 - (3) l'OCOM C203.02 (Utiliser la résolution de problème, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (4) l'OCOM C203.04 (Participer à une présentation donnée par un chef, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (5) l'OCOM C203.05 (Participer à des activités de renforcement de la confiance, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 3), et
 - (6) l'OCOM C203.06 (Participer à des activités de résolution de problème, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 3).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 303 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M303.01 – DÉFINIR LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Définir le rôle d'un chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit définir le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - a. reconnaître sa position au sein du modèle de l'équipe de leadership;
 - b. décrire les principales qualités de leadership d'un cadet; et
 - c. reconnaître les principales compétences de leadership, y compris :
 - (1) la gestion intrapersonnelle,
 - (2) la gestion interpersonnelle,
 - (3) le travail d'équipe,
 - (4) la communication efficace,
 - (5) le leadership mis en pratique, et
 - (6) le mentorat.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le modèle de l'équipe de leadership et la position du cadet de troisième année au sein de l'équipe de leadership.	Exposé interactif	10 min	
PE2	Décrire les principales compétences de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la gestion intrapersonnelle, b. la gestion interpersonnelle, c. le travail d'équipe, d. la communication efficace, e. le leadership mis en pratique, et f. le mentorat. 	Exposé interactif	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Expliquer les éléments de la gestion intrapersonnelle, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier les besoins personnels et y satisfaire; b. pratiquer la maîtrise de soi; c. pratiquer l'autogestion; d. poursuivre l'autoperfectionnement; et e. établir l'identité positive. 	Exposé interactif	5 min	C0-270
PE4	<p>Expliquer les éléments de la gestion interpersonnelle, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. interagir positivement dans la communauté de cadets; b. interagir positivement avec les autres; et c. s'occuper des conflits interpersonnels d'une manière respectueuse. 	Exposé interactif	5 min	C0-271
PE5	<p>Expliquer les éléments du travail d'équipe, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. participer aux étapes de la formation d'une équipe; b. présenter la dynamique positive de l'équipe; et c. participer à des activités de promotion du travail d'équipe. 	Exposé interactif	5 min	C0-114 (p. 12) C0-268 (p. 3 et 4)
PE6	<p>Expliquer les éléments de la communication efficace, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. recevoir une information; b. interpréter une information; et c. répondre à une information. 	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 42 à 44)
PE7	<p>Expliquer les éléments du leadership mis en pratique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. servir d'exemple aux autres; b. participer aux tâches de leadership; c. diriger la tâche de leadership tout en supervisant l'équipe; d. diriger les activités de promotion du travail d'équipe; e. donner une rétroaction à l'équipe; et f. présenter un compte rendu au chef d'équipe après la tâche. 	Exposé interactif	5 min	C0-240 (p. 19) C0-245 (p. 70 et 71) C0-256 (p. 54 et 55)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE8	Expliquer les éléments du mentorat, y compris : a. le rôle d'un cadet encadré; et b. le rôle d'un mentor.	Exposé interactif	5 min	C0-258 (p. 2)
PE9	Identifier les occasions de chef d'équipe de l'étoile argent, y compris : a. exercer le rôle d'un mentor; et b. effectuer une tâche de leadership.	Exposé interactif	5 min	

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au modèle de l'équipe de leadership, aux principales compétences de leadership et aux occasions de leadership pour les cadets de l'étoile argent.

7. Documents de référence

- a. C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & C. I. Fertman (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- c. C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachusetts. Project Adventure, Inc.
- d. C0-245 (ISBN 1-58062-513-4) Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book: Avon*, Massachusetts. Adams Media.
- e. C0-256 (ISBN 0-7894-4863-7) Heller, R. (1999). *Achieving Excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- f. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts. F+W Publications Company.
- g. C0-268 (ISBN 978-1-57542-265-7) MacGregor, M. S. (2008). *Teambuilding With Teens: Activities For Leadership, Decision Making and Group success*. Minneapolis, Minnesota. Free Spirit Publishing.
- h. C0-270 Maslow, A.H. (1943). A Theory of Human Motivation. *Psychological Review*, vol. 50, n° 4, p 370 à 396.
- i. C0-271 Farthing, D. (2001). *Peacebuilders 1: Conflict Resolution Youth Reference Guide*. Ottawa, Ontario, YouCAN.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. le document de cours sur le modèle de l'équipe de leadership, et
- b. le document de cours sur les attentes d'un cadet de l'étoile argent.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.02 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT

1. **Rendement.** Participer à une relation de mentorat.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une relation de mentorat.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer la relation de mentorat, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. reconnaître l'objectif d'une relation de mentorat; b. identifier les avantages de participer à une relation de mentorat; c. contribuer à une relation de mentorat; d. être ouvert aux nouvelles choses; e. être réceptif aux suggestions et à la critique constructive; f. donner une rétroaction au mentor; g. apprendre de l'exemple donné par le mentor; h. participer à des activités de mentorat; et i. apprécier la relation de mentorat. 	Exposé interactif	15 min	C0-258 (p. 15 à 21, 37 à 48, 70 à 73)
PE2	<p>Animer une discussion de groupe au sujet du mentorat, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la réflexion personnelle, b. l'auto-évaluation ou l'entrée de données dans un journal selon le besoin, et c. les séances de mentorat. 	Discussion de groupe	10 min	C0-258 (p. 37 à 48) C2-109 (p. 36)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Discussion de groupe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets à la relation de mentorat, de susciter leur intérêt et de leur présenter la matière de base.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la relation de mentorat.

7. **Documents de référence**

- a. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts. F+W Publications Company.
- b. C2-109 (ISBN 0-7872-6561-6) Sugarman, D., Doherty, K., Garvey, D., & Gass, M. (2000). *Reflective Learning: Theory and Practice*. Dubuque, Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** À la fin de cette leçon, tous les cadets de troisième année doivent choisir au moins un cadet de première année en vue de l'encadrer. De plus, on doit demander à tous les cadets de l'étoile argent de dire avec lequel des cadets de l'étoile d'or ils aimeraient être jumelés.

OCOM M303.03 – PRATIQUER L'AUTO-ÉVALUATION

1. **Rendement.** Pratiquer l'auto-évaluation.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les rubriques d'auto-évaluation,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pratiquer l'auto-évaluation, y compris :
 - a. réfléchir sur les habiletés;
 - b. établir des objectifs;
 - c. chercher à obtenir une rétroaction au besoin; et
 - d. demander de l'aide au besoin.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir la réflexion et l'auto-évaluation.	Exposé interactif	5 min	C0-237 C0-242 (p. 9 à 11)
PE2	Demander aux cadets de diriger des activités d'auto-évaluation sur : <ol style="list-style-type: none"> a. leurs principales qualités de leadership, et b. la façon dont ils contribuent à la dynamique positive de l'équipe. 	Activité en classe	10 min	
PE3	Animer une discussion de groupe au sujet de la façon et du moment de chercher à obtenir une rétroaction et de demander de l'aide.	Discussion de groupe	10 min	C0-258 (p. 97 et 98)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 5 min |
| c. Activité en classe : | 10 min |
| d. Discussion de groupe : | 10 min |
| e. Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de définir la réflexion et l'auto-évaluation.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit, de susciter l'intérêt des cadets et d'effectuer des auto-évaluations.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les avantages de chercher à obtenir une rétroaction et de demander de l'aide.

7. **Documents de référence**

- a. C0-237 (ISBN 0-19-541816-6) Barber, K. (éd.). (2004). *Canadian Oxford Dictionary* (2^e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.
- b. C0-242 (ISBN 978-0-9682160-2-1) Gregory, K., Cameron, C., & Davies, A. (2000). *Knowing What Counts: Self-Assessment and Goal Setting*. Courtenay, Colombie-Britannique. Building Connections Publishing Inc.
- c. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts. F+W Publications Company.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. la rubrique d'auto-évaluation des principales qualités de leadership, et
- b. la rubrique d'auto-évaluation de la dynamique positive de l'équipe.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.04 – COMMUNIQUER À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Communiquer à titre de chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit communiquer à titre de chef d'équipe, y compris :
 - a. reconnaître la communication verbale et non verbale;
 - b. mettre en pratique la méthode de communication, y compris :
 - (1) la réception;
 - (2) l'interprétation; et
 - (3) la réponse; et
 - c. identifier les obstacles d'une communication efficace.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la communication verbale et non verbale.	Exposé interactif	5 min	C0-022 (p. 97 à 101, 103 à 118) C0-254 (p. 9)
PE2	Expliquer l'audition et l'écoute et leur incidence sur la communication, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition d'entendre; b. la définition d'écouter; c. l'écoute active; d. les mauvaises habitudes d'écoute; et e. l'incidence de l'écoute et de l'audition sur la communication. 	Exposé interactif	15 min	C0-022 (p.129 à 135) C0-144 (p. 12 à 14, 17) C0-237 (p. 698 et 896) C0-262 (p. 237 et 239)
PE3	Décrire la méthode de communication, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. recevoir une information; b. interpréter une information; et c. répondre à une information. 	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 42 à 45)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Identifier les obstacles d'une communication efficace, y compris : a. les facteurs intrapersonnels, y compris : (1) le stress, (2) les émotions, (3) la mauvaise interprétation, (4) les mauvaises habitudes d'écoute, (5) l'étroitesse d'esprit, et (6) les préjugés; b. les facteurs de distraction, y compris : (1) visuelle, et (2) auditive; et c. l'élocution, y compris : (1) le langage, (2) les messages variés, et (3) la surcharge d'information.	Exposé interactif	10 min	C0-022 (p. 77 à 80, 129 et 130)
PE5	Diriger une activité qui démontre la méthode de communication et les obstacles de la communication efficace.	Activité en classe	15 min	C0-022 (p. 77 à 80, 129 et 130) C0-115 (p. 42 à 45)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	35 min
c. Activité en classe :	15 min
d. Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 afin d'initier les cadets à la façon de communiquer en tant que chef d'équipe.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets à la méthode et aux obstacles de la communication.

7. Documents de référence

- C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, Kris (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- C0-144 Colver, E., & Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer Helping*. Ottawa, Ontario, YouCAN.

- d. C0-237 (ISBN 0-19-541816-6) Barber, K. (éd.). (2004). *Canadian Oxford Dictionary* (2^e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.
- e. C0-262 MacDonald, K. (2002). *Interpersonal Conflict Resolution Skills for Youth. Module 1: Fundamentals of Conflict Resolution*. New Westminster, Colombie-Britannique, Centre for Conflict Resolution.
- f. C0-268 (ISBN 1-57542-265-4) MacGregor, M. (2008). *Teambuilding With Teens: Activities for Leadership, Decision Making and Group Success*. Minneapolis, Minnesota. Free Spirit Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un chronomètre.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des casse-têtes sur la communication,
- b. des ciseaux,
- c. des sacs en plastique refermables, et
- d. des enveloppes.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.05 – SUPERVISER LES CADETS

1. **Rendement.** Superviser les cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit superviser d'autres cadets tout en dirigeant l'équipe désignée.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les objectifs de la supervision, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. protéger; b. offrir un appui; et c. fournir une assurance de la qualité. 	Exposé interactif	10 min	C0-272 (p. 4)
PE2	Expliquer la façon de superviser, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. s'assurer de la sécurité; b. s'assurer du bien-être des cadets; c. encourager les cadets; d. modifier les responsabilités au besoin; e. maintenir le contrôle sur les cadets; f. corriger les erreurs au besoin; g. signaler la mauvaise conduite au besoin; et h. s'assurer au besoin que les cadets assument les responsabilités qui leur sont attribuées. 	Exposé interactif	10 min	A0-107 C0-249 (p. 36 et 37) C0-273 (p. 44, 88 à 90) C0-274 (p. 19, 32)
PE3	Animer une discussion de groupe sur la supervision.	Discussion de groupe	15 min	
PE4	Discuter des exigences de supervision au corps de cadets.	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Discussion de groupe :	30 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les cadets à la supervision.
- Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la supervision.

7. **Documents de référence**

- A0-107 Directeur - Cadets. (2007). OAIC 14-31, *Programme de sécurité générale - Directeur - Cadets et Rangers junior canadiens*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-249 (ISBN 0-7894-2890-3) Heller, R. (1998). *How to Delegate*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-272 Coleridge Education, College of St. Mark and St. John. (2002). *A Consultation of Supervision Provision and Training Requirements Across Connexions Partnerships in England*. Extrait le 17 mars 2008 du site <http://www.connexions.gov.uk/partnerships/publications/uploads/cp/Supervisory%20Skills%20Exec%20Sum.pdf>.
- C0-273 (ISBN 978-1-56414-363-1) Ladew, D. P. (1998). *How to Supervise People: Techniques for Getting Results Through Others*. Franklin Lakes, New Jersey, Career Press.
- C0-274 (ISBN 1-4134-1294-7) Sargent, G. (2003). *The Little Black Book of Supervision*. Etats-Unis, Xlibris Corporation.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.06 – RÉSOUDRE DES PROBLÈMES

1. **Rendement.** Résoudre des problèmes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire les méthodes de résolution de problèmes;
 - b. choisir une méthode de résolution de problèmes; et
 - c. résoudre un problème en utilisant la méthode choisie.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les étapes de l'analyse logique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. confirmer la tâche; b. identifier le problème; c. définir le facteur critique; d. concevoir d'autres solutions; e. comparer les solutions de rechange; f. trouver la meilleure solution possible; g. mettre la solution en œuvre; et h. évaluer le plan et la mise en œuvre. 	Exposé interactif	5 min	C0-135 (p. 221 à 223)
PE2	Expliquer les étapes de la méthode de résolution de problèmes suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. identifier le problème; b. trouver toutes les solutions possibles; c. identifier les conséquences pouvant résulter de ces solutions; d. choisir la solution la plus appropriée; et e. évaluer la décision. 	Exposé interactif	10 min	C0-115 (p. 96)
PE3	Expliquer les étapes de la méthode de résolution de problèmes suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. la durée, 	Exposé interactif	10 min	C0-134 (p. 101)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. l'exposition, c. l'aide, d. la créativité, et e. la résolution.			
PE4	Diriger une activité où les cadets doivent choisir une méthode de résolution de problèmes et la mettre en pratique dans une mise en situation.	Activité en classe	25 min	C0-115 (p. 45 et 46)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Activité en classe :	25 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de réviser l'analyse logique et d'initier les cadets aux autres méthodes de résolution de problèmes.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets à la résolution de problèmes.

7. **Documents de référence**

- a. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- b. C0-134 (ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). *The 21 Indispensable Qualities of a Leader: Becoming the Person Others Will Want to Follow*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Publishers.
- c. C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M., & Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. New York, New York, Hungry Minds, Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des mises en situation de résolution de problèmes.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des mises en situation de résolution de problèmes, et
- b. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.07 – DIRIGER LES CADETS TOUT AU LONG D'UNE TÂCHE DE LEADERSHIP

1. **Rendement.** Diriger les cadets tout au long d'une tâche de leadership.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un exemple de tâche de leadership,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. planifier une tâche de leadership; et
 - b. diriger une équipe de cadets tout au long d'une tâche de leadership, y compris :
 - (1) se préparer pour la tâche;
 - (2) présenter la tâche;
 - (3) diriger la tâche tout en supervisant l'équipe;
 - (4) donner une rétroaction à l'équipe; et
 - (5) présenter un compte rendu au chef d'équipe après la tâche.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la méthode de préparation d'une tâche de leadership et en faire la démonstration, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. veiller à ce que l'objectif soit compris; b. s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles; c. respecter le temps; et d. faire un plan. 	Démonstration	10 min	C0-114 (p. 16) C0-243 C0-248 (p. 20 et 21) C0-253 (p. 24) C0-255 (p. 86 à 89)
PE2	Discuter de la méthode de présentation d'une tâche de leadership et en faire la démonstration, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. énoncer la tâche à faire; b. énoncer l'objectif de la tâche; c. identifier les ressources nécessaires pour la tâche; 	Démonstration	10 min	C0-114 (p. 36 et 99) C0-245 (p. 70 et 71) C0-247 (p. 133 à 136)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. communiquer le plan général; e. attribuer les tâches aux membres de l'équipe, selon le cas; et f. veiller à ce que les membres de l'équipe comprennent la tâche.			C0-254 (p. 34 et 35)
PE3	Discuter de la méthode pour diriger une tâche de leadership et en faire la démonstration, y compris : a. superviser les autres cadets; b. maintenir le contrôle sur l'équipe; c. veiller à ce que la tâche progresse en fonction du temps accordé; et d. modifier le plan selon les besoins.	Démonstration	10 min	C0-256 (p. 54 et 55)
PE4	Discuter de la méthode pour donner une rétroaction à l'équipe suivant la tâche de leadership et en faire la démonstration, y compris : a. réviser l'objectif; b. donner une rétroaction; et c. motiver de nouveau l'équipe.	Démonstration	10 min	C0-240 (p. 19)
PE5	Expliquer le compte rendu après une tâche.	Exposé interactif	5 min	C0-243
PE6	Discuter de la façon de se préparer pour une tâche de leadership.	Activité en classe	5 min	C0-255 (p. 267 et 269)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Démonstration :	35 min
c. Exposé interactif :	10 min
d. Activité en classe :	5 min
e. Total :	60 min

6. Justification

- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 1 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le format d'une tâche de leadership dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 5 afin de donner des directives sur la façon d'effectuer un compte rendu après une tâche.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 6, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence

- a. C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachusetts. Project Adventure, Inc.
- c. C0-243 Clark, D. (2007). *After Action Reviews*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>
- d. C0-243 Clark, D. (2007). *Leadership & Direction*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>
- e. C0-245 (ISBN 1-58062-513-4) Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- f. C0-247 (ISBN 0-14-024272-4) Rosen, R. H., & Brown, P. B. (1997). *Leading People*. New York, New York, Penguin Books.
- g. C0-248 (ISBN 0-7894-4862-9) Heller, R. (1999). *Learning to Lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- h. C0-253 (ISBN 0-7894-8006-9) Bruce, A., & Langdon, K. (2001). *Do it Now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
- i. C0-254 (ISBN 0-7894-3244-7) Heller, R. (1998). *Communicate Clearly*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- j. C0-255 (ISBN 0-7645-5408-5) Brounstein, M. (2002). *Managing Teams for Dummies*. Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
- k. C0-256 (ISBN 0-7894-4863-7) Heller, R. (1999). *Achieving Excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document de cours sur le format de la tâche de leadership,
- c. le document de cours sur le formulaire d'évaluation de la tâche de leadership,
- d. le document de cours sur le compte rendu après une tâche,
- e. un exemple de tâche de leadership, et
- f. les ressources pour l'exemple de tâche de leadership, selon les besoins.

9. Matériel d'apprentissage

- a. le document de cours sur le format de la tâche de leadership,
- b. le document de cours sur le formulaire d'évaluation de la tâche de leadership,
- c. le document de cours sur le compte rendu après une tâche,

- d. la tâche de leadership, et
 - e. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).
11. **Remarques.** Il faut choisir au moins deux tâches de leadership dans la liste présentée au chapitre 3, [annexe B, appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).

OCOM C303.01 – DIRIGER UNE ACTIVITÉ DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Diriger une activité de promotion du travail d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner les éléments d'une activité de promotion du travail d'équipe :
 - a. la présentation,
 - b. l'activité, et
 - c. la rétroaction.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer la présentation à une activité de promotion du travail d'équipe et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	5 min	
PE2	Demander aux cadets d'analyser les éléments de la présentation : <ol style="list-style-type: none"> a. attirer l'attention de l'équipe; b. expliquer l'objectif de l'activité; c. expliquer l'activité; d. attribuer les tâches selon les besoins; e. fixer les limites de temps; f. transmettre au besoin les questions relatives à la sécurité; et g. motiver l'équipe. 	Discussion de groupe	10 min	C0-028 (p. xxiii à xxvii) C0-238 (p. 22 et 23) C0-268 (p. 3)
PE3	Démontrer l'activité de promotion du travail d'équipe choisie et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	10 min	
PE4	Discuter des responsabilités suivantes d'un chef, tout en dirigeant une activité de promotion du travail d'équipe : <ol style="list-style-type: none"> a. commencer l'activité; b. superviser l'équipe; 	Discussion de groupe	10 min	C0-238 (p. 26) C0-240 (p. 17)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. veiller à ce que l'objectif soit atteint; d. interrompre l'activité en cas de besoin; et e. mettre fin à l'activité selon le délai fixé.			
PE5	Démontrer la partie rétroaction de l'activité de promotion du travail d'équipe choisie et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	5 min	
PE6	Discuter des éléments de la rétroaction : a. réviser l'objectif; b. donner une rétroaction; et c. motiver de nouveau l'équipe.	Discussion de groupe	10 min	C0-238 (p. 27 à 30) C0-240 (p. 19)
PE7	Faire en sorte que de petits groupes de cadets partagent les responsabilités à diriger une activité de promotion du travail d'équipe.	Activité pratique	30 min	

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité en classe :	20 min
c. Discussion de groupe :	30 min
d. Activité pratique :	30 min
e. Total :	90 min

6. Justification

- Une activité en classe a été choisie pour les PE 1, 3 et 5, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.
- Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 2, 4 et 6, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les éléments des activités de promotion du travail d'équipe.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 7, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience d'activités de promotion du travail d'équipe dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence

- C0-028 (ISBN 0-07-046513-4) Newstrom, J., & Scannell, E. (1998). *The Big Book of Team Building Games*. New York, New York, McGraw-Hill.
- C0-238 (ISBN 0-7879-4835-7) Sugar, S., & Takacs, G. (2000). *Games That Teach Teams: 21 Activities to Super-Charge Your Group!* San Francisco, Californie, Jossey-Bass/Pfeiffer.
- C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachussets. Project Adventure, Inc.
- C0-268 (ISBN 1-57542-265-4) MacGregor, M. G. (2008). *Teambuilding With Teens*. Minneapolis, Minnesota. Free Spirit Publishing Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un marqueur,
- c. des notes autoadhésives, et
- d. l'équipement pour l'activité, au besoin.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. l'équipement pour l'activité, au besoin,
- b. le document de cours portant sur les activités de promotion du travail d'équipe, et
- c. le document de cours portant sur le guide de planification de la promotion du travail d'équipe.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C303.02 – DONNER UNE PRÉSENTATION AU SUJET D'UN CHEF

1. **Rendement.** Donner une présentation au sujet d'un chef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc/tableau de papier/rétroprojecteur/projecteur multimédia).
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner une présentation au sujet d'un chef, y compris :
 - a. l'introduction du chef,
 - b. le corps de la présentation, y compris :
 - (1) les éléments intéressants de la carrière de ce chef, et
 - (2) les principales qualités de leadership démontrées par le chef; et
 - c. la conclusion.
4. **Points d'enseignement.** Superviser les cadets pendant qu'ils donnent une présentation au sujet d'un chef.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de donner une présentation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de leadership dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Le document de cours qui expose brièvement la façon de donner une présentation au sujet d'un chef.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Il est recommandé que cette leçon soit prévue à la suite de toutes les autres leçons de l'OREN 309 ([section 10](#)).
- b. Lorsque le corps de cadets comprend plus de cinq cadets de l'étoile argent, répartir les cadets en groupes de cinq si les installations sont disponibles.

SECTION 5**OREN 304 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL**

1. **Rendement.** Mettre à jour le plan d'activité personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (2) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (3) le document de cours sur le plan d'activité personnel,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié pour diriger l'évaluation de la condition physique des cadets.
3. **Norme.** Le cadet doit mettre à jour le plan d'activité personnel, y compris :
 - a. participer à l'évaluation de la condition physique des cadets; et
 - b. établir de nouveaux buts personnels à court terme et à long terme pour l'année d'instruction.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 304 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet sur la bonne forme physique et le mode de vie sain par l'entremise d'un éventail d'activités :
 - (1) l'OCOM C304.01 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets),
 - (2) l'OCOM C304.02 (Évaluer le plan d'activité personnel), et
 - (3) l'OCOM C304.03 (Décrire le stress).
 - b. On peut donner une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux d'étoile précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C204.02 (Élaborer un plan de nutrition personnel, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 4), et
 - (2) l'OCOM C104.01 (Établir des objectifs d'équipe, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 4).
 - c. Lorsque l'instruction des niveaux d'étoile précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la ou les descriptions de la leçon et le ou les guides pédagogiques appropriés.

OCOM M304.01 – DÉCRIRE LES ÉLÉMENTS DE LA CONDITION PHYSIQUE

1. **Rendement.** Décrire les éléments de la condition physique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une feuille de pointage pour l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire les éléments de la condition physique, y compris :
 - (1) l'endurance cardiovasculaire,
 - (2) la force musculaire, et
 - (3) la flexibilité musculaire; et
 - b. identifier les activités de conditionnement physique et sportives qui peuvent aider à améliorer la condition physique.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les éléments de la condition physique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'endurance cardiovasculaire, b. la force musculaire, et c. la flexibilité musculaire. 	Exposé interactif	5 min	C0-104 C0-167
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent identifier les activités de conditionnement physique et sportives qui peuvent aider à améliorer : <ol style="list-style-type: none"> a. l'endurance cardiovasculaire, b. la force musculaire, et c. la flexibilité musculaire. 	Activité en classe	10 min	C0-104 C0-167
PE3	Démontrer la façon de diriger l'évaluation de la condition physique des cadets et d'y attribuer un pointage : <ol style="list-style-type: none"> a. la force musculaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le redressement partiel; et 	Démonstration	10 min	C0-167

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(2) l'extension des bras; et</p> <p>b. la flexibilité musculaire, y compris :</p> <p>(1) la flexion du tronc,</p> <p>(2) l'étirement des épaules; et</p> <p>(3) l'étirement en position assise des ischiojambiers et du bas du dos.</p> <p>Nota : Choisir deux des exercices de flexibilité musculaire à exécuter pendant l'évaluation de la condition physique des cadets.</p>			

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Activité en classe :	10 min
d.	Démonstration :	10 min
e.	Total :	30 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour initier les cadets aux éléments de la condition physique et stimuler leur intérêt pour ces éléments.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce ce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets aux activités de conditionnement physique et sportives.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer la façon d'effectuer les éléments de l'évaluation de la condition physique des cadets et d'y attribuer un pointage.

7. Documents de référence

- C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada. (sans date) *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.
- C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. Matériel d'instruction

- la trousse de The Cooper Institute, *Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*, Human Kinetics,
- une feuille de pointage pour l'évaluation de la condition physique des cadets,
- des tapis d'exercice,
- un lecteur de disques compacts,

- e. une règle de 30 cm (12 pouces), et
 - f. une boîte en carton.
9. **Matériel d'apprentissage.** Une feuille de pointage pour l'évaluation de la condition physique des cadets.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Cette leçon doit être enseignée avant l'OCOM M304.02 (Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets).

OCOM M304.02 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS

1. **Rendement.** Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
 - (2) supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément au manuel de Meredith, M., & Welk, G., *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.), Human Kinetics, le cadet doit participer à l'évaluation de la condition physique des cadets.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) étirer les muscles;
 - (2) augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;
 - (3) agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et
 - (4) augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.
 - b. Superviser les cadets pendant qu'ils effectuent l'évaluation et leur attribuer un pointage :
 - (1) le test PACER (Progressive Aerobic Cardiovascular Endurance Run),
 - (2) le demi-redressement assis,
 - (3) l'extension des bras, et
 - (4) deux des éléments suivants :
 - (a) la flexion du tronc,
 - (b) l'étirement des épaules; et
 - (c) l'étirement en position assise des ischiojambiers et du bas du dos.
 - c. Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique et aider à prévenir les blessures;
 - (2) préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et
 - (3) étirer les muscles.

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité pratique : | 25 min |
| c. | Total partiel : | 30 min |
| d. | Total (2 périodes) : | 60 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets de participer à l'évaluation de la condition physique des cadets dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence**

- a. C0-095 (ISBN 0-7360-5962-8) The Cooper Institute. (sans date) *Fitnessgram/Activitygram Test Administration Kit: Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- b. C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction**

- a. la trousse de The Cooper Institute, *Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*, Human Kinetics,
- b. une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,
- c. des cônes,
- d. un ruban à mesurer,
- e. des tapis d'exercice,
- f. un lecteur de disques compacts,
- g. une règle de 30 cm (12 pouces), et
- h. une boîte en carton.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. L'évaluation de la condition physique des cadets est une évaluation individuelle servant à établir des objectifs de conditionnement physique personnels. Les résultats de cette évaluation ne doivent pas servir à une compétition entre les cadets ni à les classer.
- b. L'évaluation de la condition physique des cadets doit être préparée avant d'enseigner cet OCOM.
- c. Cet OCOM doit être enseigné au début et à la fin de l'année d'instruction.

OCOM M304.03 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL

1. **Rendement.** Mettre à jour le plan d'activité personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (2) le document de cours sur le plan d'activité personnel,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit mettre à jour son plan d'activité personnel pour l'année d'instruction, y compris :
 - a. réviser les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets;
 - b. énumérer les engagements actuels aux activités de conditionnement physique et sportives; et
 - c. établir les objectifs pour l'année d'instruction.
4. **Points d'enseignement.** Demander aux cadets de mettre à jour leur plan d'activité personnel de l'étoile rouge, y compris :
 - a. réviser les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets;
 - b. énumérer les engagements actuels aux activités de conditionnement physique et sportives; et
 - c. établir les objectifs pour l'année d'instruction.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de mettre à jour leur plan d'activité personnel. Cette activité contribue à l'élaboration des objectifs de conditionnement physique personnels dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada. (1998). *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.
 - b. C0-105 (ISBN 0-662-32897-3) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Guide familial d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

- c. C0-106 (ISBN 0-662-32899-X) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - d. C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
 - e. C0-174 (ISBN 978-0-7360-6828-4) Masurier, G., Lambdin, D., & Corbin, C. (2007). *Fitness for Life: Middle School: Teacher's Guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
 - b. le document de cours portant sur le plan d'activité personnel.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'évaluation de la condition physique des cadets (OCOM M304.02 [Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets]) effectuée au début de l'année.
 - b. On peut imprimer ou commander des ressources de conditionnement physique à partir du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness/downloads.html> ou auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme documents de cours aux cadets.

OCOM M304.04 – ÉVALUER LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL

1. **Rendement.** Évaluer le plan d'activité personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (2) le plan d'activité personnel,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit évaluer son plan d'activité personnel, y compris :
 - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la fin de l'année;
 - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues; et
 - c. fixer de nouveaux objectifs.
4. **Points d'enseignement.** Demander aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel, y compris :
 - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la fin de l'année;
 - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues; et
 - c. fixer de nouveaux objectifs en fonction des résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets et de la participation aux activités de conditionnement physique et sportives.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada. (1998). *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.

- b. C0-105 (ISBN 0-662-32897-3) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Guide familial d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - c. C0-106 (ISBN 0-662-32899-X) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - d. C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
 - e. C0-174 (ISBN 978-0-7360-6828-4) Masurier, G., Lambdin, D., & Corbin, C. (2007). *Fitness for Life: Middle School: Teacher's Guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
 - b. le plan d'activité personnel élaboré au début de l'année d'instruction.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'évaluation de la condition physique des cadets (OCOM M304.02 [Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets]) effectuée à la fin de l'année.
 - b. On peut imprimer ou commander des ressources de conditionnement physique à partir du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness/downloads.html> ou auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme documents de cours aux cadets.

OCOM C304.01 – PARTICIPER À L'ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE DES CADETS

1. **Rendement.** Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets, et
 - (2) supervision.
 - b. Éléments non permis : de l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément au manuel de Meredith, M., & Welk, G., *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.), Human Kinetics, le cadet doit participer à l'évaluation de la condition physique des cadets.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) étirer les muscles;
 - (2) augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;
 - (3) agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et
 - (4) augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.
 - b. Superviser les cadets pendant qu'ils effectuent l'évaluation et leur attribuer un pointage :
 - (1) le test PACER (Progressive Aerobic Cardiovascular Endurance Run),
 - (2) le demi-redressement assis,
 - (3) l'extension des bras, et
 - (4) deux des éléments suivants :
 - (a) la flexion du tronc,
 - (b) l'étirement des épaules; et
 - (c) l'étirement en position assise des ischiojambiers et du bas du dos.
 - c. Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique et aider à prévenir les blessures;
 - (2) préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et
 - (3) étirer les muscles.

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité pratique : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets de participer à l'évaluation de la condition physique des cadets dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence**

- a. C0-095 (ISBN 0-7360-5962-8) The Cooper Institute. (sans date) *Fitnessgram/Activitygram Test Administration Kit: Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- b. C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction**

- a. la trousse de The Cooper Institute, *Fitnessgram 8.0 Stand-Alone Test Kit*, Human Kinetics,
- b. une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets,
- c. des cônes,
- d. un ruban à mesurer,
- e. des tapis d'exercice,
- f. un lecteur de disques compacts,
- g. une règle de 30 cm (12 pouces), et
- h. une boîte en carton.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. L'évaluation de la condition physique des cadets est une évaluation individuelle servant à établir des objectifs de conditionnement physique personnels. Les résultats de cette évaluation ne doivent pas servir à une compétition entre les cadets ni à les classer.
- b. L'évaluation de la condition physique des cadets doit être préparée avant d'enseigner cet OCOM.
- c. Cet OCOM doit être enseigné au milieu de l'année d'instruction.

OCOM C304.02 – ÉVALUER LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL

1. **Rendement.** Évaluer le plan d'activité personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets,
 - (2) le plan d'activité personnel,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit évaluer son plan d'activité personnel, y compris :
 - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la mi-année;
 - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues; et
 - c. fixer de nouveaux objectifs.
4. **Points d'enseignement.** Demander aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel, y compris :
 - a. comparer les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année avec les résultats de la mi-année;
 - b. comparer les activités de conditionnement physique et sportives actuelles avec les activités prévues; et
 - c. fixer de nouveaux objectifs en fonction des résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets et de la participation aux activités de conditionnement physique et sportives.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'évaluer leur plan d'activité personnel dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada. (sans date) *Document de cours du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, Ontario, Agence de la santé publique du Canada.

- b. C0-105 (ISBN 0-662-32897-3) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Guide familial d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - c. C0-106 (ISBN 0-662-32899-X) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - d. C0-167 (ISBN 0-7360-5866-4) Meredith, M., & Welk, G. (éd.). (2005). *Fitnessgram/Activitygram: Test Administration Manual* (3^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.
 - e. C0-174 (ISBN 978-0-7360-6828-4) Masurier, G., Lambdin, D., & Corbin, C. (2007). *Fitness for Life: Middle School: Teacher's Guide*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. les résultats de l'évaluation de la condition physique des cadets du début de l'année et de la mi-année, et
 - b. le plan d'activité personnel.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Cette leçon doit être enseignée à la suite de l'évaluation de la condition physique des cadets (OCOM C304.01 [Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets]) effectuée au milieu de l'année.
 - b. On peut imprimer ou commander des ressources de conditionnement physique à partir du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/fitness/downloads.html> ou auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme documents de cours aux cadets.

OCOM C304.03 – DÉCRIRE LE STRESS

1. **Rendement.** Décrire le stress.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire le stress, y compris :
 - a. donner la définition du stress;
 - b. énumérer les types de stress;
 - c. énumérer les déclencheurs du stress;
 - d. énumérer les effets physiques et émotionnels du stress; et
 - e. identifier les méthodes de gestion du stress.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir le stress et les types de stress, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'eustress (le stress positif), et b. la détresse (le stress négatif). 	Exposé interactif	10 min	C0-191 (p. 293 et 294)
PE2	Animer une discussion de groupe sur les déclencheurs du stress (facteurs de stress), y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les facteurs de stress émotionnels, b. les facteurs de stress physiques, et c. les facteurs de stress sociaux. 	Discussion de groupe	10 min	C0-191 (p. 294 et 295)
PE3	Décrire les effets émotionnels et physiques de la détresse.	Exposé interactif	5 min	C0-191 (p. 295)
PE4	Décrire les méthodes de gestion de la détresse.	Exposé interactif	10 min	C0-191 (p. 297)
PE5	Faire une démonstration des exercices de relaxation pour gérer la détresse et demander aux cadets de les faire : <ol style="list-style-type: none"> a. la poupée en chiffon, b. la rotation du cou, 	Démonstration et exécution	15 min	C0-191 (p. 300 et 301)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. l'étirement du corps, et d. l'étirement de la mâchoire.			

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Discussion de groupe :	10 min
d.	Démonstration et exécution :	15 min
e.	Total :	60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 3 et 4, afin d'initier les cadets au concept du stress et aux méthodes de gestion du stress.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les déclencheurs du stress.
- c. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 5, parce qu'elle permet à l'instructeur de faire une démonstration des exercices de relaxation, tout en donnant aux cadets l'occasion de les pratiquer sous supervision.

7. **Documents de référence.** C0-191 (ISBN 978-0-7360-6675-4) Corbin, C., & Lindsey, R. (2007). *Fitness for Life: Updated Fifth Edition*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

SECTION 6**OREN 305 – PARTICIPER À DES SPORTS RÉCRÉATIFS**

1. **Rendement.** Participer à des sports récréatifs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l'équipement de sport,
 - (2) de l'équipement de sécurité,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. assister à une séance d'information sur les règlements du sport choisi;
 - b. participer à un échauffement;
 - c. pratiquer le sport choisi; et
 - d. participer à une récupération.
4. **Remarques.** Les sports récréatifs peuvent se dérouler sur neuf périodes pendant une journée d'instruction avec support ou sur trois séances de trois périodes chacune.
5. **Matière complémentaire**
 - a. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire de d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C105.01 (Participer à une rencontre omnisportive, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 5),
 - (2) l'OCOM C105.02 (Participer à une activité sportive intra-muros organisée, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 5), et
 - (3) l'OCOM C105.03 (Participer à une activité de course d'orientation, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 5).
 - b. Lorsque l'instruction complémentaire de l'étoile argent est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique.
 - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 305 se limite à un total de trois périodes qui se déroulent pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Si l'OREN 305 est enseigné en séances, elle doit comprendre trois périodes d'instruction par séance. Si les sports récréatifs se déroulent dans une journée complète d'activité, elle doit comprendre neuf périodes.

OCOM M305.01 – PARTICIPER À DES SPORTS D'ÉQUIPE RÉCRÉATIFS ORGANISÉS

1. **Rendement.** Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l'équipement de sport,
 - (2) de l'équipement de sécurité,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un terrain de sport ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. assister à une séance d'information sur les règlements du sport choisi;
 - b. participer à un échauffement;
 - c. pratiquer le sport choisi; et
 - d. participer à une récupération.
4. **Points d'enseignement**

TP	Description	Méthode	Durée	Réf
TP1	Présenter aux cadets les règlements du sport choisi, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. un aperçu de la façon de pratiquer le sport, et b. les règles et règlements du sport. 	Exposé interactif	10 min	C0-001
TP2	Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : <ol style="list-style-type: none"> a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire. 	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
TP3	Superviser les cadets pendant qu'ils pratiquent le sport choisi.	Activité pratique	50 min	C0-001 C0-030 C0-031

TP	Description	Méthode	Durée	Réf
				C0-034 C0-074
TP4	<p>Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :</p> <p>a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures;</p> <p>b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et</p> <p>c. étirer les muscles.</p>	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	70 min
d.	Total partiel :	90 min
e.	Total (trois séances) :	270 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter aux cadets les règlements du sport choisi.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet aux cadets de participer à des activités sportives dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences relatives aux sports dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- C0-001 (ISBN 0-88011-807-5) Hanlon, Thomas (1998). *The Sports Rules Book: Essential Rules for 54 Sports*. États-Unis : Human Kinetics Publishers, Inc.
- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & L. Dickson (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- C0-030 Ringuette Canada. (2006). *Comment la ringuette est jouée*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.ringuette.ca/Content/About/OurSport/howisplayd.asp?langid=2>.
- C0-031 What Is Ultimate Frisbee? (2006). *What is Ultimate – The Game*. Extrait le 30 octobre 2006 du site : http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html.
- C0-034 About Ultimate. (2006). *About Ultimate*. Extrait le 30 octobre 2006 du site : <http://www.upa.org/ultimate>.
- C0-074 Norris, G. (éd.). (1998). *National Football Federation: Touch Football Rule Book 2004*. Ottawa, Ontario, National Football Federation.

- g. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

8. **Matériel d’instruction**

- a. de l’équipement de sport et de sécurité pour le sport choisi,
- b. une trousse de premiers soins,
- c. des sifflets, et
- d. un chronomètre.

9. **Matériel d’apprentissage.** L’équipement de sport et de sécurité pour le sport choisi.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. La liste des sports approuvés par l’OCC se trouve à l’A-CR-CCP-703/PF-002, chapitre 5, annexe A, du guide pédagogique.
- b. Les sports récréatifs peuvent se dérouler en neuf périodes pendant une journée d’instruction assistée ou en trois séances de trois périodes chacune.

SECTION 7**OREN 306 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES
CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION**

1. **Rendement.** Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible appropriée,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*, chapitre 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets lors de sa participation à une activité récréative de tir de précision, y compris :
 - a. effectuer un contrôle de sécurité;
 - b. mettre en pratique les techniques de tir de précision; et
 - c. suivre les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques.** Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).
5. **Matière complémentaire**
 - a. L'instruction complémentaire associée à l'OREN 306 est conçue pour améliorer l'expérience en tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) l'OCOM C306.01 (Identifier les associations civiles de tir de précision),
 - (2) l'OCOM C306.02 (Corriger l'erreur de tir), et
 - (3) l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 6),
 - (2) l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6),
 - (3) l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6), et
 - (4) l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 306 se limite à un total de dix périodes tenues pendant des séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser toutes les dix périodes.
- e. Il n'est pas nécessaire de diriger ces OCOM selon un ordre séquentiel. Par contre, le corps de cadets qui choisit de se concentrer sur l'instruction de tir de précision doit enseigner les OCOM C206.01 (A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6) à C206.03 (A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6). Techniques de tir de précision, avant de diriger l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 6).
- f. On encourage les corps de cadets, qui optent d'améliorer le programme de tir de précision récréatif par l'entremise de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets), à enseigner cette instruction en même temps que l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 6) à partir de la position debout.

OCOM M306.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible appropriée,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris :
 - (1) expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir;
 - (2) réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir;
 - (3) réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé;
 - (4) décrire la disposition du champ de tir; et
 - (5) réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir.
 - b. Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes :
 - (1) le classement,
 - (2) les activités amusantes,
 - (3) les activités chronométrées, et
 - (4) les activités compétitives en équipe ou individuelles.

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité pratique : | 80 min |
| c. | Total : | 90 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-041 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 14-41, *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible appropriée,
- f. un tapis de tir, et
- g. des lunettes de sécurité.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible appropriée,
- f. un tapis de tir, et
- g. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.

- b. Les cadets peuvent tirer en position debout s'ils ont déjà reçu l'instruction de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).

OCOM C306.01 – IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS CIVILES DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Identifier les associations civiles de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les associations civiles de tir de précision, y compris les associations :
 - a. locales,
 - b. provinciales,
 - c. nationales, et
 - d. de biathlon.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des associations civiles de tir de précision locales.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Discuter de l'association de tir provinciale pertinente parmi les suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. Alberta Provincial Rifle Association, b. British Columbia Rifle Association, c. Manitoba Provincial Rifle Association, d. Newfoundland Provincial Rifle Association, e. Nova Scotia Provincial Rifle Association, f. Ontario Rifle Association, g. Prince Edward Island Rifle Association, h. Association de tir de la province de Québec, i. Royal New Brunswick Rifle Association, ou j. Saskatchewan Provincial Rifle Association. 	Exposé interactif	10 min	C2-086
PE3	Discuter des associations de tir de précision nationales, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'Association de tir Dominion du Canada, et b. la Fédération de tir du Canada. 	Exposé interactif	5 min	A0-119 (p. 3) C2-086

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Identifier les associations de biathlon provinciales et nationales pertinentes parmi les suivantes : a. Biathlon Canada, b. Biathlon Alberta, c. Biathlon British Columbia, d. Biathlon Manitoba, e. Biathlon New Brunswick, f. Biathlon Nova Scotia, g. Biathlon Newfoundland and Labrador, h. Biathlon Ontario, i. Association des clubs de biathlon du Québec, j. Biathlon Saskatchewan, k. Biathlon Yukon, et l. Northwest Territories Biathlon.	Exposé interactif	5 min	C0-149

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour faire connaître aux cadets les occasions de perfectionner leur instruction en tir de précision auprès des associations civiles.

7. **Documents de référence**

- A0-119 La Fédération de tir du Canada. (2007). *La Fédération de tir du Canada*. Extrait le 2 novembre 2007 du site <http://www.sfc-ftc.ca/document.cfm?sectionID=39>.
- C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.
- C2-086 L'Association de tir Dominion du Canada. (2007). Extrait le 4 octobre 2007 du site <http://www.dkra.ca/French/welcome.htm>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Demander aux cadets d'identifier seulement les associations de tir de précision nationales, provinciales et locales pertinentes.

OCOM C306.02 – CORRIGER L'ERREUR DE TIR

1. **Rendement.** Corriger l'erreur de tir.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Le cadet doit corriger l'erreur de tir en modifiant :
 - a. l'élévation, et
 - b. la dérive.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la façon de centrer le groupement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la théorie du groupement, et b. le point moyen des impacts (PMI). 	Exposé interactif	10 min	C2-097 (p. 29)
PE2	Expliquer le réglage de la mire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le but du réglage de la mire, b. l'élévation, c. la dérive, et d. le zéro tage de la carabine à air comprimé des cadets. 	Exposé interactif	10 min	C2-098 (p. 303 et 304)
PE3	Expliquer les ajustements du réglage de la mire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. régler la mire de la carabine à air comprimé des cadets; b. diminuer et augmenter l'élévation; et c. déplacer la dérive vers la gauche et vers la droite. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2-11)
PE4	Diriger un exercice de réglage de la mire de la façon suivante : <ol style="list-style-type: none"> a. Remettre aux cadets un document de cours portant sur le réglage de la mire. Chaque 	Activité pratique	30 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>cible a un ensemble distinct de points d'impact décalés du centre de la cible.</p> <p>b. Demander aux cadets de déterminer où se situe le PMI de chaque cible.</p> <p>c. Demander aux cadets de déterminer les ajustements du réglage de la mire nécessaires pour déplacer le PMI vers le centre de la cible.</p> <p>d. Demander aux cadets de régler les mires de la carabine à air comprimé des cadets.</p>			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Activité pratique : | 30 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de donner un aperçu des théories et de la pratique du réglage des mires.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de présenter et de permettre aux cadets de faire l'expérience du réglage des mires sur la carabine à air comprimé des cadets dans un environnement contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au réglage de la mire dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-097 Ontario Rifle Association. (2003). *Ontario Rifle Association Handbook for New Member*. Haliburton County, Ontario. MilCun Marksmanship Complex.
- C2-098 Constantine, R. (1998). *Modern Highpower Competition: From Beginner to Master*. Manchester, Connecticut, Precision Shooting Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- des carabines à air comprimé des cadets, et
- le document de cours portant sur le réglage de la mire.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une carabine à air comprimé des cadets,

- b. le document de cours portant sur le réglage de la mire, et
- c. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C306.03 – ADOPTER LA POSITION DEBOUT AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

1. **Rendement.** Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) un support à carabine,
 - (3) un cadre de cible,
 - (4) une cible appropriée,
 - (5) une plate-forme surélevée pour les cibles,
 - (6) des lunettes de sécurité,
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit :
 - a. adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) se tenir debout à 90 degrés de la cible avec les pieds écartés de la distance de la largeur des épaules; et
 - (2) tenir la carabine à air comprimé des cadets pointée vers la cible en plaçant :
 - (a) la plaque de couche dans le haut de l'épaule,
 - (b) la main gauche sous le fût, et
 - (c) la main droite sur la poignée de crosse; et
 - b. modifier sa position au besoin.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les motifs de la position debout, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. obtenir une bonne position; b. utiliser un support à carabine; et c. maintenir le centre de gravité. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-6-1 et 1-6-2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Expliquer et démontrer comment adopter la position debout en positionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le corps, b. les pieds, c. les jambes, d. les hanches, e. le dos, f. les bras, g. la tête, et h. la carabine à air comprimé des cadets. 	Démonstration	5 min	C2-146 (p. 171, p. 192 à 197)
PE3	<p>Expliquer et démontrer comment régler la visée, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le réglage vers le haut, b. le réglage vers le bas, et c. le réglage vers la gauche et vers la droite. 	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-6-7) C2-146 (p. 196)
PE4	<p>Expliquer et démontrer l'alignement naturel, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. adopter la position debout; b. trouver une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre 3 à 4 respirations normales afin de relâcher les muscles; e. après 10 secondes, ouvrir les yeux et regarder l'image de visée; et f. modifier la position de son corps jusqu'à l'obtention d'une bonne image de visée. 	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-6-7)
PE5	<p>Demander aux cadets d'adopter la position debout en positionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le corps, b. les pieds, c. les jambes, d. les hanches, e. le dos, f. les bras, g. la tête, et h. la carabine à air comprimé des cadets. 	Activité pratique	30 min	C2-146 (p. 192 à 197)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration :	15 min
d.	Activité pratique :	30 min
e.	Total :	60 min

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin donner un aperçu des motifs de la position debout.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les aspects de la position debout.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de la position debout dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-146 (ISBN 0-9655780-0-3) Pullum, B., & Hanenkrat, F. (1997). *The New Position Rifle Shooting: A Comprehensive Guide to Better Target Shooting*. Oak Harbor, Ohio, Target Sports Education Center.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- un support à carabine,
- un cadre de cible,
- une cible appropriée,
- une plate-forme surélevée pour les cibles,
- des lunettes de sécurité, et
- une table de six pieds.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une carabine à air comprimé des cadets,
- un support à carabine,
- un cadre de cible,

- d. une plate-forme surélevée pour les cibles, et
- e. des lunettes de sécurité.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les cadets, qui ont terminé cette leçon, peuvent participer à l'OCOM M306.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision) et à l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 6) en adoptant la position debout.

SECTION 8**OREN 307 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE**

1. **Rendement.** Servir dans un corps de cadets de l'Armée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet servira dans un corps de cadets de l'Armée, y compris :
 - a. participer à l'instruction de la troisième année;
 - b. explorer les occasions d'instruction de troisième année du CIEC; et
 - c. reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Armée du Canada et le ministère de la Défense nationale (MDN).
4. **Remarques**
 - a. L'OCOM M307.01 (Identifier les occasions d'instruction de l'étoile argent) doit se dérouler au début de l'année d'instruction.
 - b. L'OCOM M307.02 (Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC) doit se dérouler avant l'échéance du dépôt de candidature pour le CIEC.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 307 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet en ce qui a trait au service dans un corps de cadets de l'Armée par l'entremise d'un éventail d'activités :
 - a. l'OCOM C307.01 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets [URSC]),
 - b. l'OCOM C307.02 (Participer à une présentation donnée par un officier de liaison - cadets [OLC]), et
 - c. l'OCOM C307.03 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada [LCAC]).

OCOM M307.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D’INSTRUCTION DE L’ÉTOILE ARGENT

1. **Rendement.** Identifier les occasions d’instruction de l’étoile argent.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des documents de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) de l’étoile argent,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les occasions d’instruction de l’étoile argent, y compris :
 - a. l’instruction obligatoire, et
 - b. l’instruction complémentaire.
4. **Points d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les occasions d’instruction obligatoire de l’étoile argent, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l’instruction commune aux cadets de la Marine, de l’Armée et de l’Air, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le civisme, (2) le service communautaire, (3) le leadership, (4) la bonne forme physique et le mode de vie sain, (5) les sports récréatifs, (6) le tir de précision avec la carabine à air comprimé, (7) la connaissance générale des cadets, (8) l’exercice militaire, (9) les techniques d’instruction, et (10) le biathlon; b. l’instruction propre aux cadets de l’Armée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la familiarisation avec les FC, (2) l’entraînement en campagne, (3) la navigation, 	Exposé interactif	5 min	A0-054

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(4) la randonnée en montagne, (5) la survie en milieu sauvage, (6) le leadership de plein air, et (7) l'expédition; et c. le plan d'évaluation de l'étoile argent.			
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaires de l'étoile argent.	Exposé interactif	5 min	Se reporter à Remarques, para 11.a.
PE3	Réviser les objectifs d'un contrat d'engagement communautaire, y compris : a. être présent, b. être prudent, c. établir des objectifs, d. être honnête, et e. accepter et continuer. Nota : Initier les cadets au contrat d'engagement communautaire déjà existant au corps de cadets.	Exposé interactif	15 min	C2-038 (pp. 67–78)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour initier les cadets aux occasions d'instruction de l'étoile argent et stimuler leur intérêt.

7. Documents de référence

- A0-096 Directeur - Cadets 3. (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-038 (ISBN 0-7872-2459-6) Henton, M. (2006). *Adventure in the Classroom: Using Adventure to Strengthen Learning and Build a Community of Life-Long Learners*. Dubuque, Iowa, Kendall Hunt Publishing.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- les documents des OREN et des OCOM de l'instruction de l'étoile argent.

9. **Matériel d'apprentissage.** les documents des OREN et des OCOM de l'instruction de l'étoile argent.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Consulter le plan d'instruction annuel du corps de cadets pour obtenir les occasions d'instruction complémentaires de l'étoile argent.
- b. Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.

OCOM M307.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE TROISIÈME ANNÉE DU CIEC

1. **Rendement.** Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les occasions d'instruction de la troisième année au CIEC, y compris :
 - a. les domaines d'intérêt,
 - b. les cours offerts dans chaque domaine d'intérêt, et
 - c. les conditions d'admissibilité au cours pour chaque domaine d'intérêt.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des domaines d'intérêt par rapport aux occasions d'instruction du CIEC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le leadership du cérémonial, b. le leadership en expédition, c. le tir de précision avec une carabine de gros calibre, d. le tir de précision avec la carabine à air comprimé, e. le conditionnement physique et les sports, f. la musique militaire, et g. le corps de cornemuses. 	Discussion de groupe	10 min	A2-031
PE2	Discuter des préalables aux cours de troisième année du CIEC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les cours communs : <ol style="list-style-type: none"> (1) Instructeur de tir de précision avec la carabine à air comprimé, (2) Instructeur de conditionnement physique et de sports, (3) Musicien intermédiaire de musique militaire, et (4) Musicien intermédiaire du corps de cornemuses; et 	Exposé interactif	15 min	A0-010 A0-033 A2-031

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. les cours propres à l'Armée : (1) Instructeur - Exercice militaire et cérémonial, (2) Instructeur d'expédition, et (3) Tireur de précision avec la carabine de gros calibre - phase I.			

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Discussion de groupe :	10 min
c.	Exposé interactif :	15 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les domaines d'intérêt relatifs aux occasions d'instruction au CIEC.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de la troisième année au CIEC et de stimuler leur intérêt.

7. Documents de référence

- A0-010 Directeur - Cadets 2. (2006). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-033 Directeur - Cadets 3. (2004). OAIC 14-21, *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-031 Directeur - Cadets 3. (2008). OAIC 40-21, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. Remarques

- Cet OCOM doit être enseignée avant l'échéance des mises en candidature pour l'instruction d'été.
- Il est recommandé de remplir les formulaires d'inscription pour l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.
- Le corps de cadets peut choisir de consacrer deux périodes d'instruction complémentaire de plus pour ajouter une séance d'information aux parents.

OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC) ET LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (MDN)

1. **Rendement.** Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (LCAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document de cours sur les lignes directrices du partenariat entre la LCAC et le MDN,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître le partenariat entre la LCAC et le MDN, y compris :
 - a. les prix et les médailles du programme des cadets de l'Armée,
 - b. les trois niveaux de la LCAC,
 - c. les responsabilités de la LCAC, et
 - d. les responsabilités du MDN.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les trois niveaux de la LCAC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le niveau national, b. le niveau provincial ou territorial, et c. le niveau local. 	Exposé interactif	5 min	A2-065 (p. 6, p. 8) C2-165 (p. 6 à 10)
PE2	Identifier les responsabilités de : <ol style="list-style-type: none"> a. la LCAC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) recruter des cadets; (2) recruter des officiers pour le Cadre des instructeurs de cadets (CIC); (3) faire des campagnes de financement; (4) fournir des installations d'instruction au corps de cadets; (5) organiser et conduire des programmes d'activités récréatives; (6) fournir des fonds pour des activités d'instruction facultatives, activités facultatives dirigées; et 	Exposé interactif	10 min	A2-065 (p. 10 à 38) C2-165 (p. 16 à 23)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(7) fournir de l'équipement au corps de cadet;</p> <p>b. du MDN, y compris :</p> <p>(1) former les officiers du CIC;</p> <p>(2) fournir la norme de qualification et plan (NQP) et les guides pédagogiques (GP) pour l'instruction des cadets;</p> <p>(3) fournir des fonds pour les activités obligatoires et les activités de soutien;</p> <p>(4) élaborer des politiques à l'égard des officiers du CIC, des instructeurs civils (IC) et des cadets;</p> <p>(5) distribuer du matériel aux corps de cadets conformément aux barèmes de distribution (p. ex., des uniformes);</p> <p>(6) payer les officiers du CIC et les IC;</p> <p>(7) sélectionner les cadets qui reçoivent une instruction dans les centres d'instruction d'été des cadets (CIEC); et</p> <p>(8) fournir des installations et du personnel aux CIEC; et</p> <p>c. de la LCAC et du MDN, y compris :</p> <p>(1) former et dissoudre les corps de cadets;</p> <p>(2) fournir des prix et des médailles;</p> <p>(3) développer des relations avec la communauté et les médias;</p> <p>(4) superviser et administrer les corps de cadets; et</p> <p>(5) fournir un groupe de revue pour la cérémonie de la revue annuelle.</p>			
PE3	<p>Identifier les prix et les médailles du programme des cadets de l'Armée, y compris :</p> <p>a. l'épée commémorative du lieutenant-général Walsh,</p> <p>b. la médaille de bravoure des cadets,</p> <p>c. la citation pour cadet,</p> <p>d. la médaille de Lord Strathcona,</p> <p>e. la médaille d'excellence de la Légion,</p>	Exposé interactif	10 min	A2-036 (p. 2-14) C2-165 (p. 10 à 12)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	f. la médaille des Anciens combattants de l'Armée, de la Marine et des Forces aériennes (ANAVETS), g. la distinction honorifique du Major-général W.A. Howard, h. la médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA), et i. la bourse du 1 ^{er} Bataillon de parachutistes canadiens. Nota : La sélection des cadets pour les prix est un partenariat entre les représentants des corps de cadets, des URSC et de la LCAC.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux trois niveaux de la LCAC et aux responsabilités de la LCAC et du MDN en soutien du MCC puisqu'il permet à l'instructeur de contrôler la présentation de l'information tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions et en y répondant.

7. **Documents de référence**

- A0-040 Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-036 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-165 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2008). *Manuel de référence*. Extrait le 26 février 2008 du site <http://www.armycadetleague.ca/Templates/refMan.htm>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.
- Cet OCOM peut être enseigné par un représentant local de la ligue ou un représentant du comité répondant.

OCOM C307.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UNE UNITÉ RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX CADETS (URSC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets (URSC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité de l'URSC.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter de son rôle au sein de l'URSC; et
 - b. décrire de quelle façon l'URSC aide le corps de cadets.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 55 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets au rôle de l'URSC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est établi en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.
 - b. Cet OCOM peut avoir lieu lors d'une visite officielle.
 - c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C307.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN OFFICIER DE LIAISON – CADETS (OLC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un officier de liaison – cadets (OLC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par l'OLC pour identifier les relations entre les Organisations de cadets du Canada (OCC) et les Forces canadiennes (FC).
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter de son expérience antérieure en tant que cadet;
 - b. décrire son rôle à titre de liaison entre les corps de cadets et les FC; et
 - c. décrire son poste au sein des FC.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux relations entre l'OCC et les FC et de présenter l'OLC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec l'OLC avant la présentation.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C307.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DE LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (LCAC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada afin d'identifier le partenariat entre la LCAC, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les corps de cadets.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter du rôle de la LCAC;
 - b. discuter des occasions offertes aux cadets par la LCAC;
 - c. décrire leur rôle au sein de la LCAC; et
 - d. décrire son expérience antérieure en tant que cadet ou militaire.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 55 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à la LCAC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 9**OREN 308 – DIRIGER UNE ESCOUADE AVANT UN RASSEMBLEMENT**

1. **Rendement.** Diriger une escouade avant un rassemblement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) la liste nominative,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit diriger une escouade avant un rassemblement, y compris :
 - a. effectuer le rassemblement;
 - b. faire l'appel;
 - c. aligner selon la taille;
 - d. effectuer l'alignement;
 - e. effectuer une inspection; et
 - f. remettre le commandement de l'escouade.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 308 est conçue pour donner des occasions additionnelles aux corps de cadets, qui s'intéressent à l'exercice militaire, de perfectionner les compétences des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
 - (1) l'OCOM C308.01 (Exécuter l'exercice militaire avec drapeaux), et
 - (2) l'OCOM C308.02 (Donner des commandements).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 8), et
 - (2) l'OCOM C208.02 (Exécuter des exercices militaires avec armes, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 8).

- c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 308 se limite à un total de neuf périodes, dont un maximum de deux périodes peuvent être utilisées pour appuyer l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 8) qui doit se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M308.01 – PRÉPARER UNE ESCOUADE POUR LE RASSEMBLEMENT

1. **Rendement.** Préparer une escouade pour le rassemblement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document de cours portant sur la séquence d'exercice militaire,
 - (2) une carte aide-mémoire,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit préparer une escouade pour le rassemblement, y compris :
 - a. discuter de la théorie de l'exercice militaire;
 - b. effectuer le rassemblement;
 - c. faire l'appel;
 - d. aligner selon la taille sur un rang puis retour sur trois (deux) rangs;
 - e. effectuer l'alignement;
 - f. effectuer l'inspection; et
 - g. remettre le commandement.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer la théorie de l'exercice militaire, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les formations d'escouade, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) un rang, (2) deux rangs, et (3) trois rangs; b. les formations de compagnie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) en ligne, (2) colonnes par trois, et (3) colonne de route; et c. l'emplacement des fonctions de commandement lors d'un rassemblement, y compris : 	Exposé interactif	20 min	A0-002 (p. 1-1-1 à 1-1-5, p. 7-3-2 à 7-3-5)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(1) le commandant de la parade, (2) le commandant adjoint de la parade, (3) le sergent-major de la parade, (4) le commandant de peloton, (5) l'adjudant de peloton, et (6) le guide de peloton.			
PE2	Expliquer, démontrer et demander au cadet d'exercer le rôle d'un chef d'équipe à préparer une escouade pour le rassemblement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> effectuer le rassemblement; faire l'appel; aligner selon la taille sur un rang puis retour sur trois (deux) rangs; effectuer l'alignement; effectuer l'inspection; et remettre le commandement. <p>Nota : Si le temps accordé n'est pas suffisant pour que tous les cadets exercent le rôle de chef d'équipe en vue de préparer une escouade pour le rassemblement, utiliser le temps supplémentaire pendant les rassemblements d'ouverture et de clôture en soirée pour donner l'occasion à tous les cadets de s'exercer.</p>	Démonstration et exécution	60 min	A0-002 (p. 1A-6, 2-1, 2-15 à 2-16, 2-28 à 2-29, 2-18, 1-1-11 à 1-1-12, 7-25)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Démonstration et exécution :	60 min
d.	Total :	90 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter la théorie de l'exercice militaire aux cadets.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment préparer une escouade pour le rassemblement, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. le document de cours portant sur la séquence d'exercice militaire, et
- b. une carte aide-mémoire.

9. Matériel d'apprentissage

- a. le document de cours portant sur la séquence d'exercice militaire, et
- b. une carte aide-mémoire.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 2](#) (COREN de l'OREN 308).**11. Remarques**

- a. Les cadets doivent exécuter ces compétences et recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

1. **Rendement.** Donner des commandements.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aide-mémoire,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit donner des commandements, y compris :
 - a. utiliser les éléments d'un commandement suivants :
 - (1) l'avertissement, et
 - (2) l'exécution; et
 - b. mettre en pratique les techniques vocales.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments d'un commandement : <ol style="list-style-type: none"> a. l'avertissement, et b. l'exécution. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-8 à 1-1-10)
PE2	Démontrer et expliquer les exigences suivantes pour bien donner un commandement : <ol style="list-style-type: none"> a. la voix, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le volume, (2) la portée, (3) la distinction, (4) l'inflexion, et (5) la vigueur; b. la précision, c. la confiance, d. une posture appropriée, et e. le contrôle respiratoire. 	Démonstration	15 min	A0-002 (p. 1-1-8) C0-022 (p. 98 à 101) C0-241 C0-269 (p. 13 à 15)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration :	15 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, pour initier les cadets aux éléments d'un commandement et susciter leur intérêt.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les techniques vocales que les cadets doivent acquérir.

7. **Documents de référence**

- A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-022 (ISBN 0-02-864207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-241 Optimal Breathing. (2007). *Posture and Breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://breathing.com/articles/posture.htm>.
- C0-269 AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and Ceremonies*. Lackland Air Force Base, Texas. Secretary of the Air Force.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une carte aide-mémoire.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- On doit donner l'occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
- Il y a du temps supplémentaire pour cet OCOM, dans l'OCOM C308.02 (Donner des commandements).

OCOM C308.01 – EXÉCUTER L'EXERCICE MILITAIRE AVEC DRAPEAUX

1. **Rendement.** Exécuter l'exercice militaire avec drapeaux.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un drapeau avec une hampe,
 - (2) un brayer de porte-drapeau consacré,
 - (3) les commandements,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit exécuter l'exercice militaire avec drapeaux, en tant que membre d'une garde de drapeau.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les détails des éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. les drapeaux, b. la hampe, c. le brayer de porte-drapeau consacré, et d. la composition de la garde du drapeau. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 8-1-1) (p. 8-2-1 à 8-2-40) A0-099 (p. 4-1-7 et 4-1-8)
PE2	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour adopter les positions suivantes avec un drapeau : <ol style="list-style-type: none"> a. au pied, b. de la position « au pied » à la position « en place repos », c. de la position « en place repos » à la position « repos », d. de la position « repos » à la position « en place repos », et e. de la position « en place repos » à la position « au pied ». 	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 8-3-1 à 8-3-3)
PE3	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour adopter les positions suivantes avec un drapeau :	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 8-3-3 à 8-3-7)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. de la position « au pied » à la position « au port », b. de la position « au port » à la position « au pied », c. de la position « au port » à la position « laissez flotter », et d. de la position « laissez flotter » à la position « saisissez le drapeau ».			
PE4	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements suivants : a. marcher et arrêter au pas cadencé avec des drapeaux, et b. exécuter une contremarche en spirale avec des drapeaux.	Démonstration et exécution	35 min	A0-002 (p. 3-6 à 3-8) A0-031 (p. 3-3-1 et 3-3-2)
PE5	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements de conversions vers la droite et vers la gauche avec des drapeaux, y compris : a. changer de direction par conversion à partir de la halte, et b. changer de direction par conversion en marchant.	Démonstration et exécution	40 min	A0-002 (p. 8-3-3 à 8-3-7) (p. 8-3-14 à 8-3-18)
PE6	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour faire avancer et retirer les drapeaux.	Démonstration et exécution	45 min	A0-002 (p. 8-6-1 à 8-6-3)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	160 min
d.	Total :	180 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la matière générale de base sur les drapeaux et les gardes du drapeau.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 à 6, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer et d'expliquer les compétences que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer l'exercice militaire avec drapeaux et sous supervision.

7. Documents de référence

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-031 A-PD-202-001/FP-000 Directeur - Cérémonial 2. (1993). *Les Musiques et marches militaires des Forces canadiennes, Volume 1, Instructions sur les musiques*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-099 A-AD-200-000/AG-000 Directeur - Histoire et patrimoine. (1999). *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. A0-102 Directeur - Cadets 5. (1999). OAIC 12-05, *Drapeaux et bannières des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. un drapeau avec une hampe, et
- b. un brayer de porte-drapeau consacré.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un drapeau avec une hampe, et
- b. un brayer de porte-drapeau consacré.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Il est recommandé que cette leçon soit donnée en deux séances distinctes. Donner les PE 1 à 4 dans la première séance et les PE 5 et 6 dans la deuxième séance.
- b. Les corps de cadets qui veulent dévier de la structure des leçons à cause des traditions de l'unité locale ou d'affiliation peuvent le faire, mais doivent se limiter aux six périodes allouées.

OCOM C308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

1. **Rendement.** Donner des commandements.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aide-mémoire,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit donner des commandements, y compris :
 - a. utiliser les éléments d'un commandement :
 - (1) l'avertissement, et
 - (2) l'exécution; et
 - b. mettre en pratique les techniques vocales.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à donner des commandements conformément à l'OCOM M308.02 (Donner des commandements).	Activité pratique	50 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Activité pratique : 50 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de donner des commandements dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence**
 - a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C0-022 (ISBN 0-02-864207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
 - c. C0-241 Optimal Breathing. (2007). *Posture and Breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://breathing.com/articles/posture.htm>.

- d. C0-269 AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and Ceremonies*. Lackland Air Force Base, Texas. Secretary of the Air Force.
- 8. **Matériel d’instruction.** Une carte aide-mémoire.
- 9. **Matériel d’apprentissage.** Une carte aide-mémoire.
- 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
- 11. **Remarques**
 - a. On doit donner l’occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d’ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
 - b. Cet OCOM doit être utilisé comme période supplémentaire pour l’OCOM M308.02 (Donner des commandements).

SECTION 10
OREN 309 – ENSEIGNER UNE LEÇON

1. **Rendement.** Enseigner une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet enseigne une leçon de 15 minutes à un groupe de pairs en utilisant :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 309 est conçue pour améliorer l'habileté du cadet à enseigner une leçon :
 - a. l'OCOM C309.01 (Donner un exposé oral d'une minute),
 - b. l'OCOM C309.02 (Planifier une leçon),
 - c. l'OCOM C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes),
 - d. l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire),
 - e. l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), et
 - f. l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).

OCOM M309.01 – EXPLIQUER LES PRINCIPES D'INSTRUCTION

1. **Rendement.** Expliquer les principes d'instruction.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les principes d'instruction, y compris :
 - a. énumérer les principes d'instruction; et
 - b. identifier comment ils sont appliqués dans une leçon.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les principes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'intérêt, b. la compréhension, c. l'accentuation, d. la participation, e. le succès, et f. la confirmation d'apprentissage. 	Exposé interactif	10 min	A0-055 (p. 13, p. 14)
PE2	Diriger une activité où les cadets auront à appliquer les principes d'instruction. Nota : Au moins trois postes d'apprentissage doivent être installés. Ils doivent comprendre des renseignements sur l'application des principes d'instruction.	Activité en classe	40 min	A0-055 (p. 13, p. 14)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 10 min
 - c. Activité en classe : 40 min
 - d. Total : 60 min
6. **Justification**
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les principes d'instruction et de stimuler leur intérêt.

- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive pour les cadet d'appliquer les principes d'instruction.
7. **Documents de référence.** A0-055 A-P9-050-000/PT-006 *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes.* (1997). *Conduite des programmes d'instruction* (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. la feuille d'information portant sur le PICCAS,
 - b. la feuille de travail portant sur le PICCAS,
 - c. du papier, et
 - d. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Les postes d'apprentissage doivent être installés avant le début de la leçon.
 - b. Les cadets doivent être répartis en six groupes et feront le tour de tous les postes pendant l'activité en classe du PE 2.

OCOM M309.02 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION

1. **Rendement.** Identifier les méthodes d'instruction.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire les types de leçons suivants :
 - (1) les leçons d'habileté, et
 - (2) les leçons de compétence;
 - b. énumérer les méthodes d'instruction suivantes :
 - (1) l'exposé interactif,
 - (2) la démonstration et l'exécution,
 - (3) l'activité en classe,
 - (4) l'activité pratique,
 - (5) le jeu, et
 - (6) la visite éducative; et
 - c. sélectionner une méthode d'instruction appropriée selon un sujet donné.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les types de leçons, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les leçons d'habileté, et b. les leçons de compétence. 	Exposé interactif	5 min	A0-055 (p. 17 à 22) A0-056 (annexe E)
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent décrire les méthodes d'instruction, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'exposé interactif, b. la démonstration et l'exécution, c. l'activité en classe, d. l'activité pratique, 	Activité en classe	25 min	A0-055 (p. 17 à 22)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. le jeu, et f. la visite éducative.			
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent sélectionner une méthode d'instruction appropriée pour un sujet donné.	Activité en classe	20 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Activité en classe : | 45 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de décrire les types de leçons car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce que c'est une façon interactive de renforcer le sujet et de confirmer la compréhension des cadets sur les types de leçons et les méthodes d'instruction.

7. **Documents de référence**

- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- la liste des sujets de leçons, et
- le document de cours sur les méthodes d'instruction.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 3](#) (COREN de l'OREN 309).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M309.03 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES D'ART ORATOIRE EFFICACE

1. **Rendement.** Décrire les techniques d'art oratoire efficace.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les techniques suivantes d'art oratoire efficace :
 - a. le contrôle de la voix,
 - b. la présence physique, et
 - c. la préparation.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments du contrôle de la voix, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la hauteur, b. le ton, c. le volume, d. le débit, e. la pause, et f. l'articulation. 	Exposé interactif	10 min	C0-192 (p. 16, p. 85 à 87, p. 188, p. 189)
PE2	Discuter des éléments concernant la présence physique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le langage corporel, et b. la tenue et le comportement. 	Discussion de groupe	10 min	C0-192 (p. 16, p. 103 à 122, p. 194)
PE3	Expliquer la préparation nécessaire à l'exercice d'art oratoire efficace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. pratiquer; b. contrôler sa nervosité; et c. repérer un visage familier. 	Exposé interactif	5 min	C0-192 (p. 85, 116, 171 à 179, p. 188)

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Discussion de groupe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin de présenter la matière de base et d'orienter les cadets vers les aspects du contrôle de la voix et de la manière de se préparer à la pratique d'art oratoire efficace.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la présence physique lorsqu'on adresse la parole à un groupe.

7. **Documents de référence.** C0-192 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage

- a. du papier, et
- b. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M309.04 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES DE QUESTIONS

1. **Rendement.** Décrire les techniques de questions.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les techniques de questions, y compris :
 - a. énumérer les buts des questions;
 - b. énumérer les qualités d'une bonne question;
 - c. définir les types de questions, y compris :
 - (1) la question amenant le sujet,
 - (2) la question complémentaire,
 - (3) la question s'adressant à la classe,
 - (4) la question directe, et
 - (5) la question de relance; et
 - d. énumérer les étapes pour poser des questions tout en enseignant.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les buts des questions.	Exposé interactif	5 min	A0-055 (p. 37) A0-057 (p. 1-47 et 1-48)
PE2	Décrire les qualités d'une bonne question.	Exposé interactif	5 min	A0-056 (annexe G) A0-057 (1-49 à 1-52)
PE3	Décrire les types de questions, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la question amenant le sujet, b. la question complémentaire, c. la question s'adressant à la classe, d. la question directe, et e. la question de relance. 	Exposé interactif	5 min	A0-056 (annexe G) A0-057 (p. 1-48 à 1-49)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diriger une activité où les cadets se pratiquent à poser des questions en utilisant la séquence suivante poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir sur la réponse et féliciter.	Activité en classe	10 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité en classe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour les PE 1 à 3 parce qu'elle permet à l'instructeur de décrire les buts, les qualités et les types de questions tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive d'étoffer le sujet et de confirmer que les cadets ont saisi ce qu'est la technique de questions.

7. **Documents de référence**

- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-057 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Document de cours sur la séquence à utiliser pour poser des questions.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M309.05 – CHOISIR LES AIDES DIDACTIQUES APPROPRIÉES

1. **Rendement.** Choisir les aides didactiques appropriées.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les feuilles de renseignements portant sur le matériel didactique,
 - (2) les feuilles de travail,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire l'utilisation des aides didactiques, y compris :
 - (1) l'instruction, et
 - (2) l'apprentissage;
 - b. énumérer les types d'aides didactiques, y compris :
 - (1) le soutien verbal,
 - (2) les appareils audiovisuels,
 - (3) les simulateurs, et
 - (4) le matériel de formation; et
 - c. sélectionner une aide didactique appropriée selon un sujet donné.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les aides didactiques, y compris : a. l'instruction, et b. l'apprentissage.	Exposé interactif	5 min	A0-056 (p. 12, p. 25) A0-058 (p. 15)
PE2	Diriger une activité où les cadets identifient les types d'aide didactique et sélectionnent une aide didactique appropriée pour un sujet donné.	Activité en classe	45 min	A0-056 (annexe E) A0-056 (annexe F) A0-057 (p. 29 à 40) C0-194 (p. 1 à 6)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Activité en classe : | 45 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de présenter les aides didactiques car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de présenter aux cadets les différents types d'aide didactique et de confirmer que les cadets ont saisi la matière présentée.

7. **Documents de référence**

- A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-057 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A0-058 A-P9-050-000/PT-004 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (1999). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 4). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-194 Dynamic Flight, Inc. *Instructional Aids and Training Technologies*. (2003). Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.dynamicflight.com/avcfibook/inst_aims/.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- un chronomètre, et
- un dispositif de signalisation.

9. **Matériel d'apprentissage**

- les feuilles de renseignements portant sur le matériel didactique,
- les feuilles de travail,
- des feuilles pour tableau de papier,
- des marqueurs de couleur, et
- des stylos ou des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 3](#) (COREN de l'OREN 309).
11. **Remarques.** Des exemples de matériel d'instruction disponible aux corps de cadets devraient être utilisés durant cette leçon.

OCOM M309.06 – PLANIFIER UNE LEÇON

1. **Rendement.** Planifier une leçon.

2. **Conditions**

a. Éléments fournis :

- (1) une description de leçon,
- (2) un guide pédagogique,
- (3) de la supervision, et
- (4) de l'aide au besoin.

b. Éléments non permis : S.O.

c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit :

- a. rechercher la matière de la leçon; et
- b. élaborer un plan de la leçon.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer comment rechercher la matière de la leçon en identifiant les éléments suivants : a. un objectif de compétence (OCOM) et une description de leçon, b. un guide pédagogique, et c. des documents de référence.	Exposé interactif	10 min	A0-056 (p. 22, p. 23)
PE2	Expliquer comment préparer une leçon en : a. choisissant un endroit pour la leçon; et b. en préparant l'endroit.	Exposé interactif	5 min	C0-192 (p. 171 à 179) C0-193 (p. 108, p. 109)
PE3	Décrire le format du plan de leçon, y compris : a. l'introduction, b. le corps, et c. la conclusion.	Exposé interactif	10 min	
PE4	Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon. Nota : Les cadets doivent choisir leur sujet dans la liste des sujets de 15 minutes approuvés.	Activité pratique	25 min	A0-056 (p. 22, p. 23, annexe E)

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Activité pratique : | 25 min |
| d. Total : | 60 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de présenter la matière de base sur la façon de rechercher la matière de la leçon et de préparer une leçon.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4 pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).

7. **Documents de référence**

- A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-192 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.
- C0-193 (ISBN 1-890460-02-8) Jenson, E. (1999). *Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success*. San Diego, Californie, The Brain Store Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- la liste des sujets de 15 minutes approuvés.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une description de leçon,
- un guide pédagogique,
- une liste de contrôle de planification d'une leçon,
- du papier, et
- des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 3](#) (COREN de l'OREN 309).

11. **Remarques**

- L'OCOM M309.06 (Planifier une leçon) doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).

- b. L'OCOM C309.02 (Planifier une leçon) peut être prévu comme du temps additionnel au présent OCOM.

OCOM M309.07 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : Supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit enseigner une leçon de 15 minutes à un groupe de cadets, y compris :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Points d'enseignement.** Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 15 minutes.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 3](#) (COREN de l'OREN 309).
11. **Remarques.** Du temps additionnel pour cet OCOM est disponible à l'OCOM C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes).

OCOM C309.01 – DONNER UN EXPOSÉ ORAL D'UNE MINUTE

1. **Rendement.** Donner un exposé oral d'une minute.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la liste des sujets approuvés, et
 - (2) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner un exposé oral d'une minute.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les techniques d'art oratoire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les éléments du contrôle de la voix, b. les éléments de la présence physique, et c. la préparation. 	Discussion de groupe	15 min	C0-192 (p. 85 à 98, pp. 99 à 124, pp. 183 à 210)
PE2	Expliquer les attentes d'un exposé oral d'une minute.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent donner un exposé oral d'une minute.	Activité pratique	25 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Discussion de groupe : 15 min
 - c. Exposé interactif : 10 min
 - d. Activité pratique : 25 min
 - e. Total : 60 min

6. **Justification**
 - a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'art oratoire.
 - b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 car il permet à l'instructeur d'expliquer les attentes d'un exposé oral d'une minute effectué par les cadets.
 - c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive d'aider les cadets à parfaire leurs compétences en art oratoire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence**

- a. C0-192 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.
- b. C0-195 (ISBN 1-890460-03-6) Jensen, E. (1998). *Trainer's Bonanza: Over 1000 Fabulous Tips & Tools*. San Diego, Californie, The Brain Store.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. la liste des sujets approuvés, et
- b. le formulaire de rétroaction de l'exposé oral.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. La présentation du PE 3 doit être planifiée pour une soirée d'instruction distincte ultérieure à celle où les PE 1 et 2 sont donnés.
- b. Le présent OCOM doit être donné après l'OCOM M309.03 (Décrire les techniques d'art oratoire efficace) et avant l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon).

OCOM C309.02 – PLANIFIER UNE LEÇON

1. **Rendement.** Planifier une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. rechercher la matière de la leçon;
 - b. choisir un format de plan de leçon; et
 - c. rédiger un plan de la leçon.
4. **Points d'enseignement.** Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).
7. **Documents de référence.** A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. une description de leçon, et
 - b. un guide pédagogique.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cet OCOM peut être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon).
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C309.03 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : De la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit enseigner une leçon de 15 minutes à un groupe de cadets, y compris :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Points d'enseignement.** Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 15 minutes.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur l'instruction.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un formulaire d'évaluation sur l'instruction.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM peut être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C309.04 – IDENTIFIER LES FORMATIONS POUR L'INSTRUCTION D'EXERCICE MILITAIRE

1. **Rendement.** Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les formations suivantes pour une instruction d'exercice militaire :
 - a. un rang,
 - b. un demi-cercle, et
 - c. une formation en U.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les formations suivantes pour l'instruction d'exercice militaire : <ol style="list-style-type: none"> a. un rang, b. un demi-cercle, et c. une formation en U. 	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-1-7)
PE2	Démontrer la procédure pour former un U et reformer une escouade.	Démonstration	20 min	A0-002 (p. 3-22)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	5 min
c. Démonstration :	20 min
d. Total :	30 min
6. **Justification**
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter les formations utilisées lors d'une instruction d'exercice militaire.
 - b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les procédures pour former un U et reformer une escouade.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C309.05 – PLANIFIER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE

1. **Rendement.** Planifier une leçon d'exercice militaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier la séquence d'instruction d'exercice militaire; et
 - b. rédiger un plan de la leçon d'exercice militaire.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la séquence d'instruction d'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'introduction, b. le corps, c. la confirmation de fin de leçon, et d. la conclusion. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-4 à 1-1-8)
PE2	Réviser le processus de planification de la leçon.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon d'exercice militaire.	Activité pratique	30 min	

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 20 min |
| c. Activité pratique : | 30 min |
| d. Total : | 60 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter la séquence d'instruction d'exercice militaire et pour stimuler leur intérêt dans la planification d'une leçon d'exercice militaire.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3 pour orienter les cadets dans le processus de planification d'une leçon d'exercice militaire.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. la liste des sujets approuvés de 15 minutes pour l'exercice militaire.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un document de cours sur la planification d'une leçon,
- b. un plan de leçon d'exercice militaire vierge,
- c. une liste de contrôle de plan de leçon d'exercice militaire vierge,
- d. une description de leçon, et
- e. un guide pédagogique,

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** L'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire) doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).

OCOM C309.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : De la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes à un groupe de ses pairs en utilisant :
 - a. un plan de leçon écrit, et
 - b. la séquence d'instruction d'exercice militaire.
4. **Points d'enseignement.** Superviser pendant que les cadets enseignent une leçon d'exercice militaire de 15 minutes.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité pratique : 85 min
 - c. Total : 90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'instruction d'exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercice militaire.
9. **Matériel d'apprentissage.** Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction de l'exercice militaire.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le présent OCOM doit être donné après l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire) et l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire).
 - b. Du temps additionnel peut être nécessaire pour les classes dont la taille est supérieure à cinq cadets.

SECTION 11

OREN 311 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de biathlon d'été.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (5) des contenants pour les plombs,
 - (6) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) un parcours de course d'environ 1000 m.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, y compris :
 - a. courir un parcours d'environ 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième parcours d'environ 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un troisième parcours d'environ 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Remarques**
 - a. Le cadet doit avoir terminé l'OREN 111 (Participer à une activité de biathlon d'été à titre de membre d'une section, A-CR-CCP-711/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Norme de qualification et plan, Instruction générale*, chapitre 4, section 6) et l'OREN 211 (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 9) avant de participer à cet OREN.
 - b. Les cadets qui ont de la difficulté à pomper la carabine à air comprimé des cadets peuvent recevoir de l'aide.

5. Matière complémentaire

- a. L'instruction complémentaire offerte durant l'instruction des niveaux d'étoile précédents peut être choisie comme instruction complémentaire pour l'instruction de l'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OREN 211 (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 9), et
 - (2) l'OREN 111 (Participer à des activités récréatives de biathlon d'été, A-CR-CCP-711/PG-002, chapitre 4, section 6).
- b. L'OREN 311 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été) est un ensemble pédagogique complémentaire qui vise à donner une occasion aux cadets de participer à des activités récréatives de biathlon d'été.
- c. Les OREN 311, 211 (A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 9) et 111 (A-CR-CCP-711/PG-002, chapitre 4, section 6) se limitent à un total de neuf périodes par année d'instruction.

OCOM C311.01 – PRATIQUER LA VISÉE ET LE TIR À LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

1. **Rendement.** Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pratiquer la visée et le tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique, y compris :
 - a. les techniques de respiration, et
 - b. l'alignement naturel.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6), réviser : <ol style="list-style-type: none"> a. l'importance de la respiration contrôlée pour le tir de précision, et b. la façon d'obtenir une séquence de respiration contrôlée. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2-12)
PE2	Conformément à l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6), réviser l'alignement naturel des mires, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. prendre une position de tir couchée confortable; 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-5-7)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> b. trouver une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre des respirations normales afin de relâcher les muscles; e. regarder au travers des mires à un moment confortable; f. ajuster la position du corps afin d'obtenir une image de visée appropriée; et g. passer à l'étape du tir. 			
PE3	<p>Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire. 	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE4	<p>Diriger une activité où les cadets doivent pratiquer la visée et le tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les techniques de respiration, et b. l'alignement naturel. 	Activité pratique	60 min	C0-149
PE5	<p>Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique et aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles. 	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	70 min
d.	Total :	90 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de réviser les techniques de visée et de tir.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE 3 à 6 parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la visée et du tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- c. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.
- d. C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. des lunettes de sécurité,
- c. un tapis de tir,
- d. un cadre de cible,
- e. une BART, et
- f. des pièces de monnaie.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Cette leçon doit être enseignée avant l'OCOM C311.02 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été).

OCOM C311.02 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de biathlon d'été.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (5) des contenants pour les plombs,
 - (6) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) un parcours de course d'environ 1000 m.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, y compris :
 - a. courir un parcours d'environ 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième parcours d'environ 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un troisième parcours d'environ 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Expliquer les éléments d'une activité récréative de biathlon d'été, y compris :
 - (1) la composition,
 - (2) l'aménagement du parcours,
 - (3) les règles et règlements,
 - (4) le pointage,
 - (5) les pénalités, et

- (6) les zones interdites.
- b. Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.
 - c. Diriger une activité récréative de biathlon d'été conformément au paragraphe 3.
 - d. Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.
5. **Durée**
- | | |
|------------------------------|---------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique : | 170 min |
| c. Total : | 180 min |
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de participer à un biathlon d'été récréatif. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances du biathlon et à la promotion du conditionnement physique dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence**
- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. A0-036 – Cadets Canada. (sans date) *Mouvement des cadets du Canada, Série de championnats du biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - c. A0-098 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 14-42, *Programme commun de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - d. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
 - e. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.
8. **Matériel d'instruction**
- a. une carabine à air comprimé des cadets,
 - b. des lunettes de sécurité,
 - c. un tapis de tir,
 - d. des feuilles de pointage pour le biathlon,
 - e. des feuilles de contrôle de parcours,
 - f. des feuilles de résultats pour le champ de tir,
 - g. des plombs de carabine à air comprimé,
 - h. des contenants pour les plombs,
 - i. une cible de carabine à air comprimé de biathlon
 - j. un tableau d'affichage, et
 - k. des chronomètres.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. des bretelles de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des lunettes de sécurité,
- d. un tapis de tir,
- e. des plombs de carabine à air comprimé,
- f. des contenants pour les plombs, et
- g. des cibles de carabine à air comprimé de biathlon.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** L'OCOM C311.01 (Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique) doit être enseigné avant de faire cette activité.

SECTION 12**OREN 320 – RECONNAÎTRE LA VAILLANCE DES MEMBRES DE L'ARMÉE CANADIENNE**

1. **Rendement.** Reconnaître la vaillance des membres de l'Armée canadienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître la vaillance des membres de l'Armée canadienne en discutant :
 - a. des monuments d'événements importants dans l'histoire de l'Armée,
 - b. des récompenses de reconnaissance de la vaillance,
 - c. du jour du Souvenir, et
 - d. de la reconnaissance du service rendu par les membres des FC.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 320 vise à fournir des occasions supplémentaires pour familiariser les cadets à la reconnaissance de la vaillance au Canada, y compris :
 - (1) l'OCOM C320.01 (Visionner les *Minutes Historica* sur l'histoire militaire canadienne),
 - (2) l'OCOM C320.02 (Identifier les récompenses et les distinctions des Forces canadiennes [FC]),
 - (3) l'OCOM C320.03 (Visiter un lieu historique local illustrant le rôle de l'Armée canadienne), et
 - (4) l'OCOM C320.04 (Discuter des actions d'un militaire de l'Armée canadienne honoré pour un acte de vaillance).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C220.01 (Participer à une visite d'une installation des Forces canadiennes [FC], A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 10), et
 - (2) l'OCOM C220.02 (Participer à une présentation des Forces canadiennes [FC], A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 10).
 - c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, les descriptions de leçon et le guide pédagogique appropriés.

- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 320 se limite à neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M320.01 – IDENTIFIER LES LIEUX HISTORIQUES CANADIENS ET DONNER LEUR SIGNIFICATION

1. **Rendement.** Identifier les lieux historiques canadiens et donner leur signification.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier un lieu historique canadien et donner sa signification, parmi les lieux de la liste suivante :
 - a. les monuments au Canada, y compris :
 - (1) le Mémorial national de Terre-Neuve (St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador),
 - (2) le Montreal War Memorial (Montréal, Québec),
 - (3) la Tombe du Soldat inconnu (Ottawa, Ontario),
 - (4) le Monument commémoratif de guerre du Canada (Ottawa, Ontario),
 - (5) Réconciliation, Monument au maintien de la paix (Ottawa, Ontario),
 - (6) le Monument commémoratif national des anciens combattants autochtones (Ottawa, Ontario),
 - (7) le Korean Veterans National Wall of Remembrance (Brampton, Ontario),
 - (8) le Valour Road (Winnipeg, Manitoba),
 - (9) le Women's Tri Service Memorial (Winnipeg, Manitoba),
 - (10) le Memorial Gates (Université de la Saskatchewan) (Saskatoon, Saskatchewan),
 - (11) le Canadian Memorial Church (Vancouver, Colombie-Britannique), et
 - (12) le Cénotaphe, Victory Square (Vancouver, Colombie-Britannique); et
 - b. les monuments à l'étranger, y compris :
 - (1) la Première Guerre mondiale, y compris :
 - (a) le Monument commémoratif du Canada à Vimy (crête de Vimy, France),
 - (b) Le Mémorial du Quesnel (Amiens, France),
 - (c) Le Mémorial de Courcellette (Courcellette, France),
 - (d) le Mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel (Beaumont-Hamel, France),
 - (e) le Mémorial de Passchendaele (Passendale, Belgique),

- (f) le Mémorial de Saint-Julien (Ypres, Belgique), et
 - (g) le Mémorial de la côte 62 (Ypres, Belgique);
- (2) la Seconde Guerre mondiale, y compris :
- (a) le Mémorial de Bayeux (Bayeux, France),
 - (b) le Monument commémoratif de Brookwood (Londres, Angleterre),
 - (c) le Monument commémoratif de Groesbeek (Nijmegen, Pays-Bas), et
 - (d) le Monument commémoratif de Cassino (Cassino, Italie); et
- (3) la guerre de Corée, y compris le Jardin commémoratif canadien de la guerre de Corée (Naechon, Corée).

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'importance des monuments de guerre comme moyen de se souvenir du service historique rendu par les soldats canadiens.	Exposé interactif	10 min	A1-001 C2-178
PE2	Diriger une activité où les cadets, en groupes d'au plus trois personnes, doivent faire une recherche sur l'importance historique d'un monument de guerre au Canada ou à l'étranger, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. l'emplacement du monument, b. la ou les guerres que le monument représente, c. la liste des unités canadiennes concernées, d. le nombre de personnes décédées, et e. la description de l'aspect physique du monument. 	Activité en classe	25 min	A1-001 C1-084 C1-089 C2-172 C2-178 C2-185
PE3	Chaque groupe doit donner une présentation de deux minutes sur le monument qu'il a choisi.	Activité en classe	20 min	

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 10 min
- c. Activité en classe : 45 min
- d. Total : 60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les renseignements généraux sur les monuments de guerre et leur signification dans la reconnaissance du service rendu par les soldats canadiens.

- b. Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt à l'égard d'un nouveau sujet.

7. **Documents de référence**

- a. A1-001 – Anciens combattants Canada. (2008). *À la mémoire des réalisations et des sacrifices des Canadiennes et des Canadiens*. Extrait le 13 février 2008 du site http://www.vac-acc.gc.ca/remembers_f/sub.cfm?source=memorials.
- b. C1-084 Commission de la capitale nationale. (2007). *Réconciliation, Monument au maintien de la paix*. Extrait le 13 février 2008 du site http://www.canadacapital.gc.ca/bins/ncc_web_content_page.asp?cid=16297-24563-24548-24552&lang=2&bhcp=1.
- c. C1-089 Santin, A. (2005). *One Street, Three Great Men*. Extrait le 13 février 2008 du site : <http://forums.army.ca/forums/index.php?topic=30220.0;all>.
- d. C2-172 (ISBN 1-84342-262-X) Hurst, S. (1929). *The Silent Cities: An Illustrated Guide to the War Cemeteries and Memorials to the 'Missing' in France and Flanders: 1914–1918 Containing 959 Illustrations and 31 Maps*. Londres, Angleterre, Methuen & Co. Ltd.
- e. C2-178 United Kingdom National Inventory of War Memorials. (2005). *Family History*. Extrait le 10 mars 2008 du site <http://ukniwm.org.uk/server/show/ConWebDoc.22/setPaginate/No>.
- f. C2-185 Encyclopedia of Saskatchewan. (2006). *Histoire militaire de la Saskatchewan*. Extrait le 1^{er} avril 2008 du site http://esask.uregina.ca/entry/military_history_of_saskatchewan.html?lang=B0F3D115-1560-95DA-43A11CC6080784FB.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. la liste des monuments de guerre,
- b. l'organisateur graphique de présentation,
- c. le document de cours portant sur la fiche de renseignements des monuments,
- d. des crayons et des stylos, et
- e. un bloc-notes.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M320.02 – DÉFINIR LA VAILLANCE

1. **Rendement.** Définir la vaillance.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit définir la vaillance en faisant une recherche sur les actions héroïques d'un militaire de l'Armée canadienne, historique ou contemporain.
4. **Points d'enseignement.** Le cadet doit faire une recherche sur un militaire de l'Armée canadienne, historique ou contemporain, par l'entremise de l'autoformation, y compris :
 - a. assister à une séance d'information qui expose en détail les attentes du devoir;
 - b. faire une recherche sur un militaire de l'Armée canadienne, historique ou contemporain, qui a reçu une décoration pour un acte de vaillance, telle que :
 - (1) la Croix de Victoria (V.C.),
 - (2) l'Étoile de la vaillance militaire (É.V.M.), ou
 - (3) la Médaille de la vaillance militaire (M.V.M.);
 - c. inscrire les renseignements au sujet du récipiendaire des décorations, y compris :
 - (1) la ville natale,
 - (2) la profession du récipiendaire avant le début du conflit,
 - (3) l'âge du récipiendaire lorsque la décoration lui a été décernée,
 - (4) l'unité,
 - (5) le grade,
 - (6) la description des événements pour lesquelles la décoration a été décernée,
 - (7) les activités d'après-guerre et les activités actuelles,
 - (8) la date de décès (s'il y a lieu), et
 - (9) tout renseignement supplémentaire s'il y a lieu;
 - d. définir la vaillance, en tenant compte des actions du militaire sur lequel on fait une recherche; et
 - e. présenter comment les actions du récipiendaire caractérisent la vaillance.

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Autoformation : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** Une autoformation a été choisie pour cette leçon, puisqu'elle donne l'occasion aux cadets de faire une recherche à petite échelle sur la vaillance avec des ressources prédéterminées dans un environnement supervisé.

7. Documents de référence

- a. A1-001 Anciens combattants Canada. (2008). *À la mémoire des réalisations et des sacrifices des Canadiennes et des Canadiens*. Extrait le 13 février 2008 du site http://www.vac-acc.gc.ca/remembers_f/sub.cfm?source=memorials.
- b. A2-064 A-AD-200-000/JD-001 Ministère de la Défense nationale. (2005). *Distinctions honorifiques canadiennes conférées aux membres des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A2-066 (ISBN 0-662-62281-9) Anciens combattants Canada. (1996). *À cœur vaillant : À la mémoire des seize militaires canadiens récipiendaires de la Croix de Victoria pour leur bravoure au cours de la Seconde Guerre mondiale 1939–1945*. Ottawa, Ontario, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- d. C2-173 (ISBN 0-7509-3695-9) Glanfield, J. (2005). *Bravest of the Brave: The Story of the Victoria Cross*. Gloucestershire, Angleterre, Sutton Publishing Limited.
- e. C2-175 (ISBN 1-55439-57-5) Douglas, T. (2005). *Great Canadian War Heroes: Victoria Cross Recipients of World War II*. Canmore, Alberta, Altitude Publishing Canada Ltd.
- f. C2-176 (ISBN 1-84342-091-0) Creagh, O., & Humphris, E. (éd.). (1920). *The V.C. and D.S.O. Book: The Victoria Cross 1856–1920*. Paternoster House, Paternoster Row, Angleterre, The Standard Art Book Co. Ltd.
- g. C2-177 Gouverneur général du Canada. (2005). *Communiqués - distinctions honorifiques*. Extrait le 7 mars 2008 du site http://www.gg.ca/media/index_f.asp?typeID=2.
- h. C2-178 (ISBN 0-330-49133-4) Arthur, M. (2004). *Symbol of Courage: The Men Behind the Medal*. Londres, Angleterre, Pan Books.
- i. C2-181 Legion Magazine. (2004–2006). *Canada and the Victoria Cross*. Extrait le 1^{er} avril 2008 du site <http://www.legionmagazine.com/en/index.php/category/features/canada-and-the-victoria-cross/>.
- j. C2-182 Musée canadien de la guerre. (2005). *Document d'information historique : Francis Scrimger V.C.* Extrait le 1^{er} avril 2008 du site http://www.civilization.ca/cwm/media/bg_scrimger_f.html.
- k. C2-183 The Great War, 1914–1919. (2005). *The Gallantry of Lance-Corporal Fisher of the 13th Canadian Battalion*. Extrait le 1^{er} avril 2008 du site <http://www.grestwar.co.uk/westfront/ypsalient/secondypres/gravenstafel/fisher.html>.
- l. C2-184 Chilliwack War Memorial, British Columbia. (2007). *World War One Roll of Honour: Private (Piper) James Cleland Richardson V.C.* Extrait le 1^{er} avril 2008 du site http://Chilliwack.museum.bc.ca/WWI_R_names.html.

8. **Matériel d’instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
9. **Matériel d’apprentissage**
 - a. les biographies des militaires de l’Armée canadienne,
 - b. des bloc-notes, et
 - c. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Chaque cadet de la classe doit faire une recherche sur un récipiendaire différent.
 - b. L’OCOM C320.04 (Discuter des actions d’un militaire de l’Armée canadienne honoré pour un acte de vaillance) peut être prévu à la suite de cet OCOM afin d’obtenir plus de temps pour que les cadets puissent présenter les renseignements trouvés sur les contributions des militaires de l’Armée canadienne.
 - c. L’instructeur peut élargir la portée de cette leçon afin de présenter un membre d’une unité locale ou d’affiliation, qui a reçu une des décorations énumérées au paragraphe 1.a. L’instructeur est responsable de trouver l’information et de l’organiser pour la rendre accessible aux cadets. Les citations correspondant aux prix conférés récemment aux militaires de l’Armée canadienne se trouvent au site http://www.gg.ca/media/index_f.asp?typeID=2.

OCOM M320.03 – DISCUTER DES FAÇONS DONT LES CITOYENS CANADIENS HONORENT LES MEMBRES DES FORCES CANADIENNES (FC) POUR SERVICE RENDU

1. **Rendement.** Discuter des façons dont les citoyens canadiens honorent les membres des Forces canadiennes (FC) pour service rendu.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des façons dont les citoyens canadiens honorent les membres des FC pour service rendu par :
 - a. des moyens individuels, y compris :
 - (1) la marchandise « Appuyons nos troupes »,
 - (2) le babillard électronique « Écrivez aux militaires »,
 - (3) des dons monétaires,
 - (4) les rubans jaunes, et
 - (5) des vêtements rouges les vendredis; et
 - b. des moyens collectifs, y compris :
 - (1) le jour du Souvenir,
 - (2) le rapatriement, et
 - (3) les « 50 façons de se souvenir ».
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des théâtres d'opération actuels des FC. Nota : Consulter le site Web du ministère de la Défense nationale pour trouver l'emplacement des théâtres d'opération actuels. Puisqu'il ne s'agit que d'une brève introduction, ne discuter que des théâtres d'opération à long terme.	Exposé interactif	5 min	A2-043
PE2	Faire un remue-méninges sur les façons dont les gens démontrent leur appui aux membres des FC, y compris :	Exposé interactif	10 min	A2-061

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. la marchandise « Appuyons nos troupes », b. les rubans jaunes, c. des vêtements rouges les vendredis, d. des lettres aux troupes, y compris : (1) le babillard électronique « Écrivez aux militaires », et (2) les envois postaux; et e. des dons monétaires, y compris : (1) à la caisse d'assistance au personnel des FC, et (2) au Centre de ressources pour les familles des militaires.			
PE3	Discuter des moyens collectifs pour appuyer les FC, y compris : a. le jour du Souvenir, b. le rapatriement, et c. les « 50 façons de se souvenir ».	Exposé interactif	10 min	A2-062

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux théâtres d'opération actuels des FC et de susciter l'intérêt sur les façons d'appuyer les membres des FC, comme personne individuelle ou membre d'une communauté, dans un environnement qui permet aux cadets de donner leurs propres opinions et idées sous la direction de l'instructeur.

7. Documents de référence

- A2-043 Ministère de la Défense nationale. (2008). *Opérations courantes*. Extrait le 12 février 2008 du site http://www.forces.gc.ca/site/operations/current_ops_f.asp.
- A2-061 Ministère de la Défense nationale. (2008). *Appuyons nos troupes*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.cfpsa.com/fr/corporate/newscentre/support/>.
- A2-062 Ministère de la Défense nationale. (2008). *Le Canada se souvient*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.vac-acc.gc.ca/remembers%5Ff/>.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- la marchandise « Appuyons nos troupes », si disponible.

9. Matériel d'apprentissage. S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C320.01 – VISIONNER LES *MINUTES HISTORICA* SUR L'HISTOIRE MILITAIRE CANADIENNE

1. **Rendement.** Visionner les *Minutes Historica* sur l'histoire militaire canadienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un téléviseur,
 - (2) un lecteur de DVD,
 - (3) le DVD *Minutes Historica*,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit visionner les *Minutes Historica* sur l'histoire militaire canadienne à partir de :
 - a. la Première Guerre mondiale, ou
 - b. la Seconde Guerre mondiale.
4. **Points d'enseignement.** Cet OCOM permet aux cadets de visionner les *Minutes Historica* de la Première Guerre mondiale ou de la Seconde Guerre mondiale et d'en discuter, ce qui aidera à illustrer les actions de l'Armée canadienne. La leçon doit être structurée comme suit :
 - a. présenter chaque *Minutes Historica*;
 - b. visionner chaque *Minutes Historica*; et
 - c. animer une discussion de groupe pendant laquelle les cadets doivent discuter des *Minutes Historica*.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité en classe :	15 min
c. Discussion de groupe :	10 min
d. Total partiel :	30 min
e. Total (deux périodes) :	60 min
6. **Justification**
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de susciter l'intérêt aux actions historiques de l'Armée canadienne.
 - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments au sujet des *Minutes Historica* qu'ils ont regardés.

7. **Documents de référence.** C3-030 Fondation Historica. (2005). *L'histoire militaire*. Extrait le 24 avril 2008 du site <http://histori.ca/minutes/theme.do?id=10007&className=ca.histori.minutes.entity.ClassicMinute>.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. un téléviseur,
 - b. un lecteur de DVD,
 - c. le DVD *Minutes Historica*, et
 - d. les documents de cours portant sur les renseignements généraux des *Minutes Historica*.
9. **Matériel d'apprentissage.** Les documents de cours portant sur les renseignements généraux des *Minutes Historica*.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. On encourage les instructeurs de faire le lien entre les *Minutes Historica* présentées dans cet OCOM et les monuments qui ont été discutés à l'OCOM M320.01 (Identifier les lieux historiques canadiens et donner leur signification) et les récipiendaires de la Croix de Victoria qui ont été discutés à l'OCOM M320.02 (Définir la vaillance).
 - b. Deux périodes sont prévues pour cet OCOM; il n'est pas nécessaire de les enseigner une à la suite de l'autre. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser toutes les périodes.

OCOM C320.02 – IDENTIFIER LES RÉCOMPENSES ET LES DISTINCTIONS DES FORCES CANADIENNES (FC)

1. **Rendement.** Identifier les récompenses et les distinctions des Forces canadiennes (FC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le tableau des récompenses et distinctions honorifiques des FC,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les récompenses et les distinctions des FC, y compris :
 - a. l'Ordre du mérite militaire, y compris :
 - (1) le membre,
 - (2) l'officier, et
 - (3) le commandant;
 - b. les décorations de la vaillance militaire, y compris :
 - (1) la Croix de Victoria (V.C.),
 - (2) l'Étoile de la vaillance militaire, et
 - (3) la Médaille de la vaillance militaire;
 - c. les décorations pour bravoure, y compris :
 - (1) la Croix de la vaillance,
 - (2) l'Étoile du courage, et
 - (3) la médaille de bravoure;
 - d. les décorations pour service méritoire, y compris :
 - (1) la Croix du service méritoire, et
 - (2) la Médaille du service méritoire;
 - e. les médailles de campagne et de service, y compris :
 - (1) la Médaille du Golfe et du Koweït,
 - (2) la Médaille de Somalie,
 - (3) la Médaille du service en Asie du Sud-Ouest,
 - (4) l'Étoile de campagne générale,

- (5) la Médaille du service général,
 - (6) la Médaille du service spécial,
 - (7) la Médaille canadienne du maintien de la paix, et
 - (8) la Décoration des Forces canadiennes; et
- f. les médailles commémoratives, y compris :
- (1) la Médaille du jubilé de Sa majesté la Reine, et
 - (2) la Médaille du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire le régime de distinctions et de récompenses des FC, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les ordres, b. les décorations, et c. les médailles. 	Exposé interactif	5 min	A1-001 A2-064
PE2	<p>Diriger une activité d'identification où les cadets doivent identifier les distinctions et les récompenses, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'Ordre du mérite militaire, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le membre, (2) l'officier, et (3) le commandant; b. les décorations de la vaillance militaire, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la Médaille de la vaillance militaire, (2) l'Étoile de la vaillance militaire, et (3) la Croix de Victoria; c. les décorations pour bravoure, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la médaille de bravoure, (2) l'Étoile du courage, et (3) la Croix de la vaillance; d. les décorations pour service méritoire, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la Médaille du service méritoire, et (2) la Croix du service méritoire; e. les médailles de campagne et de service, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la Médaille du Golfe et du Koweït, 	Activité pratique	20 min	A1-001 A2-064

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(2) la Médaille de Somalie, (3) l'Étoile de campagne générale, (4) la Médaille du service général, (5) la Médaille du service spécial, (6) la Médaille canadienne du maintien de la paix, (7) la Médaille du service en Asie du Sud-Ouest, et (8) la Décoration des Forces canadiennes; et f. les médailles commémoratives, y compris : (1) la Médaille du jubilé de Sa majesté la Reine, et (2) la Médaille du 125 ^e anniversaire de la Confédération du Canada.			

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Activité pratique :	20 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, car elle permet d'initier les cadets au régime de distinctions et de récompenses des FC.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 2 parce que c'est une façon interactive d'identifier les distinctions et les récompenses des FC et de confirmer la compréhension des cadets relativement à la matière.

7. Documents de référence

- A1-001 Anciens combattants Canada. (2008). *Distinctions honorifiques canadiennes modernes*. (1972). Extrait le 13 février 2008 du site http://www.vac-acc.gc.ca/remembers_f/sub.cfm?source=collections/cmdp/mainmenu/group02.
- A2-064 A-AD-200-000/JD-001 Ministère de la Défense nationale. (2005). *Distinctions honorifiques canadiennes conférées aux membres des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- le tableau des récompenses et distinctions honorifiques des FC,
- des fiches de renseignements sur les distinctions et les récompenses pour station d'apprentissage,

- d. la feuille d'activité portant sur les distinctions et les récompenses, et
- e. le corrigé des distinctions et des récompenses.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. la feuille d'activité portant sur les distinctions et les récompenses, et
- b. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C320.03 – VISITER UN LIEU HISTORIQUE LOCAL ILLUSTRANT LE RÔLE DE L'ARMÉE CANADIENNE

1. **Rendement.** Visiter un lieu historique local illustrant le rôle de l'Armée canadienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter un lieu historique local illustrant le rôle de l'Armée canadienne.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Cet OCOM donne l'occasion aux cadets de visiter un lieu historique local qui illustre le rôle de l'Armée canadienne. L'emplacement de la visite doit avoir une importance militaire historique locale et peut inclure :
 - (1) une collection historique d'une unité d'affiliation,
 - (2) un musée militaire,
 - (3) un monument de guerre,
 - (4) un musée public,
 - (5) un champ de bataille, ou
 - (6) une forteresse.
 - b. À la fin de la visite, on doit donner une rétroaction aux cadets, préférablement par un conférencier invité ou le spécialiste qui a participé à la visite. On doit demander aux cadets :
 - (1) s'ils peuvent mieux comprendre le lien entre les petites communautés et la réussite des Forces canadiennes (FC), plus particulièrement l'Armée canadienne;
 - (2) ce qui les a le plus intéressé au sujet de la visite;
 - (3) ce qu'ils ont appris au sujet du rôle de l'Armée canadienne durant les opérations de conflit et du maintien de la paix; et
 - (4) pourquoi il est important d'honorer les membres des FC pour le service rendu, par l'entremise des lieux historiques, comme celui qui a été visité.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Apprentissage expérientiel : 80 min
 - c. Total : 90 min
6. **Justification.** Une approche expérientielle a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen d'une expérience directe. Cette visite vise à stimuler

l'intérêt des cadets au sujet de l'Armée canadienne et de redéfinir cette expérience de façon personnelle. On doit donner l'occasion aux cadets d'examiner et de réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé pendant l'expérience, ainsi que de voir comment cette expérience pourrait se rattacher à des expériences futures.

7. **Documents de référence.** S.O.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les visites doivent donner un aperçu des rôles de l'Armée canadienne aux cadets et ne doivent donc s'attarder à aucun aspect en particulier.
- b. La matière de cet OCOM est semblable à la matière des autres niveaux du programme d'étoiles. On encourage le personnel d'instruction à réviser les NQP pertinentes et à donner, dans la mesure du possible, cette instruction en même temps que les autres niveaux du programme d'étoiles.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C320.04 – DISCUTER DES ACTIONS D'UN MILITAIRE DE L'ARMÉE CANADIENNE HONORÉ POUR UN ACTE DE VAILLANCE

1. **Rendement.** Discuter des actions d'un militaire de l'Armée canadienne honoré pour un acte de vaillance.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter des actions d'un militaire de l'Armée canadienne, historique ou contemporain, qui a été honoré pour un acte de vaillance.
4. **Points d'enseignement.** Le cadet doit se servir des renseignements biographiques recueillis durant l'autoformation de l'OCOM M320.02 (Définir la vaillance) pour discuter, avec un camarade de classe, des actions d'un militaire de l'Armée canadienne, historique ou contemporain, qui a été honoré pour un acte de vaillance.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 25 min
 - c. Total partiel : 30 min
 - d. Total (2 périodes) : 60 min
6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à divers militaires de l'Armée canadienne qui ont été honorés pour des actes de vaillance.
7. **Documents de référence**
 - a. A2-064 A-AD-200-000/JD-001 Ministère de la Défense nationale. (2005). *Distinctions honorifiques canadiennes conférées aux membres des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C2-173 (ISBN 0-7509-3695-9) Glanfield, J. (2005). *Bravest of the Brave: The Story of the Victoria Cross*. Gloucestershire, Angleterre, Sutton Publishing Limited.
 - c. C2-174 (ISBN 0-7478-0635-7) Duckers, P. (2005). *The Victoria Cross*. Buckinghamshire, Angleterre, Shire Publications Ltd.
 - d. C2-175 (ISBN 1-55439-057-5) Douglas, T. (2005). *Great Canadian War Heroes: Victoria Cross Recipients of World War II*. Canmore, Alberta, Altitude Publishing Canada Ltd.
 - e. C2-176 (ISBN 1-84342-091-0) Creagh, O., & Humphris, E. (éd.). (1920). *The V.C. and D.S.O. Book: The Victoria Cross 1856–1920*. Paternoster House, Paternoster Row, Angleterre, The Standard Art Book Co. Ltd.

- f. C2-177 Gouverneur général du Canada. (2005). *Communiqués - distinctions honorifiques*. Extrait le 7 mars 2008 du site http://www.gg.ca/media/index_f.asp?typeID=2.
 - g. C2-178 (ISBN 0-330-49133-4 Arthur, M. (2004). *Symbol of Courage: The Men Behind the Medal*. Londres, Angleterre, Pan Books.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. la liste de biographies,
 - b. les descriptions des décorations de la vaillance,
 - c. les biographies des militaires de l'Armée canadienne qui ont reçu la Croix de Victoria,
 - d. des bloc-notes, et
 - e. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Cet OCOM vise à donner plus de temps aux cadets pour présenter les renseignements recueillis sur les actes de vaillance du récipiendaire choisi.
 - b. Les biographies des militaires historiques ou contemporains se trouvent dans l'OCOM M320.02 (Définir la vaillance, A-CR-CCP-703/PF-002, chapitre 11, annexe AD).
 - c. Les corps de cadets peuvent prévoir jusqu'à deux périodes pour cet OCOM. Durant la deuxième période, on peut donner aux cadets l'occasion de faire une recherche sur d'autres militaires de l'Armée canadienne et d'en discuter.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 13**OREN 321 – EXERCER LES FONCTIONS D’UN CHEF D’ÉQUIPE DANS LE CADRE D’UN EXERCICE D’ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE – BIVOUAC – LORS D’UNE FIN DE SEMAINE**

1. **Rendement.** Exercer les fonctions d’un chef d’équipe dans le cadre d’un exercice d’entraînement en campagne – bivouac – lors d’une fin de semaine.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l’équipement de campagne de groupe,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit exercer les fonctions d’un chef d’équipe dans le cadre d’un EEC – bivouac – lors d’une fin de semaine, y compris :
 - a. superviser la routine quotidienne, y compris :
 - (1) le montage et le démontage du site de bivouac,
 - (2) la préparation des repas,
 - (3) la propreté du site,
 - (4) le réapprovisionnement en eau,
 - (5) le respect de l’horaire,
 - (6) l’inspection, la préparation et la mise en place de l’équipement, et
 - (7) l’entretien général et l’entreposage de l’équipement; et
 - b. faire preuve de prévenance et de souci envers les subordonnés, y compris surveiller :
 - (1) la santé et l’hygiène,
 - (2) l’hydratation et l’alimentation,
 - (3) la fatigue,
 - (4) la tenue vestimentaire, et
 - (5) la conduite.
4. **Remarques**
 - a. Les expéditions des cadets de l’Armée font appel aux compétences apprises lors de l’entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership lors d’activités en plein air. L’entraînement en campagne aide aux expéditions des cadets de l’Armée en rehaussant leur capacité de vivre à l’aise dans un site de bivouac.

- b. L'équipement de campagne de groupe est précisé à l'OCOM M321.01 (Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne).
- c. La confirmation d'apprentissage de cet OREN doit se faire en même temps que l'OREN 324 (Survivre lorsqu'on est perdu, [section 16](#)) dans le cadre d'un EEC – bivouac et de survie lors d'une fin de semaine.
- d. L'OCOM M321.01 (Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne) doit être donné avant l'EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine, tandis que l'OCOM M321.02 (Construire les éléments d'un site de bivouac) doit être donné durant l'EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.

5. Matière complémentaire

- a. La matière complémentaire liée à l'OREN 321 vise à renforcer l'expérience des cadets en campagne, y compris :
 - (1) l'OCOM C321.01 (Identifier les méthodes d'élimination des déchets en campagne),
 - (2) l'OCOM C321.02 (Identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace), et
 - (3) l'OCOM C321.03 (Construire des commodités de campagne).
- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents de l'OREN X21 (Entraînement en campagne) comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C121.02 (Participer à une discussion sur l'exposition au climat froid, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 10),
 - (2) l'OCOM C121.03 (Choisir les vêtements pour temps froid, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 10),
 - (3) l'OCOM C121.04 (Reconnaître les effets du froid, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 10), et
 - (4) l'OCOM C121.05 (Participer à l'entraînement par temps froid, A-CR-CCP-107/PT-002).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

OCOM M321.01 – EXERCER LES FONCTIONS D'UN CHEF D'ÉQUIPE EN CAMPAGNE

1. **Rendement.** Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine, y compris :
 - a. superviser les cadets;
 - b. préparer les repas; et
 - c. entretenir le site de bivouac.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine, y compris superviser les cadets durant : <ol style="list-style-type: none"> a. les repas, b. l'extinction des feux et le réveil, c. le temps libre, d. la routine d'hygiène personnelle, e. l'utilisation de l'équipement, et f. l'entretien de l'équipement. 	Exposé interactif	10 min	
PE2	Discuter de la supervision durant la préparation des repas, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. allumer les réchauds; b. bouillir l'eau; c. ouvrir les rations individuelles de campagne (RIC); d. préparer la nourriture; et e. coordonner la collecte des déchets. 	Exposé interactif	10 min	
PE3	Discuter de la façon dont un chef d'équipe entretient le site de bivouac, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. effectuer des inspections de routine des abris; 	Exposé interactif	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. faire le suivi et entreposer l'équipement; c. réapprovisionner les sources d'eau; et d. vider les emplacements des déchets.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter aux cadets les fonctions d'un chef d'équipe en campagne.

7. **Documents de référence.** S.O.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Le cadet doit participer à l'activité et, dans la mesure du possible, exercer les fonctions d'un chef d'équipe.
- b. Le ou les chefs d'équipe doivent recevoir une rétroaction au sujet de leur rendement, comme partie de l'OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, [section 4](#)).

OCOM M321.02 – CONSTRUIRE LES ÉLÉMENTS DE BIVOUAC

1. **Rendement.** Construire les éléments de bivouac.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un exemple de schéma de bivouac,
 - (2) une tresse blanche,
 - (3) du carton bristol,
 - (4) des marqueurs,
 - (5) de la ficelle,
 - (6) un couteau de poche,
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. établir les éléments de bivouac, y compris :
 - (1) le quartier général,
 - (2) l'approvisionnement,
 - (3) le point de premiers soins,
 - (4) le point d'incendie,
 - (5) le point des PHL,
 - (6) la route d'entrée et de sortie pour les véhicules de sécurité,
 - (7) l'aire de stationnement,
 - (8) l'aire de rassemblement,
 - (9) le point d'eau,
 - (10) l'aire de lavabos,
 - (11) l'aire de cuisson,
 - (12) l'aire des repas,
 - (13) l'emplacement des déchets, et
 - (14) les aires de coucher (pour hommes et femmes); et

b. construire les éléments de bivouac, y compris :

- (1) le quartier général,
- (2) l'approvisionnement,
- (3) le point de premiers soins,
- (4) le point d'incendie, et
- (5) le point des PHL.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des éléments de bivouac, y compris : a. la description des éléments, b. les matériaux de construction nécessaires, et c. les exigences concernant l'emplacement.	Exposé interactif	10 min	
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'établir les éléments de bivouac y compris : a. le quartier général, b. l'approvisionnement, c. le point de premiers soins, d. le point d'incendie, e. le point des PHL, f. la route d'entrée et de sortie pour les véhicules de sécurité, g. l'aire de stationnement, h. l'aire de rassemblement, i. le point d'eau, j. l'aire de lavabos, k. l'aire de cuisson, l. l'aire des repas, m. le point des déchets, et n. les aires de coucher (pour hommes et femmes).	Démonstration et exécution	15 min	A2-036 (p. 3-58 à 3-61)
PE3	Expliquer et démontrer la façon de construire les éléments de bivouac et demander aux cadets de construire les éléments suivants : a. le quartier général, b. l'approvisionnement, c. le point de premiers soins,	Démonstration et exécution	60 min	A2-036 (p. 3-58 à 3-61)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. le point d'incendie, et e. le point des PHL.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 75 min |
| d. | Total : | 90 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets à la construction de bivouac.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la construction des éléments de bivouac, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence.** A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2000). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- un exemple de schéma de bivouac,
- une tresse blanche,
- du carton bristol blanc,
- des marqueurs,
- de la ficelle, et
- un couteau de poche (un par groupe).

9. **Matériel d'apprentissage**

- une tresse blanche,
- du carton bristol, et
- des marqueurs.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- Le cadet doit participer à l'activité et, dans la mesure du possible, exercer les fonctions d'un chef d'équipe.
- Le ou les chefs d'équipe doivent recevoir une rétroaction au sujet de leur rendement, dans la mesure du possible, comme partie de l'OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, [section 4](#)).
- Cet OCOM doit être enseigné dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.

OCOM C321.01 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS EN CAMPAGNE

1. **Rendement.** Identifier les méthodes d'élimination des déchets en campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les méthodes d'élimination des déchets en campagne, y compris :
 - a. discuter de l'hygiène en campagne;
 - b. discuter du choix des latrines; et
 - c. choisir du papier hygiénique naturel.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'hygiène en campagne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. mettre en pratique les règles d'hygiène de base; b. la diarrhée; et c. les agents pathogènes dans l'eau. 	Exposé interactif	5 min	A2-063 (p. 2-1 à 2-2) C0-111 (p. 200 et 319)
PE2	Discuter du choix des latrines, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'élimination en surface, b. les chatières, c. les latrines, et d. les toilettes en milieu sauvage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les toilettes extérieures, (2) les toilettes de campagne, (3) les boîtes de munitions, (4) les seaux, et (5) les dispositifs commerciaux pour les déchets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (a) la toilette à compostage, et (b) la toilette Packit (Packit Toilet). 	Exposé interactif	10 min	A2-063 (p. 2-7) C2-011 (p. 57 à 69) C2-016 (p. 113 à 119) C2-156 (p. 43 à 50)
PE3	Choisir du papier hygiénique naturel, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. des feuilles, b. de la mousse, 	Activité pratique	10 min	C2-011 (p. 67 à 69)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. de l'herbe, d. des plantes à feuilles persistantes, et e. de l'eau.			C2-156 (p. 43 à 50)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité pratique :	10 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2, parce qu'il permet à l'instructeur de présenter les renseignements généraux sur l'hygiène en campagne et l'élimination des déchets en fonction de l'environnement.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets aux matières naturelles de la campagne qui peuvent remplacer le papier hygiénique.

7. **Documents de référence**

- a. A2-063 A-CR-CCP-107/PT-002 Directeur - Cadets 3. (1978). *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Plan de cours - Programme d'instruction, Initiation pratique à l'entraînement d'hiver*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Paul Tawrell.
- c. C2-011 (ISBN 0-89886-910-2) McGivney, A. (2003). *Leave No Trace: A Guide to the New Wilderness Etiquette* (2^e éd.). Seattle, Washington, Mountaineer Books.
- d. C2-016 (ISBN 1-4000-5309-9) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual – A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, New York, Three Rivers Press.
- e. C2-156 (ISBN 0-89815-627-0) Meyer, K. (1994). *How to Shit in the Woods*. Berkeley, Californie, Ten Speed Press.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C321.02 – IDENTIFIER LES MESURES DE SÉCURITÉ À PRENDRE LORSQU'ON SE DÉPLACE SUR LA NEIGE ET LA GLACE

1. **Rendement.** Identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace, y compris :
 - a. évaluer les types de neige et de glace;
 - b. déterminer la capacité à supporter le poids transporté à la capacité de le maintenir; et
 - c. choisir un itinéraire.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les types de neige et de glace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la neige, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la neige fraîche, (2) la neige poudreuse, (3) la neige tassée par le vent, (4) la croûte causée par le soleil, (5) la neige granule, (6) la neige pourrie, et (7) la neige fondante; et b. la glace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la glace de surface, (2) la glace en aiguilles, et (3) la glace de lac. 	Exposé interactif	20 min	C2-004 (p. 299)
PE2	Discuter des caractéristiques de la neige et de la glace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la capacité de supporter du poids, b. les caractéristiques du glissement, et c. la capacité à maintenir le poids. 	Exposé interactif	5 min	C2-004 (p. 301)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter des dangers sur l'eau, y compris : a. le déplacement sur une voie navigable gelée, b. le choix d'un itinéraire sur la glace, et c. la glace peu solide.	Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 303 et 304)
PE4	Discuter du déplacement en hiver, y compris : a. les règles de base du déplacement en hiver, b. l'utilisation de raquettes ou de skis, c. trébucher et tomber dans la neige, d. le meilleur moment pour se déplacer, e. le choix des sentiers, et f. les dangers de se déplacer en hiver.	Exposé interactif	20 min	C2-004 (p. 302 à 304) C2-012 (p. 13)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 55 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter le déplacement sur la neige et la glace et de stimuler l'intérêt des cadets à aller dehors en hiver.

7. **Documents de référence**

- a. C2-004 (ISBN 1-896713-00) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- b. C2-012 (ISBN 0-89886-643-X) Weiss, H. (1988). *Secrets of Warmth for Comfort or Survival*. Seattle, Washington, The Mountaineers.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C321.03 – CONSTRUIRE DES COMMODITÉS DE CAMPAGNE

1. **Rendement.** Construire des commodités de campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une corde de nylon,
 - (2) de la ficelle,
 - (3) une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces),
 - (4) une scie à archet de 60 cm (24 pouces),
 - (5) les schémas décrivant la construction des commodités de campagne,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** En groupes de quatre personnes, les cadets doivent construire deux commodités de campagne de la liste suivante :
 - a. un lit dans un marécage,
 - b. une armature externe de sac à dos,
 - c. un support de séchage pour viande,
 - d. un radeau, ou
 - e. un râtelier à outils.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la façon de faire les nœuds suivants et demander aux cadets de les faire : <ol style="list-style-type: none"> a. un brêlage de bigue, b. un brêlage carré, c. un nœud d'anguille, d. un brêlage diagonal, et e. un brêlage en huit. 	Démonstration et exécution	45 min	C2-007 (p. 180 à 188)
PE2	Demander aux cadets de construire, en groupes de quatre personnes, deux des commodités de campagne suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. un lit dans un marécage, b. une armature externe de sac à dos; 	Activité pratique	130 min	C2-008 (p. 381) C2-046

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. un support de séchage pour viande, d. un radeau, ou e. un râtelier à outils.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|------------------------------|---------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 45 min |
| c. | Activité pratique : | 130 min |
| d. | Total : | 180 min |

6. **Justification**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les nœuds et les brêlages, tout en donnant aux cadets l'occasion de faire les nœuds et les brêlages sous supervision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 2 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets d'avoir l'occasion de construire des commodités de campagne dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences en construction dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- C2-007 (ISBN 0-7858-1446-9) Pawson, D. (2001). *Pocket Guide to Knots and Splices*. Edison, New Jersey, Chartwell Books Inc.
- C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- C2-046 PioneeringProjects.org. (2004). *PioneeringProjects.org*. Extrait le 20 février 2008 du site <http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm>.

8. **Matériel d'instruction**

- une corde de nylon,
- de la ficelle,
- une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces), et
- une scie à archet de 60 cm (24 pouces),

9. **Matériel d'apprentissage**

- une corde de nylon,
- de la ficelle,
- une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces),
- une scie à archet de 60 cm (24 pouces), et
- les schémas décrivant la construction des commodités de campagne.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les ressources naturelles trouvées en campagne, comme du bois au sol ou mort, doivent être utilisées pour la construction. Les instructeurs doivent vérifier auprès des autorités locales qu'ils ont le droit d'utiliser des ressources naturelles pour l'activité.
- b. Chaque cadet doit recueillir trois bâtons ou perches d'environ 2.54 cm (un pouce) de diamètre avant l'enseignement de cette leçon.
- c. Les commodités de campagne doivent être démontées, une fois construites.
- d. La matière de cet OCOM est semblable à la matière du C221.02 (Construire des commodités de campagne, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 11) et du C121.01 (Construire des commodités de campagne, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 10). Il est recommandé que ces leçons soient données simultanément.

SECTION 14**OREN 322 – TRACER UN EMPLACEMENT SUR UNE CARTE TOPOGRAPHIQUE À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR DU SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL (GPS)**

1. **Rendement.** Tracer un emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur du système de positionnement global (GPS).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) une carte topographique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une installation extérieure assez grande pour recevoir tout le groupe, pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit tracer son emplacement sur une carte topographique en utilisant la coordonnée de quadrillage à huit chiffres qui est indiquée sur le GPS.
4. **Remarques**
 - a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership lors d'activités en plein air. La navigation aide les cadets de l'Armée dans leurs expéditions en rehaussant leur capacité de naviguer durant les déplacements au cours des expéditions.
 - b. La confirmation d'apprentissage de cet OREN doit se faire dans le cadre de l'exercice pratique de l'OCOM M322.05 (Entrer les données cartographiques dans le récepteur GPS) pendant lequel le cadet doit naviguer une partie de l'itinéraire.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 322 vise à fournir aux cadets des occasions pour pratiquer davantage la navigation, y compris :
 - (1) l'OCOM C322.01 (Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe),
 - (2) l'OCOM C322.02 (Identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver),
 - (3) l'OCOM C322.03 (Identifier les principes de création d'une carte), et
 - (4) l'OCOM C322.04 (Dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur du lieu d'instruction locale).
 - b. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 322 se limite à treize périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction assistée. Un maximum de neuf périodes doit être utilisé pour enseigner l'OCOM C322.01 (Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe). Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les treize périodes.

OCOM M322.01 – RÉVISER LA NAVIGATION DE L'ÉTOILE ROUGE

1. **Rendement.** Réviser la navigation de l'étoile rouge.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) une boussole,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** À titre de membre d'un groupe d'au plus cinq cadets, le cadet doit réviser la navigation de l'étoile rouge, y compris :
 - a. décrire les azimuts;
 - b. identifier les parties d'une boussole;
 - c. régler la déclinaison;
 - d. déterminer une distance sur une carte;
 - e. déterminer une vitesse de marche individuelle;
 - f. orienter la carte à l'aide d'une boussole; et
 - g. prendre un azimut magnétique à l'aide d'une boussole.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Conformément à l'OREN 222 (Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 12), effectuer une révision de la navigation de l'étoile rouge, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. identifier les aires des points de la rose des vents, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les quatre points cardinaux, (2) les quatre points intercardinaux, et (3) les huit points intermédiaires; b. discuter des échelles sur une boussole, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les degrés, et (2) les millièmes; 	Exposé interactif	25 min	<p>A2-041 (p. 16, p. 18, p. 47, p. 48, p. 50, p. 51, pp. 66–70, p. 76)</p> <p>C0-011 (pp. 52–53)</p> <p>C2-041 (p. 50, p. 106)</p>

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>c. définir un azimut;</p> <p>d. discuter des types d'azimut, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) l'azimut grille, (2) l'azimut magnétique, et (3) le contre-azimut; <p>e. identifier les parties de la boussole, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) le viseur, (2) le boîtier de la boussole, (3) le miroir de visée, (4) la ligne de visée, (5) le point lumineux de direction, (6) le cadran de la boussole, (7) la graduation, (8) la flèche d'orientation, (9) l'équerre de 1 : 25 000, (10) le plateau de la boussole, (11) l'échelle de déclinaison, (12) les lignes de méridien de la boussole, (13) l'aiguille magnétique, (14) les points lumineux d'orientation, (15) le point lumineux, (16) l'équerre de 1 : 50 000, (17) le cordon de sécurité ou cordon, (18) le dispositif de blocage réglable, (19) le tournevis, et (20) la vis de réglage de déclinaison; <p>f. régler la déclinaison sur une boussole;</p> <p>g. déterminer la distance, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) déterminer une distance sur une carte, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (a) mesurer de point à point; et (b) mesurer le long d'un itinéraire; (2) déterminer la vitesse de marche individuelle, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (a) la méthode de comptage de pas, et (b) les facteurs qui affectent le comptage de pas; 			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	h. orienter une carte à l'aide d'une boussole; et i. prendre un azimuth magnétique en : (1) utilisant un objet dominant en vue; et (2) utilisant une carte.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser la matière de base et les renseignements généraux traités dans le cadre de la navigation de l'étoile rouge.

7. **Documents de référence**

- A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système de positionnement global*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-011 Fédération canadienne de course d'orientation. (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.
- C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D., & Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

8. **Matériel d'instruction**

- une carte topographique,
- une boussole,
- du papier,
- un crayon, et
- un ruban à mesurer.

9. **Matériel d'apprentissage**

- des cartes topographiques (une par cinq cadets),
- des boussoles (une par cinq cadets),
- du papier,
- un crayon, et
- les coordonnées de quadrillage des points de départ et d'arrivée.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

- b. Dans la mesure du possible, cet OCOM doit être enseigné avant l'exercice d'expédition.
- c. Cet OCOM doit être enseigné dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.

OCOM M322.02 – CALCULER LA DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE

1. **Rendement.** Calculer la déclinaison magnétique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) une boussole,
 - (3) une feuille de travail sur le problème de déclinaison,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, *Cartes, dessins topographiques et boussoles et le système de positionnement global*, chapitre 2, section 3, le cadet doit calculer la déclinaison magnétique.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM M222.02 (Décrire les azimuts, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 12), réviser la déclinaison magnétique et les trois nord, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la déclinaison magnétique, b. l'angle magnétique du quadrillage, c. la variation magnétique annuelle, d. le nord géographique, e. le nord de quadrillage, et f. le nord magnétique. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 50 à 54)
PE2	Démontrer et expliquer comment calculer la déclinaison magnétique et demander aux cadets de se pratiquer, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. trouver la flèche de déclinaison et les renseignements; et b. calculer la déclinaison, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) identifier l'année courante; (2) identifier l'année de l'information de déclinaison; (3) inscrire la différence en années; 	Démonstration et exécution	20 min	A2-041 (p. 53 à 58)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(4) déterminer si la variation annuelle augmente ou diminue; (5) multiplier la différence en années par le changement annuel; (6) déterminer si la déclinaison est vers l'est ou vers l'ouest; (7) ajouter ou soustraire le changement annuel de la déclinaison initiale; et (8) régler la déclinaison calculée sur une boussole.			
PE3	Demander aux cadets de calculer la déclinaison magnétique en utilisant les exemples de déclinaison vers l'est et vers l'ouest.	Activité en classe	30 min	

5. Durée

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 20 min |
| d. | Activité en classe : | 30 min |
| e. | Total : | 60 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets au calcul de la déclinaison magnétique et de leur présenter la matière de base.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de calculer la déclinaison magnétique, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3 parce que c'est une façon interactive de renforcer le calcul de la déclinaison magnétique.

7. Documents de référence. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système de positionnement global*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- une carte topographique, et
- une boussole.

9. Matériel d'apprentissage

- une carte topographique,
- une boussole, et
- une feuille de travail sur le problème de déclinaison.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément au chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN de l'OREN 322).
11. **Remarques.** Les cadets peuvent se servir d'une calculatrice pour calculer la déclinaison.

OCOM M322.03 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS D'UN SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL

1. **Rendement.** Identifier les éléments d'un système de positionnement global.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les éléments du GPS, y compris :
 - a. les satellites,
 - b. les stations au sol, et
 - c. les récepteurs.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. ce qu'est le GPS, b. comment il fonctionne, et c. les parties, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les satellites, (2) les stations au sol, et (3) les récepteurs. 	Exposé interactif	10 min	C2-142 (p. 49 à 55) C2-143 (p. 8 et 9)
PE2	Expliquer la terminologie du GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le GPS, b. le positionnement en trois dimensions (3D), c. le GPS assisté (A-GPS), d. le GPS différentiel (DGPS), e. la latitude, f. la longitude, g. la triangulation, h. le système de renforcement à couverture étendue (WAAS), et i. le point de passage. 	Exposé interactif	5 min	C2-144 (p. 22 et 23)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter des récepteurs GPS et des renseignements qu'ils fournissent, y compris : a. la précision, b. la durée, c. l'endroit, d. la vitesse, e. la direction de déplacement, f. l'emplacement enregistré, et g. les données cumulatives.	Exposé interactif	10 min	C2-142 (p. 53 et 58)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux éléments du GPS et de présenter les renseignements généraux.

7. **Documents de référence**

- a. C2-142 (ISBN 0-7645-6933-3) McNamara, J. (2004). *GPS for Dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.
- b. C2-143 (ISBN 1-58923-145-7) Featherstone, S. (2004). *Outdoor Guide to Using Your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.
- c. C2-144 (ISBN 0-07-223171-8) Broida, R. (2004). *How to do Everything With Your GPS*. Emerville, Californie, McGraw-Hill.

8. **Matériel d'instruction.** Un récepteur GPS.

9. **Matériel d'apprentissage.** Un récepteur GPS.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné à l'extérieur.

OCOM M322.04 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES D'UN RÉCEPTEUR GPS

1. **Rendement.** Identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) une feuille de travail pour l'activité pratique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS, y compris :
 - a. les parties, y compris :
 - (1) l'antenne,
 - (2) l'écran,
 - (3) le compartiment à piles, et
 - (4) les boutons, y compris :
 - (a) le réglage On/Off,
 - (b) l'éclairage arrière,
 - (c) le bouton Enter,
 - (d) le bouton Escape,
 - (e) le zoom avant,
 - (f) le zoom arrière,
 - (g) le menu,
 - (h) le bouton NAV,
 - (i) le bouton « mark »,
 - (j) le bouton GOTO, et
 - (k) les flèches (pavé directionnel); et
 - b. les écrans de navigation, y compris :
 - (1) l'état du satellite,
 - (2) le menu,
 - (3) la position,

- (4) la navigation à la boussole, et
- (5) une carte.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier et décrire brièvement les parties d'un GPS, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'antenne, b. l'écran, c. le compartiment à piles, et d. les boutons, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le réglage On/Off, (2) l'éclairage arrière, (3) le bouton Enter, (4) le bouton Escape, (5) le zoom avant, (6) le zoom arrière, (7) le menu, (8) le bouton NAV, (9) le bouton « mark », (10) le bouton GOTO, et (11) les flèches (pavé directionnel). 	Exposé interactif	10 min	C2-142 (p. 64 et 65)
PE2	<p>Donner une explication de l'écran de navigation et demander aux cadets de faire défiler les écrans de navigation d'un récepteur GPS pour se familiariser avec chaque écran de navigation et tous les renseignements affichés, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'état du satellite, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les puissances des signaux reçus par satellite, (2) la puissance de la pile, et (3) l'erreur de position estimée; b. le menu, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) personnaliser le récepteur GPS; (2) accéder aux points de cheminement et aux itinéraires; et (3) changer les données d'une carte; c. la position, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les coordonnées et les données, et (2) l'heure et la date; 	Démonstration et exécution	15 min	C2-143 (p. 42 à 54)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. la navigation à la boussole, y compris : (1) le sens de déplacement, (2) l'azimut, (3) la distance à partir de la destination, (4) l'indicateur d'écart de route, et (5) la durée pour arriver à la destination; et e. la carte qui indique : (1) les repères, (2) les routes, (3) les villes, (4) les plans d'eau, (5) les rues des villes, et (6) les entités topographiques.			

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	15 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux parties du récepteur GPS et de présenter les renseignements généraux.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de faire défiler les divers écrans de navigation d'un récepteur, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C2-142 (ISBN 0-7645-6933-3) McNamara, J. (2004). *GPS for Dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.
- b. C2-143 (ISBN 1-58923-145-7) Featherstone, S. (2004). *Outdoor Guide to Using Your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.

8. **Matériel d'instruction.** Un récepteur GPS.

9. **Matériel d'apprentissage.** Un récepteur GPS.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément au chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN de l'OREN M322).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M322.05 – ENTRER LES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES DANS LE RÉCEPTEUR GPS

1. **Rendement.** Entrer les données cartographiques dans le récepteur GPS.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) une carte topographique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les données cartographiques d'une carte topographique et les entrer dans un récepteur GPS.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer les données cartographiques, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. une projection de modèle de la Terre, b. le système géodésique nord-américain 1927 (NAD27), c. le système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83), et d. le système géodésique mondial de 1984 (WGS-84). 	Exposé interactif	10 min	C2-143 (p. 72 et 73)
PE2	<p>Discuter du système des coordonnées de quadrillage militaire, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les coordonnées de quadrillage militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la projection cartographique, (2) la zone des coordonnées de quadrillage militaire, et (3) la projection des coordonnées de quadrillage militaire; b. les systèmes de coordonnées de quadrillage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les abscisses, et (2) les ordonnées; et c. le système de coordonnées de quadrillage militaire. 	Exposé interactif	10 min	A2-036 (p. 5-14 à 5-17)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Discuter de l'utilisation d'un récepteur GPS en conjonction avec une carte topographique, y compris :</p> <p>a. identifier le système des coordonnées de quadrillage militaire d'un récepteur GPS; et</p> <p>b. le procédé pour confirmer les coordonnées de quadrillage militaire appropriées, y compris :</p> <p>(1) identifier le système des coordonnées de quadrillage militaire d'une carte topographique;</p> <p>(2) trouver la désignation de la zone de quadrillage; et</p> <p>(3) confirmer l'identificateur carré de 100 000 m.</p>	Exposé interactif	15 min	
PE4	<p>Expliquer et démontrer la façon d'entrer des données cartographiques dans le récepteur GPS et demander aux cadets de se pratiquer, y compris :</p> <p>a. identifier les données cartographiques d'une carte topographique; et</p> <p>b. entrer une des données suivantes dans un GPS :</p> <p>(1) NAD27,</p> <p>(2) NAD83, ou</p> <p>(3) WGS-84.</p>	Démonstration et exécution	15 min	C2-143 (p. 70 à 72)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	35 min
c.	Démonstration et exécution :	15 min
d.	Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin d'initier les cadets aux données cartographiques.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'entrer une donnée cartographique, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.

7. Documents de référence

- A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. C2-143 (ISBN 1-58923-145-7) Featherstone, S. (2004). *Outdoor Guide to Using Your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.

8. **Matériel d’instruction**

- a. un récepteur GPS,
- b. une carte topographique,
- c. des données cartographiques fictives,
- d. une superposition de quadrillage, et
- e. le document de cours portant sur les zones des coordonnées de quadrillage militaire canadiennes.

9. **Matériel d’apprentissage**

- a. un récepteur GPS,
- b. une carte topographique, et
- c. le document de cours portant sur les zones des coordonnées de quadrillage militaire canadiennes.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN de l’OREN 322).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M322.06 – IDENTIFIER UN EMPLACEMENT À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR GPS

1. **Rendement.** Identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) une carte topographique du secteur,
 - (3) une boussole,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Pendant la navigation d'une étape de l'itinéraire prédéterminé, le cadet doit identifier son emplacement à l'aide d'un récepteur GPS, y compris :
 - a. confirmer que les données cartographiques exactes sont entrées dans le récepteur GPS;
 - b. localiser la page de la position géographique;
 - c. lire les coordonnées de quadrillage; et
 - d. tracer les coordonnées de quadrillage sur la carte topographique.
4. **Points d'enseignement.** Diviser les cadets en groupes d'au plus six personnes. Demander aux cadets de naviguer sur un itinéraire prédéterminé en utilisant une carte topographique. Pendant que le cadet effectue la navigation, lui demander de :
 - a. confirmer que les données cartographiques exactes sont entrées dans le récepteur GPS;
 - b. localiser la page de la position géographique sur le récepteur GPS;
 - c. faire la lecture des coordonnées de quadrillage actuelles; et
 - d. tracer les coordonnées de quadrillage à six chiffres sur la carte topographique du secteur.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	110 min
c. Total :	120 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets d'identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS.
7. **Documents de référence**
 - a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. C2-143 (ISBN 1-58923-145-7) Featherstone, S. (2004). *Outdoor Guide to Using Your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. un récepteur GPS,
- b. une carte topographique du secteur, et
- c. une boussole.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. un récepteur GPS,
- b. une carte topographique du secteur,
- c. une boussole,
- d. un stylo et un crayon,
- e. une trousse de premiers soins, et
- f. l'équipement de communication.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#) (COREN de l'OREN 322).

11. **Remarques**

- a. Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.
- b. L'itinéraire doit comprendre un terrain de catégorie 1 ou 2 et ne doit pas dépasser une distance de 4 km (2.5 milles).
- c. Le COREN de l'OREN 322 (chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 5](#)) doit se dérouler durant le temps alloué pour cet OCOM.

OCOM C322.01 – PRATIQUER LA NAVIGATION À TITRE DE MEMBRE D'UN PETIT GROUPE

1. **Rendement.** Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un itinéraire déjà préparé,
 - (2) une carte topographique,
 - (3) une boussole,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit, à titre de membre d'un petit groupe, pratiquer la navigation à l'aide d'une carte, d'une boussole et d'un récepteur GPS.
4. **Points d'enseignement.** L'activité de navigation doit être structurée de la façon suivante :
 - a. Les cadets doivent assister à une séance d'information donnée par l'organisateur de l'activité avant de commencer l'activité. La séance peut être donnée par un représentant du groupe communautaire bénéficiant de l'aide. La séance d'information doit comprendre l'explication :
 - (1) des mesures à prendre si un cadet se perd;
 - (2) des délais alloués au déroulement de l'activité;
 - (3) des limites;
 - (4) des règles et des procédures de sécurité pour l'activité; et
 - (5) de l'exposé des faits portant particulièrement sur l'activité en cours.
 - b. Demander aux cadets de participer à une activité de navigation qui leur permettra de tracer leur emplacement sur une carte topographique en utilisant la coordonnée de quadrillage à huit chiffres qui est indiquée sur le GPS.
 - c. À la fin de l'activité, donner une rétroaction aux cadets. On pourrait demander aux cadets :
 - (1) ce qu'ils pensent de l'activité;
 - (2) ce qu'ils croient avoir accompli; et
 - (3) ce qu'ils ont appris au sujet de l'utilisation d'un GPS avec une carte.
 - d. Si les cadets sont désignés comme chefs d'équipe, ils doivent recevoir une rétroaction sur leur rendement, qui fera partie de l'OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, [section 4](#)).

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	55 min
d.	Discussion de groupe :	15 min
e.	Total partiel :	90 min
f.	Total (trois séances) :	270 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'expliquer les procédures et de montrer l'application des règles de l'exercice de navigation.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue à une bonne condition physique et au perfectionnement des compétences et des connaissances en navigation dans un environnement amusant et stimulant.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur l'instruction de navigation.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système de positionnement global*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- a. un itinéraire déjà préparé,
- b. une carte topographique,
- c. une boussole, et
- d. un récepteur GPS.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. un itinéraire déjà préparé,
- b. une carte topographique,
- c. une boussole, et
- d. un récepteur GPS.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cette activité vise à donner aux cadets l'expérience de la navigation avec une carte et une boussole, l'expérience à déterminer la distance et à suivre un azimuth de point à point.
- b. Cette activité peut être réalisée à l'aide de n'importe quelle carte disponible convenant à l'activité.

- c. Cette activité complémentaire peut se dérouler jusqu'à trois fois durant les journées complémentaires assistées ou les séances. Toutefois, la participation se limite à un maximum de neuf périodes.

OCOM C322.02 – IDENTIFIER LES FACTEURS QUI ONT UNE INCIDENCE SUR LA NAVIGATION EN HIVER

1. **Rendement.** Identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver, y compris :
 - a. la visibilité,
 - b. les conditions météorologiques, et
 - c. la compétence en navigation individuelle.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité de remue-méninges où les cadets doivent discuter des facteurs qui ont une incidence sur les caractéristiques de terrain en hiver, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les sentiers ou les allées, b. les marquages de sentier, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les cairns, et (2) les marquages de peinture; et c. les points de repère importants tels que : <ol style="list-style-type: none"> (1) les crêtes montagneuses, (2) les pics, et (3) les tours de transmission. 	Activité en classe	15 min	C2-160 (p. 73 et 74, p. 87 à 90) C2-161 (p. 111)
PE2	Discuter des trois facteurs les plus communs qui peuvent réduire la visibilité, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'obscurité, b. la poudrière, et c. la chute de neige. 	Exposé interactif	10 min	C2-158 (p. 247)
PE3	Identifier les conditions météorologiques et discuter de leurs incidences sur la navigation en hiver, y compris :	Exposé interactif	10 min	C2-158 (p. 247 à 249)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. le vent, b. le brouillard, c. la neige, d. la poudrerie, e. les blizzards avec chute de neige, et f. les voiles blancs.			C2-160 (p. 84 à 90, p. 107 à 116)
PE4	Discuter de la mise en pratique des compétences en navigation individuelle en hiver, y compris : a. utiliser une carte topographique; b. identifier les objets au sol avec les objets sur la carte; c. prendre les azimuts; d. utiliser le comptage de pas; e. planifier un itinéraire; et f. appliquer les techniques de déplacement en groupe, y compris : (1) rester en vue l'un de l'autre; (2) attribuer des numéros; et (3) prendre des pauses au besoin.	Discussion de groupe	20 min	C2-158 (p. 247 et 248) C2-160 (p. 71 à 75, p. 84 à 90)
PE5	Diriger une activité où les cadets doivent pratiquer la navigation en hiver.	Activité pratique	60 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Activité en classe :	15 min
c.	Exposé interactif :	20 min
d.	Discussion de groupe :	20 min
e.	Activité pratique :	60 min
f.	Total :	120 min

6. Justification

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et susciter l'intérêt sur les facteurs qui ont une incidence sur les caractéristiques de terrain en hiver.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 et 3 afin de présenter aux cadets les renseignements généraux sur les facteurs qui ont une incidence sur la visibilité et les conditions météorologiques qui peuvent avoir un effet sur la navigation en hiver.

- c. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments en ce qui a trait à la navigation en hiver.
- d. Une activité pratique a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la navigation en hiver. Cette activité contribue au développement des compétences en navigation en hiver dans un environnement amusant et stimulant et sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C2-158 (ISBN 0-07-136417-X) Conover, G., & Conover, A. (2001). *The Winter Wilderness Companion: Traditional and Native American Skills for the Undiscovered Season*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
- b. C2-160 (ISBN 0-89886-947-1) Lanza, M. (2003). *Winter Hiking and Camping: Managing for Comfort and Safety*. Emmaus, Pennsylvanie, The Mountaineers Books.
- c. C2-161 (ISBN 1-878239-09-0) Gorman, S. (1991). *AMC Guide to Winter Camping: Wilderness Travel and Adventure in the Cold-Weather Months*. Boston, Massachusetts, Appalachian Mountain Club Books.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carte topographique du secteur,
- c. une boussole, et
- d. un itinéraire de navigation préparé.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des feuilles pour tableau de papier (une par cinq cadets),
- b. des marqueurs (un par cinq cadets),
- c. une carte topographique du secteur (une par cinq cadets), et
- d. une boussole (une par cinq cadets).

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. Les corps de cadets ont le choix d'enseigner seulement les PE 1 à 4.

OCOM C322.03 – IDENTIFIER LES PRINCIPES DE CRÉATION D'UNE CARTE

1. **Rendement.** Identifier les principes de création d'une carte.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les principes de création d'une carte, y compris :
 - a. déterminer l'emplacement;
 - b. déterminer la projection et l'échelle;
 - c. identifier les entités topographiques et ajouter les symboles; et
 - d. attribuer les noms géographiques aux entités topographiques.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des cartes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. ce qu'est une carte, et b. les types, les caractéristiques et les entités topographiques. 	Exposé interactif	5 min	C2-168
PE2	Discuter de la cartographie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition, b. deux caractéristiques essentielles de la cartographie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le niveau d'importance en fonction d'une société, et (2) la nature dynamique; et c. le rôle d'un cartographe, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) travailler en liaison; (2) réviser; (3) dessiner; (4) faire de la recherche; et (5) enseigner. 	Exposé interactif	5 min	C2-166 C2-170 (p. 75) C2-190

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Identifier les principes de création d'une carte, y compris : <ol style="list-style-type: none"> déterminer l'emplacement; déterminer la projection et l'échelle; identifier les entités topographiques et ajouter les symboles; et attribuer les noms géographiques aux entités topographiques. 	Exposé interactif	15 min	C2-168

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les renseignements généraux sur les cartes et la façon de les créer.

7. **Documents de référence**

- C2-166 Geomatics Yukon Kids. (2002). *Cartography*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.geomaticsyukpn.ca/kids/cartography1.html>.
- C2-168 EdGate. (2006). *Cartography Concepts: A Student's Guide to Mapmaking*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.edgate.com/lewisandclark/cartography.html>.
- C2-170 Gorman, J., & Morris, M. (éd.). (avril 1998). *You Are Here. The Backpacker*, p. 74 à 81.
- C2-190 The Canadian Cartographic Association. (2008). *Digital Pamphlet: Careers in Cartography*. Extrait le 3 avril 2008 du site <http://www.cca-acc-org/careers.asp>.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- des exemples de cartes.

9. **Matériel d'apprentissage**

- des crayons et des stylos, et
- un bloc-notes.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** On doit donner l'occasion aux cadets de créer leur propre carte à l'OCOM C322.04 (Dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur du lieu d'instruction locale).

OCOM C322.04 – DESSINER LA CARTE D'UN ENDROIT À L'INTÉRIEUR DU LIEU D'INSTRUCTION LOCALE

1. **Rendement.** Dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur du lieu d'instruction locale.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** À l'aide des principes de création d'une carte, le cadet doit dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur du lieu d'instruction locale.
4. **Points d'enseignement.** Diriger une activité où les cadets, en groupes d'au plus trois personnes, doivent dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur du lieu d'instruction locale, en utilisant les principes de création d'une carte, y compris :
 - a. déterminer leur emplacement;
 - b. déterminer la projection et l'échelle du lieu d'instruction locale;
 - c. identifier les entités topographiques et ajouter les symboles; et
 - d. attribuer les noms géographiques aux entités topographiques.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience d'établir une carte dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences de création d'une carte dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence.** C2-168 EdGate. (2006). *Cartography Concepts: A Student's Guide to Mapmaking*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.edgate.com/lewisandclark/cartography.html>.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. des exemples de cartes.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. du papier quadrillé,
 - b. du papier (format lettre),

- c. du ruban à mesurer (un par groupe),
- d. une règle (une par groupe),
- e. un stylo et un crayon,
- f. des marqueurs et des crayons, et
- g. un bloc-notes.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Cet OCOM doit être prévu à la suite de l'OCOM C322.03 (Identifier les principes de création d'une carte).

SECTION 15
OREN 323 – RANDONNÉE EN MONTAGNE

1. Matière complémentaire

- a. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents de l'OREN X23 (Randonnée en montagne) comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C123.01 (Participer à la formation par l'aventure, A-CR-CCP-951/PT-003),
 - (2) l'OCOM C123.02 (Se conformer à la discipline de marche avec des raquettes, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 12), et
 - (3) l'OCOM C123.03 (Participer à une activité de raquette, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 12).
- b. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 16
OREN 324 – SURVIVRE LORSQU’ON EST PERDU

1. **Rendement.** Survivre lorsqu’on est perdu.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne.
3. **Norme.** Le cadet doit survivre lorsqu’il se perd dans le cadre d’une mise en situation de plusieurs jours, y compris :
 - a. utiliser une trousse de survie, y compris :
 - (1) construire une protection contre les intempéries;
 - (2) s’hydrater adéquatement;
 - (3) préparer un feu; et
 - (4) s’approvisionner en nourriture;
 - b. garder une attitude positive; et
 - c. déterminer quand effectuer un auto-sauvetage.
4. **Remarques**
 - a. Les expéditions des cadets de l’Armée font appel aux compétences apprises lors de l’entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership lors d’activités en plein air. La survie en milieu sauvage appuie indirectement les expéditions des cadets de l’Armée grâce au perfectionnement de compétences qui permet aux cadets de survivre en milieu sauvage durant une situation d’urgence et d’aider le personnel de recherche et sauvetage à déterminer la position du cadet.
 - b. La confirmation d’apprentissage de cet OCOM doit se faire conjointement avec celle de l’OREN 321 (Exercer les fonctions d’un chef d’équipe dans le cadre d’un exercice d’entraînement en campagne – bivouac – lors d’une fin de semaine, [section 13](#)) par l’entremise d’une série de mises en situation de survie dans le cadre d’un EEC – bivouac – lors d’une fin de semaine.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l’OREN 324 (Survivre lorsqu’on se perd) vise à fournir aux cadets une plus grande connaissance des techniques de survie par l’entremise des OCOM C324.01 à C324.05, qui aideront les cadets à obtenir de la nourriture durant une situation de survie.
 - b. On peut choisir une partie de l’instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme d’étoile argent, plus précisément :

- (1) l'OCOM C224.01 (La cuisson en campagne, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 14), et
 - (2) l'OCOM C224.02 (Préparer un feu de signalisation, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 14).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

OCOM M324.01 – CONSTRUIRE UN ABRI IMPROVISÉ

1. **Rendement.** Construire un abri improvisé.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de survie,
 - (2) de la ficelle,
 - (3) un couteau de poche,
 - (4) un tapis de sol,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
3. **Norme.** Le cadet doit construire un abri improvisé, y compris :
 - a. choisir un des types d'abri suivants :
 - (1) un abri fait d'un arbre plié,
 - (2) un abri en appentis de style poncho,
 - (3) un abri de branchages, et
 - (4) un abri de racines; et
 - b. construire l'abri choisi en utilisant un tapis de sol au lieu d'un toit de branchages.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Choisir un emplacement pour l'abri, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les considérations du terrain, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) choisir un endroit assez grand pour l'abri, (2) choisir un endroit qui est surélevé et qui permet un bon drainage, et (3) identifier les endroits abrités qui fournissent une protection contre le vent, la pluie et le soleil; b. les considérations de l'emplacement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la proximité d'une source d'eau, 	Exposé interactif	25 min	C2-004 (p. 96 et 97)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(2) la proximité d'une source de combustible, (3) la proximité du matériel de construction, (4) la proximité des sentiers et des tanières d'animaux, (5) un emplacement qui est visible des airs, et (6) une entrée qui est à l'abri du vent et, de préférence, qui fait face au sud; et c. le temps requis pour construire l'abri.			
PE2	Démontrer la façon de construire un abri de survie pour deux personnes et demander au cadet et son partenaire de construire un des suivants : a. un abri fait d'un arbre plié, b. un abri en appentis de style poncho, c. un abri de branchages, et d. un abri de racines.	Démonstration et exécution	60 min	C2-008 (p. 244 à 250)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Démonstration et exécution :	60 min
d.	Total :	90 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les facteurs à prendre en considération au moment de choisir un emplacement pour construire un abri improvisé et de présenter les renseignements généraux.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de construire des abris de survie, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.

7. Documents de référence

- C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival, The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. Matériel d'instruction

- une trousse de survie,
- de la ficelle,

- c. un couteau de poche, et
- d. un tapis de sol.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une trousse de survie,
- b. de la ficelle,
- c. un couteau de poche, et
- d. un tapis de sol.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN 324 COCOM 01).

11. **Remarques**

- a. Avant de donner cette leçon, l'instructeur doit trouver un exemple de chaque type d'abri.
- b. Il est entendu que les différences saisonnières et l'emplacement peuvent restreindre la capacité de construire tous les abris mentionnés. Il faut donc fournir aux cadets autant d'exemples visuels que possible.
- c. Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.

OCOM M324.02 – RECUEILLIR DE L'EAU POTABLE

1. **Rendement.** Recueillir de l'eau potable.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
3. **Norme.** Le cadet doit recueillir de l'eau potable à l'aide d'un des éléments suivants :
 - a. les précipitations,
 - b. la rosée, ou
 - c. la condensation.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les méthodes pour trouver de l'eau, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. observer les insectes, les amphibiens et les mammifères; b. examiner les plantes; et c. chercher au fond des vallées. 	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 83)
PE2	Expliquer et démontrer les méthodes de collecte de l'eau, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. creuser un puits; b. recueillir les précipitations; c. recueillir la rosée; et d. recueillir la condensation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) des sacs de plantes, et (2) des sac à transpiration. 	Démonstration	15 min	C0-111 (p. 462 et 463) C3-150 (p. 139 à 146)
PE3	Expliquer les méthodes pour transporter l'eau, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. une boîte de rangement, b. des préservatifs, c. un poncho, 	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 30 à 32)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. un contenant naturel, et e. un sac en plastique.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration : | 15 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin de donner les renseignements généraux et de présenter aux cadets les méthodes de collecte de l'eau.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la collecte de l'eau, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence**

- C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2002). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- C3-150 (ISBN 978-0-8117-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival* (2^e éd.). Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.

8. **Matériel d'instruction**

- une trousse de survie,
- des sacs en plastique transparent,
- une tasse ou un seau, et
- une pelle.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une trousse de survie,
- des sacs en plastique transparent,
- une tasse ou un seau, et
- une pelle.

- Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN 324 COCOM 02).

11. **Remarques**

- a. Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.
- b. Les cadets doivent recueillir de l'eau pendant l'EEC – bivouac.

OCOM M324.03 – ALLUMER UN FEU SANS ALLUMETTES

1. **Rendement.** Allumer un feu sans allumettes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Des allumettes.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne, dans le cadre d'un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine et dans des conditions de danger faibles ou modérées selon la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt.
3. **Norme.** Le cadet doit suivre la procédure établie pour allumer un feu en utilisant un des moyens suivants :
 - a. un archet et une baguette,
 - b. une scie à feu,
 - c. une pierre à feu et une pièce de métal, ou
 - d. le soleil et du verre.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les méthodes pour allumer un feu sans allumettes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. un archet et une baguette, b. une scie à feu, c. une pierre à feu et une pièce de métal, et d. le soleil et du verre. 	Exposé interactif	20 min	C0-111 (p. 428 à 432) C2-008 (p. 273 à 278)
PE2	Démontrer les méthodes pour allumer un feu, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. un archet et une baguette (mandrin), y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) préparer l'archet et la baguette; et (2) faire un mouvement de va-et-vient rapide avec l'archet, mettant une pression supplémentaire pendant que la baguette creuse le bois; b. une scie à feu, en frottant un morceau de bois vigoureusement contre un autre morceau dans un mouvement de sciage; 	Démonstration	30 min	C0-111 (p. 428 à 432) C2-148 (p. 127 à 132)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. une pierre à feu et une pièce de métal, y compris : (1) en frottant du magnésium avec un couteau pour faire un tas; et (2) frapper l'acier contre la pierre à feu; et d. le soleil et du verre, en utilisant un morceau de verre convexe pour concentrer les rayons de soleil sur l'amadou.			
PE3	Demander aux cadets de se pratiquer à allumer un feu en utilisant : a. un archet et une baguette, b. une scie à feu, c. une pierre à feu et une pièce de métal, ou d. le soleil et du verre.	Exécution	60 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Démonstration :	30 min
d.	Exécution :	60 min
e.	Total :	120 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour initier les cadets aux méthodes pour allumer un feu sans allumettes et pour susciter leur intérêt à ce sujet.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer et d'expliquer les diverses méthodes pour allumer un feu sans allumettes.
- La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets de se pratiquer à allumer un feu sans allumettes, sous supervision.

7. Documents de référence

- C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2002). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- C2-148 (ISBN 978-0-8118-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival* (2^e éd.). Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.

8. Matériel d'instruction

- une pierre à feu et une pièce de métal,

- b. du verre,
- c. une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces),
- d. une scie à archet de 60 cm (24 pouces),
- e. une pelle,
- f. un seau rempli d'eau ou de sable,
- g. de l'amadou, et
- h. du petit bois.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une pierre à feu et une pièce de métal,
- b. du verre,
- c. une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces),
- d. une scie à archet de 60 cm (24 pouces),
- e. de l'amadou, et
- f. du petit bois.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN M324 COCOM 03).

11. **Remarques.** Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.

OCOM M324.04 – PRÉDIRE LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES (MÉTÉO)

1. **Rendement.** Prédire les conditions météorologiques (météo).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit prédire les conditions météorologiques d'une période de 24 heures, y compris :
 - a. suivre les formations nuageuses; et
 - b. faire le lien entre les observations et la théorie météorologique.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les indicateurs météorologiques, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les nuages, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les cumulus, (2) les altocumulus, (3) les stratocumulus, (4) les cirrus, (5) les cirrostratus, et (6) les nimbostratus; b. les signes de mauvais temps, c. les signes de beau temps, d. les orages, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les éclairs, (2) les éclairs nuage-sol, (3) le tonnerre, et (4) calculer la vitesse d'un orage qui s'approche; e. les mesures à prendre en cas d'orage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) éviter les endroits proéminents, (2) éviter de courir, (3) rester accroupi dans les endroits à découvert, 	Exposé interactif	10 min	C0-111 (p. 609 à 612) C2-157 C2-162

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(4) éviter les objets métalliques, et (5) éviter de se regrouper; f. le vent, et g. le folklore météorologique, y compris : (1) la nature, (2) les plantes, (3) les animaux, et (4) les humains.			
PE2	Expliquer les systèmes météorologiques, y compris : a. les fronts, et b. les zones de haute pression et de basse pression.	Exposé interactif	5 min	C0-111 (p. 616 à 623)
PE3	Demander aux cadets de prédire les conditions météorologiques pour la prochaine période de 24 heures.	Activité pratique	10 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité pratique :	10 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter aux cadets les fronts atmosphériques et les indicateurs météorologiques qui influencent les prévisions météorologiques.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à la façon de prédire les conditions météorologiques dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences en survie et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2002). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- C2-157 The Old Farmer's Almanac. *Cricket Chirps to Temperature*. Extrait le 1^{er} février 2008 du site <http://www.almanac.com/outdoors/crickets.php>.
- C2-162 Clouds R Us.com-Weather Features. *Weather Lore*. Extrait le 1^{er} février 2008 du site <http://www.rcn27.dial.pipex.com/cloudsrus/lore.html>.

8. Matériel d'instruction. S.O.

9. Matériel d'apprentissage. S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN 324 COCOM 04).
11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.
 - b. Durant l'EEC du corps de cadets, il faut prévoir du temps pour permettre aux cadets de pratiquer la compétence en prévision météorologique.

OCOM M324.05 – DÉTERMINER QUAND EFFECTUER UN AUTO-SAUVETAGE

1. **Rendement.** Déterminer quand effectuer un auto-sauvetage.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de survie,
 - (2) une mise en situation de survie, et
 - (3) une supervision minimale.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer quand effectuer un auto-sauvetage, y compris :
 - a. tenir compte des éléments suivants :
 - (1) les ressources en nourriture et en eau,
 - (2) les ressources pour faire un feu et un abri,
 - (3) les dangers environnementaux,
 - (4) la santé des membres de l'équipe, et
 - (5) le risque de causer d'autres blessures; et
 - b. planifier l'évacuation, y compris :
 - (1) déterminer la direction;
 - (2) suivre les rivières; et
 - (3) respecter la direction établie.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des facteurs à prendre en considération quand on effectue un auto-sauvetage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les ressources en nourriture et en eau, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la durée de temps sans eau, (2) la durée de temps sans nourriture, et (3) l'alimentation adéquate; b. les ressources pour faire un feu et un abri, c. les dangers environnementaux, d. la santé des membres de l'équipe, 	Exposé interactif	10 min	C2-008 (p. 370 et 371) C2-148 (p. 134)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. le risque de causer d'autres blessures, et f. la décision de rester ou de partir.			
PE2	Discuter de la planification d'un itinéraire pour obtenir de l'aide, y compris : a. déterminer la direction; b. suivre les rivières; et c. respecter la direction établie, y compris : (1) marcher en ligne droite; (2) donner une estimation de la distance; (3) suivre les pistes d'animaux; et (4) débroussailler.	Exposé interactif	5 min	C2-008 (p. 374) C2-163 (p. 36 à 43)
PE3	Identifier les façons de baliser une piste, y compris : a. les raisons de baliser une piste, y compris : (1) s'éloigner du site et y revenir; et (2) agir à titre de guide pour une équipe de recherche et sauvetage au sol; et b. les techniques de marquage de piste, y compris : (1) les arbres, (2) les jeunes arbres, (3) l'herbe haute, et (4) les cairns.	Démonstration	10 min	A2-046 (p. 170 à 172) C0-111 (p. 47 et 547) C2-008 (p. 41)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	25 min
c. Total :	30 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de donner les renseignements généraux sur les facteurs à prendre en considération quand on décide de lever le camp et d'obtenir de l'aide, ainsi que de susciter l'intérêt à la survie.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de baliser une piste dans un environnement contrôlé.

7. Documents de référence

- A2-046 B-GG-217-001/PT-001 Directeur - Opérations aériennes et entraînement. (1983). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- c. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- d. C2-148 (ISBN 978-0-8118-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival* (2^e éd.). Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.
- e. C2-163 (ISBN 0-9694132-0-3) Feri, G. (2000). *The Psychology of Wilderness Survival*. Windsor, ON, Skyway Printing.

8. **Matériel d'instruction**

- a. une trousse de survie, et
- b. une mise en situation de survie.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une trousse de survie, et
- b. une mise en situation de survie.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.

OCOM C324.01 – IDENTIFIER LES SOURCES DE NOURRITURE À BASE D'ANIMAUX ET D'INSECTES

1. **Rendement.** Identifier les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des schémas d'insectes,
 - (2) des schémas de pistes d'animaux,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier les insectes comestibles et leur habitat, y compris :
 - (1) les sauterelles,
 - (2) les scarabées,
 - (3) les vers,
 - (4) les larves, et
 - (5) les insectes aquatiques;
 - b. identifier les petits animaux en fonction de leurs pistes et de leur habitat, y compris :
 - (1) les lapins et les lièvres,
 - (2) les écureuils,
 - (3) les marmottes,
 - (4) les porcs-épics,
 - (5) les castors, et
 - (6) les rats laveurs; et
 - c. démontrer la façon de trouver de petits animaux, y compris :
 - (1) reconnaître les signes d'alimentation;
 - (2) trouver des excréments;
 - (3) identifier les racinements; et
 - (4) détecter des odeurs et des fumets.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des besoins énergétiques quotidiens pour une personne moyenne qui tente de survivre en campagne, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les besoins énergétiques, b. les glucides, c. les matières grasses, et d. les protéines. 	Exposé interactif	10 min	C2-008 (p. 104 à 108)
PE2	<p>Identifier les insectes comestibles, leur valeur nutritive et leur habitat, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les sauterelles, b. les scarabées, c. les vers, d. les larves, et e. les insectes aquatiques. 	Exposé interactif	10 min	C2-148 (p. 162) C2-155 (p. 24 et 25, 100 et 101)
PE3	<p>Discuter de la façon de trouver de petits animaux, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier les pistes et l'habitat des animaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> (1) les lapins et les lièvres, (2) les écureuils, (3) les marmottes, (4) les porcs-épics, (5) les castors, et (6) les ratons laveurs; b. reconnaître les signes d'alimentation, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) des arbres écorcés, (2) des coquilles de noix rongées, (3) des fruits partiellement mangés, (4) des pousses arrachées, (5) des restants de proie, et (6) des animaux laissés par des carnivores ou la destruction de nids; c. trouver des excréments; d. identifier les racinements; et e. détecter des odeurs et des fumets. 	Démonstration	15 min	C0-111 (p. 857 à 874) C2-008 (p. 114 à 118)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diriger une activité où les cadets, en groupes de deux, doivent examiner la zone locale pour trouver les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes en identifiant deux signes d'activités récentes qui les guideront vers la nourriture.	Activité pratique	20 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Démonstration :	15 min
d.	Activité pratique :	20 min
e.	Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2, afin de présenter les besoins énergétiques quotidiens et d'initier les cadets aux sources de nourriture dans les cas où on se perd.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de trouver de petits animaux sources de nourriture.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de démontrer la façon d'identifier les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences de survie en plein air dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Paul Tawrell.
- C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- C2-148 (ISBN 978-0-8117-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.
- C2-155 (ISBN 978-1-58574-556-2) The Lyons Press. (2002). *U.S. Army Survival Handbook*. Guilford, Connecticut, The Lyons Press.

8. Matériel d'instruction

- des schémas portant sur les insectes,
- des schémas portant sur les pistes d'animaux, et
- la valeur nutritive des insectes.

9. Matériel d'apprentissage

- des schémas d'insectes,

- b. des schémas de pistes d'animaux, et
- c. la valeur nutritive des insectes.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C324.02 – CONSTRUIRE DES COLLETS

1. **Rendement.** Construire des collets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) du fil métallique non ferreux,
 - (2) un couteau,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit construire des collets, y compris :
 - a. un collet simple,
 - b. un piège à écureuil, et
 - c. un collet actionné par l'appât.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des types de collets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le collet simple, b. le piège à écureuil, et c. le collet actionné par l'appât. 	Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 160) C2-008 (p. 186 à 188)
PE2	Expliquer et démontrer la façon de construire un collet simple et demander aux cadets d'en construire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. choisir un emplacement; b. construire un collet avec du fil; c. placer le collet au-dessus du sol et à côté d'une obstruction dans la piste; d. attacher solidement le collet avec des brindilles afin d'immobiliser la boucle au besoin; et e. faire un entonnoir sur la piste afin de la rendre plus étroite et de guider le gibier vers le collet. 	Démonstration et exécution	35 min	C2-004 (p. 160) C2-008 (p. 186 et 187)
PE3	Expliquer et démontrer la façon de construire un piège à écureuil et demander aux cadets d'en construire, y compris :	Démonstration et exécution	35 min	C2-004 (p. 160)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. choisir un emplacement; b. faire plusieurs petits nœuds; et c. placer les nœuds sur un poteau incliné.			
PE4	Expliquer et démontrer la façon de construire un collet actionné par l'appât et demander aux cadets d'en construire, y compris : a. trouver un déclencheur; b. fabriquer une barre de détente; c. couper les entailles de déclenchement; d. placer un appât sur la corde; et e. ajuster le nœud.	Démonstration et exécution	35 min	C2-008 (p. 186 à 188)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	10 min
c. Démonstration et exécution :	105 min
d. Total :	120 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la façon de construire des collets.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de construire des collets, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. Documents de référence

- C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. Matériel d'instruction

- de la ficelle,
- un appât simulé,
- un couteau, et
- du fil métallique non ferreux.

9. Matériel d'apprentissage

- de la ficelle,
- un appât simulé,

- c. un couteau, et
- d. du fil métallique non ferreux.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** La présence d'instructeurs supplémentaires peut être requise afin d'aider les cadets à construire les collets et de les superviser durant les séances d'activité.

OCOM C324.03 – ATTRAPER UN POISSON

1. **Rendement.** Attraper un poisson.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une ligne de pêche,
 - (2) un hameçon,
 - (3) une épingle de sûreté,
 - (4) un couteau,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit tenter d'attraper un poisson en utilisant :
 - a. un hameçon et une ligne,
 - b. une canne à pêche automatique fabriquée, ou
 - c. une lance.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer ce qu'est pêcher, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. où on peut pêcher, et b. quand on doit pêcher. 	Exposé interactif	5 min	C2-008 (p. 224 et 225)
PE2	Discuter de la pêche, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les articles de pêche, tels que : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'hameçon, (2) la ligne, (3) le flotteur, et (4) le plomb; et b. l'appât, telle que : <ol style="list-style-type: none"> (1) les appâts vivants, (2) les appâts artificiels, et (3) les baies. 	Exposé interactif	5 min	C2-008 (p. 225)
PE3	Expliquer et démontrer la façon de construire des articles de pêche et demander aux cadets de se pratiquer à les construire, y compris :	Démonstration et exécution	35 min	C2-008 (p. 225 et 234)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. un hameçon et une ligne, y compris : (1) l'hameçon standard, (2) l'hameçon à barette, (3) l'hameçon à hampe, et (4) l'hameçon à épingle de sûreté; b. une canne à pêche automatique, y compris : (1) attacher plusieurs hameçons sur une ligne; (2) trouver une tige; et (3) ajouter une détente à la canne à pêche; ou c. une lance, y compris : (1) tailler un long bâton; (2) ajouter des barbillons; et (3) viser.			C2-148 (p. 150 et 160)
PE4	Demander aux cadets de tenter d'attraper un poisson en utilisant un des articles de pêche. Nota : Si le cadet réussit, il doit essayer d'autres types d'articles de pêche.	Activité pratique	35 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	35 min
d.	Activité pratique :	35 min
e.	Total :	90 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter aux cadets la façon d'attraper un poisson et de les initier à cette compétence.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de construire des articles de pêche, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la pêche avec des articles de pêche fabriqués. Cette activité contribue au développement des compétences de survie en plein air dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- b. C2-148 (ISBN 978-0-8117-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.

8. Matériel d'instruction

- a. une ligne de pêche,
- b. un hameçon,
- c. une épingle de sûreté, et
- d. un couteau.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une ligne de pêche,
- b. un hameçon,
- c. une épingle de sûreté, et
- d. un couteau.

10. Modalités de contrôle. S.O.**11. Remarques**

- a. Le corps de cadets doit consulter les règlements de pêche de la province avant de diriger l'activité de pêche. Il faut se procurer un permis provincial s'il y a lieu.
- b. Les cadets ne sont pas tenus de garder le poisson qu'ils attrapent. Si le poisson ne subit que des blessures mineures durant le processus de capture, il faut le remettre à l'eau. Les pratiques de capture et de remise à l'eau seront encouragées.

OCOM C324.04 – RECUEILLIR LES PLANTES COMESTIBLES

1. **Rendement.** Recueillir les plantes comestibles.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des gants,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier les plantes comestibles, y compris :
 - (1) les fruits,
 - (2) les racines, les feuilles et les tiges, et
 - (3) les noix;
 - b. identifier les plantes vénéneuses, qui sont :
 - (1) toxiques au toucher, et
 - (2) toxiques à l'ingestion;
 - c. cueillir des plantes comestibles; et
 - d. vérifier les plantes vénéneuses.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des façons de déterminer si les plantes sont comestibles, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la règle concernant les baies, et b. les parties comestibles d'une plante, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les tiges, les racines et les feuilles, (2) les fleurs, les boutons et le pollen, (3) les fruits, (4) les noix, (5) les graines et les grains, et (6) les algues et les plantes aquatiques. 	Exposé interactif	25 min	C2-155 (p. 137 à 150)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Identifier les plantes comestibles, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. les fruits, telles que : <ul style="list-style-type: none"> (1) les mûres sauvages et les framboises, (2) les fraises des champs, (3) les pommettes, (4) les prunes, (5) les cerises sauvages, et (6) les bleuets; b. les racines, les feuilles et les tiges, telles que : <ul style="list-style-type: none"> (1) le pissenlit, (2) la quenouille, (3) le roseau, (4) le pin, (5) l'érable, (6) le lis des marais (roseau aromatique), et (7) le saule; et c. les noix, telles que : <ul style="list-style-type: none"> (1) le pignon de pin, (2) la châtaigne, et (3) la noisette. 	Démonstration	15 min	C0-111 (p. 963 à 968) C2-008 (p. 142 à 149)
PE3	Identifier : <ul style="list-style-type: none"> a. comment les gens peuvent s'empoisonner avec des plantes, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) par ingestion, (2) au toucher, et (3) par l'absorption et l'inhalation; et b. quelles plantes vénéneuses : <ul style="list-style-type: none"> (1) à éviter, (2) peuvent causer une dermatite, et (3) peuvent causer un empoisonnement à l'ingestion. 	Exposé interactif	15 min	C2-155 (p.154 à 158)
PE4	Diriger une activité où les cadets, en groupes de deux, doivent trouver et cueillir deux types de plantes comestibles dans la zone locale.	Activité pratique	30 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Démontrer aux cadets comment effectuer le test de comestibilité universel et leur demander de le faire, y compris : a. l'inspection; b. l'odeur; c. le frottement de la plante sur la peau; d. la mise en place de la plante sur les lèvres, la bouche et la langue; e. la déglutition; et f. l'alimentation.	Démonstration et exécution	25 min	C2-008 (p. 109 et 110)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	40 min
c.	Démonstration :	15 min
d.	Activité pratique :	30 min
e.	Démonstration et exécution :	25 min
f.	Total :	120 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin d'initier les cadets aux plantes vénéneuses et de montrer l'application des règles d'identification des plantes vénéneuses.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer aux cadets les façons de déterminer les plantes comestibles.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de démontrer l'identification des plantes comestibles dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences de survie en plein air dans un environnement amusant et stimulant.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 5, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'effectuer le test de comestibilité universel, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. Documents de référence

- C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Paul Tawrell.
- C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- C2-155 (ISBN 978-1-58574-556-2) The Lyons Press. (2002). *U.S. Army Survival Handbook*. Guilford, Connecticut, The Lyons Press.

8. **Matériel d'instruction**

- a. la végétation locale,
- b. des citrons,
- c. des branches de céleri,
- d. des oignons,
- e. des baies (en saison), et
- f. des feuilles d'épinard.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. la végétation locale,
- b. des citrons,
- c. des branches de céleri,
- d. des oignons,
- e. des baies (en saison), et
- f. des feuilles d'épinard.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les instructeurs doivent trouver des plantes qu'ils prévoient utiliser pour le test de comestibilité universel. S'assurer que ces plantes n'ont pas de toxine ou de poison, tel que les bleuets, les framboises, etc.

OCOM C324.05 – PRÉPARER UN REPAS À PARTIR DE SOURCES TROUVÉES EN CAMPAGNE

1. **Rendement.** Préparer un repas à partir de sources trouvées en campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un petit animal ou un poisson,
 - (2) un couteau,
 - (3) des allumettes,
 - (4) une pelle,
 - (5) de l'eau,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. connaître la méthode pour dépouiller un petit animal,
 - b. préparer un poisson, y compris :
 - (1) la saignée;
 - (2) la vidage;
 - (3) l'écaillage; et
 - (4) le pelage; et
 - c. cuire un poisson en utilisant une des méthodes suivantes :
 - (1) la cuisson au four;
 - (2) le rôtissage;
 - (3) la cuisson à l'eau; et
 - (4) la friture.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer comment dépouiller un petit animal, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. saigner l'animal; b. préparer le matériel; c. enlever les pattes; 	Démonstration	25 min	C2-004 (p. 146)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. enlever la peau; e. séparer la peau; f. enlever la peau sur les pattes arrière; g. enlever la peau sur les pattes avant; h. exposer le cou; i. enlever la tête et la peau qui reste; et j. enlever les entrailles et les glandes.			
PE2	Expliquer et démontrer la façon de préparer un poisson et demander aux cadets de se pratiquer, y compris : a. la saignée; b. la vidage; c. l'écaillage; et d. le pelage.	Démonstration et exécution	25 min	C0-111 (p. 456) C2-008 (p. 239)
PE3	Expliquer et démontrer la façon de faire cuire un petit animal et demander aux cadets de se pratiquer à faire cuire un poisson en utilisant une des méthodes suivantes : a. la cuisson au four; b. le rôtissage; c. la cuisson à l'eau; ou d. la friture.	Activité pratique	30 min	C0-111 (p. 283 à 286) C2-008 (p. 146)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Démonstration :	25 min
c.	Démonstration et exécution :	25 min
d.	Activité pratique :	30 min
e.	Total :	90 min

6. Justification

- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de dépouiller un petit animal.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de préparer et de faire cuire un petit animal ou un poisson en campagne, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de faire cuire un petit animal ou un poisson. Cette activité contribue

au développement des compétences de survie dans un environnement amusant et stimulant et sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Paul Tawrell.
- b. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- c. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. Matériel d’instruction

- a. un lapin,
- b. un poisson,
- c. un couteau,
- d. des allumettes,
- e. une pelle,
- f. du papier d’aluminium, et
- g. de l’eau.

9. Matériel d’apprentissage

- a. un lapin,
- b. un poisson,
- c. un couteau,
- d. des allumettes,
- e. une pelle,
- f. du papier d’aluminium, et
- g. de l’eau.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Les cadets, qui ne se sentent pas à l’aise à l’idée de dépouiller un petit animal, ne sont pas tenus de participer à cette partie de la leçon, mais ils doivent être présents pour le PE sur la préparation d’un poisson.
- b. Un seul lapin devrait être attrapé ou acheté et dépouillé à des fins de démonstration. Consulter les règlements provinciaux sur la façon d’attraper et de tuer les petits animaux.
- c. Il faut informer les parents de cette instruction et de la date à laquelle elle aura lieu.

SECTION 17**OREN 325 – IDENTIFIER LES COMPÉTENCES D'UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR**

1. **Rendement.** Identifier les compétences d'un chef d'activités en plein air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les compétences d'un chef d'activités en plein air, y compris :
 - a. la prise de conscience et la conduite professionnelle,
 - b. la prise de décision et le jugement,
 - c. la communication efficace,
 - d. la gérance environnementale,
 - e. la gestion de programme,
 - f. l'instruction,
 - g. la facilitation, et
 - h. l'habileté technique.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 325 est conçue pour présenter aux cadets d'autres aspects du leadership lors d'activités en plein air, en particulier :
 - a. l'OCOM C325.01 (Communiquer au cours d'une expédition), et
 - b. l'OCOM C325.02 (Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg).

OCOM M325.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION POUR L'INSTRUCTION SUR LES EXPÉDITIONS DES CADETS DE L'ARMÉE

1. **Rendement.** Participer à une discussion pour l'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une discussion pour l'instruction sur les expéditions des cadets qui :
 - a. présente l'historique des programmes de plein air civils; et
 - b. décrit les activités des expéditions des cadets de l'Armée.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'histoire des programmes de plein air civils, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la croissance des programmes d'apprentissage par l'aventure, b. un historique de Outward Bound Canada, c. l'apprentissage par l'expérience au Canada, et d. la théorie expérientielle en milieu sauvage. 	Exposé interactif	5 min	C2-034 (p. 28 à 34) C2-169
PE2	Discuter de l'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. son développement historique, b. son fondement, c. les composantes du programme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'entraînement en campagne, (2) la randonnée en montagne, (3) la navigation, (4) le leadership lors d'activités en plein air, et (5) la survie en milieu sauvage, d. le développement des compétences spécialisées, et 	Discussion de groupe	10 min	A2-035

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	e. le développement des compétences générales.			
PE3	Discuter des occasions offertes par l'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée, y compris : a. l'instruction d'expéditions de zone, b. les expéditions régionales, c. les expéditions nationales, et d. les expéditions internationales.	Discussion de groupe	10 min	A2-001 A2-035

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Discussion de groupe : | 20 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les sujets de l'apprentissage par l'aventure et les expéditions ainsi que pour mettre en évidence les occasions disponibles aux cadets de participer à des activités d'expédition au sein du programme des cadets de l'Armée.
- La discussion de groupe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments en ce qui a trait aux activités d'expédition du programme des cadets de l'Armée. Celle-ci aide à établir de bons rapports en permettant aux cadets de s'exprimer d'une façon non menaçante tout en aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide également les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer comme membre d'une équipe.

7. Documents de référence

- A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-035 OAIC 41-05 Directeur - Cadets 4. (2006). *Programme des expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-034 (ISBN 0-87322-637-2) Priest, S., & Gass, M. (2005). *Effective Leadership in Adventure Programming* (2^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics Publishing Inc.
- C2-169 Outward Bound Canada. (2008). *What Is Outward Bound?* Extrait le 3 mars 2008 du site <http://www.outwardbound.ca>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Consulter le site Web régional, national ou de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada pour obtenir des renseignements sur les expéditions régionales ou nationales à venir.

OCOM M325.02 – ÉNUMÉRER LES COMPÉTENCES D'UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR

1. **Rendement.** Énumérer les compétences d'un chef d'activités en plein air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. définir ce qu'est un chef d'activités en plein air; et
 - b. énumérer les compétences d'un chef d'activités en plein air, y compris :
 - (1) la prise de conscience et la conduite professionnelle,
 - (2) la gestion des conflits,
 - (3) la prise de décision et le jugement,
 - (4) la facilitation de l'expérience en expédition,
 - (5) les habiletés techniques,
 - (6) les techniques d'instruction,
 - (7) la gérance environnementale, et
 - (8) la gestion de programme.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir ce qu'est un chef d'activités en plein air en tenant compte des éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. le leadership, b. la distinction entre le leadership et les chefs, c. ce dont on s'attend d'un chef, d. les qualités d'un chef d'activités en plein air, e. l'aptitude particulière d'un chef d'activités en plein air, et 	Exposé interactif	15 min	C2-150 (p. 7–14) C2-153 (p. 6, p. 56 à 58) C2-154 (p. xvii)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>f. les compétences spécialisées et générales.</p> <p>Nota : L'instructeur termine le PE en donnant aux cadets une définition de ce qu'est un chef d'activités en plein air.</p>			
PE2	<p>Diriger une activité où le cadet aura à énumérer et à discuter des compétences d'un chef d'activités en plein air, y compris :</p> <p>a. la prise de conscience et la conduite professionnelle, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) être conscient de soi; (2) prendre conscience de ses capacités et de ses limites personnelles; (3) être conscient de toutes les actions (intentionnelles ou involontaires); (4) gérer le stress; et (5) démontrer une conduite professionnelle, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) la confiance, (b) la souplesse, (c) l'accessibilité, (d) l'engagement, (e) la reconnaissance de la position d'autorité, et (f) servir de modèle; <p>b. la gestion des conflits, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) communiquer clairement; (2) traiter avec des personnes difficiles; (3) traiter des situations conflictuelles; et (4) résoudre des conflits; <p>c. la prise de décision et le jugement, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) définir la prise de décision; (2) définir le jugement; (3) anticiper les problèmes; (4) développer des compétences en résolution de problèmes par la connaissance fondée sur l'expérience; et (5) résoudre définitivement des problèmes; 	Activité en classe	40 min	<p>C2-150 (p. 9 à 22, 53 à 65, 122 à 134, 136 à 145)</p> <p>C2-151 (p. 3 à 25)</p> <p>C2-152 (p. 47 à 65)</p> <p>C2-153 (p. xvi à xix, 3 à 12, 71 à 73, 104 à 106, 211 à 214)</p> <p>C2-154 (p. 1 à 6, 75 à 84, 173 à 185)</p>

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>d. la facilitation de l'expérience en expédition, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) identifier l'objectif d'une expérience en plein air; et (2) agir à titre de facilitateur, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) définir la facilitation; et (b) être facilitateur en tant que chef d'activités en plein air; <p>e. les habiletés techniques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) les compétences générales, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) les prédictions météorologiques, (b) les premiers soins en milieu sauvage, (c) la planification d'une expédition, (d) la navigation, (e) les compétences en camping, (f) les compétences générales en plein air, (g) le conditionnement physique, et (h) la conscientisation; et (2) les compétences spécialisées, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) la randonnée en montagne, (b) le vélo de montagne, (c) la descente en rappel, (d) l'escalade, (e) l'exploration, (f) le canotage, et (g) le kayak; <p>f. les techniques d'instruction, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) élaborer des plans de leçon portant sur une compétence; (2) enseigner des activités d'expédition; et (3) utiliser des stratégies d'apprentissage par l'expérience; <p>g. la gérance environnementale, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) faire preuve de sensibilisation à l'environnement, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) une éthique environnementale; 			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> (b) une littératie environnementale; et (c) une gestion des parcs et des aires protégées, et (2) utiliser des pratiques environnementales, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) ne laisser aucune trace, et (b) gérer les déchets; et h. la gestion du programme, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) utiliser la gestion de la sécurité et des risques, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) évaluer les risques; (b) gérer les risques; et (c) élaborer un plan d'urgence; (2) planifier, organiser et gérer en prenant en considération : <ul style="list-style-type: none"> (a) élaboration des plans d'expédition ou d'activité, y compris : <ul style="list-style-type: none"> i. les détails relatifs à la gestion des urgences, ii. les plans d'urgence, iii. les plans de gestion du temps, iv. les plans de gestion de l'énergie, v. les plans de rationnement, vi. les plans de communication, et vii. l'approvisionnement en équipement et en ressources; (b) la mise en œuvre du plan; et (c) la gestion de l'activité. 			

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Activité en classe :	40 min
d.	Total :	60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 parce que c'est une façon interactive de définir pour les cadets ce qu'est un chef d'activités en plein air.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2 parce que c'est une façon interactive de stimuler la réflexion et l'intérêt des cadets concernant les compétences d'un chef d'activités en plein air parmi ses pairs.

7. Documents de référence

- a. C2-150 (ISBN 0-89886-502-6) Graham, J. (1997). *Outdoor Leadership: Technique, Common Sense and Self-Confidence*. Seattle, Washington, The Mountaineers.
- b. C2-151 (ISBN 0-7360-4709-3) Gilbertson, K., Bates, T., McLaughlin, T., & Ewert, A. (2006). *Outdoor Education: Methods and Strategies*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- c. C2-152 (ISBN 1-898555-09-5) Ogilvie, K. (1993). *Leading and Managing Groups in the Outdoors: New Revised Edition*. Cumbria, Angleterre, The Institute for Outdoor Learning.
- d. C2-153 (ISBN 0-7360-5731-5) Martin, B., Cashel, C., Wagstaff, M., & Breunig, M. (2006). *Outdoor Leadership: Theory and Practice*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- e. C2-154 (ISBN 0-87322-637-2) Priest, S., & Gass, M. (1997). *Effective Leadership in Adventure Programming*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

9. Matériel d'apprentissage

- a. une mise en situation,
- b. des fiches de renseignements sur les compétences d'un chef d'activités en plein air,
- c. des feuilles d'activités de spécialiste,
- d. le document de cours portant sur les compétences d'un chef d'activités en plein air,
- e. des crayons et des stylos, et
- f. un bloc-notes.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M325.03 – DISCUTER DE LA CONSCIENCE DE SOI ET DE LA CONDUITE PROFESSIONNELLE COMME COMPÉTENCE POUR UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR

1. **Rendement.** Discuter de la conscience de soi et de la conduite professionnelle comme compétence pour un chef d'activités en plein air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit discuter de la conscience de soi et de la conduite professionnelle comme compétence pour un chef d'activités en plein air.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Animer une discussion de groupe sur la conscience de soi, y compris :</p> <p>a. définir ce que signifie la conscience de soi, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) être conscient de toutes ses actions; (2) être conscient de ses capacités et de ses limites personnelles; (3) savoir comment quelqu'un peut influencer les autres; (4) comprendre l'importance de démontrer un engagement dans l'activité; (5) savoir comment quelqu'un réagit en situations : <ol style="list-style-type: none"> (a) de danger, (b) d'épreuves, (c) de stress, (d) de conflit, et (e) de fatigue; et (6) comprendre l'importance et les bienfaits de la réflexion personnelle; et <p>b. discuter des relations entre être conscient de soi et être un chef efficace d'activités en plein air.</p>	Discussion de groupe	15 min	<p>C2-150 (p. 7 à 14, p. 15 à 22)</p> <p>C2-153 (p. xiv, p. xv, p. 56 à 59)</p>

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Discuter des aspects de la conduite professionnelle tels que :</p> <p>a. être :</p> <p>(1) flexible,</p> <p>(2) responsable,</p> <p>(3) digne de confiance,</p> <p>(4) courageux,</p> <p>(5) bon travaillant,</p> <p>(6) altruiste,</p> <p>(7) accessible,</p> <p>(8) engagé, et</p> <p>(9) tolérant;</p> <p>b. utiliser de façon responsable le poste de chef en :</p> <p>(1) n'abusant pas d'un poste d'autorité, et</p> <p>(2) n'étant pas répressif; et</p> <p>c. faire des actions que l'équipe devrait imiter, y compris :</p> <p>(1) s'engager personnellement; et</p> <p>(2) respecter les règles et les mesures de sécurité.</p>	Exposé interactif	10 min	<p>C2-150 (p. 15 à 22, p. 96 à 107)</p> <p>C2-152 (p. 61 à 64)</p>

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Discussion de groupe :	15 min
c.	Exposé interactif :	10 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur la conscience de soi.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour initier les cadets à la conduite professionnelle comme compétence pour un chef d'activités en plein air.

7. Documents de référence

- C2-150 (ISBN 0-89886-502-6) Graham, J. (1997). *Outdoor Leadership: Technique, Common Sense and Self-Confidence*. Seattle, Washington, The Mountaineers.
- C2-152 (ISBN 1-898555-09-5) Ogilvie, K. (1993). *Leading and Managing Groups in the Outdoors: New Revised Edition*. Cumbria, Angleterre, The Institute for Outdoor Learning.

- c. C2-153 (ISBN 0-7360-5731-5) Martin, B., Cashel, C., Wagstaff, M., & Breunig, M. (2006). *Outdoor Leadership: Theory and Practice*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. des crayons et des stylos, et
 - b. un bloc-notes.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C325.01 – COMMUNIQUER AU COURS D'UNE EXPÉDITION

1. **Rendement.** Communiquer au cours d'une expédition.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des radios portatives,
 - (2) des piles,
 - (3) une lampe de poche,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit communiquer au cours d'une expédition en :
 - a. opérant une radio portative,
 - b. utilisant une méthode de communication d'urgence de remplacement pour transmettre un SOS en code Morse.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments d'étiquette en matière de procédure radio, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le langage approprié, b. l'énonciation, et c. pas de message hors exercice. 	Exposé interactif	5 min	A2-034 (p. 1-1 à 1-4)
PE2	Décrire l'alphabet phonétique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le but, b. les utilisations, c. la structure, et d. la prononciation des chiffres. 	Exposé interactif	10 min	A2-034 (p. 1-1 à 1-6)
PE3	Identifier et décrire brièvement les parties d'une radio portative, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le bouton marche-arrêt / volume, b. la diode électroluminescente (DEL), c. le bouton de microphone, d. le haut-parleur, e. l'antenne, 	Exposé interactif	5 min	C0-069 (p. 11 et 12)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> f. la prise pour accessoire, g. le menu de défilement, les canaux, le sélecteur de fréquence, h. le microphone, i. le couvercle de pile, et j. les verrous du couvercle de pile. 			
PE4	<p>Expliquer et démontrer comment manipuler une radio portative et le faire pratiquer par les cadets :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. mettre la radio en marche et l'arrêter; b. régler les fréquences; c. utiliser le bouton de microphone (PTT), y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) appuyer sur le PTT; (2) observer une pause réglementaire; (3) parler fort, clairement et brièvement; et (4) relâcher le PTT; et d. remplacer les piles, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) soulever le verrou des piles pour ouvrir le couvercle des piles; (2) enlever le couvercle des piles; (3) insérer les piles; (4) remettre en place le couvercle des piles; et (5) disposer des piles usées de façon sécuritaire. 	Démonstration et exécution	15 min	C0-069 (p. 13 à 18) Manuels locaux
PE5	<p>Expliquer et démontrer la radiocommunication et demander aux cadets de la pratiquer, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. utiliser des indicatifs d'appel; b. comprendre la séquence de transmission; et c. effectuer des vérifications radios, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) initier les vérifications; et (2) y répondre en utilisant des termes d'une puissance et d'une clarté nécessaires pour la radio. 	Démonstration et exécution	20 min	A2-034 (p. 3-7 à 3-9)
PE6	<p>Expliquer et démontrer comment transmettre un SOS en code Morse par le son et la lumière et demander aux cadet de le pratiquer.</p>	Démonstration et exécution	10 min	C1-003 (p. 351 et 352)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE7	Discuter des méthodes de communication de remplacement, y compris : a. les téléphones satellites, b. les téléphones cellulaires, et c. les balises de localisation personnelle.	Exposé interactif	10 min	C2-016 (p. 64 et 65)
PE8	Diriger une activité de communication où les cadets pratiquent : a. l'utilisation de l'alphabet phonétique durant des radiocommunications; b. comment initier et terminer des transmissions radios; c. comment effectuer une vérification radio; et d. comment transmettre un SOS en utilisant le code Morse.	Activité pratique	40 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	30 min
c.	Démonstration et exécution :	45 min
d.	Activité pratique :	40 min
e.	Total :	120 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 et le PE 7 afin de présenter comment communiquer à l'aide des procédures vocales de base, familiariser le cadet aux parties d'un poste de radio portatif et aux méthodes de communication d'urgence de remplacement.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 4 à 6, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences en communication que le cadet doit acquérir, tout en lui donnant l'occasion de pratiquer les procédures radiotéléphoniques de base, la transmission de messages sur un réseau radio et l'utilisation de méthodes de communication de remplacement sous la supervision d'un instructeur.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 8, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de pratiquer la communication avec un poste de radio portatif en utilisant les procédures radiotéléphoniques de base et de transmettre un message en utilisant une méthode de communication de remplacement. Cette activité contribue au développement des compétences de communication des cadets dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- A2-034 ACP 125 CANSUPP Ministère de la Défense nationale. (1984). *Procédure radiotéléphonique à l'intention des Forces canadiennes* (Élément terre). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. C0-069 Motorola Inc. (2004). *Talkabout FRS/GMRS Recreational Two-Way Radios Models T5000, T5500, T5550 User's Guide*.
- c. C1-003 (ISBN 11-770973-5) Royal Navy. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship* (vol 1). Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationary Office.
- d. C2-016 (ISBN 1-4000-5309-9) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual : A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, New York, Three Rivers Press.

8. **Matériel d'instruction**

- a. des radios portatives,
- b. des piles,
- c. une lampe de poche,
- d. un document de cours sur l'alphabet phonétique et la prononciation des chiffres, et
- e. un exercice de radiocommunication.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une radio portative par groupe de quatre cadets,
- b. des piles,
- c. un lampe de poche par groupe de quatre cadets,
- d. un document de cours sur l'alphabet phonétique et la prononciation des chiffres par groupe de quatre cadets, et
- e. un exercice de radiocommunication par groupe de quatre cadets.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les modèles de radio portative peuvent varier. L'instructeur doit se référer au guide de l'utilisateur pour les instructions détaillées sur le fonctionnement de la radio.

OCOM C325.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION SUR LE PROGRAMME DU PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG

1. **Rendement.** Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg afin de prendre conscience des objectifs du programme.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les différents niveaux du programme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le niveau bronze, b. le niveau argent, et c. le niveau or. 	Exposé interactif	5 min	C0-196 C0-197
PE2	Expliquer les cinq sections du programme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le service à la communauté, b. le voyage d'aventure, c. l'habileté, d. le conditionnement physique, et e. le projet de résidence. 	Exposé interactif	10 min	C0-196 C0-197
PE3	Décrire les relations entre le corps de cadets, les programmes du CIEC et le programme du Prix du Duc d'Édimbourg.	Exposé interactif	5 min	C0-196 C0-197
PE4	Animer une période de questions et réponses.	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter, clarifier, faire ressortir et résumer les objectifs du programme du Prix du Duc d'Édimbourg.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-196 Le Prix du Duc d'Édimbourg (2008). *Le prix*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.dukeofed.org/Award.htm>.
 - b. C0-197 Le Prix du Duc d'Édimbourg (2007). *Participant's Record Book*. Markham, Ontario, Langstaff Reed Printing Ltd.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est établi en contactant le conférencier avant la présentation.
 - b. La participation des cadets au programme du Prix du Duc d'Édimbourg peut être une activité facultative.
 - c. Un membre du personnel du corps de cadets peut présenter cette leçon si aucun représentant du programme du Prix du Duc d'Édimbourg n'est disponible.

SECTION 18**OREN 326 – METTRE EN PRATIQUE LES HABILITÉS D'EXPÉDITION**

1. **Rendement.** Mettre en pratique les habiletés d'expédition.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) l'équipement d'expédition personnel,
 - (2) l'équipement d'expédition de groupe,
 - (3) l'équipement de canotage,
 - (4) l'équipement de vélo de montagne,
 - (5) l'équipement de randonnée pédestre,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Centre d'expédition.
3. **Norme.** Le cadet doit exécuter les compétences en expédition durant une expédition de fin de semaine, y compris :
 - a. voyager en utilisant deux des trois modes de transport suivants :
 - (1) le canot,
 - (2) le vélo de montagne, ou
 - (3) le rappel;
 - b. suivre la routine d'expédition;
 - c. démontrer une prise de conscience environnementale à titre de chef d'équipe; et
 - d. tenir compte des expériences.
4. **Remarques**
 - a. Les centres d'expédition doivent choisir deux modes de transports dynamiques en fonction de l'emplacement et des ressources disponibles.
 - b. Les centres d'expédition peuvent choisir des activités de formation par l'aventure des cadets de l'Armée spécifiques au secteur d'entraînement local conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-951/PT-003, pour augmenter le défi de l'expédition.
 - c. L'équipement d'expédition personnel comprend :
 - (1) un sac à dos d'expédition,
 - (2) un sac de couchage,
 - (3) un sac de compression imperméable,

- (4) un matelas gonflable,
- (5) des vêtements,
- (6) des vêtements contre la pluie,
- (7) un sac de compression ou un sac imperméable,
- (8) de la nourriture,
- (9) une bouteille d'eau,
- (10) des sacs en plastique refermables (petits et grands),
- (11) des sacs à déchets,
- (12) un mousqueton,
- (13) une trousse de réparation du sac à dos d'expédition, et
- (14) les effets personnels, y compris :
 - (a) un écran solaire,
 - (b) de l'insectifuge,
 - (c) du baume pour les lèvres,
 - (d) du savon biodégradable,
 - (e) une brosse à dents,
 - (f) du dentifrice,
 - (g) du papier de toilette, et
 - (h) une lampe frontale ou une lampe de poche.

d. L'équipement d'expédition de groupe comprend :

- (1) une tente,
- (2) un réchaud à brûleur unique,
- (3) une bouteille de combustible,
- (4) le combustible,
- (5) un ensemble de casseroles,
- (6) une scie pliante,
- (7) un filtre à eau,
- (8) une corde,
- (9) une boussole,
- (10) des radios portatives,
- (11) une carte topographique,

- (12) des bâtons lumineux,
 - (13) une trousse de premiers soins, et
 - (14) un couteau.
- e. L'équipement de canotage est indiqué dans l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot).
 - f. L'équipement de vélo de montagne est indiqué dans l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne).
 - g. L'équipement de randonnée en montagne est indiqué dans l'OCOM M326.02c (Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire).
 - h. À l'exception de l'OCOM M326.01, cet OREN est enseigné par les instructeurs régionaux pendant l'exercice d'expédition exécuté dans un centre d'expédition régional.
 - i. Le nombre de périodes dans cet OREN est une estimation qui correspond aux 18 périodes réglementaires prévues pour une fin de semaine d'instruction. Le centre d'expédition peut choisir de modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles.
 - j. Pour élaborer un horaire d'instruction, les centres d'expédition peuvent choisir d'ajouter des activités supplémentaires de formation par l'aventure des cadets de l'Armée, telles que décrites dans l'A-CR-CCP-951/PT-003, pourvu que cela ne nuise pas à la capacité des cadets à satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire.

5. **Matière complémentaire.** S.O.

OCOM M326.01 – SE PRÉPARER POUR UNE EXPÉDITION

1. **Rendement.** Se préparer pour une expédition.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit se préparer pour l'instruction sur les expéditions, y compris :
 - a. discuter du choix des vêtements, des chaussures et de l'équipement;
 - b. choisir des collations à haute teneur énergétique; et
 - c. discuter des instructions de ralliement et de l'horaire d'instruction du centre d'expédition.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la sélection : <ol style="list-style-type: none"> a. des vêtements, b. des chaussures, c. de l'équipement personnel, et d. de l'équipement de groupe. 	Exposé interactif	10 min	C2-066 (p. 22 à 34)
PE2	Discuter des collations à haute teneur énergétique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les barres de céréales, b. les fruits et les noix séchés, c. le fromage, et d. les raisins et les arachides. 	Exposé interactif	5 min	C2-051 (p. 67 à 74) C2-066 (p. 67 à 70)
PE3	Réviser et informer les cadets à propos des instructions de ralliement et de l'horaire de l'instruction sur les expéditions de l'étoile argent.	Exposé interactif	10 min	A2-001

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour faire connaître aux cadets l'instruction sur les expéditions et leurs responsabilités à l'égard de l'équipement.
7. **Documents de référence**
 - a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (2006). *The Ultimate Hiking Skills Manual*. Cincinnati, Ohio, David and Charles.
 - c. C2-066 (ISBN 1-4000-5309-9) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, New York, Three Rivers Press.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. des vêtements d'expédition,
 - b. des chaussures appropriées, et
 - c. des collations à haute teneur énergétique.
9. **Matériel d'apprentissage.** Équipement d'expédition personnel (précisé dans l'OREN 326, paragraphe 4.c.).
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Les instructions de ralliement et l'horaire auquel il est fait référence au PE 3 varie selon la région. Les instructeurs doivent les obtenir auprès du centre d'expédition local.
 - b. Cet OCOM doit être enseigné pendant les deux semaines qui précèdent la fin de semaine d'instruction de l'étoile argent au centre d'expédition.

OCOM M326.02a – PAGAYER UN CANOT

1. **Rendement.** Pagayer un canot.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) équipement de canotage, y compris :
 - (a) un canot à deux,
 - (b) la pagaie,
 - (c) un vêtement de flottaison individuel (V.F.I.),
 - (d) un sifflet,
 - (e) une écope,
 - (f) des amarres (avant et arrière), et
 - (g) une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m;
 - (2) un récipient d'eau,
 - (3) une carte topographique de la région,
 - (4) une boussole,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un centre d'expédition avec une surface d'eau et un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pagayer un canot à deux en eau calme sur une distance pouvant atteindre 10 km, y compris :
 - a. identifier les parties d'un canot;
 - b. identifier les parties d'une pagaie;
 - c. identifier l'équipement de sécurité d'un canot;
 - d. équiper un canot;
 - e. se préparer à des activités sur l'eau, y compris :
 - (1) réviser les responsabilités personnelles, et
 - (2) réviser les signaux de communication sur l'eau, y compris :
 - (a) les signaux avec la pagaie, et
 - (b) les signaux avec un sifflet;
 - f. mettre un canot à l'eau et accoster avec un canot;

- g. effectuer une récupération de canot en T; et
- h. effectuer des coups de pagaie, y compris :
 - (1) le coup de propulsion,
 - (2) le coup en J,
 - (3) la traction,
 - (4) l'appel,
 - (5) l'écart actif,
 - (6) l'appui en poussée,
 - (7) le coup d'arrêt, et
 - (8) la rétropropulsion.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les parties d'un canot, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. la proue, b. la poupe, c. le plat-bord, d. le banc de nage, e. la coque, f. la quille, g. le siège de la proue, h. le siège de la poupe, i. la poignée de poupe, j. la poignée de proue, et k. tôle de pont. 	Exposé interactif	5 min	C2-077 (p. 8 et 9)
PE2	Discuter des pagaies, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. identifier les parties de la pagaie, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le manche, (2) la poignée, (3) le collet, (4) la pale, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) la face propulsive, et (b) la face non propulsive; et (5) le bout; b. choisir la taille d'une pagaie, et c. tenir correctement la pagaie. 	Exposé interactif	5 min	C2-076 (p. 21)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Discuter des V.F.I., y compris :</p> <p>a. la différence entre un gilet de sauvetage et un V.F.I., y compris :</p> <p>(1) la confection d'un V.F.I., et</p> <p>(2) les instructions d'entretien; et</p> <p>b. ajuster un V.F.I.</p>	Exposé interactif	10 min	A1-010 (p. 1-5, paragraphes 16. à 19.)
PE4	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le portage de canot, y compris :</p> <p>a. le transport à deux, et</p> <p>b. le portage à deux.</p>	Démonstration et exécution	15 min	C0-025 (p. 45 et 46)
PE5	<p>Expliquer et démontrer la façon d'équiper un canot avec l'équipement de sécurité et demander aux cadets de se pratiquer à utiliser :</p> <p>a. une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m,</p> <p>b. une écope,</p> <p>c. une pagaie de rechange,</p> <p>d. un sifflet,</p> <p>e. un feu de signalisation blanc,</p> <p>f. des amarres (avant et arrières), et</p> <p>g. des V.F.I.</p>	Démonstration et exécution	15 min	A2-001 (p. 3-3) C2-078 (p. 104 et 105)
PE6	<p>Discuter des préoccupations de sécurité en canotage, y compris :</p> <p>a. comprendre les responsabilités personnelles, y compris :</p> <p>(1) le niveau de compétence, et</p> <p>(2) la condition physique;</p> <p>b. identifier les signaux avec la pagaie, y compris :</p> <p>(1) arrêter,</p> <p>(2) demander de l'aide et signaler une urgence,</p> <p>(3) se regrouper, et</p> <p>(4) fin d'alerte; et</p> <p>c. identifier les signaux avec le sifflet, y compris :</p> <p>(1) le signal de détresse universel,</p> <p>(2) revenir au rivage/se regrouper, et</p> <p>(3) dégagé, regarder vers moi.</p>	Exposé interactif	10 min	C0-025 (p. 200)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE7	<p>Expliquer et démontrer la façon de mettre un canot à l'eau et d'accoster avec un canot, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. trouver un emplacement; b. éviter les dommages à l'équipement; c. prendre place dans un canot; d. mettre le canot à l'eau, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la mise à l'eau à partir du rivage; et (2) la mise à l'eau à partir d'un quai; e. accoster le canot, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) accoster à une rive; et (2) accostage à un quai; et f. débarquer d'un canot. 	Démonstration	10 min	C0-025 (p. 47) C2-112
PE8	<p>Expliquer et démontrer les mesures à prendre en cas de chavirement, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les priorités de sauvetage, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le sauveteur, (2) les personnes, (3) les canots, et (4) l'équipement; et b. la récupération de canot en T. 	Démonstration	15 min	C0-025 (p. 22 à 25) C2-076 (p. 67 et 68)
PE9	<p>Expliquer et démontrer les coups de pagaie et demander aux cadets de les pratiquer, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le coup de propulsion, b. le coup en J, c. la traction, d. l'appel, e. l'écart actif, f. l'appui en poussée, g. le coup d'arrêt, et h. la rétropropulsion. 	Démonstration et exécution	35 min	C2-025 (p. 53 à 55, p. 60, p. 64 à 68, p.99) C2-076 (p. 40 à 49, p. 56 à 60) C2-106 (p. 127 à 131)
PE10	<p>Demander aux cadets de pratiquer les compétences de canotage durant une expédition, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la mise à l'eau; b. l'accostage; c. la récupération de canot en T; et 	Activité pratique	40 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. les coups de pagaie, y compris : (1) le coup de propulsion, (2) le coup en J, (3) la traction, (4) l'appel, (5) l'écart actif, (6) l'appui en poussée, (7) le coup d'arrêt, et (8) la rétropulsion.			

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	30 min
c.	Démonstration et exécution :	65 min
d.	Démonstration :	25 min
e.	Activité pratique :	40 min
f.	Total :	165 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 et le PE 6 afin d'initier les cadets au canotage, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base ou les renseignements généraux sur l'équipement de canotage et les consignes de sécurité.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 4, 5 et 9 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment porter un canot, équiper un canot et comment effectuer les coups de pagaie de base tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 7 et 8, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la mise à l'eau et l'accostage du canot et la récupération de canot en T dans un environnement contrôlé.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 10, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de pagayer un canot dans un environnement sécuritaire et contrôlé lors d'une expédition. L'expédition contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en canotage dans un environnement amusant et stimulant sur l'eau.

7. Documents de référence

- A1-010 A-CR-CCP-030/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2005). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 4. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- c. C0-025 (ISBN 1-895465-33-8) Gifford, D. (éditeur) (2000). *Canoeing Instructor's Resource Manual*. Merrickville, Ontario, Association canadienne du canotage récréatif.
- d. C2-076 (ISBN 0-87322-443-4) Gullion, L. (1994). *Outdoor Pursuits Series: Canoeing*. Champaign, Illinois, publié par Human Kinetics Publishers.
- e. C2-077 (ISBN 1-55013-654-2) Mason, B. (1995). *Path of the Paddle: An Illustrated Guide to the Art of Canoeing*. Toronto, Ontario, Publié par Key Porter Books Limited.
- f. C2-078 (ISBN 1-55013-079-X) Mason, B. (1988). *Song of the Paddle: An illustrated Guide to Wilderness Camping*. Toronto, Ontario, Publié par Key Porter Books Limited.
- g. C2-106 (ISBN 0-900082-04-6) Rowe, R. (1997). *Canoeing Handbook*. Guildford, Royaume-Uni, Biddles Limited.
- h. C2-112 (ISBN 1-55046377-2) McGuffin, G., & J. McGuffin (2005). *Paddle Your Own Canoe: An Illustrated Guide to the Art of Canoeing*. Erin, Ontario, Boston Mills Press.

8. **Matériel d'instruction**

- a. l'équipement pour le canotage,
- b. un récipient d'eau,
- c. une carte topographique de la région,
- d. une boussole,
- e. un dispositif de communication,
- f. un récepteur GPS,
- g. des piles, et
- h. une trousse de premiers soins.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. l'équipement de canotage,
- b. un récipient d'eau,
- c. une carte topographique de la région,
- d. une boussole,
- e. un dispositif de communication,
- f. des piles, et
- g. une trousse de premiers soins.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 7](#) (COREN de l'OREN 326).

11. **Remarques**

- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de

montagne) et l'OCOM M326.02c (Effectuer une randonnée pédestre) à inclure dans leur fin de semaine d'instruction.

- b. Cet OCOM s'est vu alloué cinq périodes et demi sur le nombre total de périodes allouées. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
- c. Les cadets sont répartis en équipes ou en groupes à leur arrivée au centre d'expédition. Ces équipes ou groupes doivent rester les mêmes tout au long de la fin de semaine.

OCOM M326.02b – FAIRE UNE RANDONNÉE EN VÉLO DE MONTAGNE

1. **Rendement.** Faire une randonnée en vélo de montagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) équipement de vélo de montagne, y compris :
 - (a) un vélo de montagne,
 - (b) un casque,
 - (c) une clochette ou un klaxon,
 - (d) des feux et des réflecteurs,
 - (e) une bouteille d'eau, et
 - (f) un sac à dos pour une journée;
 - (2) une carte topographique du secteur,
 - (3) une boussole,
 - (4) un sifflet,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Centre d'expédition, sur le sentier de vélo de montagne pour novice, et durant la journée.
3. **Norme.** Conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-951/PT-003, le cadet doit faire une randonnée en vélo de montagne sur des sentiers pour novices ne dépassant pas la catégorie 3 sur une distance de 30 à 40 km durant une expédition, y compris :
 - a. ajuster un vélo de montagne;
 - b. mettre en pratique l'étiquette sur les sentiers;
 - c. mettre en pratique les mesures de sécurité sur les sentiers et sur les routes; et
 - d. démontrer des compétences en montant un vélo de montagne, y compris :
 - (1) changer de vitesse;
 - (2) freiner;
 - (3) utiliser les vitesses;
 - (4) monter les collines; et
 - (5) descendre les collines.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Présenter les principes d'une randonnée à vélo sécuritaire, y compris :</p> <p>a. être conscient des difficultés d'un sentier, y compris :</p> <p>(1) les sentiers pour débutants, (2) les sentiers intermédiaires, et (3) les sentiers pour experts; et</p> <p>b. respecter les six règles de conduite qui réduisent les répercussions de l'utilisation d'un vélo de montagne sur l'environnement et envers les autres utilisateurs du sentier, y compris :</p> <p>(1) ne circuler que sur des sentiers ouverts; (2) mettre en pratique les principes de la notion écologique « Ne laissez aucune trace »; (3) contrôler son vélo; (4) laisser passer les autres utilisateurs; (5) éviter les animaux; et (6) planifier.</p>	Exposé interactif	5 min	C2-083 (p. 13) C2-087 (p. 31 et 32)
PE2	<p>Identifier les parties d'un vélo de montagne, y compris :</p> <p>a. le guidon, b. la manette de dérailleur, c. la manette de frein, d. le tube horizontal, e. le pneu, f. le levier de déclenchement rapide, g. le dérailleur (avant et arrière), h. le plateau, i. le pédalier, j. les pédales, k. la chaîne, l. les pignons, m. la cassette, n. les freins, o. le tube de selle,</p>	Exposé interactif	10 min	C2-082 (p. 356 à 362) C2-084 (p. 12 et 13, p. 234 à 239) C2-088 (p. 18)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>p. le levier de déclenchement rapide de la selle,</p> <p>q. la tige de selle, et</p> <p>r. la selle.</p>			
PE3	<p>Expliquer et démontrer la façon de choisir et d'ajuster un vélo de montagne et demander aux cadets de la pratiquer, y compris :</p> <p>a. choisir un casque;</p> <p>b. ajuster le casque; et</p> <p>c. déterminer la taille d'un vélo de montagne, y compris :</p> <p>(1) évaluer la taille à vue;</p> <p>(2) effectuer le test de la longueur de l'entrejambe; et</p> <p>(3) ajuster la selle.</p>	Démonstration et exécution	20 min	C2-088 (p. 22 et 23, p. 32) C2-089
PE4	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer la procédure pour compléter une vérification avant la randonnée à l'aide de la méthode de vérification rapide AFC, y compris :</p> <p>a. l'air, y compris :</p> <p>(1) la pression des pneus, et</p> <p>(2) l'usure de la bande de roulement ou des coupures sur le flanc;</p> <p>b. les freins, y compris :</p> <p>(1) les manettes de frein, et</p> <p>(2) le fonctionnement des freins;</p> <p>c. la chaîne et la manivelle, y compris :</p> <p>(1) la lubrification, et</p> <p>(2) les pédales;</p> <p>d. le levier de déclenchement rapide, y compris :</p> <p>(1) la roue, et</p> <p>(2) la selle; et</p> <p>e. la vérification finale.</p>	Démonstration et exécution	10 min	C2-088 (p. 36 et 37) C2-089
PE5	<p>Expliquer et démontrer les mesures de sécurité que l'on doit respecter en vélo de montagne, y compris :</p> <p>a. les règles de la route pour les cyclistes;</p> <p>b. signaler, y compris :</p> <p>(1) le virage à gauche,</p>	Démonstration	10 min	A2-001 (p. 8-1 à 8-3) C2-089 C2-090

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> (2) le virage à droite, et (3) l'arrêt; et c. la discipline du cyclisme, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les formations de cyclisme, (2) l'espacement, (3) les procédures d'arrêt et de départ, et (4) la traversée routière. 			
PE6	<p>Expliquer et démontrer les techniques de vélo de montagne et demander aux cadets de les pratiquer, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. monter; b. freiner; c. descendre; d. changer de vitesse, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le rapport d'engrenage, (2) le pédalier, (3) la cassette, et (4) changer de vitesse; e. l'ascension des collines, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la position, et (2) l'engrenage et le changement de vitesse; et f. la descente des collines, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la position, et (2) l'engrenage et le changement de vitesse. 	Démonstration et exécution	55 min	C2-087 (p. 40 à 42) C2-088 (p. 104 à 113) C2-092
PE7	<p>Demander aux cadets de pratiquer les compétences en vélo de montagne durant une expédition, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la vérification avant la randonnée; b. les techniques de vélo de montagne, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) monter, (2) freiner, (3) descendre du vélo, (4) changer de vitesse, (5) monter les collines, et (6) descendre les collines; 	Activité pratique	45 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. les formations en randonnée; et d. les compétences à communiquer.			
PE8	Expliquer et démontrer les procédures pour compléter une vérification après la randonnée, y compris : a. le nettoyage; et b. l'évaluation des réparations.	Démonstration et exécution	5 min	C2-088 (p. 44 et 45, p. 52 et 53)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	15 min
c.	Démonstration et exécution :	90 min
d.	Démonstration :	10 min
e.	Activité pratique :	45 min
f.	Total :	165 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les principes d'une randonnée à vélo sécuritaire et de donner un aperçu des parties d'un vélo de montagne.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3, 4, 6 et 8 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le choix et l'ajustement d'un vélo de montagne, les procédures de vérification avant et après la randonnée de même que les techniques de vélo de montagne appropriées tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer chaque compétence sous supervision.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 5, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les mesures de sécurité en vélo de montagne.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 7, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets aux techniques et procédures du vélo de montagne dans un environnement contrôlé lors d'une expédition. L'expédition contribue au perfectionnement des compétences et à l'application des procédures dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C2-082 (ISBN 1-57954-883-0) Downs, T. (2005). *Bicycle Maintenance & Repair for Road & Mountain Bikes*. Etats-Unis, Rodale Inc.
- C2-083 (ISBN 0-07-149390-5) Brink, T. (2007). *The Complete Mountain Biking Manual*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
- C2-084 (ISBN 1-55297-734-X) Allwood, M. (2004). *Mountain Bike Maintenance: The Illustrated Manual*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books Ltd.

- e. C2-087 Badyk, M., Buck, K., Sahl, N., Schultz, R., & Vrooman, D. (1998). *Ontario Learn to Mountain Bike Clinic Workbook* (2^e éd.). North York, Ontario, Ontario Cycling Association et Ontario Recreational Mountain Bicycling Alliance.
- f. C2-088 (ISBN 1-55297-653-X) Crowther, N. (2002). *The Ultimate Mountain Bike Book: The Definitive Illustrated Guide to bikes, Components, Techniques, Thrills and Trails*. Toronto, Ontario, Firefly Books Ltd.
- g. C2-089 Ministère des Transports de l'Ontario. (2007). *Guide du jeune cycliste*. Extrait le 5 octobre 2007 du site : <http://www.mto.gov.on.ca/french/safety/cycling/youngcyclist.htm>.
- h. C2-090 International Mountain Bicycling Association. (2007). *Trail Difficulty*. Extrait le 10 octobre 2007 du site : http://www.imba.com/resources/trail_building/itn_17_4_trail_difficulty.html.
- i. C2-092 Ministère des Transports de l'Ontario. (2007). *L'art du cyclisme. Guide du cyclisme sécuritaire en Ontario*. Extrait le 5 octobre 2007 du site : <http://www.mto.gov.on.ca/english/pubs/cycling/cyclingskills.htm>.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. l'équipement de vélo de montagne,
- c. une carte topographique du secteur,
- d. une boussole,
- e. un sifflet,
- f. un dispositif de communication,
- g. un récepteur GPS,
- h. des piles,
- i. une trousse de premiers soins,
- j. un outil pour l'entretien des vélos,
- k. une pompe à vélo,
- l. du lubrifiant, et
- m. du ruban pour équipement ou du ruban-cache.

9. Matériel d'apprentissage

- a. l'équipement de vélo de montagne,
- b. une carte topographique du secteur,
- c. une boussole,
- d. un sifflet,
- e. un dispositif de communication,
- f. des piles,

- g. une trousse de premiers soins,
 - h. un outil pour l'entretien des vélos,
 - i. une pompe à vélo,
 - j. du lubrifiant, et
 - k. du ruban pour équipement ou du ruban-cache.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 7](#) (COREN de l'OREN 326).
11. **Remarques**
- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne) et l'OCOM M326.02c (Effectuer une randonnée pédestre) à inclure dans leur fin de semaine d'instruction.
 - b. Cet OCOM s'est vu alloué cinq périodes et demi sur le nombre total de périodes allouées pour le cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
 - c. Dès leur arrivée au centre d'expédition, les cadets seront répartis en équipes ou en groupes. Ces équipes ou groupes doivent rester les mêmes tout au long de la fin de semaine.
 - d. Conformément à l'A-CR-CCP-951/PT-003, l'équipement suivant est nécessaire à la randonnée de familiarisation :
 - (1) un gilet réflecteur (porté par la personne située à l'arrière du groupe),
 - (2) une carte topographique de la région (si elle n'est pas familière),
 - (3) une boussole,
 - (4) une trousse de premiers soins,
 - (5) un dispositif de communication (un téléphone cellulaire ou une radio portative), et
 - (6) une trousse de réparation de vélo de base.

OCOM M326.02c – FAIRE UNE RANDONNÉE PÉDESTRE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE

1. **Rendement.** Faire une randonnée pédestre le long d'un itinéraire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) équipement nécessaire à une randonnée pédestre :
 - (a) bottes de randonnée,
 - (b) un sac à dos pour une journée,
 - (c) un récipient d'eau, et
 - (d) des bâtons de randonnée;
 - (2) une carte topographique/carte des sentiers de la région,
 - (3) une boussole,
 - (4) un sifflet,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne comportant un terrain de randonnée pédestre de catégorie 3 durant la journée à un centre d'expédition.
3. **Norme.** Conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-951/PT-003, le cadet doit faire une randonnée de 8 à 10 km le long d'un itinéraire sur un terrain de catégorie 3, y compris :
 - a. franchir des obstacles; et
 - b. utiliser le pas de repos.
4. **Points d'enseignement.** Le cadet doit participer à l'entraînement de familiarisation de randonnée pédestre, y compris :
 - a. discuter de la différence entre la randonnée pédestre, la randonnée en montagne et la grande randonnée pédestre.
 - b. réviser les vêtements et l'équipement personnels pour la randonnée pédestre;
 - c. discuter du terrain, y compris :
 - (1) le système décimal Yosemite, et
 - (2) les types de terrain, y compris :
 - (a) facile,
 - (b) modéré, et
 - (c) difficile;

- d. utiliser des bâtons de randonnée lors d'une randonnée, y compris :
 - (1) les types de bâtons,
 - (2) les critères pour choisir des bâtons de randonnée, et
 - (3) les méthodes d'utilisation;
- e. discuter du rythme de randonnée personnel, y compris :
 - (1) le rythme et la vitesse des pas,
 - (2) le contrôle de la fatigue,
 - (3) l'ajustement du rythme,
 - (4) la synchronisation complète du corps,
 - (5) les intervalles de repos, et
 - (6) le pas de repos;
- f. pratiquer les techniques de randonnée pédestre sur un terrain de catégorie 3, s'il y a lieu, y compris :
 - (1) effectuer la grimpée;
 - (2) sauter de rocher en rocher; et
 - (3) franchir des éboulis, y compris :
 - (a) traverser un éboulis;
 - (b) grimper sur un éboulis; et
 - (c) descendre d'un éboulis; et
- g. franchir des obstacles d'eau, s'il y a lieu, y compris :
 - (1) les cours d'eau,
 - (2) les sols saturés d'eau, et
 - (3) la neige et la glace.

5. Durée

- | | |
|------------------------------|---------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Activité pratique : | 160 min |
| c. Total : | 165 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la randonnée pédestre sur un terrain de catégorie 3 dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence

- a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. C2-016 (ISBN 1-4000-5309-9) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual, A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, New York, Three Rivers Press.
- c. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- d. C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (Ed.). (2006). *The Ultimate Hiking Skills Manual*. Cincinnati, Ohio, David & Charles.
- e. C2-103 (ISBN 0-89886-427-5) Graydon, D., & Hanson, K. (éd.). (2001). *Mountaineering, The Freedom of the Hills* (6^e éd.). Seattle, Washington, The Mountaineers.

8. Matériel d'instruction

- a. l'équipement pour la randonnée pédestre,
- b. une carte topographique/carte des sentiers de la région,
- c. une boussole,
- d. un sifflet,
- e. un dispositif de communication,
- f. un récepteur GPS,
- g. des piles, et
- h. une trousse de premiers soins.

9. Matériel d'apprentissage

- a. l'équipement pour la randonnée pédestre,
- b. une carte topographique/carte des sentiers de la région,
- c. une boussole,
- d. un sifflet,
- e. un dispositif de communication,
- f. des piles, et
- g. une trousse de premiers soins.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 7](#) (COREN de l'OREN 326).

11. Remarques

- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne) et l'OCOM M326.02c (Effectuer une randonnée pédestre) à inclure dans leur fin de semaine d'instruction.
- b. Cet OCOM s'est vu alloué six périodes sur le nombre total de périodes allouées pour le cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.

- c. Les durées de cet OCOM peuvent varier. Bien qu'une instruction initiale soit requise, l'accent doit être mis sur la pratique des techniques de randonnée pédestre par l'entremise d'un exercice pratique.
- d. Dès leur arrivée au centre d'expédition, les cadets seront répartis en équipes ou en groupes. Ces équipes ou groupes doivent rester les mêmes tout au long de la fin de semaine.

M326.03 – METTRE EN PRATIQUE LA GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Mettre en pratique la gérance de l'environnement à titre de chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un centre d'expédition ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pratiquer la gérance environnementale à titre de chef d'équipe en contribuant à la durabilité de l'environnement, y compris :
 - a. respecter les principes du camping écologique « Ne laissez aucune trace »;
 - b. identifier les problèmes de gestion des terres; et
 - c. identifier les façons qu'un chef d'équipe peut mettre en œuvre les principes écologiques « Ne laissez aucune trace ».
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM M121.08 (Mettre en pratique les principes de camping écologique, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 10), réviser les principes du camping écologique « Ne laissez aucune trace », y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Planifier et se préparer. b. Camper et marcher sur des surfaces solides. c. Jeter les déchets de façon convenable. d. Laisser sur place ce qu'on y a trouvé. e. Minimiser les effets des feux de camp. f. Respecter les animaux sauvages. g. Respecter les autres visiteurs. 	Discussion de groupe	5 min	C2-011 (p. 27 à 33)
PE2	Discuter des problèmes de gestion des terres au Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la foresterie durable, b. la gestion des déchets, c. la conservation des eaux, et d. la gestion de l'écosystème. 	Exposé interactif	10 min	C2-186 C2-187 C2-188 C2-189

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Identifier les façons qu'un chef d'équipe peut mettre en œuvre les principes écologiques « Ne laissez aucune trace », y compris :</p> <p>a. suivre les principes écologiques « Ne laissez aucune trace » en montrant l'exemple;</p> <p>b. désigner un chef au sein du groupe pour faire appliquer les principes écologiques « Ne laissez aucune trace »;</p> <p>c. se faire l'avocat des principes écologiques « Ne laissez aucune trace »;</p> <p>d. mettre en place un système de récompenses pour ceux qui suivent les principes; et</p> <p>e. partager avec les autres l'information relative aux principes écologiques « Ne laissez aucune trace ».</p>	Exposé interactif	10 min	C2-011 (p. 152 à 160)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Discussion de groupe :	5 min
c.	Exposé interactif :	20 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les principes écologiques « Ne laissez aucune trace ». Une discussion de groupe aide également les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer comme membre d'une équipe.
- Un exposé interactif a été choisi pour les PE 2 et 3 afin de présenter et de donner un aperçu des problèmes actuels de gestion des terres au Canada et de susciter l'intérêt relativement aux principes écologiques « Ne laissez aucune trace ».

7. Documents de référence

- C2-011 (ISBN 0-89886-910-2) McGivney, A. (2003). *Leave No Trace: A Guide to the New Wilderness Etiquette*. Seattle, Washington, Mountaineers Books.
- C2-186 Gouvernement de l'Ontario – Ministère des Richesses naturelles. (2002). *Today's Forests - Promoting Sustainability*. Extrait le 25 mars 2008 du site <http://ontarioforests.mnr.gov.on.ca/spectrasites/viewers/showArticle.cfm?objectid=551DC374-4876-4590-A4F564FD9E79093B&method=DISPLAYFULLBARNOTITLEWITHRELATED&id=551DC374-4876-4590-A4F564FD9E79093B>.
- C2-187 Environnement Canada. (2002). *De la source au robinet : Protéger la qualité de notre eau*. Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.ec.gc.ca/EnviroZine/french/issues/22/feature1_f.cfm.

- d. C2-188 Environnement Canada. (2006). *L'eau : Pas de temps à perdre (Les mythes et les faits)*. Extrait le 25 mars 2008 du site http://ec.gc.ca/water/fr/info/pubs/nttw/f_nttw8a.htm.
 - e. C2-189 Ressources naturelles Canada. (2008). *Aménagement forestier durable*. Extrait le 26 mars 2008 du site http://foretsCanada.nrcan.gc.ca/articlesujet/top_suj/4.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. des crayons et des stylos, et
 - b. une feuille de papier.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Cet OCOM peut être enseigné par un agent local ou un représentant du ministère des Ressources naturelles.
 - b. Si un conférencier invité enseigne cet OCOM, il peut l'adapter au secteur local; cependant, le thème de l'impact humain doit être traité. Le conférencier invité doit présenter les problèmes particuliers actuels de la gestion des terres de la région.

OCOM M326.04 – NAVIGUER LE LONG D'UN ITINÉRAIRE EN UTILISANT UNE CARTE ET UNE BOUSSOLE

1. **Rendement.** Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique du secteur,
 - (2) une boussole,
 - (3) les coordonnées de quadrillage des points de départ et d'arrivée,
 - (4) du papier,
 - (5) des crayons,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne à un centre d'expédition pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** À titre de membre d'un groupe d'au plus neuf personnes, le cadet doit naviguer, y compris :
 - a. déterminer la distance entre deux points sur une carte;
 - b. déterminer une vitesse de marche individuelle;
 - c. orienter la carte à l'aide d'une boussole;
 - d. prendre un azimut magnétique à l'aide d'une boussole; et
 - e. parcourir une série d'azimuts le long d'un itinéraire.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Conformément à l'OREN 222 (Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 12), effectuer une révision de la navigation, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. déterminer une distance sur une carte, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) mesurer de point à point; et (2) mesurant le long d'un itinéraire; b. déterminer la vitesse de marche individuelle, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la méthode de comptage de pas, et 	Exposé interactif	10 min	<p>A2-041 (p. 16, 18, 47 et 48, p. 50 et 51, p. 66 à 70 et 76)</p> <p>C0-011 (p. 52 et 53)</p> <p>C2-041 (p. 50 et 106)</p>

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>(2) les facteurs qui affectent le comptage de pas;</p> <p>c. orienter une carte à l'aide d'une boussole, et</p> <p>d. prendre un azimut magnétique en :</p> <p>(1) utilisant un objet dominant en vue; et</p> <p>(2) utilisant une carte.</p>			
PE2	<p>Diriger une activité de navigation, y compris :</p> <p>a. décrire les azimuts;</p> <p>b. régler la déclinaison sur une boussole;</p> <p>c. déterminer la distance entre deux points sur une carte;</p> <p>d. déterminer une vitesse de marche individuelle;</p> <p>e. orienter une carte à l'aide d'une boussole;</p> <p>f. prendre un azimut magnétique; et</p> <p>g. parcourir une série d'azimuts le long d'un itinéraire.</p>	Activité pratique	40 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	40 min
d.	Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de réviser la matière déjà enseignée sur la navigation.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système de positionnement global*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-011 Fédération canadienne de course d'orientation. (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.
- C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D., & Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

8. Matériel d'instruction

- a. une carte topographique du secteur,
- b. une boussole,
- c. du papier,
- d. un stylo et des crayons, et
- e. les coordonnées de quadrillage des points de départ et d'arrivée.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carte topographique du secteur,
- b. une boussole,
- c. du papier,
- d. un stylo et des crayons, et
- e. les coordonnées de quadrillage des points de départ et d'arrivée.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 7](#) (COREN de l'OREN 326).

11. Remarques

- a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
- b. Les détails de planification de cet OCOM se trouvent au chapitre 2, [annexe A](#), [appendice 1](#). Un exemple d'horaire est inclus et l'instructeur devrait s'y référer lors de la phase de planification.
- c. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne) et l'OCOM M326.02c (Effectuer une randonnée pédestre) à inclure dans leur fin de semaine d'instruction. La navigation peut avoir lieu durant la mise en pratique de n'importe quel moyen de transport.
- d. Une période est allouée pour cet OCOM dans la répartition générale des périodes du cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
- e. Les durées de cet OCOM peuvent varier. Bien qu'une instruction initiale soit requise, l'accent doit être mis sur la pratique des techniques de randonnée pédestre par l'entremise d'un exercice pratique.

OCOM M326.05 – UTILISER L'ÉQUIPEMENT D'EXPÉDITION

1. **Rendement.** Utiliser l'équipement d'expédition.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) équipement d'expédition de groupe, y compris :
 - (a) un réchaud à brûleur unique,
 - (b) un filtre à eau,
 - (c) une bouteille de combustible,
 - (d) le combustible,
 - (e) une corde,
 - (f) un couteau de poche ou un outil polyvalent,
 - (g) un mousqueton, et
 - (h) une lampe frontale;
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne à un centre d'expédition lors d'une instruction sur les expéditions.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. allumer et éteindre un réchaud de montagne à un brûleur;
 - b. purifier de l'eau avec un filtre à eau; et
 - c. utiliser les outils et l'équipement requis de façon sécuritaire durant une expédition.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire fonctionner un réchaud de montagne à un brûleur, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. identifier les pièces et les accessoires; b. identifier le type de combustible et les températures de fonctionnement; c. l'assembler; et d. l'allumer et l'éteindre, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) prendre des précautions; (2) pomper le réchaud à brûleur unique; 	Démonstration et exécution	25 min	Se reporter à Remarques, para 11.b.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(3) allumer le brûleur; (4) éteindre le brûleur; et (5) le ranger après son utilisation.			
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire fonctionner un filtre à eau, y compris : a. identifier les caractéristiques; b. identifier les pièces et les accessoires; c. l'assembler; d. identifier la capacité maximale de filtration; e. pomper l'eau; et f. démonter et nettoyer.	Démonstration et exécution	15 min	Se reporter à Remarques, para 11.c.
PE3	Expliquer, démontrer et demander au cadet d'utiliser l'équipement d'expédition de façon sécuritaire, y compris : a. une bouteille de combustible, y compris : (1) les techniques de rangement; et (2) le transvidage de combustible dans la bouteille et de la bouteille; b. une corde, y compris : (1) le nettoyage; (2) le rangement; et (3) le refroidissement; c. un couteau de poche, y compris : (1) l'aiguisage; (2) la prise; et (3) l'entreposage; d. un mousqueton; et e. une lampe frontale.	Démonstration et exécution	15 min	Se reporter à Remarques, para 11.d.

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Démonstration et exécution :	55 min
c. Total :	60 min

6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les utilisations de l'équipement d'expédition tout en laissant aux cadets l'occasion de pratiquer l'utilisation de cet équipement sous supervision.

7. **Documents de référence.** S.O.

8. Matériel d'instruction

- a. un réchaud à brûleur unique,
- b. une bouteille de combustible,
- c. du combustible,
- d. un filtre à eau,
- e. de la corde,
- f. un mousqueton,
- g. un couteau de poche, et
- h. une lampe frontale.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un réchaud à brûleur unique,
- b. une bouteille de combustible,
- c. du combustible,
- d. un filtre à eau,
- e. de la corde,
- f. un mousqueton,
- g. un couteau de poche, et
- h. une lampe frontale.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 7](#) (COREN de l'OREN 326).

11. Remarques

- a. Du personnel supplémentaire peut être nécessaire pour superviser les cadets qui utilisent l'équipement d'expédition.
- b. Les instructeurs doivent consulter le manuel de l'utilisateur pour obtenir les instructions de fonctionnement du réchaud de montagne à un brûleur.
- c. Les instructeurs doivent consulter le manuel de l'utilisateur pour obtenir les instructions de fonctionnement du filtre à eau.
- d. Les instructeurs doivent consulter le manuel de l'utilisateur pour obtenir les instructions de fonctionnement de la bouteille de combustible, de la corde, du couteau de poche, du mousqueton et de la lampe frontale.
- e. Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné lors des occasions en contexte réel plutôt que dans le cadre d'une période structurée de 60 minutes.

OCOM M326.06 – RESPECTER LA ROUTINE QUOTIDIENNE

1. **Rendement.** Respecter la routine quotidienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) l'équipement d'expédition personnel,
 - (2) l'équipement d'expédition de groupe,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne à un centre d'expédition lors d'une instruction sur les expéditions.
3. **Norme.** Le cadet doit suivre une routine quotidienne pendant une instruction sur les expéditions en :
 - a. déterminant la pertinence d'un site de bivouac;
 - b. montant un site de bivouac;
 - c. appliquant les principes du camping écologique « Ne laissez aucune trace »;
 - d. trouvant une source d'eau potable;
 - e. organisant l'équipement quotidien selon les conditions météorologiques; et
 - f. suivant la routine de départ.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Démontrer comment se fait la sélection du site de bivouac, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. déterminer la pertinence d'un site de bivouac, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'absence d'un risque de danger comme : <ol style="list-style-type: none"> (a) les branches d'arbre ou les arbres tombés, (b) les plantes toxiques, (c) les insectes, les ruches d'abeilles et les nids de frelons, (d) les nids de fourmis, et (e) les tanières; (2) l'accès à l'eau, et (3) l'espace pour les tentes; et 	Démonstration	10 min	C2-051 (p. 98 et 99)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. déterminer la disposition du site de bivouac, y compris la disposition de : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'aire de coucher, (2) des toilettes ou des latrines, (3) l'aire de cuisson, (4) l'aire de feu de camp, (5) l'aire d'entreposage de la nourriture, et (6) l'aire de séchage de l'équipement. 			
PE2	Discuter de la routine de montage du site de bivouac, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. organiser et dresser les tentes; b. installer un pendoir à provisions; c. établir une aire de cuisson; d. installer une corde à linge; e. collecter de l'eau; f. rassembler du bois de feu; g. allumer un feu; h. délimiter les latrines ou les toilettes; et i. cuire et manger. 	Exposé interactif	5 min	C2-016 (p. 111 à 113) C2-051 (p. 98 et 99)
PE3	Discuter de la routine du site de bivouac, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. s'assurer que l'équipement personnel et de groupe est toujours bien organisé; b. se conformer aux principes du camping écologique; c. cuire et manger; d. entreposer les déchets; et e. s'occuper des restes de table. 	Exposé interactif	5 min	C2-009 (p. 112 à 115) C2-011 (p. 52 et 53) C2-051 (p. 99)
PE4	Discuter de la routine de départ du site de bivouac, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. démonter les tentes; b. démonter les commodités de campagne du site; c. organiser l'équipement personnel; d. démonter le pendoir à provisions; e. purifier l'eau; f. cuire et manger; g. entreposer les déchets; 	Exposé interactif	5 min	C2-011 (p. 54 et 55) C2-051 (p. 100)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<ul style="list-style-type: none"> h. s'occuper des restes de table; i. s'assurer que le feu est totalement éteint; j. organiser l'équipement de groupe; k. éliminer les signes d'occupation; et l. effectuer une dernière inspection du site. 			

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Démonstration :	10 min
c.	Exposé interactif :	15 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification**

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment se fait la sélection d'un site de bivouac.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 à 4 pour initier les cadets à suivre les routines d'un site de bivouac lors d'une instruction sur les expéditions.

7. **Documents de référence**

- a. C2-009 (ISBN 0-684-85909-2) Harvey, M. (1999). *The National Outdoor Leadership School's Wilderness Guide*. New York, New York, Fireside Books.
- b. C2-011 (ISBN 0-89886-910-2) McGivney, A. (2003). *Leave No Trace: A Guide to the New Wilderness Etiquette* (2^e éd.). Seattle, Washington, The Mountaineers Books.
- c. C2-016 (ISBN 1-4000-5309-0) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual*. New York, New York, Three Rivers Press.
- d. C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (2006). *The Ultimate Hiking Manual*. Cincinnati, Ohio, David & Charles.

8. **Matériel d'instruction.** L'équipement d'expédition de groupe.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. l'équipement d'expédition personnel, et
- b. l'équipement d'expédition de groupe.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 7](#) (COREN de l'OREN 326).

11. **Remarques**

- a. L'équipement d'expédition personnel et d'expédition de groupe est énuméré à l'OREN 326 (Mettre en pratique les habiletés d'expédition).
- b. Les connaissances présentées dans le présent OCOM amélioreront la participation des cadets à la routine quotidienne comme faisant partie de l'expérience en instruction sur les expéditions.

- c. Une période est allouée pour cet OCOM dans la répartition générale des périodes du cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
- d. Les durées de cet OCOM peuvent varier. Bien qu'une instruction initiale soit requise, l'accent doit être mis sur la pratique des techniques de randonnée pédestre par l'entremise d'un exercice pratique.

OCOM M326.07 – CONSIGNER DES ENTRÉES DANS UN JOURNAL

1. **Rendement.** Consigner des entrées dans un journal.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le journal d'expédition de l'étoile argent,
 - (2) un stylo et un crayon,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne au centre d'expédition.
3. **Norme.** Le cadet doit consigner des entrées dans un journal durant une fin de semaine d'instruction sur les expéditions.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des journaux, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la différence entre un journal, un journal de bord et un carnet d'inscriptions, b. le but des journaux, c. les types de journaux, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les journaux de groupe, et (2) les journaux de projet; et d. l'environnement propice à la réflexion. 	Exposé interactif	5 min	C2-109 (p. 36 à 39)
PE2	Décrire un journal, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. son importance, et b. l'information requise dans le journal d'expédition de l'étoile argent, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le jour et la date, (2) le moyen de transport, (3) la durée, (4) l'emplacement de départ et d'arrivée, (5) la distance et le réseau de quadrillage du site de bivouac, (6) l'itinéraire parcouru, (7) la direction du site de bivouac, (8) les conditions météorologiques, (9) les objectifs personnels, 	Exposé interactif	10 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(10) où puis-je utiliser cette instruction, (11) la meilleure et la pire chose de la journée, mes meilleurs moments, et (12) des réflexions et des observations personnelles.			
PE3	Demander au cadet de consigner des entrées dans un journal durant une expédition.	Activité pratique	10 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité pratique : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter le journal et les renseignements généraux.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt par rapport au journal.

7. **Documents de référence.** C2-109 (ISBN 0-7872-6561-6) Sugerman, D., Doherty, K., Garvey, D., & Gass, M. (2000). *Reflective Learning: Theory and Practice*. Dubuque, Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.

8. **Matériel d'instruction**

- le journal d'expédition de l'étoile d'argent, et
- des stylos ou des crayons.

9. **Matériel d'apprentissage**

- le journal d'expédition de l'étoile d'argent, et
- des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 7](#) (COREN de l'OREN 326).

11. **Remarques**

- Le cadet consigne deux entrées dans un journal lorsqu'il se trouve au centre d'expédition.
- Une période est allouée pour cet OCOM dans la répartition générale des périodes du cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

Méthode	Période de développement un Âge 12 à 14 Basé sur l'expérience	Période de développement deux Âge 15 à 16 Perfectionnement	Période de développement trois Âge 17 à 18 Compétence
Modélisation du comportement	Sans objet	Sans objet	Applicable
Étude de cas	Sans objet	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Visite éducative	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Formation en cours d'emploi (FCE)	Sans objet	Sans objet	Applicable
Apprentissage auprès des pairs	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage par résolution de problème	Sans objet	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	Sans objet	Applicable	Applicable
Autoformation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Séminaire	Sans objet	Sans objet	Applicable
Simulation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Tutorat	Sans objet	Sans objet	Applicable

Voici de l'information générale relative à l'âge approprié, la définition, l'utilisation, les avantages et les désavantages qui s'appliquent à chaque méthode.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>ÉTUDE DE CAS</p> <p>On donne aux cadets un problème, une situation ou une mise en situation, par écrit, qu'ils doivent traiter soit individuellement ou en groupe afin d'atteindre un objectif de rendement. Le problème, la situation ou la mise en situation doit correspondre au niveau d'expérience des cadets et on doit leur accorder suffisamment de temps avant ou pendant la période d'instruction pour l'analyser. Les réponses obtenues doivent être inscrites sous les quatre entêtes suivants : Faits, hypothèses, problèmes et solutions.</p>	<p>1. Apprendre les principes, les attitudes et les concepts.</p>	<p>1. Utilisation efficace des principes d'enseignement au lieu de « sermonner ».</p> <p>2. Les cadets peuvent s'entraider à apprendre.</p> <p>3. Quantité accrue d'énergie et démonstrations parfaites.</p> <p>4. Peut facilement être reliée à une situation réelle qui a eu lieu dans le passé et à des applications futures.</p>	<p>1. Doit être bien préparée et bien présentée afin d'assurer un bon déroulement de l'apprentissage.</p>
<p>DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION</p> <p>Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur. Un bon exemple est l'instruction d'exercice militaire, durant laquelle on démontre un mouvement aux cadets et on leur donne l'occasion de le pratiquer et de l'exécuter.</p> <p>Méthode démonstration</p> <p>Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.</p>	<p>Méthode démonstration</p> <p>1. Enseigner les opérations ou les procédures de manipulation d'ordre pratique.</p> <p>2. Enseigner la résolution de problème.</p> <p>3. Illustrer les principes.</p> <p>4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement.</p>	<p>Méthode démonstration</p> <p>1. Minimise les dommages et le gaspillage.</p> <p>2. Permet de gagner du temps.</p> <p>3. Peut être présentée devant de grands groupes.</p>	<p>Méthode démonstration</p> <p>1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition.</p> <p>2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe.</p> <p>3. Nécessite de l'équipement et du matériel.</p>

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>Méthode exécution</p> <p>Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou le mouvement enseignés.</p>	<p>5. Enseigner le travail d'équipe.</p> <p>6. Établir des normes pour l'exécution du travail.</p> <p>7. Enseigner les consignes de sécurité.</p> <p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures de manipulation d'ordre pratique. 2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 3. Enseigner des compétences d'équipe. 4. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente la confiance en soi. 2. Permet l'évaluation de l'apprentissage. 3. Réduit les dommages et le gaspillage. 4. Fait la promotion de la sécurité. 	<p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des outils et de l'équipement. 2. Nécessite de longues périodes d'instruction. 3. Nécessite plus d'instructeurs.
<p>APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL</p> <p>L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie.</p> <p>Étape 1 : Expérience concrète. Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, visites éducatives et lecture.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner des compétences pratiques. 2. Apprendre à apprendre. 3. Enseigner des compétences transversales. 4. Enseigner le processus ou le principe. 5. Enseigner la résolution de problème. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les connaissances sont partagées et créées par tous. 2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. 3. De nombreuses ressources sont utilisées. 4. L'apprentissage est axé sur les cadets. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un grand nombre de ressources sont nécessaires (peut être coûteux). 2. Nécessite beaucoup de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré. 4. L'instructeur doit être un bon pédagogue. 5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>Étape 2 : Réflexion. Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.</p> <p>Étape 3 : Conceptualisation abstraite. Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.</p> <p>Étape 4 : Expérimentation active. Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.</p> <p>Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.</p>			
<p>VISITE ÉDUCATIVE</p> <p>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de visite éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire connaître les situations historiques. 2. Il est possible de les combiner avec beaucoup d'autres activités d'instruction. 3. Présenter, démontrer et confirmer les sujets. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plonge les cadets dans un milieu particulier. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peuvent être difficiles à contrôler. 2. Nécessite beaucoup d'organisation et de préparation. 3. Peuvent générer des coûts.
<p>JEUX</p> <p>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances. Les jeux sont une façon amusante et intéressante de présenter un sujet, d'élargir les connaissances des cadets sur le sujet ou de réviser la matière.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situations pratiques. 2. Découverte des concepts et des principes. 3. Révision et confirmation. 4. Les jeux comprennent des règles et une évaluation. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amusant et intéressant. 2. Crée un sens d'appartenance. 3. Niveau de participation élevé. 4. Plusieurs ressources concernées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant. 2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions de l'instructeur.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>DISCUSSION DE GROUPE</p> <p>Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments en ce qui a trait à un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un objectif particulier. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimales et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes. 2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet. 3. Insister sur les points d'enseignement principaux. 4. Compléter les exposés. 5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes. 6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure. 7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière. 8. Préparer les cadets aux instructions qui suivront. 9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente l'intérêt du cadet. 2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet. 3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet. 4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des instructeurs très compétents. 2. Nécessite de la préparation de la part des cadets. 3. Limite le contenu. 4. Nécessite beaucoup de temps. 5. Restreint la taille du groupe. 6. Nécessite une composition de groupes sélective.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>ACTIVITÉ EN CLASSE</p> <p>Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement. Des exemples de ces activités sont les stations d'apprentissage, les vidéos, les remue-méninges et les débats.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les sujets d'instruction. 2. Initier les cadets aux sujets. 3. Présenter un sujet. 4. Donner des directives concernant les procédures. 5. Présenter la matière de base. 6. Présenter une démonstration, une discussion ou une exécution. 7. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 8. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stimule l'esprit et suscite l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinent aux objectifs de rendement. 2. Permet une flexibilité de la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet l'adaptation. 5. Permet la polyvalence. 6. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourage la passivité chez les cadets. 2. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 3. Nécessite du temps pour la préparation.
<p>EXPOSÉ INTERACTIF</p> <p>La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Présenter un sujet. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Présenter la matière de base. 5. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 6. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permet de gagner du temps. 2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet l'adaptation. 5. Permet la polyvalence. 6. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Communication à sens unique. 2. Pose des problèmes à l'enseignement des compétences. 3. Encourage le comportement passif. 4. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 5. Nécessite des instructeurs très compétents. 6. Nécessite un niveau élevé de concentration des cadets.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>EXPOSÉ</p> <p>Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Présenter un sujet. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Présenter la matière de base. 5. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 6. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des habiletés d'expression verbale. 2. Pratique pour les grands groupes. 3. Permet de gagner du temps à cause des interruptions mineures. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doit avoir une introduction et une conclusion claires. 2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.
<p>ACTIVITÉ PRATIQUE</p> <p>Les activités pratique comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Révision. 2. Dans des situations pratiques telles que le développement du leadership, les fonctions de commandement lors d'un rassemblement, etc. 3. Présenter un sujet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager la participation des cadets. 2. Stimuler un intérêt envers le sujet. 3. Demeurer pertinent aux objectifs de rendement. 4. Amusant et intéressant. 5. Créer un sens d'appartenance. 6. Grande participation en petits groupes. 7. Plusieurs ressources concernées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite une longue supervision pour que le contenu approprié soit couvert. 2. Nécessite du temps pour la préparation. 3. Ne convient pas aux grands groupes.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>APPRENTISSAGE CENTRÉ SUR UN PROBLÈME</p> <p>Les cadets doivent analyser un problème, utiliser les étapes de la méthode de résolution de problème et travailler en petits groupes afin de résoudre le problème. L'apprentissage centré sur un problème exige la participation des cadets et l'interaction entre eux, tout en perfectionnant leurs capacités de raisonnement critique. Les instructeurs choisissent un problème qui stimule l'esprit, renforce l'apprentissage et correspond à l'intérêt et aux besoins des cadets. Tout au long de l'exercice, les instructeurs posent des questions qui portent à réfléchir et guident les cadets sans influencer leurs décisions.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Révision. Dans des situations pratiques telles que le développement du leadership, les fonctions de commandement lors d'un rassemblement, etc. 	<ol style="list-style-type: none"> Encourager la participation des cadets. Stimuler un intérêt envers le sujet. Demeurer pertinent aux objectifs de rendement. Plusieurs ressources sont concernées. 	<ol style="list-style-type: none"> Nécessite des capacités de raisonnement. Nécessite une vaste connaissance de la matière.
<p>JEU DE RÔLES</p> <p>On attribue aux cadets des rôles qui nécessitent une interaction entre eux lorsqu'ils réagissent aux diverses situations réelles. L'instructeur donne le but du jeu de rôles, fournit aux cadets suffisamment de renseignements généraux pour les aider à jouer avec exactitude le rôle qui leur est attribué et les motive à participer plus activement à l'activité. Une rétroaction à la fin du jeu de rôles est essentielle pour faire le lien entre l'activité et l'OREN/OCOM.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Les compétences liées aux structures sociales ou aux interactions humaines, les situations pratiques comme PHAC, les problèmes de discipline, le comportement au champ de tir, le leadership, les techniques d'instruction. Les objectifs comportementaux. 	<ol style="list-style-type: none"> Une grande participation, une prestation interactive et peut entraîner des discussions. L'expérience est acquise dans un milieu favorable. Très polyvalent selon l'utilisation, p. ex. la présentation d'un sujet, l'apprentissage intermédiaire ou la confirmation d'apprentissage. 	<ol style="list-style-type: none"> Les participants peuvent facilement s'écarter du sujet, une bonne préparation est nécessaire et les limites doivent être établies adéquatement. Nécessite une compétence, de l'expérience et des instructeurs bien préparés.